

BIC' *tween us*

# DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2012



**PRÉSENTATION DU GROUPE** | RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SOCIÉTALE

**GOVERNEMENT D'ENTREPRISE** | COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE | **INFORMATIONS FINANCIÈRES**

INFORMATIONS SUR L'ÉMETTEUR | **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** | INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>Présentation du Groupe</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>Informations financières</b> <b>RFA</b>	<b>129</b>
	1.1. Profil et stratégie du Groupe	4		5.1. Comptes consolidés	131
	1.2. Chiffres clés	6		5.2. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	189
	1.3. Histoire	10		5.3. Comptes sociaux de SOCIÉTÉ BIC (normes françaises)	190
	1.4. Présentation des activités	12		5.4. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	209
	1.5. Recherche et Innovation <b>RFA</b>	17		5.5. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	210
	1.6. Propriétés immobilières, usines et équipements	18			
	1.7. Facteurs de risques <b>RFA</b>	20			
<b>2</b>	<b>Notre responsabilité environnementale, sociale et sociétale</b> <b>RFA</b> <b>RSE</b>	<b>25</b>	<b>6</b>	<b>Informations sur l'émetteur</b>	<b>211</b>
	2.1. Le Programme BIC de Développement Durable	26		6.1. Informations sur la Société	212
	2.2. La responsabilité environnementale liée à nos produits	37		6.2. Capital social <b>RFA</b>	214
	2.3. La responsabilité environnementale liée à nos opérations	44		6.3. Actionnariat <b>RFA</b>	216
	2.4. Notre responsabilité sociale envers les salariés	54		6.4. Actions propres et rachat d'actions <b>RFA</b>	218
	2.5. Notre responsabilité sociétale	67		6.5. Relations avec les investisseurs	219
	2.6. Repères	74		6.6. Informations boursières	220
<b>3</b>	<b>Gouvernement d'entreprise</b> <b>RFA</b>	<b>81</b>	<b>7</b>	<b>Rapport du Conseil d'Administration et projet de résolutions de l'Assemblée Générale du 15 mai 2013</b>	<b>221</b>
	3.1. Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que les procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par la Société	82		7.1. Assemblée Générale Ordinaire	222
	3.2. Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration	93		7.2. Assemblée Générale Extraordinaire	228
	3.3. Rémunération des dirigeants et participation des salariés dans le capital de l'émetteur	94		7.3. Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire	232
	3.4. Mandats et fonctions des administrateurs et de la Direction Générale au 31 décembre 2012	105		7.4. Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction de capital par annulation d'actions acquises	233
				7.5. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre	234
				7.6. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription et/ou d'achat d'actions	235
<b>4</b>	<b>Commentaires sur l'exercice</b> <b>RFA</b>	<b>115</b>	<b>8</b>	<b>Informations complémentaires</b>	<b>237</b>
	4.1. Analyse de l'activité et des résultats consolidés	116		8.1. Documents accessibles au public	238
	4.2. Situation financière et trésorerie	124		8.2. Document d'information annuel <b>RFA</b>	238
	4.3. Gestion des risques de change et de taux d'intérêts	125		8.3. Personne responsable <b>RFA</b>	240
	4.4. Dividendes	126		8.4. Responsables du contrôle des comptes et honoraires <b>RFA</b>	241
	4.5. Investissements	127		8.5. Table de concordance conformément au règlement européen n° 809/2004	242
	4.6. Perspectives pour 2013 et stratégie	128		8.6. Table de concordance avec le rapport financier annuel <b>RFA</b>	245
				8.7. Table de concordance avec le rapport de gestion	246
				8.8. Table de concordance des indicateurs environnementaux et sociaux	247



Les éléments du Rapport Financier Annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme **RFA**

Les éléments liés à la Responsabilité Sociétale des Entreprises sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme **RSE**



# Document de référence **2012**

incluant le rapport financier annuel



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), le 27 mars 2013, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le présent document est mis à la disposition sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et sur le site de SOCIÉTÉ BIC ([www.bicworld.com](http://www.bicworld.com)). Une copie de ce document peut aussi être obtenue sans frais de téléphone au 01.45.19.52.26 ou par courrier adressé à SOCIÉTÉ BIC à l'attention du service Relations Investisseurs, 14 rue Jeanne d'Asnières, 92611 Clichy Cedex (France).





# 1

## PRÉSENTATION DU GROUPE

---

<b>1.1. Profil et stratégie du Groupe</b>	<b>4</b>	<b>1.5. Recherche et Innovation</b>	<b>17</b>
Un leader mondial dans ses secteurs d'activité	4		
Stratégie	4	<b>1.6. Propriétés immobilières, usines et équipements</b>	<b>18</b>
Un véritable engagement en faveur du développement durable	5		
Une gouvernance d'entreprise puissante	5	<b>1.7. Facteurs de risques</b>	<b>20</b>
Partenariat avec Cello	5	Introduction	20
		Risques de marché	20
<b>1.2. Chiffres clés</b>	<b>6</b>	Risques juridiques	21
Chiffres clés du Groupe	6	Risques industriels et liés à l'environnement	21
		Risques stratégiques et opérationnels	21
<b>1.3. Histoire</b>	<b>10</b>	Assurance - couverture des risques éventuels susceptibles d'être encourus par l'émetteur	22
		Autres risques particuliers	23
<b>1.4. Présentation des activités</b>	<b>12</b>		
Grand Public	12		
Produits publicitaires et promotionnels	16		

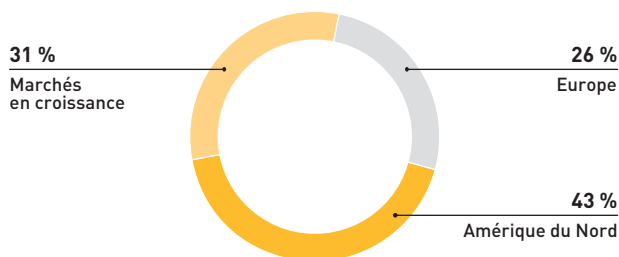
## 1.1. Profil et stratégie du Groupe

### → UN LEADER MONDIAL DANS SES SECTEURS D'ACTIVITÉ

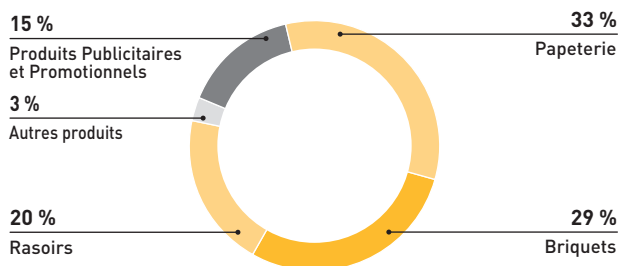
BIC est l'un des leaders mondiaux des biens de consommation (papeterie, briquets et rasoirs) et des produits publicitaires et promotionnels. Depuis plus de soixante ans, BIC fournit aux consommateurs de plus de 160 pays des produits sûrs, de qualité et à un prix abordable. La marque est devenue l'une des plus connues au monde.

En 2012, BIC a dégagé un chiffre d'affaires de 1 898,7 millions d'euros et un résultat d'exploitation normalisé <sup>(1)</sup> de 373,8 millions d'euros (soit 19,7 % du chiffre d'affaires). Le résultat net s'élève à 263,1 millions d'euros et le bénéfice net par action (BNPA) à 5,56 euros.

#### 2012 – RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



#### 2012 – RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR CATÉGORIE



### → STRATÉGIE

Depuis la création de la Société en 1945, les performances opérationnelle et financière de BIC reposent sur plusieurs piliers stratégiques fondamentaux :

- un positionnement produits axé sur la qualité et le juste prix ;
- une gamme de produits large et diversifiée visant à satisfaire les besoins des consommateurs :
  - des produits classiques fonctionnels, sûrs et abordables, conçus pour remplir une fonction très précise et offrir le meilleur rapport qualité/prix,
  - des produits à plus forte valeur ajoutée répondant à une demande croissante de solutions plus sophistiquées ;
- de l'innovation : en 2012, BIC a réalisé 21 % de son chiffre d'affaires avec de nouveaux produits <sup>(2)</sup> ;
- des marques reconnues :
  - grand public : BIC®, Tipp-Ex®, Wite-Out®, Sheaffer®, BIC® Kids, BIC® Matic,
  - produits publicitaires et promotionnels : BIC Graphic et Norwood PP ;
- une présence mondiale historique sur les marchés développés et sur les marchés en croissance : BIC est présent dans plus de 160 pays et a réalisé 31 % de son chiffre d'affaires 2012 sur les marchés en croissance ;
- un réseau de distribution international, complet et solide (papeteries, fournisseuristes de bureau, grandes surfaces, magasins de proximité, distributeurs, grossistes, réseaux *cash and carry*, etc.) ;
- une politique constante d'amélioration de la productivité. La modernisation et la rationalisation continue des usines permettent de maintenir la compétitivité mondiale de BIC au plus haut niveau ;
- un bilan solide et une utilisation claire de la trésorerie, dont :
  - la croissance interne, à travers des dépenses d'investissement ciblées,
  - la croissance externe, à travers des acquisitions complémentaires stratégiques ayant pour objectif :
    - l'acquisition de technologies dont le Groupe ne dispose pas encore,
    - la pénétration de nouveaux segments de marché,
    - la pénétration de nouvelles zones géographiques ;
- la rémunération régulière des actionnaires.

(1) Résultat d'exploitation normalisé : normalisé signifie pour 2012 hors coûts de restructuration, dépenses du plan d'intégration de BIC APP, gain sur la cession de l'activité de recharges téléphoniques en France et plus-values immobilières et pour 2011 hors coûts de restructuration, pertes de valeur du goodwill et des marques commerciales liées à la cession des divisions « business to business » de PIMACO au Brésil, dépréciation du goodwill associé à la division Grand Public « Autres Produits » en Grèce et le gain lié à la cession de l'activité de pinces à linge REVA.

(2) Un produit est considéré comme nouveau pendant son année de lancement et les 3 années qui suivent.

## → UN VÉRITABLE ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Des produits légers et qui durent

La priorité de BIC est de concevoir des produits légers pour l'environnement, c'est-à-dire utilisant le moins de matière possible, et permettant en même temps une durée d'utilisation maximale. Le Groupe a également une démarche d'éco-conception et commence à intégrer dans la fabrication de certains produits, comme ceux de la gamme de stylos BIC® Ecolutions™, des solutions alternatives telles que l'emploi de matières recyclées ou de bioplastique.

### Maintenir des usines propres et sûres

Le Groupe compte 23 usines principales dont 21 dans les pays développés (selon l'indicateur IDH), dans lesquelles sont mis en place des systèmes de management de l'environnement (opérationnels à 95 %) et de la santé/sécurité (opérationnels à 97 %).

### Un sens historique de la responsabilité sociale

Depuis le début, BIC favorise le développement individuel de ses collaborateurs. Le Groupe dispose d'un programme complet de formations et de développement de ses salariés, de leurs compétences et de leur employabilité. La vision et la philosophie de BIC trouvent leur source et s'expriment au quotidien dans des valeurs communes que sont l'éthique, la responsabilité, l'esprit d'équipe, la simplicité et l'ingéniosité.

### Le Baromètre BIC de Développement Durable

BIC mesure également les avancées de son Programme de Développement Durable grâce au Baromètre BIC composé de dix objectifs de Développement Durable associés à dix indicateurs de performance et mis à jour tous les trois ans.

## → UNE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE PUISSANTE

En tant que société à dominante familiale, le Groupe BIC accorde une grande importance aux bonnes pratiques dans le domaine de la gouvernance d'entreprise. Les fonctions de Président et de Directeur Général sont dissociées depuis 2006. Conformément aux recommandations de l'AFEP/MEDEF, plus d'un tiers des membres du Conseil d'Administration (quatre personnes sur dix) sont des administrateurs indépendants. Le Conseil d'Administration est assisté dans ses fonctions par le Comité d'Audit et par le Comité des Rémunérations et des Nominations. En 2012, le Conseil d'Administration s'est réuni à six reprises, pour un taux de participation de 100 %.

## → PARTENARIAT AVEC CELLO

Le 21 janvier 2009, le Groupe BIC a signé un accord définitif avec le groupe indien Cello aux termes duquel le Groupe BIC devait acquérir 40 % de l'activité d'instruments d'écriture du groupe Cello, exercée par sept entités, pour un montant de 7,9 milliards de roupies indiennes. Dans le cadre de cet accord, le Groupe BIC dispose d'une option d'achat lui permettant d'augmenter en 2013 sa participation à hauteur de 55 % à un prix déterminé sur la base d'une formule liée aux résultats.

Fondé en 1995 par la famille Rathod, le groupe Cello Pens est le plus grand fabricant et distributeur indien de produits d'écriture. Il opère également en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie. Cello Pens suit un modèle d'intégration verticale et dispose d'usines de fabrication modernes, dotées d'une forte capacité de recherche interne, de moyens complets de développement de produits et de puissantes structures de marketing. Fort de sa gamme de produits étendue et de son réseau de distribution d'envergure nationale, Cello figure parmi les marques les plus connues en Inde. Par ailleurs, avec une croissance annuelle comprise entre 5 % et 9 %, l'Inde fait partie des plus grands marchés internationaux de la papeterie.

Le 5 mars 2009, le Groupe BIC a acquis, pour un montant de 3,8 milliards de roupies indiennes, 40 % de six entités sur sept consolidées par mise en équivalence depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009.

Le 4 janvier 2010, Cello a proposé au Groupe BIC de mettre fin aux accords définitifs signés le 21 janvier 2009, « selon des conditions à définir d'un commun accord ». Le Groupe BIC a alors confirmé son intention de faire appliquer les accords.

Le 4 août 2010, le Groupe BIC a annoncé qu'il avait engagé une procédure d'arbitrage afin d'obtenir la complète application de ces accords, à savoir l'acquisition de 40 % d'une entité restante, nommée CPS.

Le 16 février 2012, le Groupe BIC a reçu une sentence favorable du Tribunal, constitué sous l'égide du Centre d'Arbitrage International de Singapour, concernant l'acquisition de 40 % des parts de la 7<sup>e</sup> et dernière entité Cello Pens & Stationery (CPS) et ce, en application des accords définitifs signés le 21 janvier 2009 avec le Groupe Cello.

Le Groupe BIC entend désormais procéder à l'acquisition des parts dans CPS. Le 21 mai 2012, le Groupe BIC a déposé devant la Haute Cour de Mumbai une demande d'exécution de la sentence arbitrale. Au 31 janvier 2013, cette procédure reste en cours.

## 1.2. Chiffres clés

### → CHIFFRES CLÉS DU GROUPE

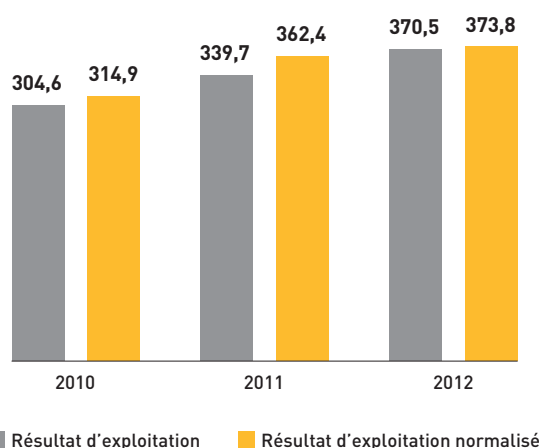
#### CHIFFRE D'AFFAIRES <sup>(1)</sup>

En millions d'euros



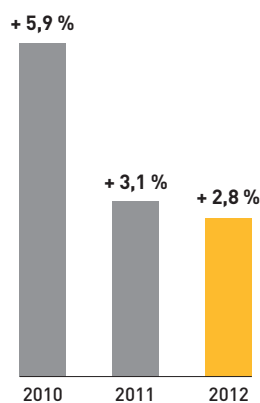
#### RÉSULTAT D'EXPLOITATION ET RÉSULTAT D'EXPLOITATION NORMALISÉ <sup>(2)</sup>

En millions d'euros



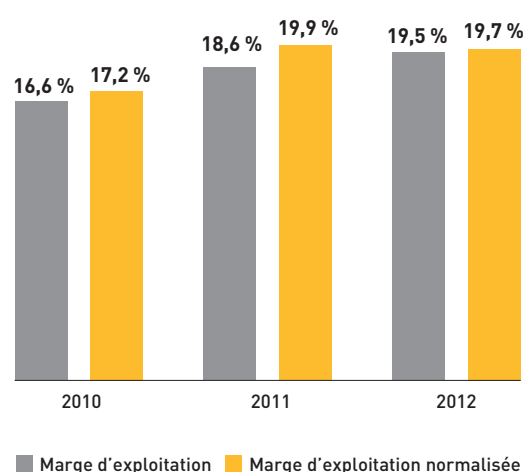
#### ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES À BASE COMPARABLE <sup>(1)</sup>

En %



#### MARGE D'EXPLOITATION ET MARGE D'EXPLOITATION NORMALISÉE <sup>(2)</sup>

En % du chiffre d'affaires



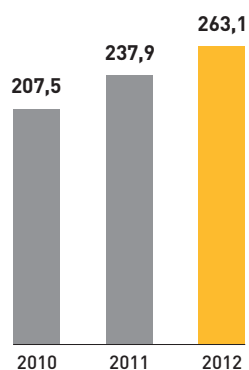
(1) À base comparable : à taux de change constants et à périmètre constant. Les montants à périmètre constant excluent les impacts des acquisitions et/ou des cessions intervenues sur l'exercice en cours et/ou sur l'exercice précédent et ce jusqu'à leur date anniversaire.

(2) Résultat d'exploitation normalisé : normalisé signifie pour 2012 hors coûts de restructuration, dépenses du plan d'intégration de BIC APP, gain sur la cession de l'activité de recharges téléphoniques en France et plus-values immobilières et pour 2011 hors coûts de restructuration, pertes de valeur du goodwill et des marques commerciales liées à la cession des divisions « business to business » de PIMACO au Brésil, dépréciation du goodwill associé à la division Grand Public « Autres Produits » en Grèce et le gain lié à la cession de l'activité de pinces à linge REVA.



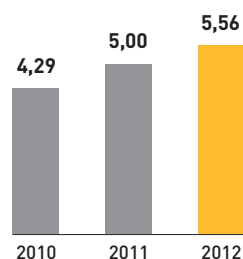
**RÉSULTAT NET**

En millions d'euros



**BÉNÉFICE PAR ACTION**

En euros



**ÉVOLUTION DES VOLUMES DE PRODUCTION**

(en milliards d'unités)

	2010	2011	2012
Papeterie (Grand Public)	4,547	4,825	4,889
Briquets	1,224	1,318	1,361
Rasoirs	2,270	2,336	2,413

# 1 - Présentation du Groupe

Chiffres clés

## CHIFFRES CLÉS PAR ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	VARIATION PAR RAPPORT À 2011				
	2011	2012	EN PUBLIÉ	À TAUX DE CHANGE CONSTANTS <sup>(a)</sup>	À BASE COMPARABLE <sup>(b)</sup>
<b>ACTIVITÉ GRAND PUBLIC</b>					
Chiffre d'affaires	1 522,1	1 607,6	+ 5,6 %	+ 2,7 %	+ 5,3 %
Résultat d'exploitation normalisé <sup>(c)</sup>	338,1	351,8			
Résultat d'exploitation	320,3	352,8			
<b>Papeterie</b>					
Chiffre d'affaires	588,5	617,9	+ 5,0 %	+ 2,6 %	+ 2,6 %
Résultat d'exploitation normalisé	83,5	94,7			
Résultat d'exploitation	83,5	94,6			
<b>Briquets</b>					
Chiffre d'affaires	510,8	551,0	+ 7,9 %	+ 4,3 %	+ 4,3 %
Résultat d'exploitation normalisé	199,9	207,6			
Résultat d'exploitation	199,8	208,2			
<b>Rasoirs</b>					
Chiffre d'affaires	328,2	373,5	+ 13,8 %	+ 10,1 %	+ 10,1 %
Résultat d'exploitation normalisé	59,8	64,8			
Résultat d'exploitation	59,8	65,0			
<b>Autres produits <sup>(d)</sup></b>					
Chiffre d'affaires	94,5	65,2	- 31,0 %	- 31,8 %	+ 14,3 %
Résultat d'exploitation normalisé	(5,2)	(15,3)			
Résultat d'exploitation	(22,8)	(15,0)			
<b>BIC APP</b>					
Chiffre d'affaires	302,0	291,1	- 3,6 %	- 9,2 %	- 9,2 %
Résultat d'exploitation normalisé	24,3	22,0			
Résultat d'exploitation	19,3	17,7			

(a) Les montants à taux de change constants sont calculés en convertissant les montants de l'année en cours aux taux de change moyens mensuels de l'année précédente.

(b) À base comparable : à taux de change constants et à périmètre constant. Les montants à périmètre constant excluent les impacts des acquisitions et/ou des cessions intervenues sur l'exercice en cours et/ou sur l'exercice précédent et ce jusqu'à leur date anniversaire.

(c) Résultat d'exploitation normalisé : normalisé signifie pour 2012 hors coûts de restructuration, dépenses du plan d'intégration de BIC APP, gain sur la cession de l'activité de recharges téléphoniques en France et plus-values immobilières et pour 2011 hors coûts de restructuration, pertes de valeur du goodwill et des marques commerciales liées à la cession des divisions « business to business » de PIMACO au Brésil, dépréciation du goodwill associé à la division Grand Public « Autres Produits » en Grèce et le gain lié à la cession de l'activité de pinces à linge REVA.

(d) Le résultat d'exploitation inclut le résultat d'exploitation des autres produits ainsi que les dépenses du Groupe non allouées aux autres activités.

## CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	VARIATION PAR RAPPORT À 2011				
	2011	2012	EN PUBLIÉ	À TAUX DE CHANGE CONSTANTS <sup>(a)</sup>	À BASE COMPARABLE <sup>(b)</sup>
Europe	517,7	484,5	- 6,4 %	- 7,0 %	- 0,3 %
Amérique du Nord	728,0	818,0	+ 12,4 %	+ 3,5 %	+ 3,5 %
Marchés en croissance	578,4	596,2	+ 3,1 %	+ 4,1 %	+ 4,7 %

(a) Les montants à taux de change constants sont calculés en convertissant les montants de l'année en cours aux taux de change moyens mensuels de l'année précédente.

(b) À base comparable : à taux de change constants et à périmètre constant. Les montants à périmètre constant excluent les impacts des acquisitions et/ou des cessions intervenues sur l'exercice en cours et/ou sur l'exercice précédent et ce jusqu'à leur date anniversaire.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT

(en millions d'euros)	VARIATION PAR RAPPORT À 2011					
	2010	2011	2012	EN PUBLIÉ	À TAUX DE CHANGE CONSTANTS <sup>(a)</sup>	À BASE COMPARABLE <sup>(b)</sup>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 831,5</b>	<b>1 824,1</b>	<b>1 898,7</b>	<b>+ 4,1 %</b>	<b>+ 0,7 %</b>	<b>+ 2,8 %</b>
Marge brute	870,6	898,5	965,4	+ 7,4 %		
Résultat d'exploitation normalisé <sup>(c)</sup>	314,9	362,4	373,8	+ 3,1 %		
Résultat d'exploitation	304,6	339,7	370,5	+ 9,1 %		
Résultat financier	(1,8)	9,2	10,5	+ 14,2 %		
Résultat avant impôts et participations ne donnant pas le contrôle	302,8	348,8	381,0	+ 9,2 %		
Impôts sur les bénéfices	(100,3)	(115,1)	(121,6)	+ 5,6 %		
Quote-part de résultat dans les coentreprises	5,0	4,1	3,7			
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>207,5</b>	<b>237,9</b>	<b>263,1</b>	<b>+ 10,6 %</b>		
Résultat net par action (en euros)	4,29	5,00	5,56	+ 11,2 %		
Nombre d'actions <sup>(d)</sup>	48 341 785	47 565 299	47 339 322			

(a) Les montants à taux de change constants sont calculés en convertissant les montants de l'année en cours aux taux de change moyens mensuels de l'année précédente.

(b) À base comparable = à taux de change constants et à périmètre constant. Les montants à périmètre constant excluent les impacts des acquisitions et/ou des cessions intervenues sur l'exercice en cours et/ou sur l'exercice précédent et ce jusqu'à leur date anniversaire.

(c) Résultat d'exploitation normalisé : normalisé signifie pour 2012 hors coûts de restructuration, dépenses du plan d'intégration de BIC APP, gain sur la cession de l'activité de recharges téléphoniques en France et plus-values immobilières et pour 2011 hors coûts de restructuration, pertes de valeur du goodwill et des marques commerciales liées à la cession des divisions « business to business » de PIMACO au Brésil, dépréciation du goodwill associé à la division Grand Public « Autres Produits » en Grèce et le gain lié à la cession de l'activité de pinces à linge REVA.

(d) Nombre moyen d'actions en circulation, net des actions propres.

PRINCIPAUX AGRÉGATS DU BILAN

(en millions d'euros)	2010	2011	2012
<b>Capitaux propres</b>	<b>1 444,6</b>	<b>1 467,1</b>	<b>1 495,3</b>
Emprunts et dettes financières courants et découverts bancaires	11,7	8,8	11,0
Emprunts et dettes financières non courants	2,8	1,6	1,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie – Actif	371,2	300,7	287,3
Autres actifs financiers courants	40,7	39,2	59,6
<b>Situation nette de trésorerie</b>	<b>397,1</b>	<b>329,5</b>	<b>334,5</b>
Goodwill nets	219,9	211,6	208,8
Immobilisations incorporelles nettes	38,2	51,0	57,6
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>2 024,2</b>	<b>2 080,5</b>	<b>2 189,4</b>

NB : SOCIÉTÉ BIC n'a pas sollicité de notation auprès d'une agence de notation financière. Par ailleurs, à sa connaissance, SOCIÉTÉ BIC ne fait l'objet d'aucune notation non sollicitée par une agence de notation financière.

## TABLEAU RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions d'euros)	2010	2011	2012
Marge brute d'autofinancement	302,7	340,8	369,5
(Augmentation)/Diminution des besoins d'exploitation	(1,3)	(114,8)	(37,9)
Autres flux d'exploitation	(41,2)	(25,2)	(28,9)
Flux nets de trésorerie liés à l'activité d'exploitation	260,2	200,8	302,7
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	(37,8)	(91,9)	(116,6)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	(362,1)	(176,8)	(186,2)
Flux nets de trésorerie	(139,6)	(68,0)	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	368,0	299,4	283,0

## 1.3. Histoire

### 1950

- À Clichy, Marcel Bich reprend et améliore le procédé d'un stylo à bille inventé par le Hongrois Laslo Biro. Associé depuis 1945 avec Édouard Buffard dans une société de pièces détachées d'instruments d'écriture, il décide alors de lancer ce produit d'écriture révolutionnaire sur le marché français. Il le nomme « pointe BIC® », une version raccourcie et facilement mémorisable de son propre nom.

### 1953

- Marcel Bich et Édouard Buffard créent SOCIÉTÉ BIC pour fabriquer et commercialiser les stylos à bille BIC®.

### 1954

- Expansion en Italie.

### 1956

- Premier pas au Brésil.

### 1957

- Développement au Royaume-Uni et dans toute la zone Sterling.

### 1958

- La Société rachète la Waterman Pen Company aux États-Unis et part à la conquête du marché nord-américain, tout en continuant à se développer parallèlement en Afrique et au Moyen-Orient.

### 1969

- Entrée sur le marché des produits publicitaires et promotionnels à travers le segment des instruments d'écriture.

### 15 novembre 1972

- SOCIÉTÉ BIC est cotée à la Bourse de Paris.

### 1973

- BIC diversifie ses activités et lance le briquet BIC® à flamme réglable. Sa fiabilité et sa qualité en font un succès immédiat.

### 1975

- BIC est le premier à lancer un rasoir non rechargeable.

### 1981

- Le Groupe se diversifie dans l'industrie des loisirs avec sa filiale BIC Sport, spécialisée dans les planches à voile.

### 1992

- Pour élargir sa gamme d'articles de papeterie, BIC reprend aux États-Unis la marque américaine de produits de correction Wite-Out®.

### 1997

- Rachat de la marque Tipp-Ex®, leader européen des produits de correction, et de Sheaffer®, marque d'instruments d'écriture haut de gamme.

### 2004

- Acquisition au Japon de Kosaido Shoji, distributeur, étape importante dans le développement du Groupe BIC au Japon, deuxième marché mondial dans la papeterie et les rasoirs.
- Rachat de Stypen® (France) qui permet de pénétrer un nouveau segment de marché de la papeterie, les stylos à plume scolaires rechargeables.

## Fin 2005

- Ouverture d'une unité de production d'articles d'écriture en Chine. Cette présence directe en Chine permet au Groupe de mieux comprendre comment produire localement et de développer des produits spécifiques pour l'Asie.

## 2006

- Acquisition de la société PIMACO, leader au Brésil de la fabrication et de la distribution d'étiquettes adhésives qui permet d'étendre la gamme d'articles de papeterie de BIC en Amérique latine.

## 2007

- Rachat d'Atchison Products Inc., une société américaine de sacs à usage promotionnel personnalisés par un marquage publicitaire qui vient renforcer l'activité de fournisseur d'articles promotionnels.

## 2008

- En juillet, signature d'un partenariat de marque avec Orange pour le lancement en France du BIC® Phone, le mobile simple 100 % « prêt à l'emploi ».
- En novembre, ouverture d'une nouvelle plateforme d'emballage pour les rasoirs au Mexique, pour améliorer le niveau du service clients en Amérique du Nord, réduire les stocks et dégager des économies de coûts grâce à des volumes de fret et à des coûts de transport réduits.
- En décembre, acquisition de l'activité Produits Promotionnels d'Antalis (groupe Sequana), distributeur européen offrant une large gamme de produits promotionnels (stylos, montres, t-shirts, agendas, gadgets et cadeaux d'entreprise originaux). Cette activité est consolidée dans les comptes du Groupe depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009.

## 2009

- En janvier, le Groupe BIC signe un accord définitif avec le groupe indien Cello aux termes duquel le Groupe BIC devait acquérir 40 % de l'activité d'instruments d'écriture du groupe Cello, exercée par sept entités, pour un montant de 7,9 milliards de roupies indiennes. Dans le cadre de cet accord, le Groupe BIC dispose d'une option d'achat lui permettant d'augmenter en 2013 sa participation à hauteur de 55 % à un prix déterminé sur la base d'une formule liée aux résultats.
- Le 5 mars 2009, le Groupe BIC a acquis, pour un montant de 3,8 milliards de roupies indiennes, 40 % de six entités sur sept consolidées par mise en équivalence à partir du 1<sup>er</sup> avril 2009.
- En avril, lancement d'un plan de réduction des coûts à l'échelle mondiale afin de s'adapter au ralentissement des marchés. Le coût de ce programme a affecté le résultat d'exploitation 2009 du Groupe pour un montant de 34,4 millions d'euros, partiellement compensé par l'écart d'acquisition négatif constaté à l'occasion de l'acquisition d'Antalis Promotional Products.
- En juin, acquisition de Norwood Promotional Products, un des leaders américains dans les calendriers, les sacs, les trophées, les nécessaires à boire et les autres produits promotionnels, pour un montant de 125 millions de dollars américains auxquels s'ajoutaient 31 millions de dollars américains de dettes. Norwood Promotional Products est consolidé dans les comptes du Groupe BIC depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009.

## 2010

- En janvier, Cello a proposé au Groupe BIC de mettre fin aux contrats définitifs signés le 21 janvier 2009, « selon des conditions à définir d'un commun accord ». Le Groupe BIC a confirmé son intention de les faire appliquer. Le 4 août 2010, BIC a annoncé sa décision d'engager une procédure d'arbitrage afin d'obtenir l'application totale de ces accords, à savoir l'acquisition de 40 % d'une entité restante.
- En février, transfert de production de l'usine de BIC APP de San Antonio, au Texas, vers d'autres implantations de BIC APP déjà existantes aux États-Unis, et déménagement du siège de Norwood PP à Indianapolis, dans l'Indiana, vers Clearwater, en Floride.
- En juin, cession des activités de produits funéraires de BIC APP pour un montant de 17,3 millions d'euros.

## 2011

- Au premier semestre, cession de l'activité « *Business to Business* » de PIMACO au Brésil et de l'activité de pinces à linge REVA en Australie pour 7,6 millions d'euros.
- En avril, acquisition pour 1,0 million d'euros de Sologear LLC, fabricant de FlameDisk®, un système de cuisson pour les barbecues, transportable et qui n'utilise pas de charbon de bois. Le produit FlameDisk® complète l'activité de briquets multi-usages.
- En novembre, acquisition pour 13,5 millions d'euros des actifs d'Angstrom Power Incorporated, société spécialisée dans le développement de la technologie des piles à combustible portables.

## 2012

En février :

- La filiale DAPE 74 de BIC (ventes aux bureaux de tabac en France – consolidée dans la catégorie des « Autres produits Grand Public ») a vendu son activité de distribution de recharges téléphoniques à SPF pour 0,8 million d'euros.
- Le Groupe BIC a acquis un terrain pour la construction d'une usine d'instruments d'écriture dans la région en forte croissance de l'Afrique et du Moyen-Orient. Située en Tunisie près de Bizerte, l'usine est destinée à renforcer le réseau de production du Groupe et à mieux répondre à la demande des consommateurs dans cette région. Elle sera opérationnelle fin 2013. L'investissement total est estimé à environ 12 millions d'euros.
- Le Groupe BIC a reçu une sentence favorable du Tribunal, constitué sous l'égide du Centre d'Arbitrage International de Singapour, concernant l'acquisition de 40 % des parts de la 7<sup>e</sup> et dernière entité Cello Pens & Stationery (CPS) et ce, en application des accords définitifs signés le 21 janvier 2009 avec le Groupe Cello. Le 21 mai 2012, le Groupe BIC a déposé devant la Haute Cour de Mumbai une demande d'exécution de la sentence arbitrale. Au 31 janvier 2013, cette procédure reste en cours.

En septembre, BIC a lancé, en collaboration avec Intel, BIC® Education une solution éducative simple et innovante pour l'école primaire, combinant écriture et numérique.

## 1.4. Présentation des activités

En 2012, BIC a réalisé 85 % de ses ventes dans le secteur des biens de consommation (papeterie, briquets, rasoirs et autres produits grand public) et 15 % dans le secteur des produits publicitaires et promotionnels.

### → GRAND PUBLIC

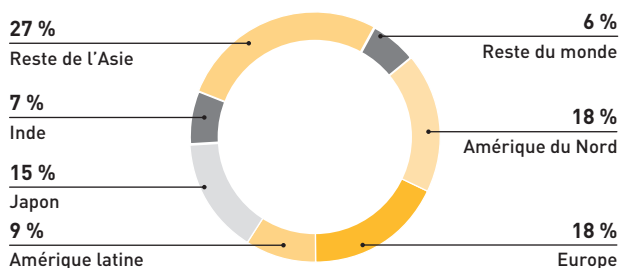
#### Papeterie

Le marché mondial de la papeterie est estimé à 7,5 milliards d'euros (total des ventes fournisseurs en 2011). C'est un marché fragmenté, où les acteurs sont nombreux et opèrent souvent à l'échelle locale. Seuls trois acteurs de ce marché (BIC, Newell Rubbermaid et Pilot) détiennent chacun une part mondiale supérieure à 5 %.

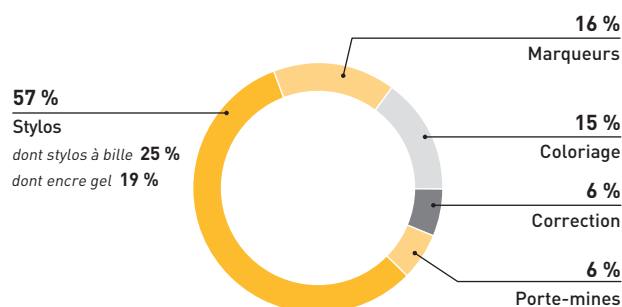
#### RÉPARTITION DU MARCHÉ MONDIAL DE LA PAPETERIE

(Estimation des ventes fournisseurs en 2011/en valeur)

Par zone géographique



Par produit



BIC est n° 2 mondial avec une part de marché d'environ 8 % <sup>(1)</sup>, n° 1 en Europe avec une part de marché d'environ 15 %, n° 1 en Amérique latine avec une part de marché d'environ 23 % et n° 2 aux États-Unis avec une part de marché d'environ 15 %. Le Groupe jouit également d'une forte présence historique en Afrique et au Moyen-Orient.

Depuis le lancement du BIC® Cristal® en 1950, BIC n'a eu de cesse de diversifier sa gamme de produits. Notre portefeuille, qui couvre l'écriture, le marquage, la correction, le coloriage et le dessin, s'étend sur plus de quinze sous-segments (stylos à bille, rollers, stylos à plume, porte-mines, marqueurs, produits de correction, etc.).

(1) Toutes les parts de marché sont basées sur les ventes fournisseurs estimées pour 2011.



SHEAFFER.

Produits d'écriture et de marquage (stylos à bille, gels, rollers, stylos à plume, crayons-feutres, crayons à papier, porte-mines, marqueurs indélébiles, surligneurs et marqueurs pour tableau blanc)



Produits de coloriage et de dessin (crayons-feutres, crayons de couleur, pastels et fournitures d'art et d'artisanat)



Produits de correction (correcteurs liquides, stylos correcteurs, rubans correcteurs et gommes) sous les marques commerciales BIC® Wite-Out® et Tipp-Ex®

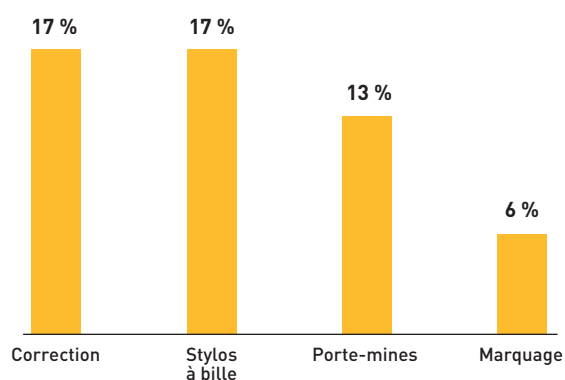


Étiquettes adhésives en Amérique latine

BIC jouit de positions solides dans les principaux segments de produits :

**POSITION ET PARTS DE MARCHÉ DES ARTICLES DE PAPETERIE BIC® DANS LE MONDE EN VALEUR**

(Estimations de BIC-2011/en valeur)



BIC vend ses articles de papeterie par le biais de différents canaux, parmi lesquels le réseau des fournisseuristes de bureau (ventes sous contrat ou grandes surfaces spécialisées) et la grande distribution dans les pays développés, ainsi que des magasins traditionnels dans les pays en croissance.

Notre objectif est de générer une croissance rentable, par les moyens suivants :

- en améliorant constamment la qualité des produits classiques ;
- en étant à l'écoute des consommateurs afin de leur offrir des produits innovants en constante amélioration ;
- en lançant de nouveaux produits innovants à plus forte valeur ajoutée ;
- en assurant la plus forte pénétration possible de nos produits dans tous les réseaux de distribution ;
- en renforçant notre présence dans les pays en croissance.

# 1 - Présentation du Groupe

## Présentation des activités

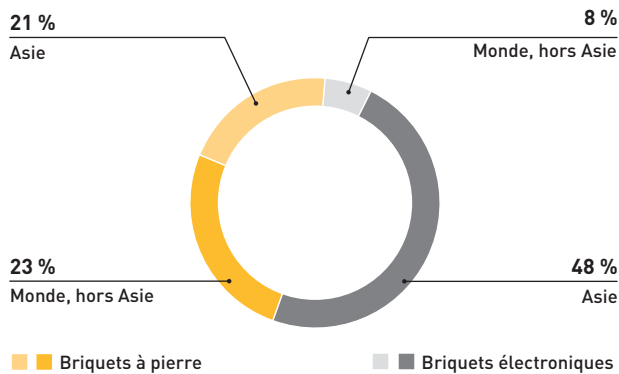
### Briquets

Le secteur mondial des briquets est estimé à 11,5 milliards d'unités (soit 3,4 milliards d'euros) <sup>(1)</sup> et se répartit comme suit :

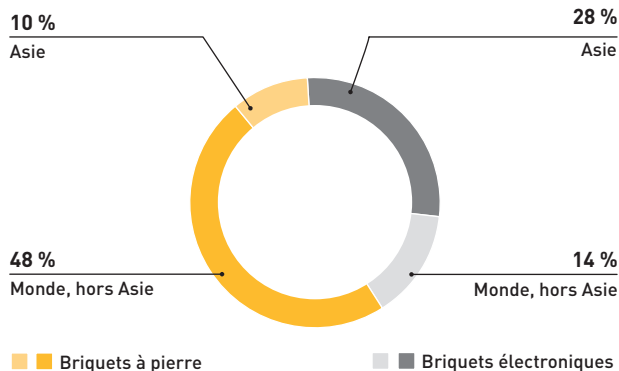
#### RÉPARTITION DU MARCHÉ MONDIAL DES BRIQUETS EN 2011

(Estimations de BIC)

En unités



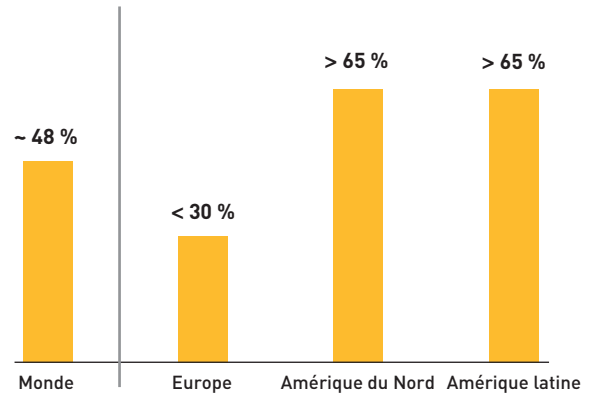
Valeur en euros



Sur le marché des briquets, qui est extrêmement concurrentiel, BIC est le n° 1 mondial des briquets de marque. En valeur, la part de marché mondiale de BIC (hors Asie) était d'environ 48 % en 2011. BIC est le n° 1 en Amérique du Nord et en Amérique latine, avec une part de marché de plus de 65 %.

#### PARTS DE MARCHÉ DES BRIQUETS BIC® EN VALEUR (SUR LES MARCHÉS BIC, HORS ASIE)

(Parts de marché estimées en 2011/en valeur)



Un briquet contient un réservoir en plastique comprenant du gaz sous pression et servant à produire une flamme. Les briquets doivent être conçus et fabriqués selon des normes de qualité, de sécurité et de performance très strictes. Des normes de sécurité internationales ont été définies pour protéger les consommateurs contre les briquets dangereux.

Il existe deux grandes normes pour les briquets de poche :

- la norme ISO 9994, qui définit clairement les exigences de sécurité de base de tout briquet. Elle fait l'objet d'une législation de grands pays comme le Canada (1989), la Russie (2000), l'Argentine (2003), le Mexique (2004), la Corée du Sud (2005), l'Afrique du Sud (2006), le Japon (2011), l'Indonésie (2011) et les 27 pays de l'Union européenne (2006) ;
- une norme de sécurité enfants imposant de modifier les briquets afin de les rendre plus difficiles à allumer (un briquet à l'épreuve des enfants est un briquet qu'au moins 85 % des enfants de moins de 51 mois ne peuvent pas allumer) ; cette norme fait l'objet d'une législation dans de grands pays comme les États-Unis (1994), le Canada (1995), l'Australie (1997), la Nouvelle-Zélande (1999), les 27 pays de l'Union européenne (2006) et le Japon (2011), la Corée (2012).

Depuis la fin des années 1980, les modèles de briquets à bas prix (qui sont très souvent importés d'Asie et respectent très peu les normes de sécurité) augmentent leur part de marché : à l'heure actuelle, ils représentent plus de la moitié du marché mondial (en unités).

Face à cette forte concurrence, BIC défend sa position et continue de fabriquer ses briquets en privilégiant les aspects de sécurité et de qualité. Ils sont conçus et fabriqués en parfaite conformité avec de très strictes normes de sécurité, de qualité et de performance. Par exemple, leurs réservoirs à gaz sont fabriqués en Delrin®, une résine hautement technique et très résistante aux chocs en cas de chute du briquet, tout en contenant plus de gaz et permettant plus d'allumages que de nombreux autres briquets, du fait de la minceur de leurs parois. En outre, les briquets BIC® sont remplis d'isobutane pur, ce qui garantit la stabilité de la flamme.

Les briquets BIC® sont vendus par l'intermédiaire de canaux de distribution traditionnels (magasins de proximité et bureaux de tabac) et de la grande distribution.

(1) Estimations de BIC pour 2011.



BIC a pour but de renforcer son activité Briquets en la positionnant comme la seule marque disposant d'une présence internationale :

- en facilitant l'extension et l'application des normes de sécurité internationales ;
- en accélérant le développement de produits à valeur ajoutée (décors, étuis et briquets multi-usage).

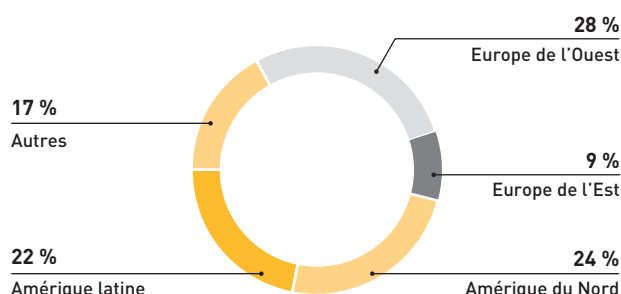
## Rasoirs

Le marché des rasoirs mécaniques dégage un chiffre d'affaires annuel de plus de 10 milliards d'euros et représente la majeure partie (60 %) du marché du rasage.

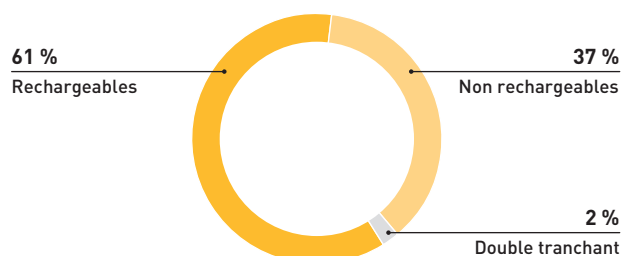
### MARCHÉ MONDIAL DES RASOIRS MÉCANIQUES EN 2012

(Estimations BIC/en valeur)

Par zone géographique



Par segment de produit



Ce marché recouvre trois segments de produits (voir ci-dessus) ; les rasoirs rechargeables et non rechargeables générant la majeure partie de la croissance. Dans ces deux segments, les nouveaux produits tirent le marché, grâce à des solutions toujours plus performantes, aux caractéristiques toujours plus nombreuses. Leur rythme de lancement ralentissant rarement, la capacité de développement de nouveaux produits est essentielle à la réussite des différents acteurs.

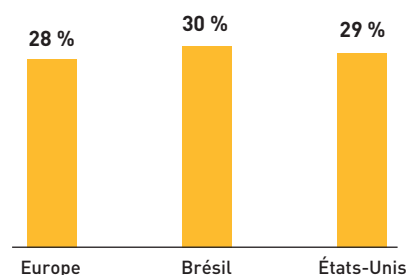
Le programme de développement des nouveaux produits de BIC est un moteur de performance capital, prouvé par nos solides positions sur le segment des rasoirs non rechargeables (n° 2 mondial), avec une part du marché mondial d'environ 20 %. En 2012, BIC s'est concentré sur les segments des rasoirs trois-lames et quatre-lames, en forte expansion, où sa part de marché est supérieure à 20 %.

Trois marques se partagent ce marché (le leader Gillette, BIC® et Schick/Wilkinson/Energizer), ainsi que quelques marques de distributeur.

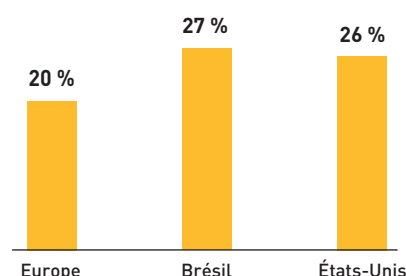
### PARTS DE MARCHÉ BIC DANS LE SEGMENT DES RASOIRS NON RECHARGEABLES TROIS-LAMES ET QUATRE-LAMES

(Données IRI, AC Nielsen et estimations BIC/décembre 2012)

En volume



En valeur



Dans les années 1970, BIC a révolutionné le rasage mécanique en lançant le premier rasoir non rechargeable, le rasoir « classique » une-lame, qui se vend toujours à près d'un milliard d'exemplaires par an. Ces dernières années, BIC a concentré ses efforts de développement de nouveaux produits, de vente et de marketing sur les segments des rasoirs trois-lames et quatre-lames, plus performants, et a lancé plusieurs produits comme :

- BIC® 3, BIC® Comfort 3®, BIC® Easy/Hybrid 3 lames, BIC® Flex 4, BIC® Flex 3 (pour les hommes) ;
- BIC® Pure 3™ Lady, BIC® Soleil® 3 lames, BIC® Soleil® Bella™ 4 lames (pour les femmes).

Les résultats de cette catégorie témoignent de la capacité de BIC à répondre aux exigences croissantes des consommateurs.

## Autres produits Grand Public

La catégorie des autres produits Grand Public inclut diverses activités stratégiques et tactiques :

- **BIC Sport** : Aujourd'hui, BIC Sport est un des leaders mondiaux des planches de surf et fait partie des leaders mondiaux des planches à voile. Ses opérations ont aussi été étendues à de nouveaux marchés, dont celui des kayaks et des planches de SUP (Stand-Up-Paddle). Les produits BIC Sport sont conçus et fabriqués essentiellement à Vannes, en France. Ils se vendent principalement dans des magasins spécialisés et des grandes surfaces dédiées aux articles de sport ;
- **DAPE 74 Distribution** : Ventes auprès des bureaux de tabac en France ;

# 1 - Présentation du Groupe

## Présentation des activités

- **produits de marque BIC® et autres** : collants (Grèce, Autriche et Irlande), piles et produits de préparation au rasage, tous destinés à accroître la présence de la marque BIC® sur les principaux marchés ;
- la catégorie des autres produits Grand Public inclut également le produit des ventes de **BIC® Phone**, le mobile simple d'utilisation, rechargeable et prêt à l'emploi, développé en partenariat avec différents opérateurs de télécommunications européens (France, Espagne, Belgique). Plus de 1 130 775 BIC® Phone ont été vendus depuis le lancement de ce produit.

### → PRODUITS PUBLICITAIRES ET PROMOTIONNELS

Les produits publicitaires et promotionnels sont, entre autres, des articles de papeterie, vêtements, sacs, trophées et nécessaires à boire sur lesquels sont imprimés un logo ou un message publicitaire soutenant le marketing et la stratégie de marque d'une entreprise. Il s'agit d'une activité cyclique, liée aux investissements publicitaires, promotionnels et discrétionnaires des entreprises. Elle a fortement souffert de la récente crise économique.

Le marché mondial est estimé, au total, à plus de 14 milliards de dollars (au niveau des fournisseurs). Les marchés des États-Unis et du Canada représentent environ 59 % du marché total, l'Europe environ 25 % et le reste du monde (principalement l'Amérique latine) 16 %.

L'activité des Produits Promotionnels est une catégorie de produits variés. Aux États-Unis, la PPAI (*Promotional Product Advertising Industry*) identifie plus de 20 segments différents. 17 d'entre eux sont compris dans la catégorie *Hard Goods* qui représente 54 % du marché total. Les autres segments significatifs sont le textile (30 % du marché), les instruments d'écriture (9 % du marché) et les calendriers (7 % du marché).

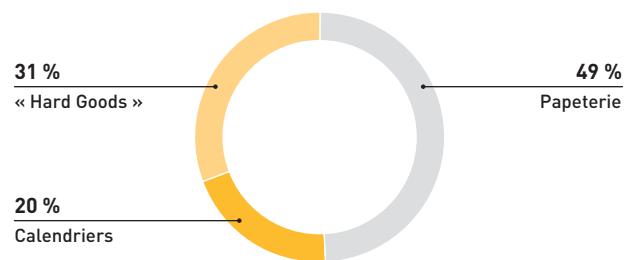
Cette industrie est très fragmentée à tous les niveaux avec un grand nombre de fournisseurs et de distributeurs. Les fournisseurs de l'industrie publicitaire et promotionnelle vendent leurs produits à un grand nombre de grands, moyens et petits distributeurs.

À travers son activité BIC Graphic, BIC est présent sur le marché des produits publicitaires et promotionnels depuis la fin des années 1960, principalement dans le secteur des produits d'écriture, et le Groupe est reconnu pour sa qualité d'impression et pour l'excellence de ses services client et livraison.

Plusieurs acquisitions stratégiques ont été réalisées ces dernières années, en commençant par Atchison®, spécialisé dans l'impression de sacs, aux États-Unis en 2007. En 2009, les acquisitions d'Antalis Promotional Products et de Norwood Promotional Products ont largement renforcé le positionnement de BIC parmi les plus grands fournisseurs mondiaux de produits publicitaires et promotionnels <sup>(1)</sup>. BIC APP est le fournisseur n° 4 aux États-Unis et n° 2 en Europe ; le Groupe jouit également d'une présence significative en Amérique latine, en Australie, en Afrique et en Asie (grâce à ses activités d'approvisionnement).

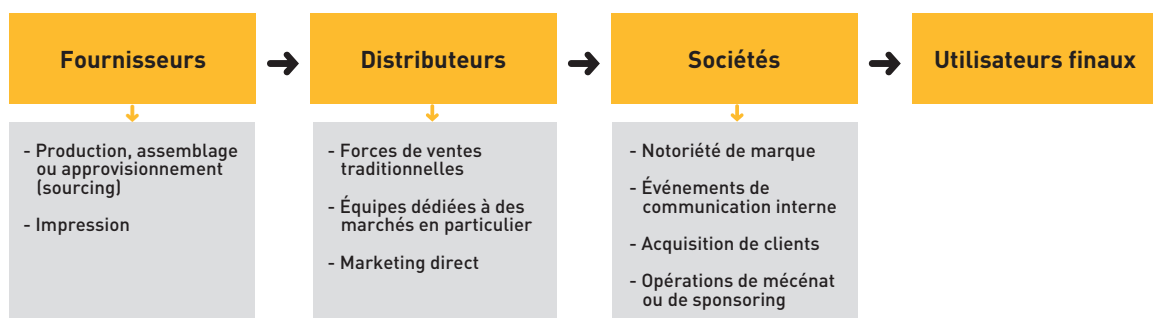
BIC APP propose une large gamme de produits diversifiés à ses plus de 30 000 clients distributeurs, depuis les produits d'écriture jusqu'aux segments des *Hard Goods*, comme les nécessaires à boire et le petit électronique.

### RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2012 DE BIC APP



BIC APP réalise 20 % de son chiffre d'affaires dans les calendriers et est le leader dans les calendriers promotionnels aux États-Unis. Le marché du calendrier est une activité très saisonnière, avec 90 % des ventes réalisées au second semestre de l'année.

### ORGANISATION DE L'INDUSTRIE PUBLICITAIRE ET PROMOTIONNELLE



(1) Hors habillement.

## 1.5. Recherche et Innovation

Depuis sa création au début des années 1950, BIC met en œuvre une vision claire : « Proposer des produits simples, inventifs et sûrs, pour tous, partout dans le monde ». Depuis lors, le Groupe s'efforce de mettre à la disposition de tous des produits de la vie quotidienne à des prix abordables. Dans cette optique, la recherche et l'innovation font naturellement partie intégrante de l'ADN de BIC.

En 2012, les divisions de recherche, développement et innovation comptaient environ 150 salariés basés en Europe et en Amérique du Nord. En 2012, BIC a investi environ 1,8 % de son chiffre d'affaires dans la recherche et le développement de nouveaux produits ; les nouveaux produits et l'extension des gammes existantes ont ainsi représenté 21 % des ventes du Groupe.

Les fonctions de recherche, développement et innovation sont organisées par catégorie. Chaque catégorie gère ses propres usines, ses propres équipes de recherche et développement et de marketing, qui sont également en charge de l'innovation.

- Dans l'activité Papeterie, BIC poursuit sans relâche ses efforts d'innovation afin de faire bénéficier les consommateurs de technologies de pointe en matière d'écriture, lançant une vingtaine de nouveaux produits chaque année. La division de recherche et développement de l'activité Papeterie s'organise autour de deux fonctions distinctes : celle de la conception se concentre sur les caractéristiques mécaniques des produits et celle des systèmes d'encres se consacre à l'optimisation des encres. Grande particularité au sein de l'industrie de la papeterie, tous les composants de nos produits sont mis au point et fabriqués en interne, jusqu'aux moules et aux machines servant à la production. Nous exerçons ainsi un contrôle total sur la qualité et la fiabilité des produits que nous fabriquons, de manière à satisfaire au mieux notre clientèle.
- Dans l'activité Briquets, la conception de nouveaux produits tout comme l'optimisation des produits et processus relatifs aux briquets à gaz sont soumises à des contraintes très strictes, de par les risques potentiels inhérents à ces produits d'usage courant. BIC estime que toutes les étapes de développement doivent privilégier la sécurité, car chaque briquet BIC® doit être – et rester – sûr pendant toute sa durée de vie, dans le cadre d'une utilisation normale, mais aussi dans le cadre d'un mauvais usage raisonnable prévisible. Les développements de produits sont soutenus par plusieurs brevets.
- Dans l'activité Rasoirs, la recherche s'organise autour d'équipes pluridisciplinaires composées de responsables dédiés aux lames, à la conception, à l'ingénierie, à l'emballage, à la qualité et à l'industrialisation. Quinze à vingt nouveaux produits sont développés chaque année, de l'extension de gamme aux nouveaux lancements.

BIC fait appel à différents panels d'experts internes et externes afin d'évaluer et de valider les performances des produits en conditions réelles. BIC bénéficie également de partenariats de recherche fondamentale consacrés à l'efficacité du rasage et aux procédés de fabrication avec des universités de premier plan et de grands laboratoires de recherche.

- Dans le domaine des produits publicitaires et promotionnels, BIC APP s'appuie sur une approche globale du développement de nouveaux produits et de nouveaux services. Cette approche est fondée sur la longue expérience de BIC en matière de développement de produits simples et durables. BIC APP s'appuie sur une équipe marketing dont les efforts sont concentrés tant sur la demande des clients distributeurs que sur celle des entreprises. Le développement et l'amélioration des techniques d'impression participent également à la capacité de BIC de se différencier de la concurrence. En ce qui concerne la recherche et développement produit, d'importantes études de marché sont réalisées afin d'identifier en amont les demandes des distributeurs et des entreprises. Le système logistique et l'approvisionnement de BIC APP sont centralisés afin d'optimiser leur efficacité, les contrôles de qualité et les prix.
- Pile à combustible : au cours des dix dernières années, BIC a développé des cartouches à hydrogène. Elles se connectent à des chargeurs à pile à combustible et sont remplacées une fois le combustible épuisé. Le Groupe BIC a annoncé en novembre 2011 l'acquisition des actifs d'Angstrom Power Incorporated, société basée à Vancouver et spécialisée dans le développement de la technologie des piles à combustible portables. La technologie des cartouches à hydrogène de BIC et celle des chargeurs à pile à combustible d'Angstrom sont complémentaires. Leurs prototypes respectifs ont montré de hauts niveaux de performance et d'efficacité. BIC prévoit de commercialiser un chargeur de pile à combustible et une cartouche dans les 4 prochaines années.

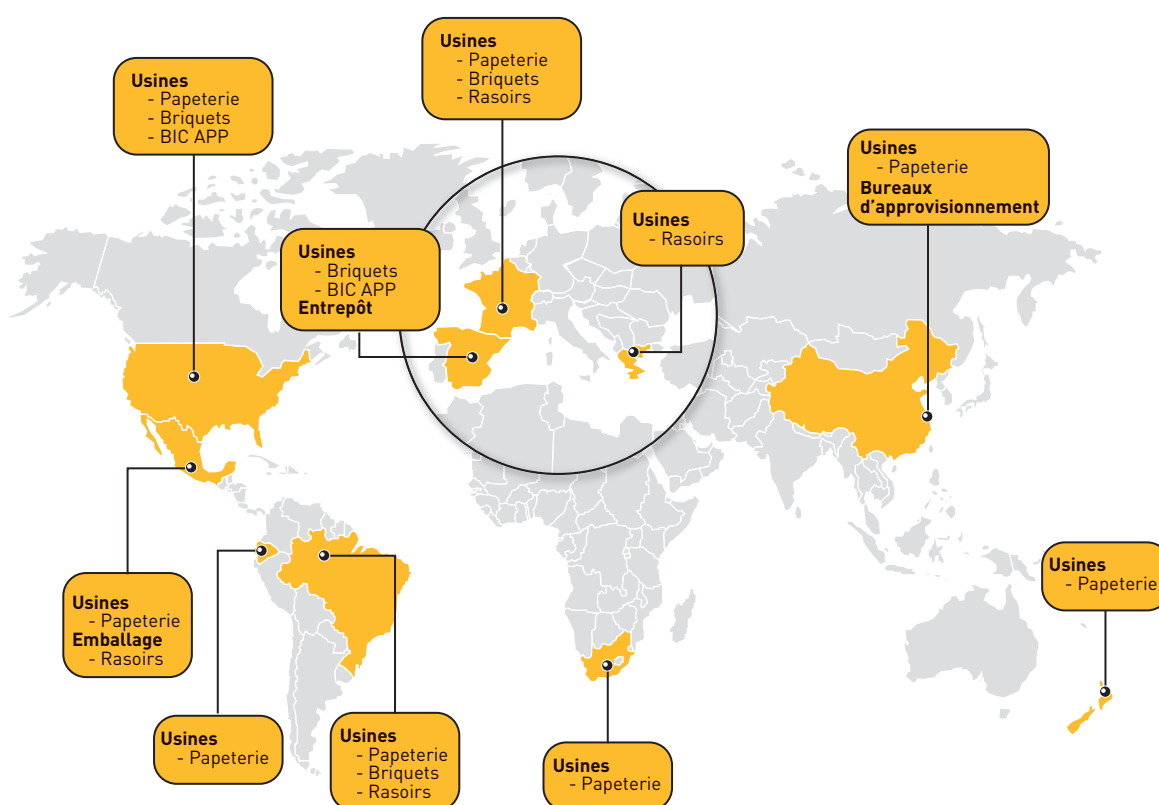
## 1.6. Propriétés immobilières, usines et équipements

84 % des produits BIC® (88 % dans l'activité de Produits Grand Public ; 62 % dans l'activité de Produits Publicitaires et Promotionnels de BIC APP) sont fabriqués dans des usines BIC détenues en propre.

Aujourd'hui, les 23 principales usines BIC détenues en propre sont réparties de la manière suivante :

- 12 usines sont consacrées à la production d'articles de papeterie ;
- 4 usines sont consacrées à la production de briquets ;
- 3 usines sont consacrées à la production de rasoirs ;
- 4 usines sont consacrées aux produits promotionnels.

### IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES



**IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMPORTANTES EXISTANTES OU PLANIFIÉES (Y COMPRIS LOUÉES) ET TOUTES CHARGES AFFÉRENTES**

PAYS	UTILISATION	LOCALITÉ	PROPRIÉTAIRE LOCATAIRE	PRINCIPAUX BIENS PRODUITS
<b>AFRIQUE DU SUD</b>	Usine, entrepôt, bureaux	Johannesburg	Locataire	Papeterie (stylos à bille, feutres de coloriage)
<b>BRÉSIL</b>	Bureaux et entrepôt	Cajamar	Locataire	-
	Usine et bureaux	Rio de Janeiro	Propriétaire	Papeterie, étiquettes
	Usine et entrepôt	Manaus	Propriétaire	Papeterie (stylos à bille, crayons à papier et de couleur), briquets, rasoirs
<b>ESPAGNE</b>	Usines et bureaux	Tarragone	Propriétaire	Papeterie (stylos à bille, porte-mines, étiquettes), briquets, marquage publicitaire
	Entrepôt	Barcelone	Locataire	-
<b>ÉTATS-UNIS</b>	Bureaux	Shelton, CT	Propriétaire	-
	Usines	St. Petersburg, FL	Propriétaire	Marquage publicitaire
		Milford, CT	Propriétaire	Briquets
		Gaffney, SC	Propriétaire	Papeterie (marqueurs)
		Charlotte, NC	Locataire	Conditionnement
		Sleepy Eye, MN	Propriétaire	Calendriers promotionnels
		Red Wing, MN	Propriétaire	Marquage et gravure
	Usines et bureaux	Clearwater, FL	Propriétaire	Papeterie (marquage publicitaire, notes repositionnables)
	Entrepôts	Charlotte, NC	Propriétaire	-
		Arlington, TX	Locataire	-
<b>FRANCE</b>	Bureaux	Clichy	Propriétaire	-
	Usines	Boulogne-sur-Mer	Propriétaire	Papeterie (feutres d'écriture et de coloriage, porte-mines, marqueurs, ardoises)
		Cernay	Propriétaire	Papeterie (encres, colorants)
		Longueil Sainte-Marie	Propriétaire	Rasoirs
		Montévrain	Propriétaire	Papeterie (stylos à bille)
		Redon	Propriétaire	Briquets
		Samer	Propriétaire	Papeterie (crayons à papier et de couleur, mines)
		Vannes	Propriétaire	Papeterie (stylos à bille), autres produits (planches à voile, planches de surf, bateaux)
<b>GRÈCE</b>	Usine et bureaux	Anixi	Propriétaire	Rasoirs
<b>MEXIQUE</b>	Usines et bureaux	Mexico City	Propriétaire	Papeterie (stylos à bille, porte-mines, bandes correctrices)
		Saltillo	Locataire	Conditionnement
	Entrepôt	Tlalneplantla	Locataire	-
<b>NOUVELLE-ZÉLANDE</b>	Usine, entrepôt, bureaux	Auckland	Propriétaire	Papeterie (stylos à bille, feutres, marqueurs)

Les principales charges liées à ces immobilisations sont les charges d'amortissement et de loyers.

## 1.7. Facteurs de risques

### → INTRODUCTION

Le Groupe BIC mène une démarche active et dynamique de gestion des risques. L'objectif de cette démarche est d'améliorer le potentiel du Groupe à identifier, gérer et suivre les principaux risques qui pourraient affecter :

- le personnel de la Société, ses actifs, son environnement ou sa réputation ;
- la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs et à respecter ses valeurs, l'éthique ou les lois et règlements.

Cette approche est fondée sur l'identification et l'analyse des principaux risques auxquels le Groupe est exposé, en particulier ceux qui sont liés aux domaines suivants : les marchés financiers, le juridique, l'industrie et l'environnement, la stratégie et les opérations.

Une description des dispositifs de gestion des risques est détaillée dans le rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que les procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par la Société – cf. *Gouvernement d'entreprise § 3.1.2.2.3 – Procédure de gestion des risques, page 87.*

Les facteurs de risques énoncés ci-dessous ne sont pas les seuls auxquels le Groupe est confronté. D'autres risques et incertitudes dont le Groupe n'a pas connaissance ou qui ne sont pas considérés comme significatifs peuvent également avoir un effet défavorable sur l'activité du Groupe, sa situation financière ou ses résultats.

### → RISQUES DE MARCHÉ

#### Risque de change

Le risque de change euro contre dollar reste la principale exposition du Groupe relative aux flux commerciaux, pour un montant net de 315 millions de dollars américains en 2012. Cette exposition annuelle a été couverte en moyenne au cours de 1 EUR = 1,3473 USD. La forte volatilité du marché des changes nous amène à être particulièrement vigilants tout au long de l'exercice sur tout élément impactant notre position de change. Nos outils de contrôle et de suivi longitudinal de notre exposition nous permettent de disposer d'une information fiable et à jour afin d'être sûr de capturer au plus près tous les risques de cette nature. La Trésorerie Groupe dispose des moyens d'identification rapide du risque et des outils adaptés pour apporter une réponse appropriée. En ce qui concerne les besoins 2013, au 31 décembre 2012, 100 % de l'exposition identifiée avait fait l'objet d'une couverture ferme ou optionnelle. Le cours moyen obtenu pour 2013 est de 1 EUR = 1,2792 USD.

Voir également Note 24 des Comptes consolidés, page 178.

#### Risque de taux

L'exposition au risque de taux d'intérêts est très limitée. Tous les besoins de financement locaux sont directement indexés sur une base

de taux variable. La survenance de positions emprunteuses est non significative et trop ponctuelle pour générer un besoin de couverture.

Voir également Note 24 des Comptes consolidés, page 178.

#### Risque de contrepartie

Tous les instruments financiers sont mis en place avec des banques bénéficiant de notations de premier ordre d'agences internationales, et par conséquent le risque de contrepartie est très faible. Le rating minimal Standard & Poor's des principales contreparties bancaires est de A- sur le long terme, la fourchette de rating allant de AA- à A-. Il est néanmoins à noter que le rating constitue un des éléments qui concourent à notre appréhension du risque de contrepartie mais ne saurait être notre unique critère décisionnel.

Les décisions d'investissement des excédents de trésorerie font l'objet d'une étude de risque de contrepartie rigoureuse (des actifs souscrits, des déposataires et des conservateurs). La majorité des titres en portefeuille au 31 décembre 2012 sont sur des supports notés « *investment grade* ». Le risque de contrepartie est jugé non significatif au 31 décembre 2012.

#### Risque de liquidité

Le Groupe BIC gère ses capitaux propres de manière à conserver une situation de trésorerie positive et disponible, afin de mener à bien sa stratégie de développement et/ou de croissance externe. Les excédents et besoins de trésorerie du Groupe sont directement gérés par la Trésorerie Groupe, en suivant une politique prudente, qui vise à éviter tout risque de perte sur le capital, et à conserver une situation de liquidité satisfaisante. Les excédents de trésorerie sont principalement investis sur des OPCVM monétaires, des TCN et équivalents de trésorerie dont la volatilité est inférieure à 0,5 avec une durée de placement recommandée inférieure à trois mois. La part plus structurelle de la trésorerie peut être investie sur des fonds qualifiés de « monétaires dynamiques » dont l'horizon de placement des valeurs en portefeuille peut être supérieur à six mois. L'ensemble des lignes de placement fait l'objet d'un suivi *mark-to-market* deux fois par mois par la Trésorerie Groupe et vise à maintenir une performance annuelle moyenne supérieure au taux Eonia capitalisé.

Au cours de l'année 2012, le contrôle renforcé mis en place en 2011 sur la performance des placements et sur la composition des actifs des fonds souscrits a été maintenu. À cet égard, le portefeuille de placement n'a toujours aucune exposition directe ou indirecte sur la Grèce, l'Irlande ou le Portugal. La Trésorerie Groupe s'est par ailleurs attachée à accroître la diversification des placements et des contreparties afin de mieux mutualiser l'exposition et de réduire les montants unitaires souscrits par actif. La position la plus importante en portefeuille au 31 décembre 2012 représente 23,32 % du total des placements gérés par la Trésorerie Groupe et est un fonds de type monétaire régulier, liquide au jour le jour, utilisé pour les équilibres d'exploitation quotidiens.

## → RISQUES JURIDIQUES

La Société n'a pas connaissance d'information (réglementation, autorisations, confidentialité, liens de dépendance, dispositions fiscales) ou de fait exceptionnel susceptible d'avoir eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe.

De plus, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

## → RISQUES INDUSTRIELS ET LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

### Typologie des risques

Les principaux risques industriels et d'atteinte à l'environnement sont liés au stockage et à l'utilisation de produits et de substances dangereuses, inflammables et non inflammables. Parmi ceux-ci, on peut citer :

- le gaz pour les briquets, en France, en Espagne, aux États-Unis et au Brésil ;
- les solvants pour les marqueurs permanents et les marqueurs effaçables à sec en France et aux États-Unis ;
- les solvants pour les procédés de nettoyage industriel ;
- le stockage des produits contenant du gaz et des solvants.

### Aspects réglementaires

Le règlement européen REACH (enregistrement, Évaluation, Autorisation et restriction des substances Chimiques) fixe un nouveau cadre réglementaire pour les substances chimiques : il revient désormais à l'industriel de démontrer l'innocuité des substances chimiques qu'il utilise.

La directive européenne SEVESO identifie les sites industriels présentant des risques d'accidents majeurs.

### Gestion opérationnelle des risques

BIC dispose de systèmes de management santé, sécurité et environnement dans chacun de ses établissements pour garantir la pleine intégration de la prévention en matière de pollution et des risques dans les activités quotidiennes :

- une attention constante est portée à la mise en œuvre et au suivi de mesures de prévention et de systèmes de sécurité pour les zones de stockage du gaz et des solvants. Des mesures techniques appropriées et des équipements adaptés sont choisis pour minimiser les risques physico-chimiques posés par les substances chimiques. Une priorité est accordée à l'utilisation de systèmes appropriés de prévention incendie et d'équipements de lutte contre l'incendie ;
- des études de risque sont menées dans les usines du Groupe. Des procédures sont établies pour identifier, évaluer, et prévenir les incidents et les accidents ;

- le personnel est formé pour identifier les dangers et mener des actions préventives et correctives ;
- la conformité aux réglementations locales fait partie intégrante de la gestion quotidienne des sites ;
- grâce au déploiement des systèmes de management santé, sécurité et environnement mis en place dans toutes les usines, BIC s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de ses installations, de ses équipements et de ses procédures destinées à maîtriser les risques associés à ses activités ;
- nos sites SEVESO disposent d'un Plan d'Opération Interne. Nous avons aussi défini une politique de prévention des risques majeurs et mis en place un système de gestion de la sécurité pour la prévention des accidents majeurs, conformément à l'arrêté ministériel du 10 mai 2000, transposition en droit français de la directive européenne 96/82/CE. Hors de France, certains de nos sites possèdent des plans de gestion des accidents ayant de possibles impacts au-delà des sites ;
- afin de répondre à l'impératif REACH, BIC a mis en place une organisation lui permettant d'intégrer la problématique REACH. Un expert a été nommé au niveau du Groupe qui, avec l'appui de cabinets spécialisés, assure le suivi réglementaire, l'analyse des impacts pour l'entreprise et le montage des dossiers administratifs. Cette personne est l'interface de l'ensemble des entités à ce sujet. BIC a pris en compte le règlement REACH, dès 2008, notamment, en préenregistrant 70 substances pour 5 entités légales. Les enregistrements de ces substances, auprès de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA), sont prévus en 2013 et en 2018.

BIC n'a pas prévu de provisions substantielles pour le risque lié à l'environnement. Dans l'hypothèse d'un préjudice, BIC considère que les coûts liés à la réparation de celui-ci n'affecteraient pas de manière significative les comptes du Groupe.

## → RISQUES STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELS

### Risques liés aux acquisitions du Groupe

Une partie de la stratégie du Groupe est de se développer par acquisitions. Une acquisition peut permettre une expansion géographique ou un renforcement des catégories actuelles. L'intégration de l'activité d'une société acquise est un des éléments clés de succès.

Suite à une acquisition, le Groupe met en place une équipe de management hautement qualifiée. Les équipes des sociétés suivent l'avancement de l'intégration de manière régulière. De plus, une équipe transverse supervise de manière rapprochée les plans d'intégration, en particulier la convergence des systèmes et des procédures.

### Risques liés à la concurrence

Bien que la majorité des clients finaux du Groupe soient des consommateurs individuels, le Groupe vend une part significative de ses produits aux principaux acteurs de la grande distribution. Or, le secteur de la grande distribution fait l'objet d'un processus intense de concentration, les concurrents suivent un mouvement de rationalisation et les principales chaînes de distribution développent leurs propres marques distributeurs. La poursuite de cette tendance

de consolidation/rationalisation pourrait se traduire par une réduction du nombre de distributeurs et d'assortiments correspondants. Cela pourrait avoir pour conséquence d'augmenter la dépendance du Groupe vis-à-vis d'un nombre réduit de distributeurs et d'accroître la concurrence.

Cependant, une présence à l'international, une marque forte et des réseaux de distribution diversifiés permettent au Groupe de réduire son exposition face à la concentration du marché et à la rationalisation de la concurrence. BIC contrôle de près les ventes et les demandes des distributeurs, et poursuit ses efforts pour différencier ses produits de ses concurrents en mettant en avant des solutions innovantes et économiques pour satisfaire les besoins du consommateur final.

### Risques liés à la concentration sur les marchés développés

La stratégie du Groupe BIC est axée notamment sur la croissance des ventes. BIC est présent depuis de nombreuses années sur les marchés développés où les perspectives du Groupe dépendent principalement de sa capacité à augmenter ses parts de marché et sa rentabilité. Du fait qu'une croissance lente des économies nord-américaines et européennes est à prévoir dans les années à venir, la réussite dans les zones en croissance est devenue un objectif stratégique pour le Groupe. Par conséquent, le Groupe a pour but de continuer son développement sur les marchés en croissance.

Pour atteindre cet objectif, des plans commerciaux et marketing ont été développés afin de gagner des parts de marché dans la plupart des pays, associés à des mesures complémentaires pour réduire les coûts et augmenter la productivité. De plus, le fort développement en Amérique latine a réduit la dépendance du Groupe sur les marchés matures. Par ailleurs, le Groupe élargit et approfondit sa présence en Asie.

### Risques liés aux employés expérimentés et aux compétences

Le Groupe détient des compétences spécifiques au travers de ressources expérimentées en particulier dans le domaine industriel et dans les pratiques du métier. La perte d'employés expérimentés pourrait entraîner un ralentissement de la mise en place des plans de développement du Groupe. Cela pourrait également empêcher le Groupe de mettre en œuvre sa stratégie.

Ainsi, le Groupe met l'accent sur l'identification, le développement, et la gestion de ses ressources expérimentées. Des plans de succession fondés sur une analyse détaillée des ressources du Groupe ont été préparés et mis en place. De plus, la formation des employés fait l'objet d'une attention particulière au travers de programmes dédiés (cf. *Responsabilité sociale et environnementale* § 2.4. *Notre responsabilité sociale envers les salariés*, page 54).

### Risques liés aux mesures anti-tabac

Les ventes de briquets représentent une part importante du chiffre d'affaires du Groupe (29 % en 2012). L'activité Briquets du Groupe est étroitement liée aux ventes mondiales des produits du tabac. Cependant, l'industrie du tabac fait l'objet de réglementations de plus en plus strictes dans le monde entier, principalement dans les pays développés. Des campagnes « anti-tabac » et de prochaines restrictions dans les lieux publics pourraient entraîner des ventes moins élevées et une baisse de la rentabilité du Groupe.

Par conséquent, le Groupe suit de près l'impact des activités de contrôle du tabac sur les ventes de briquets. Toutefois, la qualité des briquets BIC demeure un avantage concurrentiel décisif pour une croissance continue dans un marché en baisse.

### Risques liés aux sites de production

Compte tenu de ses activités industrielles, le Groupe peut potentiellement être exposé à des événements d'origines diverses (tels des catastrophes naturelles, accidents ou troubles économiques/sociaux/politiques) qui pourraient perturber ou interrompre l'activité d'un site. Le Groupe étant dépendant de ses usines de production pour maintenir et développer ses ventes, l'arrêt d'un site de production pourrait avoir un impact négatif sur l'activité du Groupe.

Le Groupe a donc mis en place une approche de prévention active du risque industriel à travers des audits réguliers des mécanismes de protection, des investissements dans des équipements pour les bâtiments et les outils de production. Chaque catégorie mène une politique de diversification d'un point de vue géographique et en termes de capacité de production.

De plus, un climat social favorable et une gestion prudente des approvisionnements, ainsi que des plans de continuité assurent la présence ou la restauration des fonctions critiques, limitent l'impact potentiel et réduisent l'occurrence de tels événements. Le Groupe a également souscrit des polices d'assurance (cf. *ci-dessous Assurance – Couverture des risques éventuels susceptibles d'être encourus par l'émetteur*).

### → ASSURANCE – COUVERTURE DES RISQUES ÉVENTUELS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ENCOURUS PAR L'ÉMETTEUR

BIC dispose :

- d'une assurance « Responsabilité civile » incluant le risque environnemental relatif à la pollution graduelle et à la pollution accidentelle ;
- d'une assurance « Dommages et pertes d'exploitation » couvrant tous les sites.

La Direction considère que la couverture et les limites de ces polices sont appropriées.

L'objectif des programmes d'assurance « Responsabilité civile » et dommages du Groupe BIC est de développer une solide gestion du risque procurant un haut niveau de couverture uniforme pour toutes les entités du Groupe. Cette politique doit permettre de protéger les actifs et les revenus contre des risques susceptibles d'être assurables ou contrôlables.

La gestion du risque est pour BIC un moyen de protéger ses actifs des effets préjudiciables de pertes accidentelles. Cette gestion consiste en l'identification, l'analyse et le contrôle de tous les risques associés à ses activités. Toutes les entités du Groupe doivent être concernées. Dans les domaines où le Groupe est en mesure de prévenir et de contrôler efficacement les pertes, une part de risque est admise. Tout en s'appuyant sur une conception proactive de la gestion du risque pour la protection de ses actifs, le Groupe a souscrit néanmoins des polices d'assurance afin de se prémunir contre des pertes majeures ou, dans certains cas, le risque probable de pertes.



L'estimation du coût global de la politique d'assurance du Groupe BIC s'élève approximativement à 5 millions d'euros. Le total des montants couverts par l'assurance « Dommages et pertes d'exploitation » s'élève à approximativement 3,5 milliards d'euros.

La volonté de BIC est de contrôler les risques au moyen de techniques de gestion efficaces, ainsi que par sa politique d'assurance, afin d'atteindre ses objectifs à long terme de continuité de l'activité, de croissance et de profits.

En respectant ces critères, les actifs et la rentabilité du Groupe BIC devraient être protégés de la façon la plus large possible.

Les actions relatives à la responsabilité du fait des produits sont initiées principalement aux États-Unis. Le montant des provisions pour couvrir ce risque est limité à 2 millions de dollars, montant de la franchise pour chaque cas.

La seule compagnie d'assurances captive détenue par le Groupe est Xenia Insurance Company Limited, détenue entièrement par BIC CORPORATION. Xenia a été créée afin de fournir une couverture pour certains risques non couverts par les assurances traditionnelles.

BIC est assuré par Xenia Insurance Company Limited via trois contrats. Le premier couvre l'émission de certificats d'assurance en matière de responsabilité du fait des produits à l'attention des clients de BIC CORPORATION. Le deuxième couvre la politique de réassurance et fournit une couverture complémentaire en matière sociale, environnementale, propriété intellectuelle, dommages punitifs, rappel des produits, tempêtes en Floride, tremblements de terre en Grèce et tout événement non prévu. Le troisième contrat couvre tout dommage non couvert par ailleurs par BIC (contrat DIC/DIL).

## → AUTRES RISQUES PARTICULIERS

### Contrefaçon

Des contrefaçons des articles les plus connus du Groupe BIC circulent principalement en Afrique, au Moyen-Orient, en Europe de l'Est et en Amérique du Sud. Leur production est majoritairement localisée en Asie. Ces contrefaçons, souvent de mauvaise qualité, portent principalement sur la marque BIC® et sur la forme des produits.

Afin de protéger son image de marque et ses intérêts économiques, le Groupe, au travers de son équipe dédiée, lutte contre ces contrefaçons en coopérant notamment avec les autorités locales et répressives.

### Briquets – Non-respect des normes de sécurité

Le Groupe BIC est soumis à la concurrence de nombreux briquets à bas prix et ne respectant souvent pas en Europe les normes de sécurité, principalement la norme internationale ISO 9994. Pour y faire face, le Groupe BIC a mis en place des actions de communication lui permettant de sensibiliser les différents acteurs (clients, autorités de surveillance des marchés...) et a entamé des actions contentieuses, en particulier auprès de la Commission européenne afin qu'elle ouvre une procédure en manquement à l'encontre des Pays-Bas, premier État importateur de briquets de l'Union européenne, pour défaut d'application des normes. Cette dernière procédure a donné lieu en mars 2012 à une mise en demeure adressée aux Pays-Bas par la Commission européenne. Au 31 janvier 2013, la procédure est toujours en cours.



# 2

## NOTRE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SOCIÉTALE

<b>2.1. Le Programme BIC de Développement Durable</b>	<b>26</b>		
2.1.1. Notre vision du développement durable	26		
2.1.2. Les enjeux du Groupe	26		
2.1.3. Notre organisation pour le développement durable	27		
2.1.4. L'interaction avec nos parties prenantes	32		
<b>2.2. La responsabilité environnementale liée à nos produits</b>	<b>37</b>		
2.2.1. La performance environnementale de nos produits	37		
2.2.2. La sécurité de nos produits	41		
2.2.3. L'optimisation de nos emballages	42		
<b>2.3. La responsabilité environnementale liée à nos opérations</b>	<b>44</b>		
2.3.1. Nos usines	44		
2.3.2. Nos activités de transport	50		
2.3.3. Nos activités commerciales et de support	52		
<b>2.4. Notre responsabilité sociale envers les salariés</b>	<b>54</b>		
2.4.1. Les effectifs	54		
2.4.2. Le partage des valeurs	56		
2.4.3. La sécurité, la santé et le bien-être au travail	57		
2.4.4. Le développement des collaborateurs	60		
2.4.5. Le système de rémunérations	62		
2.4.6. La promotion de la diversité	63		
2.4.7. Le dialogue social	65		
<b>2.5. Notre responsabilité sociétale</b>	<b>67</b>		
2.5.1. Le respect de l'éthique et la lutte contre la corruption	67		
2.5.2. Le respect des Droits de l'Homme au travail	68		
2.5.3. Agir en acteur économique local	70		
2.5.4. Une initiative de <i>Social Business</i>	70		
2.5.5. L'accès à l'éducation	71		
2.5.6. Favoriser les actions de mécénat	71		
<b>2.6. Repères</b>	<b>74</b>		
2.6.1. Notations extra-financières	74		
2.6.2. Prix reçus	74		
2.6.3. Périmètre et choix des indicateurs	74		
2.6.4. Table des indicateurs	76		
2.6.5. Attestation de présence et rapport d'assurance modérée du vérificateur indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales	79		

# 2.1. Le Programme BIC de Développement Durable

## → 2.1.1. NOTRE VISION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'histoire de BIC est d'abord celle d'une vision : « Offrir des produits simples, inventifs et fiables, pour tous, partout dans le monde ».

Depuis plus de 60 ans, BIC s'appuie sur des fondamentaux qui font la force de son modèle économique :

- des produits classiques dont la qualité est sans cesse améliorée ;
- des innovations qui répondent de manière régulière à l'évolution des besoins des consommateurs qui, pour certains, sont à la recherche de produits à plus forte valeur ajoutée ;
- une présence mondiale, renforcée année après année sur les marchés en croissance de l'Amérique latine, de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Asie ;
- la maîtrise constante de ses coûts de fabrication, liée à un outil industriel performant.

Simple, pragmatique et ambitieux, ce modèle économique se révèle être un atout pour s'adapter tout à la fois aux nouveaux enjeux de la mondialisation des affaires et à une économie incertaine.

C'est aussi avec simplicité, pragmatisme et ambition que la démarche de développement durable du Groupe – une démarche

de responsabilité d'entreprise – a été conçue en 2003 et est menée depuis lors. Elle lui permet d'améliorer la maîtrise de ses risques et de saisir des opportunités.

Le Groupe BIC a donc décidé, à travers son Programme, de :






- cultiver le bon sens écologique : afin de limiter la consommation des ressources naturelles, l'utilisation minimale de matières dans les produits et les emballages est favorisée et de nouveaux matériaux écologiques, recyclés ou renouvelables sont progressivement intégrés ;
- réduire les impacts environnementaux : la mesure des impacts des produits du Groupe, de ses usines et de ses opérations de transport constitue une base pour mener à bien des actions de réduction ;
- développer une relation de confiance au quotidien : le Groupe vise aussi à renforcer les compétences et l'employabilité des salariés et à promouvoir les initiatives locales de soutien aux communautés.

Par ailleurs, le Code de Conduite du Groupe BIC est déployé dans les usines de BIC et dans celles de ses fabricants sous contrat.

Enfin, BIC pilote et mesure également les avancées de son Programme de Développement Durable grâce au Baromètre BIC composé de dix engagements de développement durable, associés à dix indicateurs de performance et mis à jour tous les trois ans (pages 28 et 29).

## → 2.1.2. LES ENJEUX DU GROUPE

BIC a identifié les principaux enjeux liés aux grandes étapes de son activité, de l'approvisionnement à l'utilisation et la fin de vie des produits.

<b>Approvisionnement</b> 	L'approvisionnement en matières premières qui composent les produits BIC® <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le plastique représente 43,5 % des achats du Groupe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire la consommation de matières premières non renouvelables</li> <li>• Favoriser l'utilisation de matériaux alternatifs (d'origine recyclée ou végétale)</li> <li>• S'assurer du respect par les fournisseurs de standards environnementaux, sociaux et de gouvernance</li> </ul>
<b>Production</b> 	La fabrication des produits BIC® dans les usines du Groupe et chez les fabricants sous contrat <ul style="list-style-type: none"> <li>• 46 millions de produits vendus chaque jour dans le monde</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire la consommation d'eau et d'énergie</li> <li>• Réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et les déchets</li> <li>• Réduire l'impact sur la biodiversité</li> <li>• Maintenir les bonnes conditions de travail des salariés</li> <li>• S'assurer du respect des Droits de l'Homme</li> <li>• S'engager pour le développement des compétences</li> <li>• Favoriser la diversité dans l'entreprise</li> </ul>
<b>Distribution</b> 	Le transport des produits BIC® par des prestataires <ul style="list-style-type: none"> <li>• 0,559 teqCO<sub>2</sub> par tonne de produits transportés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Optimiser les expéditions et les routes de distribution</li> <li>• Assurer une distribution responsable et adaptée aux contraintes locales</li> </ul>
<b>Utilisation</b> 	L'utilisation des produits BIC® (écriture, allumage, rasage...) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jusqu'à 2 km pour un stylo BIC® Cristal</li> <li>• Jusqu'à 3 000 flammes pour un briquet BIC® Maxi</li> <li>• Jusqu'à 17 rasages avec le BIC® Flex 3</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Garantir une longue durée d'utilisation des produits (papeterie, briquets, rasoirs, produits promotionnels)</li> <li>• Assurer la qualité et la sécurité des produits</li> <li>• Favoriser la consommation responsable</li> <li>• Anticiper les attentes des clients et consommateurs</li> <li>• Réduire les déchets d'emballages</li> </ul>
<b>Fin de vie</b> 	L'élimination des produits BIC® <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poids du stylo à bille BIC® Cristal : 5,9 g</li> <li>• Poids d'un briquet BIC® Maxi : 21,8 g</li> <li>• Poids d'un rasoir BIC® 3 : 8,8 g</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer à réduire la quantité de déchets produite</li> <li>• Étudier les solutions possibles de récupération et de recyclage</li> </ul>

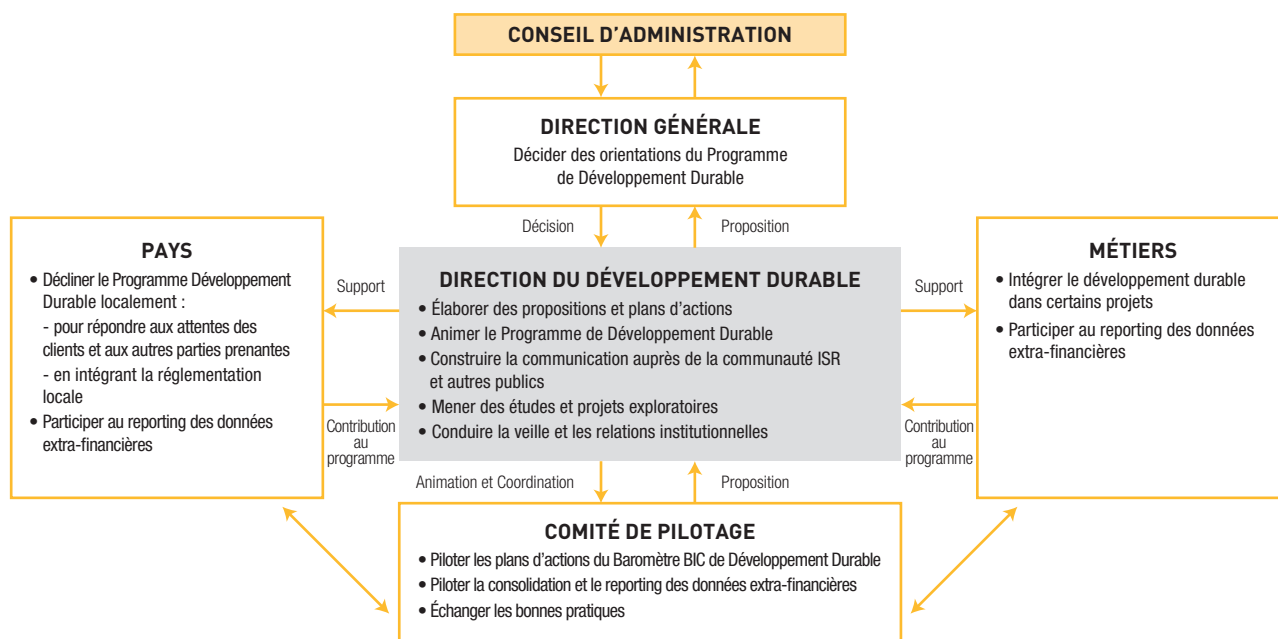
### → 2.1.3. NOTRE ORGANISATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

#### 2.1.3.1. Notre organisation opérationnelle

Le management du développement durable chez BIC repose sur une démarche de progrès continu déployée à l'échelle du Groupe et fait l'objet d'une organisation dédiée. Celle-ci s'articule autour du Comité de Pilotage du Développement Durable, composé de 25 représentants de fonctions et de nationalités diverses, qui siège deux fois par an sous la présidence du Directeur Général. En alliant niveaux décisionnel et opérationnel, ce comité a pour rôle de proposer à la Direction du Groupe des orientations et les plans d'actions correspondants, de rendre compte de la mise en œuvre des programmes et de développer la mobilisation interne.

Initiée en 2004, cette démarche transversale s'intègre de plus en plus au cœur de chaque Direction du Groupe. Les équipes de marketing par exemple, cherchent à intégrer les enjeux environnementaux dès la conception de chaque nouveau produit. Sur tous les continents, l'approche opérationnelle s'appuie sur des correspondants locaux et en Europe, sur la Directrice du Développement Durable.

Ces missions sont coordonnées par la Directrice du Développement Durable du Groupe qui est rattachée à l'un des deux Directeurs Généraux Délégués.



Le Forum annuel de Développement Durable, présidé par le Directeur Général du Groupe, Mario Guevara, s'est tenu les 26 et 27 juin 2012 à Clichy (France), en présence des 25 membres du Comité de Pilotage Développement Durable de BIC. Ce rendez-vous essentiel est l'occasion d'effectuer une revue annuelle du Programme du Groupe, de ses avancées, de ses objectifs et de ses perspectives, dans les usines, en logistique, sur les produits et leurs emballages ainsi que les actions déployées pour soutenir l'engagement social et sociétal du Groupe.

Deux ateliers ont permis de synthétiser les réalisations passées et les projets possibles : autant de pistes qui préfigurent les chantiers futurs du Programme BIC de Développement Durable.

En outre, le Forum était introduit par une conférence autour des expériences du « *Social Business* ». Cette conférence, organisée par BIC University et ouverte aux cadres du siège de Clichy, a renforcé les échanges sur le thème du développement durable.

### 2.1.3.2. Notre pilotage : le Baromètre BIC de Développement Durable

Depuis 2008, le Groupe articule sa démarche autour d'un outil de pilotage : le Baromètre BIC de Développement Durable. Ce Baromètre est constitué de dix engagements relatifs aux enjeux clés : la performance environnementale des produits et des emballages, la performance environnementale des usines BIC, l'impact du transport sur le changement climatique, la sécurité au travail, le développement du personnel, le respect du Code de Conduite et l'engagement du Groupe auprès des communautés. Le périmètre retenu est mondial (hormis BIC APP dans certains cas). Les objectifs du Baromètre sont fixés pour trois ans, avec une mesure de l'avancement chaque année.

En 2011, le Groupe avait donc lancé la seconde édition du Baromètre pour la période 2011-2013. Le Baromètre 2011-2013 a renouvelé pour le Groupe ses dix engagements, associés à des indicateurs de performance.

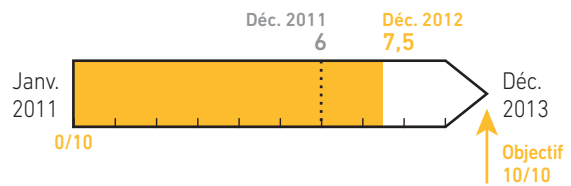
À fin 2012, la note globale du Baromètre est de 7,5/10, progressant de 1,5 point. Cette progression est notamment due aux avancées réalisées sur la performance environnementale des produits BIC®, à la certification environnementale de trois nouveaux sites, et aux efforts mis en place pour limiter le recours aux transports aériens.

#### → BAROMÈTRE GLOBAL

« Le Baromètre BIC de Développement Durable transcrit de manière concrète l'engagement du Groupe. Il permet aussi de communiquer facilement avec l'ensemble des équipes en donnant une direction claire sur trois ans et des résultats précis sur nos avancées. »

**Mario Guevara, Directeur Général**

La note globale est la moyenne arithmétique des dix indicateurs.



#### Comment le Baromètre BIC de Développement Durable mesure-t-il la performance ?

- Il définit les 10 indicateurs prioritaires du Groupe en matière de développement durable pour la période triennale 2011-2013.
- Les 10 indicateurs ont été construits avec les métiers concernés et approuvés par le Directeur Général.
- Il couvre le périmètre du Groupe BIC, sauf indication spécifique.
- La valeur de référence « Janv. 2011 » correspond à celle de l'exercice clos au 31 décembre 2010.
- Les indicateurs sont tous représentés graphiquement de la manière suivante : la valeur de référence janvier 2011 équivaut à la note de 0/10 ; l'objectif 2013 équivaut à la note de 10/10. Dans le cas où un indicateur comprend plusieurs objectifs, sa représentation est la moyenne de leur avancement.
- Le Baromètre est consolidé au début de chaque année.

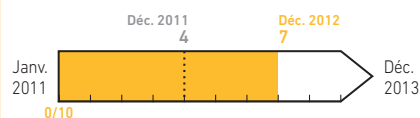
Des informations méthodologiques complémentaires se trouvent dans la partie 2.6.3.3. (page 75).

### → PRODUITS

#### Environnement

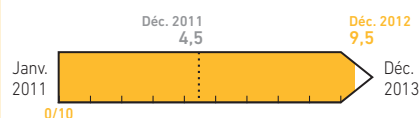
##### 1 Mesurer les performances environnementales des produits BIC\*\*

En 2013, 90 % des produits BIC® auront fait l'objet d'une mesure environnementale (valeurs janv. 2011 : 86,5 % - déc. 2012 : 89 %)



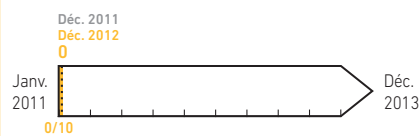
##### 2 Proposer des produits BIC® ayant des avantages environnementaux\*

En 2013, 50 % des produits BIC® auront au moins un avantage environnemental (valeurs janv. 2011 : 47,4 % - déc. 2012 : 49,9 %)



##### 3 Proposer des emballages optimisés\*

En 2013, le poids moyen d'emballage par unité de produit sera de 4,38 g, soit une réduction de 2 % (valeurs janv. 2011 : 4,47 - déc. 2012 : 4,66)



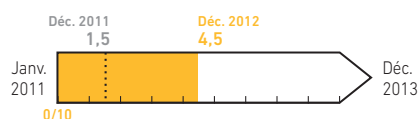
### → INDUSTRIE

#### Systèmes de management

##### 4 Déployer et maintenir des systèmes de management dans les usines BIC

En 2013, 100 % des usines BIC auront des systèmes de management environnement et santé sécurité (valeurs janv. 2011 : 92 % - déc. 2012 : 95 %)

En 2013, 80 % des salariés BIC travailleront dans des usines certifiées ISO 14001 (valeurs janv. 2011 : 66 % - déc. 2012 : 74 %)



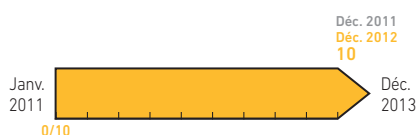
#### Énergie, eau, déchets

##### 5 Améliorer la performance environnementale des usines BIC

En 2013, la consommation d'énergie sera de 12,99 GJ par tonne de production, soit une réduction de 3 % (valeurs janv. 2011 : 13,39 - déc. 2012 : 12,82)

En 2013, la consommation d'eau sera de 7,96 m<sup>3</sup> par tonne de production, soit une réduction de 3 % (valeurs janv. 2011 : 8,21 - déc. 2012 : 7,48)

En 2013, la production de déchets non recyclés sera de 0,0903 tonne par tonne de production, soit une réduction de 1 % (valeurs janv. 2011 : 0,0913 - déc. 2012 : 0,0746)

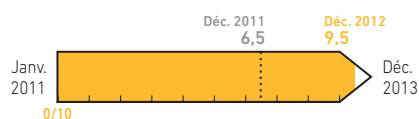


#### Transport

##### 6 Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de nos opérations de transport

En 2013, les émissions de GES seront de 1,135 teqCO<sub>2</sub> par tonne de produits pour le transport d'approche, soit une réduction de 4 %\* (valeurs janv. 2011 : 1,182 - déc. 2012 : 0,559)

En 2013, la réduction des émissions de GES sera un critère de sélection pour au moins 75 % des appels d'offres de transport du Groupe (valeurs janv. 2011 : 10 % - déc. 2012 : 69 %)



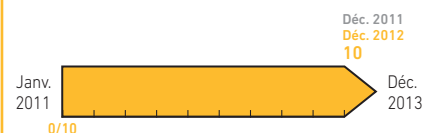
### → SOCIAL

#### Conditions de travail

##### 7 Réduire les accidents du travail

En 2013, le taux de fréquence des accidents dans le Groupe sera de 8,65, soit une réduction de 5 % (valeurs janv. 2011 : 9,11 - déc. 2012 : 7,13)

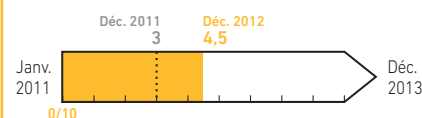
En 2013, le taux de gravité des accidents dans le Groupe sera de 0,37, soit une réduction de 5 % (valeurs janv. 2011 : 0,39 - déc. 2012 : 0,19)



##### 8 Déployer et maintenir le Code de Conduite du Groupe BIC

En 2013, 100 % des usines (y compris des fabricants sous contrats) de l'activité BIC Produits Grand Public auront signé le Code de Conduite BIC, fait l'objet d'un audit et engagé un suivi (valeurs janv. 2011 : 75 % - déc. 2012 : 81 %)

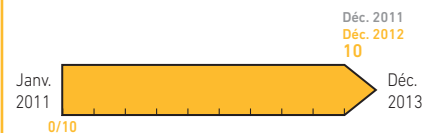
En 2013, 100 % des usines (y compris des fabricants sous contrats) de l'activité BIC APP auront signé le Code de Conduite BIC et, dans le cas des pays à risque, fait l'objet d'un audit et engagé un suivi (valeurs janv. 2011 : 32 % - déc. 2012 : 75 %)



#### Employabilité

##### 9 Développer la formation des salariés

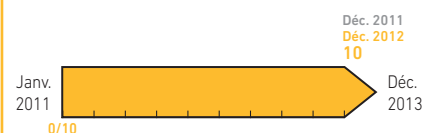
En 2013, 80 % des salariés auront reçu une formation (valeurs janv. 2011 : 70 % - déc. 2012 : 90,4 %)



#### Dons

##### 10 Poursuivre l'engagement auprès de nos communautés

En 2013, la contribution auprès des communautés sera de plus de 0,5 % du bénéfice avant impôt (valeurs janv. 2011 : 0,5 % - déc. 2012 : 0,6 %)



\* Hors BIC APP (Advertising and Promotional Products).

### 2.1.3.3. Nos politiques

La démarche de développement durable de BIC repose sur un ensemble de documents qui portent la vision de BIC et encadrent l'activité de chacun au quotidien, en assurant le respect des principes du développement durable.

**Les cinq Valeurs.** La philosophie du Groupe, « *Se fonder sur nos valeurs, Inventer le futur* » symbolise chez BIC à la fois le respect de son héritage, clé de son succès et la manière dont ses collaborateurs construiront ensemble l'avenir du Groupe. L'héritage de BIC comprend à la fois un esprit d'entrepreneur, des produits devenus des icônes sur leurs marchés, une qualité sans faille, l'attention aux détails et l'engagement des collaborateurs qui ont construit la marque BIC®.

Cette philosophie constitue un élément central de la culture de BIC et trouve sa source dans ses **cinq Valeurs** communes, définies comme suit :

- **Éthique** : nous travaillons au quotidien dans l'Honnêteté, le Respect et en méritant la Confiance ;
- **Responsabilité** : nous tenons nos engagements vis-à-vis de nos consommateurs, clients et collaborateurs et nous assumons pleinement nos actions et nos décisions ;
- **Esprit d'équipe** : nous croyons que la diversité culturelle favorise l'ouverture d'esprit et que le travail en équipe nous permet de tirer parti des nouvelles opportunités ;
- **Simplicité** : nous pensons que les solutions les plus simples sont souvent les meilleures. Face à la complexité, nous répondons par la clarté ;
- **Ingéniosité** : nous apportons des solutions astucieuses, pratiques et efficaces pour faire face aux défis auxquels nous sommes confrontés.

#### → Les cinq Valeurs : Éthique, Responsabilité, Esprit d'équipe, Simplicité, Ingéniosité.

La **Charte d'éthique** de BIC formalise, depuis 2007, les principes éthiques fondamentaux que le Groupe souhaite voir respectés par l'ensemble de ses salariés, en toutes circonstances et dans tous les pays. L'objectif recherché est de construire et maintenir une véritable culture BIC d'intégrité, d'honnêteté et d'équité. Cette charte se compose :

- de 11 standards couvrant le respect des Droits Humains fondamentaux, le respect de l'environnement, le respect de la législation, l'écoute et le dialogue, et la prévention contre toute forme de corruption active et passive ;
- de 12 principes encadrant les comportements des salariés BIC afin de maîtriser les risques liés aux conflits d'intérêts, la protection des biens du Groupe, l'engagement professionnel et les relations avec les parties prenantes ;
- d'un Guide qui formule les questions que chacun doit se poser pour évaluer son niveau de conformité à la Charte d'éthique, en facilite la compréhension et la mise en œuvre.

La Charte d'éthique existe en 14 langues et le Guide en deux langues.

Chaque année, BIC récompense les comportements éthiques exemplaires de ses salariés au travers de son programme « les Valeurs en Action » (page 56).

Le **Code de Conduite du Groupe BIC** est constitué d'un ensemble de principes professionnels et sociaux qui transcrivent les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Le Groupe s'engage ainsi à avoir un comportement socialement responsable sur l'ensemble de ses activités, ce document unique s'appliquant aux usines BIC comme à celles des fabricants sous contrat.

Depuis 2012, le Code de Conduite inclut dans son périmètre d'application tous les partenaires de BIC : fournisseurs, sous-traitants, prestataires et précise les engagements concernant le travail forcé et la traite des personnes.

Le Code de Conduite repose sur les dix principes suivants :

- un environnement de travail sûr et sain ;
- des salaires équitables et une durée de travail raisonnable ;
- l'interdiction du travail des enfants ;
- l'interdiction du travail obligatoire ou forcé ;
- l'interdiction des discriminations ;
- la liberté d'association ;
- la conformité légale ;
- l'interdiction des tests sur les animaux ;
- la responsabilité environnementale ;
- l'affichage du Code.

La bonne mise en œuvre de ce Code de Conduite partout dans le Groupe est contrôlée régulièrement par BIC (page 68).

La **Politique Sécurité des Produits**, mise en place en 2001, présente les dix engagements pris pour s'assurer que les produits conçus et fabriqués par BIC sont sûrs pour la santé et l'environnement : un programme systématique de tests avant distribution des produits, la recherche de la conformité aux standards de sécurité internationaux et l'engagement des fournisseurs aux côtés de BIC dans cet objectif de conformité, la prise en compte de la sécurité dès la conception des produits, la veille réglementaire et technique active sur ces sujets, l'innovation au service de la sécurité, la sensibilisation des consommateurs, la conduite d'études approfondies et la mise en place de mesures appropriées en cas d'incident.

Plus spécifiquement, BIC développe sept engagements pour assurer la qualité et la sécurité de ses briquets (page 41).

La **Politique Santé, Sécurité, Environnement (SSE)**, formalisée en 2005 et signée par le Directeur Général, engage le Groupe à minimiser les impacts de son activité industrielle. BIC s'engage ainsi à :

- prévenir les risques de pollution ;
- prévenir les risques Santé, Sécurité ;
- respecter la réglementation ;
- s'améliorer de façon continue ;
- sensibiliser et impliquer.

La politique SSE est affichée dans les sites de production.

La **Charte de la Diversité** de BIC, signée en 2011 par le Directeur Général et par le Directeur des Ressources Humaines Groupe, démontre la volonté de BIC à agir en faveur de la diversité. Elle est partagée par toutes les entités du Groupe dans le monde. Par cette



Charte de la Diversité, le Groupe veut s'engager sur les objectifs suivants :

- faire de la diversité et des principes de non-discrimination une même priorité pour tous nos dirigeants et collaborateurs à travers le monde ;
- respecter et promouvoir les principes de non-discrimination dans nos processus de recrutement, promotion, formation, rémunération, etc. encourageant ainsi la diversité à tous les niveaux de l'organisation ;
- sensibiliser nos managers à l'importance de la diversité pour notre activité ;
- encourager les actions et les politiques locales pour promouvoir la diversité sous toutes ses formes ;
- informer les collaborateurs de notre engagement sur la diversité et la non-discrimination et communiquer sur nos actions locales et leurs résultats.

La **Charte des Achats Responsables**, définie en 2012, se réfère à la fois aux trois règles d'or (« *Golden Rules* »), au guide des achats (« *Purchasing Guidelines* ») qui s'appliquent dans les relations du Groupe avec ses fournisseurs mondiaux, et au Code de Conduite du Groupe BIC. BIC s'engage à respecter cette Charte vis-à-vis de ses partenaires tout en s'assurant que ces derniers adhèrent aux valeurs de développement durable de BIC en la leur faisant signer.

Afin de couvrir l'ensemble des enjeux de développement durable, le Groupe dispose également d'un corpus de **documents cadres** :

- une Procédure de suivi des courriers de consommateurs assure notamment que toute réclamation est enregistrée dans la base de données dédiée, que les services techniques sont informés de la nature du dysfonctionnement et qu'une réponse appropriée est apportée ;
- un Moratoire mondial sur tous les tests sur animaux, déclaré par BIC en 1997, engage l'entreprise à tirer profit des dernières avancées technologiques afin d'utiliser des alternatives fiables à ces tests ;
- un processus spécifique développé par la filiale américaine de BIC (BIC CORPORATION) allie une Charte d'éthique locale et une Politique de non-discrimination à l'embauche et de lutte contre le harcèlement au travail. Ces deux documents sont présentés aux nouveaux salariés et signés par eux pour attester qu'ils les ont reçus et lus. Périodiquement, la Charte est envoyée aux salariés, accompagnée d'un questionnaire visant à leur permettre de détecter de possibles violations. Ces politiques s'accompagnent notamment d'une procédure d'alerte et mentionnent la personne à contacter.

### 2.1.3.4. L'implication et la sensibilisation de nos salariés dans la démarche

Afin que ses salariés maîtrisent les sujets liés au développement durable, sachent anticiper les demandes des clients et transmettre l'engagement du Groupe, BIC soutient et développe des actions appropriées.

Le Groupe a mis en place **une enquête bisannuelle sur le Programme BIC de Développement Durable**. Menée par une société indépendante auprès de 5 500 collaborateurs dans le monde, elle permet de mieux comprendre les perceptions et attentes en matière de développement durable dans le Groupe. La première consultation de décembre 2011

a recueilli un bon taux de participation (39 %). Les résultats montrent que les salariés ayant répondu sont fortement sensibilisés aux enjeux du développement durable (85 %), ont une bonne connaissance du Programme BIC (89 %) et reconnaissent son importance pour le Groupe (94 %). Cette étude a également révélé de fortes attentes en termes d'information et d'implication sur le développement durable. Le Groupe intègre ces conclusions dans la construction de ses plans d'actions futurs, notamment avec le lancement en avril 2012 d'une lettre mensuelle d'information dédiée au développement durable, à destination des salariés dans le monde.

**Sur tous les continents**, les nouveaux salariés assistent à une présentation du Programme de Développement Durable au cours de la journée d'intégration « Bienvenue chez BIC ».

**En Europe, Moyen-Orient et Afrique (MOA)**, des modules de formation couvrant les différents thèmes du développement durable : énergie, changement climatique, biodiversité, enjeux sociaux, ont été dispensés ces dernières années. Alliant simplicité, pédagogie et supports ludiques, ces formations de 30 minutes environ par thème permettent une meilleure compréhension des enjeux. En 2012, la formation a surtout été axée sur la présentation du Programme BIC de Développement Durable aux salariés.

**En France**, à l'occasion de la Semaine nationale du développement durable, une opération de sensibilisation des collaborateurs s'est tenue au siège de Clichy : offre spéciale sur la gamme BIC Ecolutions® et sur les produits labellisés NF Environnement, lancement de la newsletter sur le développement durable et tenue d'une conférence en présence de l'ONG Care pour présenter l'initiative de « *Social Business* » au Bangladesh.

**En Amérique du Nord**, des équipes « Gestes verts » (ou « *Green Team* ») sont mises en place dans les bureaux de plusieurs filiales BIC. Elles ont pour rôle d'impliquer les salariés sur le thème du développement durable, notamment en réduisant les impacts des activités de bureaux. L'équipe « Gestes Verts » de Milford et Shelton (États-Unis) a animé plusieurs événements, dont une opération de nettoyage du parc Eisenhower à Milford ou encore une journée de sensibilisation pour renforcer le recyclage, la lutte contre le gaspillage du papier, l'utilisation des visio-conférences, etc.

**La « Green Team » Canada** a incité chaque département de la filiale à définir ses propres objectifs de développement durable afin que chaque salarié puisse se montrer proactif. En 2011, un tableau de suivi des initiatives des salariés a été mis en place. En quatre mois, la campagne avait mobilisé 32 personnes. Les collaborateurs sont également incités à participer à différentes manifestations de solidarité sociale ou environnementale : plantation d'arbres à Toronto, participation à l'opération animée par le WWF : « Soixante minutes pour la planète », etc.

**En Amérique latine**, des opérations locales de sensibilisation-formation sont organisées dans les filiales BIC. La « Semaine de l'environnement et de la santé sécurité », organisée une fois par an par BIC Amazonia (Brésil) participe à l'appropriation par les salariés du concept de système de management intégré. Ils sont sensibilisés à considérer les problématiques qualité, santé, sécurité, environnement et les sujets sociaux comme un tout plutôt que comme des sujets distincts. Chaque année, un nouveau thème est retenu pour cette semaine-événement. En 2012, l'accent a été mis sur le tri des déchets.

### → 2.1.4. L'INTERACTION AVEC NOS PARTIES PRENANTES

#### 2.1.4.1 Le partage de la valeur avec nos parties prenantes

##### Enjeux

Les performances économiques et financières du Groupe BIC ont des retombées pour ses parties prenantes, dans le monde entier : collaborateurs, fournisseurs, pouvoirs publics, communautés. Le Groupe fait des choix stratégiques quant au partage de la valeur créée

qui lui permettent de nourrir les objectifs de l'entreprise et de préparer l'avenir de manière responsable.

##### Performances

Le schéma ci-dessous présente les principaux flux de trésorerie enregistrés en 2012 entre BIC et ses parties prenantes. Il permet de comprendre comment le chiffre d'affaires, réalisé par le Groupe grâce à ses ventes auprès de ses clients, est utilisé et redistribué.

#### DISTRIBUTION AUX PARTIES PRENANTES EN 2012<sup>(1)</sup>

→ CLIENTS CHIFFRE D'AFFAIRES DE 1 898,7 MILLIONS D'EUROS						
<b>Salariés</b> 492,8 millions d'euros. Ce montant correspond aux salaires chargés, aux primes et participations versées aux salariés, ainsi que 8,8 millions d'euros de prime exceptionnelle <sup>(2)</sup> versée aux salariés qui ne bénéficient pas de plans d'attribution gratuite d'actions soumises à des conditions de performance.	<b>Fournisseurs</b> 962,4 millions d'euros. Ce montant correspond aux achats de matières premières, de consommables et aux achats de prestations de services.	<b>Actionnaires</b> 189,5 millions d'euros, dont 104,2 millions d'euros de dividendes ordinaires et 85,3 millions de dividendes exceptionnels <sup>(2)</sup> .	<b>Banques</b> 7,1 millions d'euros d'intérêts nets perçus.	<b>États</b> 123,5 millions d'euros, dont 111,3 millions d'euros versés dans le monde au titre des impôts sur les bénéfices et 12,2 millions d'euros au titre des taxes.	<b>Investissements</b> 115,7 millions d'euros. Ce montant intègre 125,4 millions d'euros d'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, 8,4 millions d'euros reçus au titre de cessions d'immobilisations et 1,3 million d'euros nets reçus au titre des cessions d'activités.	<b>Communautés</b> 2 millions d'euros de dons financiers et de dons de produits aux communautés locales (valorisation interne).

(1) La distribution aux parties prenantes ne tient pas compte de la variation du besoin d'exploitation.

(2) Le Groupe a versé une prime exceptionnelle à plus de 8 200 collaborateurs dans le monde parallèlement à la décision du Conseil d'Administration de proposer le versement d'un dividende exceptionnel aux actionnaires.

#### 2.1.4.2. Les attentes de nos clients et consommateurs

##### Enjeux

Depuis l'origine, BIC considère que ses produits doivent satisfaire et anticiper les attentes de tous ses clients. Ainsi, BIC s'applique à concevoir et proposer des produits simples, accessibles et sans rien de superflu, qui répondent à la fois aux attentes des consommateurs et des clients des pays matures et aux besoins des pays en croissance.

- Depuis quelques années, la demande de produits « responsables » est une tendance croissante des marchés des **pays matures**. En effet, les attentes changent avec les évolutions démographiques et sociologiques, ce que BIC s'emploie à anticiper. Les produits phares de BIC cherchent à être en adéquation avec les principes d'impact environnemental minimal et des meilleures pratiques sociales. BIC fait également constamment évoluer son offre, en développant par exemple des gammes de produits à base de matériaux alternatifs.

Par ailleurs, les distributeurs de fournitures de bureau, les administrations, les entreprises sont de plus en plus exigeants et compétents en matière de développement durable. Ils demandent des produits dont la performance environnementale et sociale est connue et peut être prouvée et évaluent les politiques de développement durable. Ils attendent par exemple des écolabels indépendants, des produits « responsables » (taux de matière recyclée, pays de fabrication, etc.) et des audits sociaux ;

- De la même manière, BIC répond aux besoins de ses clients dans **les pays en croissance**, en proposant des solutions innovantes pour adapter ses produits, les rendre toujours plus abordables et en faciliter l'accès *via* des systèmes de distribution de proximité. BIC effectue 31 % de son chiffre d'affaires sur ces marchés en croissance.

##### Démarche dans les pays matures

#### Intégrer le développement durable dans la relation avec les clients

En privilégiant l'échange avec ses clients, BIC est davantage capable de comprendre leurs demandes.

Ainsi, en Europe, un poste de Direction du Développement Durable très opérationnel existe pour entretenir des échanges fréquents avec les clients : présenter l'approche BIC, relayer les attentes des clients en interne, former les forces de vente et agir en support des filiales pour la mise en place des actions locales et des opérations spécifiques.

En parallèle, les services marketing, communication et les services commerciaux sont également sensibilisés, afin d'être en mesure de transmettre le Programme de Développement Durable et ce de manière responsable, quels que soient les supports utilisés auprès des clients : en rendez-vous clientèle, à travers la publicité ou sur les emballages.

En outre, sur chaque continent, les allégations sur l'environnement associées aux produits BIC® font l'objet d'une collaboration entre les services Marketing, Juridique et Développement Durable afin de lutter contre le « greenwashing » (utilisation abusive d'arguments écologiques).

### Favoriser la consommation responsable des consommateurs

BIC propose une offre de produits responsables accessibles au plus grand nombre (cf. ci-après) et la fourniture d'informations sur les qualités environnementales et sociales des produits (les écovaleurs), permettant aux consommateurs d'opérer les choix qui satisfont leurs attentes. Chaque année BIC s'efforce de clarifier la communication sur son offre de produits responsables afin de mieux guider les consommateurs. En Europe, les écovaleurs sont ainsi progressivement remplacés par des communications plus lisibles et plus précises sur, par exemple, la part de matière recyclée d'un produit, sa longueur d'écriture, sa certification par l'écolabel NF Environnement, ou encore son lieu de fabrication. Le Groupe a notamment développé des pictogrammes pour indiquer au consommateur que les produits BIC® vendus en Europe y sont également fabriqués. En France, BIC a lancé en 2012 une campagne grand public sur les produits fabriqués en France.



### Réalisations de l'année et perspectives dans les pays matures

L'expérience de BIC en matière de développement durable a permis d'engager un processus d'échange ou de partenariat avec plusieurs clients en Europe, aux États-Unis et au Brésil, en particulier sur les problématiques liées aux emballages, au transport ou à la performance environnementale des produits. En Europe, lors des journées organisées par BIC pour les acheteurs français des grands groupes et administrations, le développement durable se trouve systématiquement au cœur des échanges.

En France, au-delà du cadre de l'expérimentation officielle du Ministère de l'Écologie, BIC a souhaité participer de façon proactive aux initiatives sur l'affichage de l'impact environnemental des produits et a travaillé sur une campagne « Rasage durable ». Cet affichage-test, lancé au cours de l'année 2012, prend la forme d'un site Internet dédié<sup>(1)</sup> qui permet de découvrir l'empreinte écologique des rasoirs BIC® Flex 3 et BIC® Flexi Lady, puis propose de manière interactive des éco-gestes qui permettent au consommateur de participer à la réduction de cette empreinte. En effet, ce bilan complet, réalisé sur l'ensemble du cycle de vie du rasoir, montre que l'utilisation de l'eau lors du rasage a un impact majeur.

Pour 2013, BIC souhaite continuer à ancrer ses produits responsables dans la stratégie du Groupe et à leur offrir une plus grande visibilité en poursuivant les efforts engagés sur la communication et la codification de son offre de produits responsables.

### Démarche dans les pays émergents

#### Des produits abordables et adaptés

En Afrique, en Asie ou en Amérique du Sud, le faible pouvoir d'achat des consommateurs est le facteur déterminant de toute démarche commerciale.

(1) [www.bicworld.com/fr/affichage-environnemental](http://www.bicworld.com/fr/affichage-environnemental)

Une des réponses proposées par BIC pour rendre ses produits économiquement accessibles au plus grand nombre a été de repenser entièrement l'emballage. Dans certains pays émergents, BIC commercialise ses produits, stylos, briquets et rasoirs, dans des emballages contenant un ou deux articles seulement. Cette adaptation de l'offre aux consommateurs plus modestes conduit déjà à des résultats spectaculaires :

- le lancement en 2011 d'un rasoir féminin BIC® 1 Lady en pochette de deux au Nigeria et en pochette de un au Kenya et à Madagascar avait complété l'offre sur le marché africain de rasoirs BIC® 1 vendus à l'unité ;
- en Amérique du Sud, le rasoir BIC® Comfort 3® avait encore été simplifié en 2011 pour s'adapter au pouvoir d'achat des pays en croissance en répondant aux besoins essentiels d'un rasage de qualité.

### Offrir la fonctionnalité au meilleur prix

L'adaptation du prix aux systèmes monétaires des pays émergents est un autre facteur clé. Lorsqu'il n'existe pas de valeurs monétaires décimales comme les centimes d'euro, modifier le prix d'un article en ajoutant ou en soustrayant la plus petite unité monétaire peut induire un changement de positionnement radical. BIC est conscient de ce paramètre et le prend en compte dans la définition du prix le plus juste pour ses produits afin d'en permettre l'accès au plus grand nombre.

La politique de prix est donc arrêtée en collaboration avec les distributeurs locaux, en fonction des modes de consommation et des seuils de prix de vente.

L'optimisation du rapport qualité/prix revêt pour les populations à faibles revenus une importance toute particulière. La décision d'acheter un produit est en effet d'autant plus importante que les revenus sont faibles. La volonté de BIC de proposer des produits fonctionnels et de qualité à prix abordables prend alors tout son sens.

### Des modèles de distribution innovants

Pour atteindre le plus largement possible les populations des pays émergents, BIC s'appuie sur la connaissance de ses distributeurs et développe avec eux des modes de distribution innovants. En effet, faciliter l'accès des plus démunis passe aussi par le développement d'un réseau capable d'atteindre ces consommateurs là où ils se trouvent : le plus souvent en zone rurale isolée ou dans la périphérie des grandes agglomérations.

Pour se rapprocher plus encore des consommateurs isolés, le Groupe et son distributeur au Nigeria ont imaginé un réseau de kiosques, au plus près des populations. Ces kiosques individuels sont gérés par des entrepreneurs locaux issus des communautés et vendent exclusivement des produits BIC®. Aujourd'hui, ces microboutiques offrent aux consommateurs éloignés des points de distribution traditionnels un accès fixe aux produits du Groupe tout en contribuant au développement de l'économie locale.

En Tunisie, l'utilisation de « points de service » à proximité des écoles, en partenariat avec un des principaux distributeurs du Groupe offrant une gamme de services variés, permet aux élèves d'accéder facilement aux produits BIC® près du lieu de leurs études, où que celui-ci se trouve.

### Réalisations de l'année et perspectives dans les pays émergents

L'initiative de « Social Business » au Bangladesh a pris une nouvelle ampleur en 2012 (page 70).

### Performances

- **138 références de produits d'écriture répondant aux critères BIC des écovaleurs.**
- **Parmi les 22 références de produits d'écriture NF Environnement (NF400) sur le marché, 20 sont des produits du Groupe BIC.**

### 2.1.4.3. Achats et relations durables avec les fournisseurs

#### Enjeux

Le Groupe BIC a de fortes exigences en matière d'achats et de sous-traitance pour garantir la qualité et la performance de ses produits. Ses exigences portent bien sûr sur le respect des délais, la maîtrise des coûts, la qualité et l'innovation, mais également sur le respect des valeurs et engagements du Groupe en matière de développement durable.

Le Groupe cherche à entretenir des relations commerciales durables avec ses fournisseurs, en s'engageant à adopter un comportement responsable vis-à-vis d'eux, notamment à travers sa Charte des Achats Responsables.

Les enjeux relatifs à la sous-traitance sont présentés dans la partie : « 2.5.2 Le respect des Droits de l'Homme au travail » page 68.

#### Démarche

##### La collaboration du Service Achats avec les différentes entités du Groupe

Les référents du Service Achats collaborent étroitement avec les différentes Catégories pour trouver et fournir les matériaux performants et innovants, et apporter des réponses opérationnelles aux besoins de la R&D. Leur rôle est également de centraliser et partager les bonnes pratiques à travers le Groupe, notamment sur les matériaux stratégiques tels que le plastique.

En matière de développement durable, le Service Achats est également support auprès des usines, pour assurer une relation durable avec les fournisseurs, et en étroite collaboration avec eux, concourt à l'optimisation de la consommation énergétique des sites français. Cela permet au Groupe de s'améliorer au contact de ses fournisseurs par une écoute active et de tirer parti de leurs suggestions.

##### Des exigences de plus en plus fortes vis-à-vis des fournisseurs

En 2012, BIC a défini une Charte des Achats Responsables qui se réfère à la fois aux trois règles d'or (« *Golden Rules* »), au guide achats (« *Purchasing Guidelines* ») qui s'appliquent dans les relations du Groupe avec ses fournisseurs mondiaux, et au Code de Conduite du Groupe BIC.

Depuis 2011, BIC évalue ses fournisseurs selon les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) avec le support du cabinet Ecovadis. Sont évalués les politiques, les actions mises en œuvre et les résultats obtenus par les fournisseurs en matière de développement durable. Cette initiative permet à BIC non seulement d'identifier les fournisseurs présentant des risques, mais aussi de les accompagner dans une démarche d'amélioration continue et de faire émerger les bonnes pratiques pour les partager.

Dans le domaine des transports, BIC a intégré depuis plusieurs années la réduction des émissions de gaz à effet de serre comme un critère de sélection de ses prestataires.

#### Réalisations de l'année et performances

Après l'opération pilote Ecovadis lancée en 2011 auprès de 81 fournisseurs de plastique, la démarche a été poursuivie avec ceux-ci et étendue à d'autres familles de fournisseurs en 2012. Ainsi :

- parmi les 72 % de fournisseurs de plastique ayant répondu, cinq avaient été identifiés comme nécessitant de faire des efforts en matière de développement durable. BIC s'est assuré que les actions correctives définies en commun ont été lancées et que le niveau de performance minimum exigé par BIC sera satisfait à la prochaine évaluation ;
- les 44 fournisseurs de métaux ont été intégrés à la démarche d'évaluation : le taux de réponse obtenu est de 55 % en 2012 ;
- les 36 fournisseurs d'emballages pour le marché français ont été intégrés à la démarche d'évaluation au quatrième trimestre : le taux de réponse obtenu est de 33 % en 2012.

→ **158 fournisseurs évalués par Ecovadis depuis 2011 sur des critères de développement durable.**

→ **BIC entretient une relation de plus de dix ans avec 50 % de ses fournisseurs de plastique.**

#### Perspectives

2013 sera la première année d'application de la « Charte des Achats Responsables » du Groupe BIC. La première étape sera notamment de faire signer cette Charte par l'ensemble des fournisseurs du Groupe.

Dans le cadre de l'évaluation conduite avec Ecovadis, BIC continuera de suivre la mise en œuvre par les fournisseurs des actions correctives.

### 2.1.4.4 Le panel BIC

#### Enjeux et démarche

Afin de disposer d'un regard externe sur sa démarche de développement durable, BIC a constitué un panel de quatre parties prenantes : deux clients, un analyste investisseur et un fournisseur.

Chaque année, des entretiens individuels permettent à chaque membre du panel de :

- commenter les orientations et pratiques de l'entreprise ;
- suggérer des améliorations qui peuvent alimenter les plans d'actions ;
- faire émerger les attentes de demain ;
- formuler un avis sur le Programme de Développement Durable du Groupe.

Le point de vue de trois membres du panel sur le Programme BIC de Développement Durable et ses avancées en 2012 :

### → L'ENGAGEMENT DE BIC VU PAR LYRECO

« 2012 confirme que BIC a réussi à mettre en œuvre une stratégie de développement durable claire et compréhensible, des programmes d'une grande diversité couvrant les différents enjeux du Groupe, de bonnes pratiques par exemple sur les audits sociaux ou la promotion du développement durable auprès de salariés par la création d'une newsletter simple et efficace, des indicateurs de performance du Baromètre, pas trop nombreux, qui permettent de suivre cette stratégie.

BIC pourrait travailler sur un axe qui est important pour toutes les parties prenantes : fédérer par une fondation d'entreprise ses actions auprès des communautés comme le fait la fondation *Lyreco For Education* qui a un effet positif dans le monde entier. »

**Nasser Kahil**, Directeur Qualité, Sécurité et Développement Durable Groupe, Lyreco

### → L'ENGAGEMENT DE BIC VU PAR MAROC STYLO

« En 2012, nous saluons l'extension de produits "responsables" avec par exemple la gamme BIC® Easy/Hybrid, un lancement intelligent dont le succès est mérité. BIC doit continuer à impliquer le consommateur par exemple en profitant de l'expérience de l'affichage environnemental pour communiquer sur les éco-gestes pendant le rasage.

Les programmes mondiaux comme *BIC Ideas Challenge* ou *BIC Citizens in Action* montrent à la fois l'engagement de l'entreprise et l'implication des salariés tant dans l'innovation participative pour trouver les produits de demain que dans une démarche sociétale. Mais BIC pourrait aussi aller plus loin et intégrer des parties prenantes, ses clients par exemple, dans ses démarches participatives.

Les axes que nous aimerions que BIC développe davantage sont le partage avec le consommateur de tout le travail réalisé sur le développement durable et en particulier la Vision de BIC. C'est l'occasion d'expliquer que le développement durable est bénéfique et rentable pour l'entreprise. »

**Salwa Ghallab et Amine Oulahiane**, Maroc Stylo, fabricant sous licence de BIC

### → L'ENGAGEMENT DE BIC VU PAR ODDO

« Cette année encore, nous voudrions saluer la constance du Groupe BIC sur les sujets ESG traités, le travail de communication auprès des parties prenantes et la grande qualité de son *reporting*.

Pour ce dernier volet, l'approche proactive vers un rapport intégré donne du sens et permet de bien faire le lien entre les indicateurs extra-financiers et les informations nécessaires aux investisseurs. C'est le fait d'anticiper qui a permis au Groupe d'intégrer facilement les nouvelles exigences de la régulation française (Grenelle de l'environnement).

Nous voyons positivement la logique business dans le développement de produits responsables et même dans la participation au *Carbon Disclosure Project* qui intéresse de plus en plus les parties prenantes et surtout les grands clients. Ce travail de fond mené avec une vision "business clients" est la meilleure façon selon nous de valoriser le Groupe auprès des investisseurs.

L'approche de BIC consiste à bâtir d'abord des courbes d'expérience avec des projets pilotes, par exemple sur des sujets complexes comme le programme JITA au Bangladesh ou l'affichage environnemental en France, qui sont autant de clés pour préparer l'avenir et diffuser l'innovation. Dans cette approche par projets pilotes, nous sommes particulièrement attentifs à toutes les initiatives conduisant à trouver des alternatives industrielles et durables (chimie verte) au *sourcing fossil* actuel.

Nous apprécions aussi le pragmatisme de BIC qui mesure ses progrès au travers de son Baromètre et qui place au centre de son programme « Mieux vivre au travail » la formation des managers.

Parmi les axes d'amélioration, inclure dans le *reporting* des accidents du travail les sous-traitants et les intérimaires permettrait d'avoir une vision encore plus complète du champ de responsabilité de l'entreprise. Enfin, associer une fraction de la part variable de la rémunération des managers à la réalisation d'objectifs choisis en fonction de la culture de l'entreprise pourrait être un test très structurant pour le Groupe. »

**Jean-Philippe Desmartin**, Responsable de la recherche ESG (Environnement, Social, Gouvernance), Oddo Securities

#### 2.1.4.5. Lobbying responsable et participation aux groupes de travail et aux réflexions sectoriels

##### Enjeux

Le Groupe BIC considère le lobbying comme une action positive, utile pour faire valoir son expertise industrielle et sa connaissance du marché auprès des autorités. Le lobbying n'est rien d'autre pour le Groupe BIC que la communication, ciblée vers les décideurs et acteurs sur des sujets clés, des enseignements tirés de son expérience afin de faire valoir les équilibres nécessaires. BIC souhaite être reconnu et consulté en tant que partie prenante des décisions et actions qui concernent ses activités.

##### Démarche

##### La participation aux réflexions sectorielles

Ainsi, le Groupe BIC exerce son lobbying de manière responsable et éthique, pour s'assurer que les décisions légales et réglementaires, mais aussi les actions d'application des règles, ont des conséquences techniques et économiques réalistes et préservent ou rétablissent la loyauté des relations entre les acteurs du marché.

Il n'existe donc pas chez BIC de tradition d'exposition publique sur des sujets industriels ou sociétaux majeurs. Le Groupe participe cependant aux réflexions sectorielles et exerce son influence sur quatre enjeux directement liés à ses engagements d'entreprise responsable : la sécurité des produits, la lutte contre la contrefaçon, la lutte contre la concurrence déloyale et la protection de l'environnement.

Ses pratiques de lobbying consistent principalement à adhérer à des organisations et à participer, le cas échéant, à leurs groupes de travail, comme par exemple :

- les fédérations professionnelles européennes : l'EWIMA<sup>(1)</sup>, l'EPMA<sup>(2)</sup>, l'EFLM<sup>(3)</sup> ;
- une fédération américaine : la WIMA<sup>(4)</sup> ;
- les comités de normalisation pour les jouets, les briquets et l'écriture ;
- les groupes de veille, les associations sectorielles et fédérations professionnelles français tels que l'ORSE<sup>(5)</sup>, AGRION, l'Association des Industries de la Papeterie de Bureau, l'Association des Acteurs de la Filière Papeterie, l'Institut de Liaison et d'Études des industries de Consommation, l'Union des Industries Chimiques...

Les filiales du Groupe entretiennent également des relations directes avec les autorités nationales de leur pays d'implantation.

### Des responsabilités en matière de lobbying clairement identifiées

Au plus haut niveau du Groupe, François Bich – Directeur Général Délégué et Responsable Briquets, Marie-Aimée Bich-Dufour – Directeur Général Délégué et Directeur Juridique, et Mario Guevara, Directeur Général de SOCIÉTÉ BIC sont responsables de la supervision des actions de lobbying. Celles-ci sont régulièrement approuvées par le Comité de Direction et le Conseil d'Administration. À ce titre, l'ordre du jour de la réunion du Conseil d'Administration du 24 avril 2012 comportait un point de validation des positions soutenues et des actions menées par BIC sur la sécurité des briquets.

La responsabilité opérationnelle des relations avec les institutions et les autorités est déléguée à un petit nombre de managers, également précisément identifiés et chargés de représenter le Groupe dans les instances décrites précédemment. Les Directeurs de Catégories et de Continents sont tenus informés de l'avancement des dossiers qui les concernent.

Le Groupe BIC s'assure du respect strict du cadre législatif et réglementaire local dans l'exercice de ses pratiques de lobbying, et comme pour toute activité du Groupe, la Charte d'éthique de BIC s'applique. Les personnes à alerter sont listées dans cette Charte.

### Perspectives

Les managers concernés seront formés à exercer leurs activités de lobbying dans le respect des valeurs et des engagements du Groupe à partir de 2013.

### 2.1.4.6. Le dialogue avec la communauté financière

#### Enjeux

Les actionnaires et investisseurs cherchent de plus en plus à intégrer le développement durable dans la sphère financière. BIC, dans son dialogue régulier avec la communauté financière, cherche à fournir les informations et indicateurs utiles, et à montrer comment son Programme de Développement Durable lui permet de saisir les opportunités et de maîtriser les risques associés.

#### Réalisations de l'année

Le dialogue sur le thème du développement durable s'est articulé, en 2012, autour de différents temps forts :

- l'Assemblée Générale du 10 mai 2012, au cours de laquelle ce thème a été abordé avec les actionnaires ;
- la Conférence *Oddo mid Cap Forum*, en janvier 2012, à Lyon où BIC a rencontré, à leur demande, des analystes et des gérants financiers et extra-financiers lors d'entretiens individuels ou collectifs ;
- des réunions organisées avec différents investisseurs socialement responsables.



**12 rencontres avec des investisseurs et fonds d'investissements sur le thème du développement durable en 2012**

(1) EWIMA – European Writing Instrument Manufacturer's Association.

(2) EPMA – European Pencil Manufacturers Association.

(3) EFLM – European Federation of Lighters Manufacturers.

(4) WIMA – Writing Instrument Manufacturers Association.

(5) ORSE – Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises.

## 2.2. La responsabilité environnementale liée à nos produits

Les produits BIC® ont, dès l'origine, été conçus et fabriqués avec juste ce qu'il faut de matière première, sans rien de superflu. BIC fabrique et commercialise des produits d'utilisation courante, qui sont légers tout en offrant une longue durée de vie et sont accessibles au plus grand nombre. Le Groupe cherche constamment à offrir des produits qui anticipent les attentes des consommateurs et des parties prenantes. BIC répond à ces défis par une démarche basée sur l'innovation : analyse du cycle de vie, gamme de produits en matières alternatives, ou encore rechargeables, recherche sur les matériaux et stratégie d'écolabel.

### → 2.2.1. LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DE NOS PRODUITS

#### → LES PRODUITS DE DEMAIN VUS PAR LE WOMEN'S FORUM FOR THE ECONOMY AND SOCIETY

« Le développement durable requiert l'émergence de produits simples et intelligents, utilisables par tous. Les entreprises doivent réaliser que les produits aux plus fortes qualités environnementales sont l'avenir. Elles ont aussi besoin de comprendre l'importance des produits simples et abordables, qui correspondent aux besoins des populations pauvres et exclues. »

**Women's Forum for the Economy and Society 2010 – Deauville (France)**

#### Démarche

#### → LES TROIS SOLUTIONS D'ÉCO-CONCEPTION DÉVELOPPÉES PAR BIC

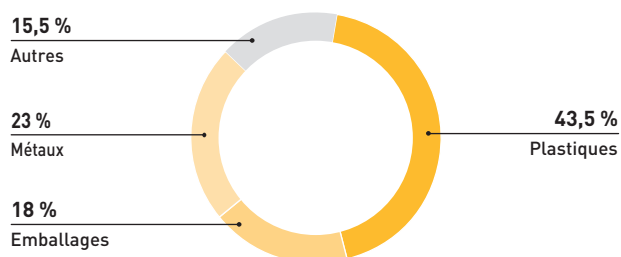
Pour minimiser la consommation de matières premières non renouvelables, BIC développe une démarche d'éco-conception en trois volets :

- la minimisation de la quantité de matière utilisée dans la fabrication d'un produit tout en conservant une longue durée d'utilisation ;
- l'intégration de matériaux alternatifs (d'origine recyclée ou végétale) ;
- le développement de produits rechargeables.

#### Enjeux

Pour fabriquer ses produits, BIC utilise des matières premières (plastiques, encres, carton, métaux, etc.), consomme des ressources (eau, énergie) et produit des déchets. L'enjeu pour BIC est donc de minimiser le principal impact environnemental de ses produits, à savoir l'utilisation de ces matières premières non renouvelables.

#### RÉPARTITION DES ACHATS 2012 DE MATIÈRES PREMIÈRES



#### La mesure de la performance environnementale des produits

La mesure environnementale montre que le ratio poids du produit/durée d'utilisation est un indicateur pertinent. En fait, plus un produit est léger et plus il dure longtemps, meilleure est sa performance environnementale, d'où la nécessité de trouver des solutions adaptées pour épargner les ressources.

Pour mettre en œuvre une politique efficace de limitation des impacts environnementaux des produits, la première étape est la mesure de ces impacts sur l'ensemble du cycle de vie. Dès 1994, BIC est pionnier en lançant des études de cycle de vie de ses produits, menées par des cabinets d'experts externes, qui permettent de connaître la manière dont ses produits impactent l'environnement. Leurs résultats confirment que l'impact environnemental d'un produit est principalement dû à l'utilisation de la matière première qui le compose. BIC s'engage alors dans une démarche de responsabilité environnementale et démontre que son principe fondateur du « juste nécessaire »<sup>(1)</sup> permet non seulement de proposer des produits au juste prix mais aussi d'avoir un moindre impact sur l'environnement.

(1) « Il y aura l'âge des choses légères » par Thierry Kazazian, Victoires Éditions, 2003.

## 2 - Notre responsabilité environnementale, sociale et sociétale

La responsabilité environnementale liée à nos produits

### MESURE DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES TROIS PRINCIPAUX PRODUITS BIC®

L'APPROCHE EN CYCLE DE VIE – MÉTHODE RECIPE END POINT (H/H) EUROPE	MATIÈRES PREMIÈRES	PRODUCTION	DISTRIBUTION	USAGE	FIN DE VIE
Stylo à bille BIC® Cristal®	88 %	7 %	4 %	-	1 %
Briquet BIC® Maxi	87 %	6 %	5 %	-	2 %
Rasoir BIC® Classic 1 lame	83 %	11 %	4 %	-	2 %
Rasoirs avec usage	-	-	-	78 %	-

BIC se concentre sur les étapes du cycle de vie sur lesquelles il peut agir. Cependant, l'approche incluant la phase d'utilisation montre, pour les rasoirs, que cette étape, impliquant la consommation d'eau, le chauffage de l'eau et l'élimination de l'emballage de la mousse à raser, est prépondérante et souligne l'importance de la sensibilisation du consommateur.

#### → DÉPASSER L'OPPOSITION DU JETABLE/DURABLE

Les produits BIC® sont souvent qualifiés de produits « jetables ». Sans être tous rechargeables, ils ne sont pas pour autant à usage unique. Bien au contraire, ils offrent pour la majorité d'entre eux une longue durée d'utilisation : jusqu'à 2 km d'écriture pour un stylo, 3 000 flammes pour un briquet et 17 rasages pour un rasoir. Par ailleurs, pour la plupart, ils sont fabriqués sans rien de superflu, avec le minimum de matière nécessaire et BIC continue de travailler pour réduire leurs impacts sur l'environnement au quotidien. Chacun des différents produits existants sur le marché, qu'il soit ou non rechargeable, répond à des attentes spécifiques des consommateurs. Les produits BIC® sont reconnus pour leur très bon rapport qualité-prix-performance, leur caractère simple et pratique et le fait qu'ils soient présents dans de nombreux points de vente partout dans le monde.

#### Nos outils d'ACV et d'éco-conception

En 2004, en lançant son Programme de Développement Durable, BIC étend cette démarche et fait réaliser une Analyse en Cycle de Vie (ACV) normalisée et plusieurs ACV simplifiées sur ses trois produits phares. Cette étape est immédiatement suivie par l'acquisition d'un outil de mesure environnementale interne à l'usage des designers de BIC.

En 2009, dans la continuité de cette démarche, BIC a remplacé son premier outil par SimaPro, un logiciel professionnel d'ACV, associé à l'interface e-DEA<sup>(1)</sup> pour permettre aux concepteurs de Recherche et Développement (R&D) de réaliser aussi bien des évaluations environnementales complètes et détaillées que des études rapides d'aide à la décision en cours de conception.

Ainsi, lorsque les produits étudiés le permettent, les équipes de R&D de BIC explorent différents scénarii pour minimiser les impacts en faisant varier les hypothèses : la nature et la quantité de matière utilisée, tout en respectant les exigences de design et de fabrication. BIC poursuit ainsi sa recherche d'équilibre entre exigences de qualité, de coût et de respect de l'environnement.

Les utilisateurs de SimaPro, associé à l'interface e-DEA<sup>(1)</sup>, au sein du Groupe BIC sont :

- les concepteurs dans les équipes de R&D en lien avec les Directions Industrielles ;

- la Direction du Développement Durable pour mettre en place une expertise scientifique en interne pour réaliser des ACV normalisées (ISO 14040) ;
- les chefs de produits et la Direction de la Communication peuvent utiliser les résultats des études pour communiquer auprès des clients et auprès des consommateurs.

#### → L'ACV CHEZ BIC

L'Analyse en Cycle de Vie (ACV) est une méthode qui permet d'évaluer tous les impacts environnementaux d'un produit, aux étapes successives de sa vie : l'extraction et le transport des matières premières qui le composent, les procédés de fabrication, le transport du produit jusqu'au consommateur, son utilisation jusqu'à la fin de sa vie et son traitement en tant que déchet. Le Groupe BIC emploie fréquemment la méthode simplifiée de l'approche en cycle de vie, semblable à l'ACV, excepté qu'elle ne se conclut pas par une vérification indépendante.

L'ACV est donc une approche complète et multicritère. Contrairement à une empreinte carbone, focalisée sur la mesure de l'impact du produit sur le changement climatique, l'ACV permet de tenir compte de tous les aspects environnementaux : eau, air, sols, déchets, santé humaine, etc. Depuis le commencement de sa démarche, le Groupe BIC a fait le choix engagé de l'approche en cycle de vie afin de s'assurer de progresser de front sur tous les domaines pertinents.

#### L'éco-conception appliquée à des gammes de produits

Les efforts du Groupe se concentrent sur trois axes :

- la minimisation de la quantité de matière dans les produits ;
- une gamme responsable à base de matériaux alternatifs (d'origine recyclée ou végétale) ;
- le développement de produits rechargeables.

**En papeterie**, les produits de la gamme BIC® Ecolutions® sont fabriqués à partir de matériaux recyclés répondant à la définition de la norme ISO 14021. Le stylo à bille BIC® Ecolutions® Clic Stic™ intègre ainsi 62 % de matière recyclée (par rapport au poids total du produit) et le porte-mines BIC® Matic 65 %.

Les produits rechargeables sont de plus en plus nombreux dans la gamme des **produits d'écriture**. Sur le marché américain, les recharges sont disponibles sur un site dédié [www.bicrefills.com](http://www.bicrefills.com).

(1) *Everybody can Design with Environmental Awareness.*



En Europe, elles sont disponibles sur le site [www.bicworld.com](http://www.bicworld.com) qui renvoie sur un site marchand offrant des recharges BIC®.

**Concernant les rasoirs**, le rasoir BIC® Ecolutions® vendu entre 2009 et 2011, était éco-conçu en bioplastique, vendu à un prix abordable, et son emballage minimaliste. Même si cette initiative n'a pas remporté l'adhésion des consommateurs, elle a été à l'origine d'apprentissages nouveaux dans plusieurs domaines, tels que la recherche dans les matières premières et la transformation industrielle de matière d'origine végétale ou encore l'appropriation du développement durable par les équipes commerciales.

**Le rasoir « hybride »** BIC® Easy/BIC® Hybrid, dont le manche est vendu avec quatre à six recharges (qui ne sont pas vendues séparément) offre au moins 40 jours de rasage. La face interne du manche est striée afin de réduire l'utilisation de matière plastique de 20 % tout en conservant des caractéristiques ergonomiques identiques. La durée d'utilisation du produit est au moins quatre fois plus longue que celle d'un rasoir standard non rechargeable. Aussi, sur l'ensemble de son cycle de vie et pour un an de rasage, l'impact environnemental du rasoir BIC® Easy/BIC® Hybrid est inférieur de 59 % par rapport à un modèle similaire BIC® non rechargeable, comme le BIC® Comfort 3® Advance®.

### → L'ÉCOLABEL NF ENVIRONNEMENT POUR DES PRODUITS D'ÉCRITURE BIC®

À performance d'usage égale, la marque NF Environnement, délivrée par Afnor Certification, distingue les produits plus respectueux de l'environnement. Pour obtenir la marque NF Environnement, le produit doit être conforme à des critères d'aptitude à l'usage et à des critères écologiques, qui visent à réduire ses impacts environnementaux tout au long de son cycle de vie.

Dans le cas des produits d'écriture BIC®, les principaux critères retenus sont la limitation des quantités de matières utilisées ou l'utilisation de matières recyclées, la grande longueur d'écriture et la résistance des mines. BIC fut le premier fabricant d'instruments d'écriture à obtenir la marque NF Environnement. Aujourd'hui, une gamme complète de 20 produits BIC® a reçu cet écolabel, dont des produits historiques comme le BIC® Cristal® vendu en boîte de 50 ou le stylo à bille BIC® 4 Couleurs™ ainsi que des stylos de la gamme BIC® Ecolutions®.

### L'information et la sensibilisation des consommateurs

Voir paragraphe 2.1.4.2 Les attentes de nos clients et consommateurs (page 32).

### La Recherche & Développement

Concernant les nouveaux matériaux, les équipes BIC de Recherche et Développement privilégient deux approches :

- l'utilisation de matériaux innovants existants. Un inventaire des matières innovantes disponibles pour une utilisation industrielle est tenu à jour. Parmi ces matières, sont sélectionnées celles qui répondent aux exigences industrielles et économiques en vue de réaliser les tests de faisabilité. En l'absence de solution simple et économique pour développer dans nos produits la biomasse, matières d'origine végétale, la matière recyclée est alors choisie ;
- la recherche, en lien avec les fournisseurs, pour identifier les nouvelles matières (ex : matière végétale, recyclée...), les nouveaux

concepts ou les matériaux hybrides. De nombreux matériaux sont considérés ou analysés : fécule de pomme de terre, canne à sucre, fibre végétale, filière bois... Une fois la formulation préparée, elle est testée pour vérifier si elle répond aux besoins industriels de qualité et de sécurité parfois jusqu'à l'étape finale de qualification.

### → 30 matières alternatives ont été testées depuis 2010

### → ADHÉSION DE BIC AU PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ MAUD

Le pôle de compétitivité Matériaux et Applications pour une Utilisation Durable (MAUD), basé à Villeneuve d'Ascq, soutient les projets d'innovation concernant les matériaux, la chimie, la chimie verte et le développement durable. Les projets accompagnés par le Pôle concernent les matériaux multifonctionnels, les matériaux éco-conçus, les matériaux biosourcés, les procédés performants et les technologies propres. Conté, filiale de SOCIÉTÉ BIC, a adhéré au MAUD en avril 2012, ce qui a permis la mise en place d'une plateforme de veille technologique.

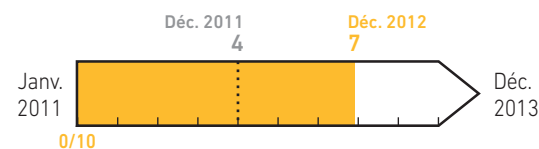
### Performances

En 2011, le Groupe s'est fixé un objectif pour 2013 de réalisation d'évaluations environnementales sur les produits BIC®.

#### 1 Mesurer les performances environnementales des produits BIC®\*

En 2013, 90 % des produits BIC® auront fait l'objet d'une mesure environnementale

(Valeurs janv. 2011 : 86,5 % - déc. 2012 : 89 %)



La mesure environnementale des produits BIC® est réalisée grâce à des mesures internes et parfois par des bureaux d'étude externes.

Bilan 2012 : l'objectif a été atteint pour le briquet et le rasoir, et est quasiment atteint pour les produits de papeterie. Leur éco-mesure se poursuivra en 2013, avec une priorité donnée aux produits les plus vendus.

\* Hors BIC APP (Advertising and Promotional Products)

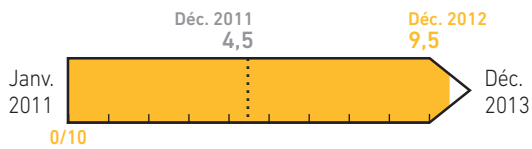
## 2 - Notre responsabilité environnementale, sociale et sociétale

La responsabilité environnementale liée à nos produits

### 2 Proposer des produits BIC® ayant des avantages environnementaux\*

En 2013, 50 % des produits BIC® auront au moins un avantage environnemental

(Valeurs janv. 2011 : 47,4 % – déc. 2012 : 49,9 %)



L'action du Groupe se base sur quatre critères :

- léger et utilisable longtemps (instrument d'écriture ≤ 3 g/km ; ruban correcteur ≤ 1,8 g/m ; briquet ≤ 8 g/1 000 flammes ; rasoir ≤ 1 g/rasage) ;
- fabriqué à partir de matériaux alternatifs (recyclés, origine végétale, etc.) ;
- rechargeable ;
- éco-labellisé (NF Environnement, etc.).

Bilan 2012 : les activités Briquets et Rasoirs ont réussi à maintenir une offre de produits ayant une bonne performance environnementale, dans un contexte où les consommateurs ne choisissent pas toujours les produits les plus légers (rasoirs) ou les produits ayant le plus de flammes (briquets). L'objectif est quasiment atteint pour les produits de papeterie grâce à la poursuite des lancements de produits responsables.

\* Hors BIC APP (Advertising and Promotional Products)

### Réalisations de l'année

En 2012, BIC poursuit l'extension de son offre de produits responsables.

**En papeterie**, la gamme BIC® Ecolutions®, fabriquée à partir de matières recyclées, s'est encore complétée de deux nouveaux produits : les stylos BIC® ReAction™ encre gel et le BIC® Ecolutions® Matic.

Le « BIC Ideas Challenge », programme d'innovation participative déployé à l'échelle du Groupe, a permis à des salariés de contribuer à divers chantiers sur le futur des instruments d'écriture. En trois semaines plus de 670 idées ont été émises par près de 170 participants. Six idées ont été finalement retenues dont trois en lien avec le développement durable.

De 2009 à 2012, BIC a fait passer de 9 à 20 le nombre de ses produits de papeterie certifiés NF400.

**Dans la catégorie Rasoirs**, la gamme étendue des rasoirs hybrides BIC® Easy/BIC® Hybrid a de nouveau connu en 2012 un fort succès commercial, notamment aux États-Unis et en Europe, qui sont les deux marchés historiquement les plus exigeants. Le Groupe a poursuivi l'extension de la gamme à trois nouveaux produits : le BIC® Flex & Easy en Europe et le BIC® Hybrid Advance® et Soleil Savvy aux États-Unis.

### → PARTENARIAT BIC-TERRACYCLE POUR LE RECYCLAGE DES INSTRUMENTS D'ÉCRITURE USAGÉS

En 2012, BIC a poursuivi son partenariat avec TerraCycle, entreprise pionnière en matière de collecte et de réutilisation de déchets non recyclables. Lancé en 2011 dans neuf pays européens, c'est le premier programme de collecte et de recyclage d'instruments d'écriture usagés. Ce programme propose aux utilisateurs, sur leurs lieux de consommation (écoles, entreprises et collectivités), d'organiser une collecte volontaire de tous les instruments d'écriture, qu'ils soient ou non de marque BIC® afin qu'ils soient recyclés en pots à crayons, corbeilles à papier, arrosoirs, etc. En récompense de ce geste citoyen, pour chaque instrument collecté, deux centimes d'euros sont reversés à une association non gouvernementale du choix de l'organisateur de la collecte ou, dans le cas d'un établissement scolaire, directement à l'école dans le but de financer un projet pédagogique. Ce programme permet au Groupe BIC de participer à la gestion de la fin de vie de ses produits mais aussi d'un point de vue éducatif de promouvoir le geste de tri et de mieux faire comprendre la notion de filière de recyclage. Les instruments d'écriture n'étaient avant cela pris en charge par aucune filière spécifique de recyclage.



Grâce à la transparence et à la traçabilité du programme, l'initiative connaît un grand succès, avec plus de 5 000 équipes de collecte actives à fin décembre 2012 et plus de 2 000 000 de produits déjà récupérés, une opportunité pour les écoles et les entreprises de pratiquer le développement durable au quotidien.

Dans le prolongement de l'opération TerraCycle, en 2012, BIC a développé en France, en partenariat avec des professeurs et une agence spécialisée dans les contenus scolaires interactifs, un module éducatif sur le recyclage à destination des professeurs du primaire qui disposent ainsi de tout le matériel pédagogique théorique nécessaire. Sa partie « travaux pratiques » invite à collecter les stylos usagés dans la classe. Le module est disponible sur le site EDD-Primaire.fr, sur le site de TerraCycle et sur le site [www.bicworld.com](http://www.bicworld.com).

### Perspectives

En 2013, en papeterie, l'offre BIC® Ecolutions® s'enrichira encore en Europe, avec notamment l'arrivée de colles. Et deux lancements sont prévus : les marqueurs effaçables à sec Velleda® 1701 et Velleda® 1751.

La catégorie écriture poursuivra son programme d'innovation participative.

Deux lancements sont également prévus par la catégorie Rasoirs :

- un nouveau produit féminin en Amérique du Nord : BIC® Soleil® Shave & Trim™, offrant aux consommatrices un produit 2 en 1 pour raser, tailler et sculpter ;
- un rasoir BIC® System en Amérique latine.

Les équipes Recherche & Développement continueront leurs recherches sur les matières alternatives nouvelles en vue de poursuivre l'extension de la gamme.

### → 2.2.2. LA SÉCURITÉ DE NOS PRODUITS

#### Enjeux

Garantir la qualité et la sécurité des produits est une priorité essentielle pour le Groupe : BIC fournit chaque jour 46 millions de produits d'une qualité constante, vérifiée par de multiples tests et qui respectent les exigences nationales et internationales en matière de sécurité. En cohérence avec la politique du Groupe, l'activité Produits Publicitaires et Promotionnels de BIC APP a développé une organisation et des processus dédiés lui permettant de répondre à ses enjeux propres en matière de sécurité. Il s'agit en effet pour BIC APP d'assurer la sécurité de gammes de produits variées, dont la fabrication fait intervenir de nombreux fabricants sous contrat.

#### Démarche

##### Une équipe en charge de la conformité

Pour assurer la sécurité de ses clients et consommateurs, le Groupe BIC dispose dans ses usines d'une organisation et de processus exigeants. En outre, BIC mobilise une équipe de quatre personnes dédiées à plein temps au suivi et à la mise en œuvre des normes, des réglementations et des règles internes.

##### La sécurité dès la conception des produits

Dès sa conception, un produit BIC® répond aux exigences nationales sur la sécurité du marché auquel il est destiné et parfois à des exigences internationales. De ce fait, les produits excèdent souvent les exigences locales sur la sécurité. Ainsi, un stylo vendu en France respectera les réglementations françaises et européennes mais aussi les normes du Brésil et les exigences des États-Unis et pourra donc être vendu partout dans le monde et bénéficier des standards de sécurité les plus exigeants.

##### Des programmes de tests systématiques

Avant la mise sur le marché, tous les produits BIC® y compris les produits modifiés, doivent réussir un programme complet de qualification sur la sécurité des produits. Ces tests permettent d'évaluer les risques potentiels : physiques, chimiques et d'inflammabilité. Par exemple, toutes les encres des stylos sont revues par un toxicologue indépendant qui évalue les risques potentiels et des tests sont réalisés pour qualifier les substances chimiques présentes, évaluer leur dangerosité, vérifier la conformité et préparer les substitutions en vue de réduire les risques. De plus, les produits d'écriture BIC® sont conformes aux diverses exigences sur la sécurité concernant les métaux lourds applicables dans le monde.

#### → LES SEPT ENGAGEMENTS DE BIC POUR ASSURER LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ DE SES BRIQUETS

1. Toutes les unités de production de briquets BIC® sont certifiées ISO 9001. Les briquets BIC® respectent ou excèdent les exigences de la norme internationale de sécurité ISO 9994 ;
2. BIC est un membre actif de diverses associations telles que la Fédération Européenne des Fabricants de Briquets, l'ISO, l'Afnor... et ce afin d'être en mesure de fournir à ses clients l'information la plus récente et la plus fiable en matière de qualité et de sécurité ;
3. Chaque briquet BIC® est soumis à plus de 50 contrôles qualité, automatiques et individuels. En outre, BIC procède régulièrement à des vérifications de briquets déjà mis sur le marché ;
4. BIC développe et améliore en permanence sa technologie exclusive afin d'assurer la qualité et la sécurité de tout briquet BIC®, comme par exemple la stabilité de la flamme et la résistance du réservoir à des tests extrêmes de résistance aux chocs et d'exposition à une température élevée ;
5. Des matières premières jusqu'au conditionnement des briquets, BIC a un système de production intégré ; l'entreprise dessine et développe elle-même la plupart de ses machines et utilise les technologies les plus modernes ;
6. Les collaborateurs de BIC sont guidés par trois principes : Méthode – Précision – Discipline. Chaque membre du personnel de production consacre près de 25 % de son temps à vérifier la conformité des briquets et le bon fonctionnement des appareils de contrôle ;
7. Depuis plus de 30 ans, BIC est engagé dans des programmes de sécurité à long terme.

Le Groupe BIC est soumis à la concurrence de nombreux modèles de briquets à bas coût, qui trop souvent ne respectent pas les normes internationales de sécurité. Selon les tests d'un laboratoire accrédité indépendant, plus des trois quarts des modèles de briquets mis sur le marché européen sont non conformes. Le Groupe a mis en place des actions de communication lui permettant de sensibiliser les différents acteurs (clients, autorités de surveillance des marchés, etc.) et participe au groupe de travail de la Commission européenne qui coordonne les actions des différents États membres en vue de l'application de la réglementation sur les briquets.

#### → CONFORMITÉ AVEC LE RÈGLEMENT REACH

Le règlement européen REACH (enRegistrement, Évaluation et Autorisation des substances CHimiques) fixe le cadre réglementaire pour les substances chimiques : il revient à l'industriel de démontrer l'innocuité des substances chimiques qu'il utilise. Afin de répondre à cet impératif, BIC a mis en place une organisation lui permettant d'intégrer la problématique REACH. Un expert a été nommé au niveau du Groupe qui, avec l'appui de cabinets spécialisés, assure le suivi réglementaire, l'analyse des impacts pour l'entreprise et le montage des dossiers administratifs. Cette personne est l'interface de l'ensemble des entités à ce sujet. BIC a pris en compte le règlement REACH, dès 2008, notamment en préenregistrant 70 substances pour cinq entités légales. Les enregistrements de ces substances, auprès de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA), sont prévus en 2013 et en 2018. Pour l'échéance 2013, deux substances parmi les 70 doivent faire l'objet d'un enregistrement.

## 2 - Notre responsabilité environnementale, sociale et sociétale

La responsabilité environnementale liée à nos produits

### Réalisations de l'année

En 2012, plus de 290 références ont été testées pour leur teneur en métaux lourds, pour les seuls produits de papeterie.

En 2010, pour la sécurité des consommateurs et pour faire face à la concurrence de nombreux modèles de briquets ne respectant pas la réglementation, BIC avait porté plainte auprès de la Commission européenne pour la non-application par les Pays-Bas d'une décision de celle-ci sur les briquets (2006). La Commission européenne avait alors décidé d'ouvrir des discussions avec les Pays-Bas. En mars 2012, les Pays-Bas ont été mis en demeure d'expliquer leurs manquements. La procédure reste en cours.

### Perspectives

Le nombre et le niveau des exigences réglementaires augmentent chaque année sur tous les marchés. Le Groupe prend la mesure de cet enjeu et prévoit dès 2013 d'adapter ses moyens et ses méthodologies de travail pour maintenir ses propres standards et son niveau de conformité.

### → 2.2.3. L'OPTIMISATION DE NOS EMBALLAGES

#### Enjeux

Les emballages sont nécessaires à plusieurs étapes de la vie des produits BIC® : pour les protéger, les transporter, les stocker, les vendre et comme support de promotion. Les emballages utilisés par BIC utilisent majoritairement des boîtes et étuis en plastique, papier et carton. Ces emballages ont un impact environnemental lors de leur fabrication, de leur transport et de leur fin de vie.

#### Démarche

Historiquement, BIC favorise la vente de produits sans emballage consommateur ou par lots multiples. Ainsi en Europe, 73,2 % des articles d'écriture sont conditionnés en boîte, barquette ou pochette d'au moins dix produits (71,5 % en Amérique du Nord) ; 78,9 % des briquets sont vendus en barquette d'au moins 50 (59,7 % en Amérique du Nord) et 74 % des rasoirs sont commercialisés en pochette de cinq, dix ou plus encore (54,7 % en Amérique du Nord).

#### La Communauté Emballages du Groupe BIC

La « Communauté Emballages » réunit et met en réseau des correspondants sur tous les continents pour partager les outils et les meilleures pratiques en matière d'emballages responsables et les dupliquer lorsque c'est pertinent. Elle a aussi pour rôle de piloter les indicateurs de suivi de l'engagement numéro trois du Baromètre BIC de Développement Durable : « Proposer des emballages optimisés ».

#### Trois priorités pour réduire les impacts liés aux emballages

##### RÉDUIRE LA QUANTITÉ D'EMBALLAGES PAR PRODUIT VENDU

Sur tous les continents, le Groupe BIC cherche à réduire le poids et le volume de ses emballages par de nombreuses actions ciblées. Aux États-Unis par exemple, BIC a poursuivi en 2012 sa participation au programme « Scorecard emballages » de Walmart. Ce programme,

fondé sur sept axes de progrès : supprimer, réduire, réutiliser, recycler, utiliser des matières d'origine renouvelable, économiser, et enfin, éduquer le consommateur, vise à réduire les emballages de 5 % d'ici 2013 par rapport à l'année de référence 2007.

##### ATTEINDRE L'OBJECTIF « ZÉRO PVC » ET FAVORISER LA PART DES MATIÈRES RECYCLÉES

Suite à la suppression, déjà ancienne, du PVC dans les emballages en Europe <sup>(1)</sup>, BIC a souhaité étendre cette bonne pratique à l'ensemble du Groupe : le Mexique a ainsi totalement supprimé le PVC de ses emballages et le Brésil et les États-Unis y travaillent activement.

En outre, les emballages du Groupe contiennent souvent des matières recyclées, ce qui fait l'objet d'un suivi.

##### RÉDUIRE LES DÉCHETS D'EMBALLAGES

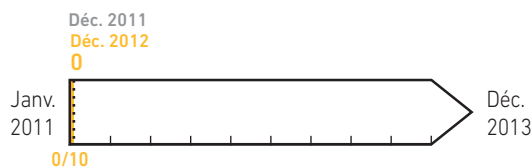
Le Groupe souhaite augmenter le recyclage des déchets de production d'emballages dans les centres d'emballage avec un objectif de 100 % de déchets valorisés. L'objectif est déjà atteint pour le site de Charlotte (États-Unis). Cet objectif est accompagné d'une démarche de réduction de la production de déchets en amont.

Enfin, la « Communauté Emballages » cherche à réduire les déchets générés lors des destructions des emballages obsolètes.

#### Performances

##### 3 Proposer des emballages optimisés\*

En 2013, le poids moyen d'emballage par unité de produit sera de 4,38 g, soit une réduction de 2 %  
(Valeurs janv. 2011 : 4,47 - déc. 2012 : 4,66)



Cet indicateur concerne tous les emballages qui accompagnent les produits BIC® dans le monde : emballages consommateur et de distribution (sauf les palettes). L'unité de produit désigne chaque unité de produit BIC® et non l'unité de vente consommateur (une pochette de 10 rasoirs vaut donc pour 10 unités de produit).

Bilan 2012 : l'indicateur n'a pas progressé du fait de ventes plus importantes de rasoirs trois lames, dont le poids moyen d'emballage par unité de produit vendu est plus important.

\* Hors BIC APP (Advertising and Promotional Products)

#### Réalisations de l'année

Plusieurs réalisations de l'année 2012 illustrent la dynamique de progrès en place au sein du Groupe BIC :

##### Réduction des quantités d'emballages par produit vendu

**Aux États-Unis**, des réductions de 7 à 25 % du format des emballages de briquets et de produits d'écriture ont été obtenues. Ainsi, 120 tonnes de papier ont été économisées, 15 tonnes de bois et 3 tonnes de plastique, permettant une diminution de l'espace de stockage nécessaire et une optimisation du transport.

(1) Excepté pour quatre références.

### Progression vers l'objectif zéro PVC

**Aux États-Unis**, le site de Charlotte a procédé en novembre 2012 à l'installation d'une nouvelle machine permettant d'utiliser du PET pour la fabrication des blisters et des boîtes en plastique en vue de la suppression du PVC. Dès 2013, 35 % des emballages produits à Charlotte devraient être exempts de PVC, avec un objectif de 100 % en 2016.

**Au Brésil**, BIC Amazonia a en moyenne réduit l'utilisation de PVC dans ses emballages de 10 % par rapport à 2010 et s'est fixé comme objectif pour 2013 de recourir au PET en remplacement total du PVC.

### Actions pour réduire les déchets d'emballages

**Aux États-Unis**, le site de Charlotte a maintenu sa performance de zéro déchet d'emballage enfoui (contre 26 % en 2006). Ce résultat est obtenu par la combinaison de plusieurs actions : l'incitation des fournisseurs à limiter les emballages entrant sur le site, le recyclage des barquettes de briquets usagées (42 tonnes recyclées en 2012), l'envoi en recyclage des déchets plastiques mélangés et enfin la valorisation énergétique des déchets ne pouvant être recyclés (3 %).

**En Europe**, le site ECP (Slovaquie) a rapidement obtenu de bons résultats en 2012 avec un taux de recyclage de 75 % (contre 59 % en 2011), grâce à une vigilance accrue lors du tri quotidien des déchets.

**Au Brésil**, BIC Amazonia a continué ses efforts en incitant ses fournisseurs à réutiliser leurs emballages grâce à la mise en place d'un flux de retour et en sollicitant de plus nombreuses filières de recyclage. Le site a ainsi atteint un taux de recyclage des emballages de 85 % (contre 79 % en 2011).

### Perspectives

L'objectif zéro PVC est fixé pour 2013 au Brésil et 2016 aux États-Unis.

La progression de l'ensemble de ces chantiers est mesurée au moyen d'indicateurs qui continueront à être consolidés trimestriellement, pour permettre un suivi des tendances au plus près de la réalité, d'affiner encore la connaissance des impacts du Groupe et un meilleur pilotage des actions à mettre en œuvre.

### 2.3. La responsabilité environnementale liée à nos opérations

Société industrielle leader dans la fabrication de produits de consommation, BIC s'engage à ce que ses usines fonctionnent dans le respect de l'environnement. BIC travaille ainsi à réduire les impacts de ses activités de fabrication, à optimiser les opérations de transport des produits et à maîtriser l'empreinte environnementale de ses activités commerciales et de support.

BIC dispose d'une bonne maîtrise environnementale sur l'ensemble de son outil de production : d'une part du fait de ses choix entre fabrication en propre et sous-traitance puisque BIC réalise 84 % de son chiffre d'affaires en fabriquant des produits dans ses propres usines (88 % dans l'activité Grand Public et 62 % dans l'activité de Produits Publicitaires et Promotionnels de BIC APP) ; d'autre part grâce à la répartition géographique de ses usines : les produits de l'activité Grand Public vendus sur un continent sont fabriqués sur ce même continent (91 % en Europe et 63 % aux Amériques).

#### → 2.3.1. NOS USINES

##### Enjeux

Pour fabriquer ses produits, BIC utilise des matières premières (plastiques, encres, carton, métaux, etc.), consomme des ressources (eau, énergie) et produit des déchets. Le Groupe est conscient de l'impact environnemental de son activité et s'engage à le minimiser. Si les besoins en matières premières sont déterminés essentiellement par la conception même des produits (voir partie 2.2.1 – « La performance environnementale de nos produits » page 37), les usines qui fabriquent les produits BIC® ont une responsabilité importante pour optimiser les consommations de ressources : de matières, d'eau, d'énergie et pour réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et la production de déchets.

##### Démarche

Dans sa Politique Santé, Sécurité, Environnement (page 30) BIC rappelle qu'il est de sa responsabilité de minimiser ses impacts environnementaux. Cette politique engage le Groupe dans une démarche d'amélioration de son activité industrielle, de la production à la distribution, afin de protéger au mieux l'environnement. Elle s'applique à l'ensemble des usines du Groupe, puisque depuis 2010 elle couvre également les usines de Produits Publicitaires et Promotionnels de BIC APP acquises en 2009.

#### 2.3.1.1. Les systèmes de management et autres mesures pour maîtriser les conséquences de notre activité industrielle sur l'environnement

La Politique industrielle du Groupe en matière de Santé, Sécurité et d'Environnement (SSE) (page 30) est basée sur la mise en place de systèmes de management pragmatiques permettant de garantir l'implication de tous et l'amélioration continue des performances opérationnelles. Pour aider les sites de production à déployer ces systèmes de management, BIC dispose d'une équipe de trois

experts SSE, représentant les usines d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Amérique latine. Cette équipe s'assure notamment que ces dispositifs sont conformes à la politique et aux objectifs du Groupe et suit leurs performances en consolidant, analysant et communiquant les résultats obtenus.

Par ailleurs, dans le cadre des systèmes de management, des plans d'actions sont établis pour limiter les impacts environnementaux. Des objectifs simples sont fixés aux usines qui contribuent à la performance environnementale globale du Groupe tout en répondant à leurs enjeux spécifiques (production, ressources, implantation géographique, etc.).

La mise en place d'un système de management de l'environnement implique une identification des exigences réglementaires applicables au site et une analyse de sa conformité au regard de celles-ci, ainsi qu'une analyse complète et détaillée de tous les aspects et impacts environnementaux de l'activité (l'eau, l'air, les sols, le bruit, etc.).

Le système de management de l'environnement permet donc d'assurer la **conformité de l'activité avec les dispositions législatives et réglementaires applicables en matière d'environnement**. Ainsi, les sites planifient et réalisent des contrôles quotidiens et périodiques, afin de répondre aux dispositions réglementaires locales. Selon le besoin, ces contrôles sont réalisés en interne ou avec l'assistance de prestataires extérieurs. Si une non-conformité est mise en évidence lors du contrôle, un plan d'actions est mis en place pour y remédier.

Les systèmes de management de l'environnement déployés par le Groupe BIC dans ses usines prévoient **l'organisation nécessaire pour faire face aux accidents de pollution ayant des conséquences au-delà des établissements**. Dans le cas où des risques d'accidents pourraient avoir des conséquences à l'extérieur de nos usines, des plans de prévention et d'urgence ont été mis en œuvre.

En particulier en France, nos deux sites SEVESO disposent d'un Plan d'Opération Interne. De plus, pour ces deux sites SEVESO seuil haut, nous avons défini une politique de prévention des risques majeurs et

mis en place un système de gestion de la sécurité pour la prévention des accidents majeurs, conformément à l'arrêté ministériel du 10 mai 2000, transposition en droit français de la directive européenne 96/82/CE.

Hors de France, certains de nos sites possèdent des plans équivalents de gestion des accidents ayant de possibles impacts au-delà des sites. À titre d'exemple, tous nos sites des États-Unis et notre site de Nouvelle-Zélande ont un plan d'intervention d'urgence qui comprend des actions de prévention et de gestion des conséquences hors site d'éventuels accidents.

### Rejets dans l'air, l'eau, le sol affectant gravement l'environnement

La nature de nos activités industrielles, principalement le moulage et l'assemblage de produits en plastique et le marquage des produits, a un impact environnemental local relativement faible, comparé à d'autres secteurs industriels. Néanmoins, notre Programme de Développement Durable s'appuyant sur la Politique SSE (page 30), demande que chaque site mesure, évalue et réduise ses impacts environnementaux significatifs.

Le détail des consommations d'eau et d'énergie, des rejets de gaz à effet de serre et de la production de déchets est présenté dans les pages 46 à 50, ainsi que les actions mises en œuvre par le Groupe et les sites pour maîtriser et réduire les impacts.

### Conditions d'utilisation des sols

En Europe comme aux États-Unis où se situent la majorité des sites du Groupe, dans le cadre de restructurations industrielles ayant entraîné des fermetures d'usines, BIC a veillé à ce que la remise en état des sites soit réalisée en accord avec les lois locales et les meilleures pratiques environnementales. Lorsque c'est approprié ou exigé par la loi, BIC mène des études de sol et de sous-sol, même si la majorité des sites ne sont soumis à aucune obligation de diagnostic. Les études de pollution effectuées sur des sites européens longtemps exploités montrent que notre activité n'a pas d'impact notable sur les sols et sous-sols.

Pour les sites français assujettis à des exigences réglementaires spécifiques, la politique de prévention des risques de pollution des sols est intégrée dans la démarche.

### Nuisances olfactives et sonores

Les nuisances olfactives ne sont pas considérées comme significatives dans notre activité de moulage, assemblage, et marquage de produits.

Concernant les nuisances sonores, des mesures sont faites en limite de propriété dans le cadre de l'instruction des dossiers administratifs compte tenu de la réglementation locale. Dans l'hypothèse où des nuisances seraient portées à notre connaissance, nous effectuerions des études et mettrions en place des actions correctives adaptées.

### Dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement

Les budgets d'investissements liés aux programmes d'amélioration à court et long terme, destinés à prévenir ou minimiser les conséquences sur l'environnement, font partie intégrante des budgets des usines. Un montant de 6,5 millions d'euros a été engagé pour ces programmes au cours de l'année 2012.

### Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement

Aucune provision.

Les garanties reçues en matière d'environnement sont incluses dans la liste en Note 26 des Comptes consolidés de l'exercice « Engagements hors bilan : aval, cautions et garanties ».

### Montant des indemnités versées au cours de l'exercice en exécution d'une décision judiciaire

Aucune indemnité.

### Réalisations de l'année

En renouvelant sa certification ISO 14001 en 2012, l'usine d'Athènes (Grèce) maintient sa triple certification qualité, sécurité, environnement (ISO 9001, OHSAS 18001 et ISO 14001), comme les deux autres usines BIC de rasoirs.

En 2012, les trois usines de BIC APP aux États-Unis ont obtenu la certification Quality Certification Alliance (QCA). Les audits portent sur cinq thématiques : qualité, sécurité des produits et conformité réglementaire, maîtrise de l'environnement, sécurité d'approvisionnement et conformité au droit social.

Cette année encore, les systèmes de management de BIC Sport (France) ont été reconnus comme une bonne pratique et la filiale a obtenu le renouvellement du label Ecoride<sup>(1)</sup>, initiative du syndicat du secteur de la glisse EuroSIMA Cluster (en partenariat avec l'ADEME Aquitaine).

En 2012, une opération pilote a été testée pour intégrer quelques sous-traitants dans le reporting environnemental de BIC.

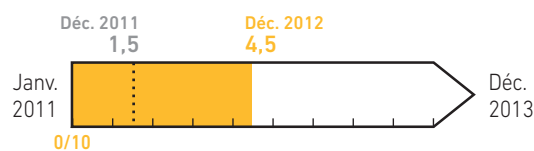
### Performances

En 2012, la mise en place de systèmes de management BIC est effectuée à 95 % pour l'environnement et à 97 % pour la santé-sécurité.

#### 4 Déployer et maintenir des systèmes de management dans les usines BIC

En 2013, 100 % des usines BIC auront des systèmes de management environnement et santé sécurité  
(Valeurs : janv. 2011 : 92 % - déc. 2012 : 95 %\*)

En 2013, 80 % des salariés BIC travailleront dans des usines certifiées ISO 14001  
(Valeurs : janv. 2011 : 66 % - déc. 2012 : 74 %)



Le calcul de cet indicateur repose sur le taux de mise en place des systèmes de management propres à BIC. La certification ISO 14001 concerne les usines BIC de produits finis.

Bilan 2012 : l'indicateur global a progressé de 3 points grâce à la certification ISO 14001 de trois nouvelles usines en 2012. Une nouvelle certification est prévue en 2013.

\* La valeur communiquée n'est pas la moyenne des taux de mise en place des SME et SMS&S, mais celui des deux qui est le plus bas.

(1) Pour plus d'information sur la démarche : <http://www.eurosima.com/environnement/Demarche-Ecoride-218-0.html>



**90 % des salariés BIC travaillent dans des usines certifiées ISO 9001.**

### Perspectives

Les projets de certifications se poursuivent avec deux certifications aux États-Unis et une en Europe dans les deux prochaines années.

### 2.3.1.2. Réduire les consommations d'eau

#### Réalisations de l'année et performances

La consommation d'eau rapportée à la tonne de production a diminué de 6,7 % entre 2011 et 2012. Sur cette période, la consommation totale d'eau a baissé de 11,1 % alors que la production ne baissait que de 4,7 %. C'est le résultat des efforts continus dans les usines du Groupe BIC en matière d'efficacité d'utilisation de l'eau.

11 sites ont amélioré leur ratio de consommation d'eau par tonne de production. BIC Rasoirs (France), qui représente 47 % de la consommation d'eau du Groupe, a reporté une diminution de son ratio de 1 %. Les actions de réduction de cette usine française de fabrication de rasoirs sont : le remplacement du système de refroidissement hydraulique des fours de cuisson de lames par un système à air et le renforcement du suivi hebdomadaire de la consommation d'eau de refroidissement pour les presses à injecter. BIC Mexico (Mexique) a aussi diminué de manière significative son ratio de consommation d'eau rapportée à sa production (- 34 %) entre autres grâce à la réparation de fuites, l'installation d'équipements à économie d'eau pour les sanitaires et l'installation d'une tour de refroidissement « hybride » couplant l'utilisation d'eau à l'utilisation d'air. Il est à noter que le remplacement ou la modification des anciennes tours de refroidissement avec des équipements moins consommateurs en eau se généralise dans les différentes usines du Groupe comme récemment pour PIMACO (Brésil) ou BIC New Zealand (Nouvelle-Zélande). Des améliorations significatives ont aussi été réalisées par BIC Technologies (France), Conté (France), BIC APP Sleepy Eye (États-Unis) et BIC Iberia (Espagne) qui ont reporté des baisses de leur ratio respectivement de 30 %, 28 %, 15 % et 5 %. Quelques exemples remarquables sont BIC Technologies (France) qui a fait un travail important de repérage et de réparation des fuites et BIC APP Sleepy Eye (États-Unis) qui a apporté des améliorations techniques à son système d'osmose inverse permettant d'améliorer son rendement.

Les usines du Groupe BIC ont mis en place ou finalisé 14 projets spécifiquement dédiés aux économies d'eau en 2012.

#### CONSUMMATION ANNUELLE D'EAU RAPPORTÉE À LA PRODUCTION – USINES BIC – EN M<sup>3</sup>/TONNE



### 2.3.1.3. Réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre

#### Réalisations de l'année et performances

##### L'optimisation des consommations d'énergie

Au niveau Groupe, le Service Achats a développé une démarche ambitieuse concernant l'achat de « fluides » (électricité, gaz, eau). Un acheteur est dédié à la négociation des contrats de fourniture d'électricité en collaboration étroite avec les usines. Il entretient le dialogue avec les fournisseurs et négocie pour toutes les usines françaises le contrat le plus avantageux. En contact avec les responsables du suivi de consommations d'énergie dans chaque site, il a également pour rôle de les informer des meilleures pratiques développées dans le Groupe, de réaliser une veille auprès d'experts et de la diffuser et d'organiser des formations du personnel à l'utilisation optimale des machines.

En parallèle, les usines les plus engagées mettent en place des partenariats avec leurs fournisseurs pour explorer toutes les options de réduction des consommations d'électricité.

Enfin, BIC recherche constamment l'équilibre entre la meilleure productivité des machines et le besoin associé en énergie. Ainsi le Groupe a engagé un programme de remplacement des machines d'injection hydraulique par des machines électriques, dont le rendement énergétique est meilleur.

L'énergie consommée par tonne de production a très légèrement baissé entre 2011 et 2012 (- 0,8 %), c'est le résultat des efforts continus dans les usines du Groupe BIC en matière d'efficacité énergétique. En effet, il est à noter que sur cette même période, la production a baissé de 4,7 %. En rapportant la consommation d'énergie à la production, nous obtenons une mesure de l'efficacité énergétique qui est moins impactée par les petites variations du volume de production. Par contre lors de baisses importantes de la production, les consommations fixes telles que le chauffage ou l'éclairage des bâtiments prennent plus d'importance et peuvent donc amoindrir les améliorations d'efficacité obtenues pour les procédés.

Dix usines ont amélioré leur ratio de consommation d'énergie rapportée à la production en 2012. BIC Mexico (Mexique) et BIC CORPORATION Milford (États-Unis), respectivement quatrième et sixième plus gros consommateurs du Groupe, sont parvenus à une diminution respective de leur ratio de 5 % et 4 %. BIC Mexico (Mexique) a par exemple renouvelé l'éclairage de ses ateliers industriels avec des équipements à économie d'énergie. BIC CORPORATION Milford (États-Unis) a remplacé deux machines à injecter hydrauliques par des presses électriques. Des améliorations significatives ont aussi été réalisées par BIC APP Red Wing (États-Unis), Conté (France) et BIC Iberia (Espagne) dont le ratio a baissé respectivement de 25 %, 6 % et 4 %. BIC Iberia (Espagne) a enregistré une baisse de son ratio alors que sa production est en légère hausse grâce à plusieurs actions en matière d'efficacité énergétique comme la réutilisation du chauffage dans un procédé industriel, l'utilisation de la lumière naturelle et l'éclairage à LED. Notons également que le centre de packaging BIC Shavers Mexico (Mexique) a réussi à réduire considérablement sa consommation d'énergie malgré une activité en hausse, grâce à des programmes d'optimisation des lignes de production (réduction des temps d'arrêt des machines) et l'optimisation de la gestion énergétique globale des bâtiments.

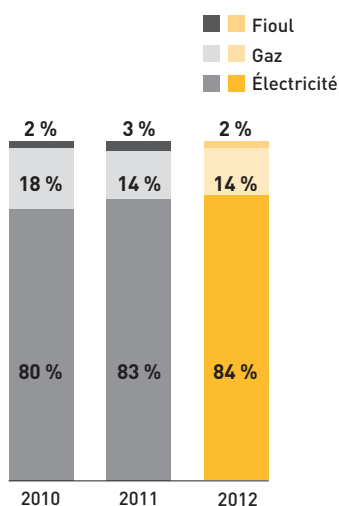
Les usines du Groupe BIC ont mis en place ou finalisé 24 projets spécifiquement dédiés aux économies d'énergie en 2012.



### CONSUMMATION ANNUELLE D'ÉNERGIE RAPPORTÉE À LA PRODUCTION – USINES BIC – EN GIGAJOULES/TONNE



### RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE – USINES BIC



#### Le recours aux Énergies Renouvelables

Le Groupe BIC est en veille permanente et les opportunités sont saisies de recourir aux énergies renouvelables en fonction de l'intérêt et des contextes locaux. Ainsi, BIC s'est engagé pour une durée de deux ans (2012-2013) à acheter des Certificats d'Énergie Renouvelable couvrant 100 % de ses besoins en électricité du réseau pour les trois sites du Connecticut (États-Unis) : le siège social, une usine et un centre de R&D. BIC souhaite de cette façon contribuer à la promotion du développement et de la production d'électricité éolienne, d'origine renouvelable. Le fournisseur, Constellation NewEnergy, a estimé, sur la base des prévisions des consommations de BIC sur les deux ans à venir, à environ 18 000 teqCO<sub>2</sub> l'évitement des émissions indirectes de CO<sub>2</sub> qui auraient sinon été émises par le réseau standard de distribution d'électricité (estimation basée sur US EPA eGRID2010 BVersion1.0).

Une partie de cet achat de Certificats d'Énergie Renouvelable couvrant 6 135 teqCO<sub>2</sub> correspond aux émissions imputables à la consommation d'électricité du réseau par BIC CORPORATION Milford (États-Unis). Ce site faisant partie du périmètre du reporting environnemental du Groupe, ces certificats représentent 7,4 % des émissions de Gaz à Effet de Serre des usines du Groupe.

#### La limitation de la contribution au changement climatique

La lutte contre le changement climatique fait partie intégrante du Programme de Développement Durable du Groupe, principalement au travers de ses actions concernant les produits, les usines et les activités de transport.

La démarche d'éco-conception des produits vise à proposer des produits légers avec une longue durée d'utilisation et se traduit par un usage économe des matières vierges, permettant de limiter les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) liées à l'extraction des matières naturelles.

En matière de transport, le Groupe BIC a mis en œuvre une démarche de réduction de ses émissions de GES (page 50).

Enfin, une empreinte carbone a été réalisée en 2006 sur le siège social de Clichy (France) et en 2007 dans deux usines, BIC Amazonia (Brésil) et BIC Rasoirs (France), selon la méthode Bilan Carbone® de l'ADEME. Les études dans les usines ont montré que les émissions indirectes de GES (émises par les fournisseurs lors de la fabrication des matières ou composants et lors de la production de l'énergie achetée par les usines) représentent l'essentiel des émissions. Les axes de progrès identifiés par le Groupe sont la diminution de la consommation électrique et l'utilisation de plastique recyclé.

En 2012, sur le périmètre de ses usines, le Groupe BIC a quantifié les émissions directes et indirectes de GES (« scopes » 1 et 2) :

- **les émissions directes** (« scope » 1) sont les émissions de GES provenant de la combustion des ressources fossiles – majoritairement le gaz naturel et le fioul – principalement utilisées pour chauffer les bâtiments. La quantité totale d'émissions directes de GES est estimée à 9 131 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> en 2012, soit une réduction de 8,3 % par rapport à 2011 ;
- **les émissions indirectes** (« scope » 2) sont les émissions de GES provenant de la production de l'électricité consommée par les usines du Groupe. La quantité totale d'émissions indirectes de GES est estimée à 82 910 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> en 2012, soit une réduction de 3,4 % par rapport à 2011.

La quantité totale d'émissions directes et indirectes de GES est donc estimée à 92 041 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> en 2012 soit une réduction de 3 730 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par rapport aux émissions de 2011. Entre 2011 et 2012, la production ayant diminué de 4,7 %, le ratio des émissions directes et indirectes rapportées à la tonne de production a très légèrement augmenté (+ 0,9 %). Le ratio d'énergie consommée ramenée à la production a lui baissé sur la même période (- 0,8 %) ; ces variations apparemment contradictoires s'expliquent par l'évolution des facteurs de conversion (équivalent CO<sub>2</sub> par kWh consommé) des mix électriques nationaux, conformément aux données de l'Agence Internationale de l'Énergie (*CO<sub>2</sub> Emissions From Fuel Combustion Highlights* – I.E.A Statistics – 2012 Edition – p111 – Moyennes nationales 2010).

## 2 - Notre responsabilité environnementale, sociale et sociétale

La responsabilité environnementale liée à nos opérations

### ÉMISSIONS ANNUELLES DIRECTES ET INDIRECTES DE GAZ À EFFET DE SERRE RAPPORTÉES À LA PRODUCTION – USINES BIC – EN TONNE ÉQUIVALENT CO<sub>2</sub>/TONNE



Le Groupe BIC répond depuis cinq années maintenant au *Carbon Disclosure Project* (CDP). En 2012, le Groupe a été maintenu dans le CDP France 250 *Carbon Disclosure Leadership Index* (CDLI), et a encore amélioré son score par rapport à 2011, plaçant BIC dans les huit entreprises françaises affichant les meilleures notes de transparence concernant les émissions de carbone (page 74).

#### L'adaptation aux conséquences du changement climatique : précipitations extrêmes, inondations, sécheresses

Certains sites BIC sont localisés dans des zones exposées à des risques liés au changement climatique, en particulier à des précipitations extrêmes plus fréquentes.

BIC a mis en place une évaluation des risques et des systèmes de management qui lui permettront de faire face à de tels événements et dispose des assurances nécessaires pour se prémunir des conséquences financières. Notamment, les sites concernés disposent d'un plan d'urgence en cas d'inondation, mis à jour annuellement.

En complément, un plan spécifique établi et animé par un groupe d'experts internes, a pour rôle de protéger les systèmes d'information indispensables à ses activités. Il permet d'identifier les menaces d'accident et les risques environnementaux et de mettre en place les mesures de sécurité appropriées.

### 2.3.1.4. Réduire la production de déchets

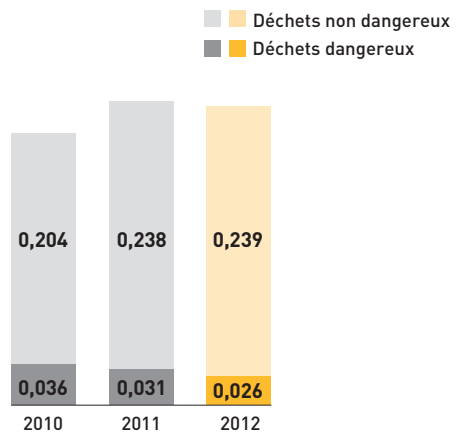
#### Réalisations de l'année et performances

En 2012, le Groupe BIC a enregistré une baisse de 1,5 % de la quantité de déchets générés par tonne de production par rapport à 2011. Cette variation est le résultat d'une diminution du ratio des déchets dangereux générés (- 14,5 %) et d'une stabilité du ratio des déchets non dangereux générés (+ 0,4 %), tous deux rapportés à la tonne de production. La génération des déchets issus de la fermeture d'usines est incluse.

En 2012 le Groupe a actualisé sa classification déchets dangereux et déchets non dangereux, en prenant comme référence la réglementation européenne, auprès de toutes ses usines.

Les usines du Groupe BIC ont mis en place ou finalisé 18 projets spécifiquement dédiés à la réduction des déchets en 2012.

### PRODUCTION ANNUELLE DES DÉCHETS INDUSTRIELS RAPPORTÉE À LA PRODUCTION – USINES BIC – EN TONNE PAR TONNE

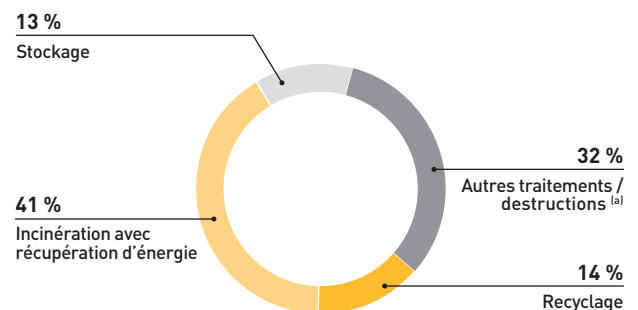


#### Déchets industriels dangereux

En 2012, le Groupe BIC a enregistré une diminution de la quantité de déchets dangereux générés par tonne de production de 14,5 % par rapport à 2011.

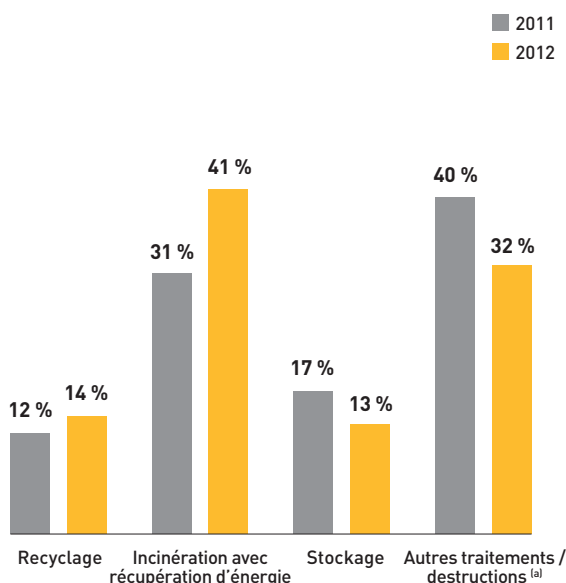
Neuf sites ont amélioré leur ratio de déchets dangereux générés par tonne de production. BIC Viorex (Grèce) a diminué son ratio de 3 %, principalement grâce à l'amélioration de procédés permettant de limiter le renouvellement de l'huile. Le ratio de BIC South Africa (Afrique du Sud) a baissé de 46 % grâce à la mise en place de contrôles stricts pour limiter la contamination des déchets de production par de l'encre. Des améliorations significatives ont également été reportées pour les usines Conté (France), Bima (France), BIC Ecuador (Équateur) et BIC APP Tampa (États-Unis) qui ont baissé leur ratio de déchets dangereux générés par tonne de production de respectivement 25 %, 24 %, 21 % et 3 %. BIC Ecuador (Équateur) a obtenu ces résultats grâce à la sensibilisation des salariés pour éviter les contaminations de déchets et l'utilisation de fûts d'encre plus grands, réduisant ainsi les déchets de fûts plastiques contaminés.

### TRAITEMENT DES DÉCHETS INDUSTRIELS DANGEREUX EN 2012 – USINES BIC – % DU TOTAL EXPRIMÉ EN TONNE



(a) La catégorie « Autres traitements/destructions » regroupe les autres techniques de traitement des déchets, comme l'incinération sans récupération d'énergie.

RÉPARTITION DES DÉCHETS INDUSTRIELS DANGEREUX EN 2011 ET 2012 – USINES BIC – % DU TOTAL EXPRIMÉ EN TONNE



(a) La catégorie « Autres traitements/destructions » regroupe les autres techniques de traitement des déchets, comme l'incinération sans récupération d'énergie.

Déchets industriels non dangereux

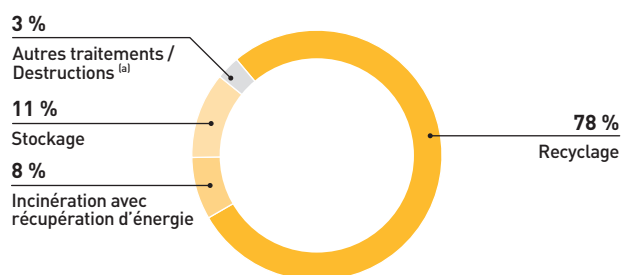
En 2012, le Groupe BIC a enregistré une stabilité de son ratio de déchets industriels non dangereux par tonne de production par rapport à 2011 (0,4 %).

12 usines ont amélioré leur ratio de déchets industriels non dangereux générés par tonne de production. BIC APP Red Wing (États-Unis) a réduit son ratio de 37 % suite à un programme d'amélioration de la qualité permettant de générer moins de chutes et d'éviter les produits retournés par les clients. BIC Écriture 2000 (France) et BIC APP Europe (Espagne) ont reporté une baisse de leur ratio respectivement de 7 % et de 3 %, notamment en raison de la réduction et de la réutilisation des déchets plastique dans leur activité de moulage. BIC APP Europe (Espagne) est parvenu à ce résultat suite à une revue des procédures et une formation des salariés. Enfin, notons que le centre de packaging BIC Charlotte (États-Unis) a réduit ses déchets de bois grâce à un choix de palettes plus robustes réduisant ainsi la casse et à une procédure de contrôle et d'évaluation de la possibilité de réutiliser les palettes ou la nécessité de les envoyer en destruction.

Notons que le ratio des déchets non dangereux générés par tonne de production a subi une évolution quasi nulle cette année, malgré des événements exceptionnels comme par exemple la destruction de stocks obsolètes ou encore des nettoyages des usines.

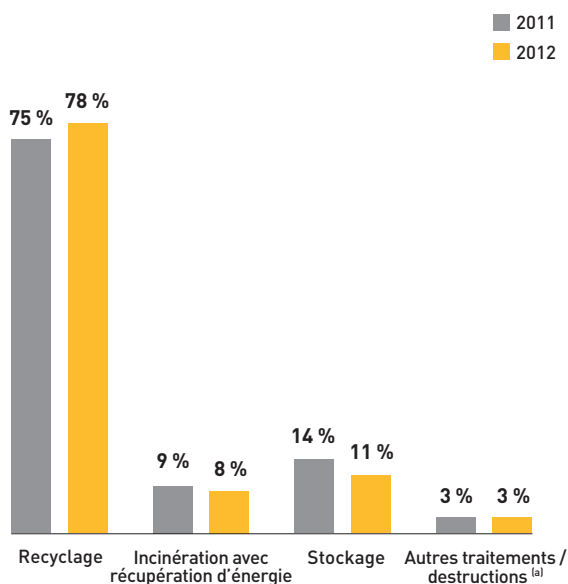
En 2012, BIC Sport a signé un partenariat avec Eveno-Fermeture qui a pour objectif de réduire de 15 % le volume de polyuréthane utilisé dans ses produits à hautes performances thermiques pour le remplacer par du polyuréthane issu de surfs en fin de vie ou de rebuts de fabrication. Afin de développer le dispositif, BIC Sport souhaite encourager la collecte de surfs usagés par une communication directe auprès des écoles de surf en France.

TRAITEMENT DES DÉCHETS INDUSTRIELS NON DANGEREUX EN 2012 – USINES BIC – % DU TOTAL EXPRIMÉ EN TONNE



(a) La catégorie « Autres traitements/destructions » regroupe les autres techniques de traitement des déchets, comme l'incinération sans récupération d'énergie.

RÉPARTITION DES DÉCHETS INDUSTRIELS NON DANGEREUX EN 2011 ET 2012 – USINES BIC – % DU TOTAL EXPRIMÉ EN TONNE



(a) La catégorie « Autres traitements/destructions » regroupe les autres techniques de traitement des déchets, comme l'incinération sans récupération d'énergie.

## 2 - Notre responsabilité environnementale, sociale et sociétale

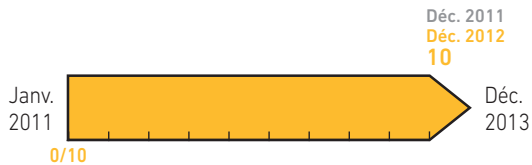
La responsabilité environnementale liée à nos opérations

### 5 Améliorer la performance environnementale des usines BIC

En 2013, la consommation d'énergie sera de 12,99 GJ par tonne de production, soit une réduction de 3 %  
(valeurs janv. 2011 : 13,39 - déc. 2012 : 12,82)

En 2013, la consommation d'eau sera de 7,96 m<sup>3</sup> par tonne de production, soit une réduction de 3 %  
(valeurs janv. 2011 : 8,21 - déc. 2012 : 7,48)

En 2013, la production de déchets non recyclés sera de 0,0903 tonne par tonne de production, soit une réduction de 1 %  
(valeurs janv. 2011 : 0,0913 - déc. 2012 : 0,0746)



Depuis 2002, BIC a mis en place un *reporting* environnemental dans ses usines.

Bilan 2012 : le déploiement des systèmes de management de l'environnement et l'augmentation des investissements ont permis de poursuivre les efforts de réduction engagés en matière d'énergie, d'eau et de déchets.

#### Perspectives

À horizon 2013, le Groupe BIC s'est fixé des objectifs quantifiés en matière de performance environnementale de son outil de production. L'engagement numéro cinq du Baromètre BIC de Développement Durable mesure les progrès réalisés de 2011 à 2013 en matière d'énergie, d'eau et de déchets.

### 2.3.1.5. Réduire l'impact sur la biodiversité

#### Enjeux

Le Groupe BIC entretient un lien avec la biodiversité à deux niveaux principalement. D'abord *via* son emprise foncière dans le monde (sites industriels, logistiques ou administratifs). Ce premier enjeu est de la responsabilité directe du Groupe BIC. Ensuite *via* l'achat de matières premières (plastique, métal, etc.) et dont l'extraction peut avoir un impact sur la biodiversité. De la même façon, le transport mandaté par le Groupe peut porter une atteinte à la biodiversité.

En réponse au premier enjeu considéré comme prioritaire, BIC s'est concentré sur une « approche sites » pour l'intégration de la thématique biodiversité dans son Programme.

#### Démarche

Une première analyse cartographique du contexte environnant de chaque usine BIC a été réalisée afin de répertorier les zones sensibles aux alentours et hiérarchiser les risques d'impacts des usines sur la biodiversité remarquable locale. La grande majorité des usines BIC est localisée dans des zones non sensibles, voire industrielles, et leur emprise foncière ainsi que leur fonctionnement ne présentent *a priori* pas de risque pour ces zones.

#### Réalisations de l'année

Pour la deuxième année en 2012, BIC centralise les obligations réglementaires applicables aux sites de production au regard de la protection de la biodiversité et recense les actions mises en place.

Ce monitoring a permis de confirmer que l'ensemble des sites est en conformité. Lorsque des obligations existent, les systèmes de management couvrent la problématique et permettent d'assurer un suivi.

#### Perspectives

Une analyse plus fine, notamment selon l'activité précise du site, sera conduite en 2013 pour les sites à proximité d'une zone protégée, de concert avec ces mêmes sites. BIC évaluera de cette manière la nécessité de mettre en place des actions de préservation de la biodiversité locale.

### → 2.3.2. NOS ACTIVITÉS DE TRANSPORT

#### Enjeux

L'objectif de BIC en matière de gestion des transports est d'une part d'assurer la disponibilité de ses produits dans trois millions de points de vente dans le monde tout en maximisant la satisfaction de ses clients, et d'autre part de réduire les impacts environnementaux liés à ses activités de transport tout en assurant les coûts les plus justes possible.

BIC réalise deux types de transport de ses produits :

- le transport dit d'approche, soit l'ensemble des liaisons usine-usine et usine-entrepôt (inter et intra-continentale) ;
- le transport de distribution, soit les liaisons entre les usines ou les entrepôts et le client final.

#### Pour les produits de l'activité Grand Public :

- 91 % des produits vendus en Europe y sont fabriqués ;
- 63 % des produits vendus aux Amériques y sont fabriqués.

#### Démarche et réalisations de l'année

En premier lieu, c'est la répartition des usines BIC à travers le monde qui tend à limiter les transports de ses produits. En effet, en moyenne, 73 % des produits de l'activité Grand Public vendus sur un continent sont fabriqués sur ce même continent (91 % en Europe et 63 % aux Amériques).

De plus, BIC a fait le choix d'externaliser l'exécution de ses transports, tout en gardant une expertise interne forte relative à la gestion des prestataires, à l'ingénierie de flux et à la maîtrise des outils de gestion du transport. En effet, seul un travail spécifique sur chaque flux permet à la fois d'en réduire les impacts environnementaux et de garantir la qualité et la compétitivité du transport.

Animée par la « Communauté Transport », composée de tous les décisionnaires du transport du Groupe, la démarche transport responsable est déployée en trois axes :

- développer la prise de conscience et mesurer les émissions ;
- optimiser les expéditions et les routes ;
- sélectionner des transporteurs responsables.

### Développer la prise de conscience et mesurer les émissions

Comme toute fonction relative à la « supply-chain », l'optimisation du transport est une responsabilité partagée par plusieurs équipes chez BIC : de la production au transport de distribution, en passant par les ventes et la gestion des entrepôts. Pour la « Communauté Transport », l'année 2012 a été marquée par des consultations d'experts plus nombreuses, le renforcement de la coopération avec des clients et une implication plus grande dans des groupes de travail. BIC a ainsi activement contribué au déploiement d'un calculateur des émissions de CO<sub>2</sub>, partagé par plusieurs fabricants de produits de grande consommation en France. La « Communauté Transport » enrichit ainsi son expertise et bénéficie des retours d'expérience extérieurs au Groupe. La participation au séminaire annuel de la « Communauté Transport » s'est ouverte aux parties prenantes internes clés (planning, catégories) afin d'élargir et d'enrichir le débat. Enfin, afin de renforcer l'attention quotidienne des équipes, BIC intègre progressivement la mesure des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) dans ses outils de gestion du transport.

Sur tous les continents, l'impact sur les émissions de GES est pris en compte lors des études de réseaux logistiques. En Europe, un système de mesure du taux de remplissage des camions sur les flux usines – entrepôts a été mis en place en 2012.

À l'échelle du Groupe, l'engagement numéro six du Baromètre BIC de Développement Durable est dédié à la problématique : « Réduire les émissions de gaz à effet de serre de nos opérations de transport ». L'un des sous-objectifs mesure spécifiquement les émissions de GES par tonne de produits pour le transport d'approche, en vue notamment de limiter le transport aérien. L'une des priorités de l'année 2012 fut l'analyse des causes du recours au fret aérien. Ces situations ont été recensées et analysées et, en Europe, des indicateurs ont été mis en place pour en affiner le suivi. Par ailleurs, le processus d'autorisation de toute expédition aérienne a été renforcé.

Parallèlement, BIC encourage ses prestataires à lui fournir leurs rapports d'émissions dues au transport des produits du Groupe, afin d'identifier ensemble les enjeux, leviers et plans d'actions.

### Optimiser les expéditions et les routes

En transport, les leviers principaux de réduction des émissions sont la réduction du kilométrage, le choix modal et l'optimisation du chargement. Les équipes logistiques de BIC travaillent sur ces trois axes, en collaboration avec les autres fonctions comme les Ventes ou les Usines mais aussi les prestataires.

De nombreuses actions ont été mises en place en 2012 pour optimiser les expéditions et les routes, dont certaines avec de très bons résultats :

- l'usine de Manaus au Brésil a augmenté sa capacité de production ce qui a permis de réduire les émissions liées au transport de 97 % par la suppression du recours à l'aérien ;
- en Europe, la stratégie de stockage a été modifiée, générant ainsi une économie de 75 % des émissions grâce à la réduction du transport aérien ;
- les expéditions entre l'usine grecque et le site de co-packing du Mexique ont été totalement revues : combinaison mer-train, nouvelle route, regroupement des expéditions... En huit mois, 180 000 km ont été économisés ;
- le Mexique a par ailleurs réduit ses émissions de 500 tonnes en organisant ses livraisons directement depuis son co-packer vers ses clients finaux, sans repasser par son centre de distribution.

Enfin, BIC travaille en collaboration avec ses clients pour consolider les commandes, maximiser le chargement des camions et réduire le kilométrage parcouru. Ainsi, au Canada, un projet de regroupement des commandes pour deux de ses clients a permis de réduire les coûts de transports de 40 % et les émissions de GES.

### Sélectionner des prestataires responsables

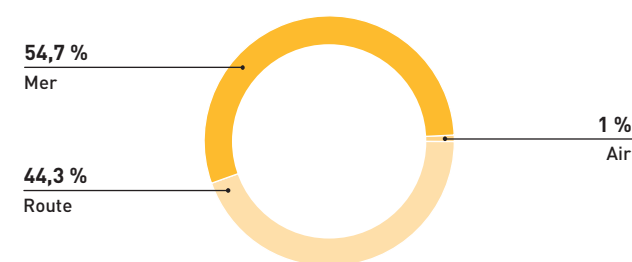
Finalement, ce sont les transporteurs choisis par BIC qui effectuent les opérations logistiques. Ce sont donc leurs équipements, méthodes et systèmes de contrôle qui déterminent en grande partie le niveau d'émissions de GES : modernité de la flotte, formations à l'écoconduite, bridage des moteurs, technologie de pneus, capacité de mesure des émissions, etc. BIC sélectionne des transporteurs lui permettant d'améliorer l'empreinte environnementale de ses activités de transport : au Royaume-Uni par exemple, un changement de transporteur en 2012 a permis de réduire les délais de livraison pour certains clients sans dégrader le taux de remplissage des camions. En Argentine, le choix de BIC s'est porté sur un transporteur proposant une route optimisée.

Afin d'accompagner les prestataires de transport vers des pratiques responsables, BIC développe une politique d'achats de plus en plus exigeante en matière de développement durable et intègre le critère de réduction des émissions de GES dans la sélection des transporteurs. Cette exigence est spécifiquement mesurée à travers le Baromètre 2011-2013, tant sur le transport d'approche inter et intra-continentale que sur le transport de distribution.

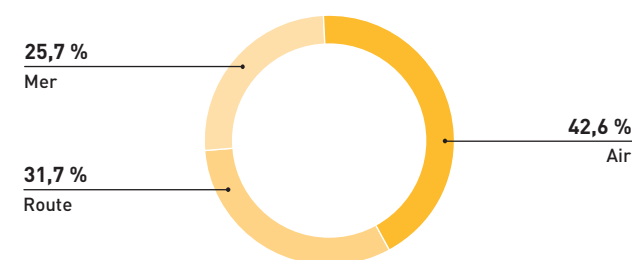
Lors du séminaire annuel Transport Responsable, une séance de travail avec un transporteur a permis de préciser les critères d'évaluation en matière de développement durable. Ces critères ont été partagés dans le Groupe afin d'aider à la sélection des transporteurs.

### Performances

**RÉPARTITION DES TONNAGES TRANSPORTÉS PAR MODE DE TRANSPORT – EN % DU TOTAL**



**RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GES PAR MODE DE TRANSPORT – EN % DU TOTAL**



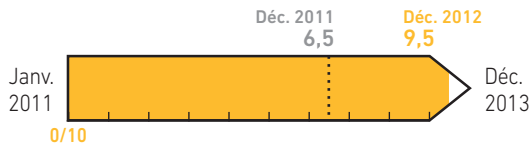
## 2 - Notre responsabilité environnementale, sociale et sociétale

La responsabilité environnementale liée à nos opérations

### 6 Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de nos opérations de transport

En 2013, les émissions de GES seront de 1,135 teqCO<sub>2</sub> par tonne de produits pour le transport d'approche, soit une réduction de 4 %\* (Valeurs janv. 2011 : 1,182 - déc. 2012 : 0,559)\*

En 2013, la réduction des émissions de GES sera un critère de sélection pour au moins 75 % des appels d'offres de transport du Groupe (Valeurs janv. 2011 : 10 % - déc. 2012 : 69 %)



Le premier objectif a pour périmètre le transport dit d'approche, soit l'ensemble des liaisons usine-usine et usine-entrepôt et le second objectif le transport d'approche et le transport de distribution (liaisons entrepôt-client).

Bilan 2012 : le premier indicateur dépasse nettement son objectif grâce à une baisse conséquente du recours au transport aérien ; le second poursuit sa progression grâce à la mise en place de procédures.

\* Hors BIC APP (Advertising and Promotional Products)

### Perspectives

En 2013, l'analyse du recours au transport aérien sera partagée à l'échelle du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe BIC poursuivra les programmes lancés :

- l'application du Code de Conduite aux transporteurs ;
- l'intégration du critère « réduction des émissions de GES » dans les appels d'offres ;
- la révision du flux d'approvisionnement de l'usine de Manaus (Brésil) depuis un fournisseur en Allemagne : la mise en place de conteneurs spécifiquement conçus et le choix d'une route plus directe permettront de transporter plus de produits tout en réduisant les coûts ;
- l'étude de l'intermodalité pour les flux entre le Mexique, les États-Unis et le Canada ;
- la poursuite de l'intégration de la mesure des émissions de GES dans les outils de gestion du transport : en Europe, 40 % des ventes seront concernées.

### → 2.3.3. NOS ACTIVITÉS COMMERCIALES ET DE SUPPORT

#### Enjeux

Dans un souci d'exemplarité, la démarche de développement durable de BIC concerne toutes ses activités, y compris les activités de bureau.

### Démarche et réalisations de l'année

#### Empreinte environnementale des activités commerciales et de support

Dès 2006, BIC avait mesuré les émissions de GES de son siège social de Clichy (France). Un Bilan Carbone® avait été réalisé sur les données de 2005, prenant en compte l'ensemble des activités du siège social. Le profil d'émissions est celui d'une activité de bureau, dont les principaux impacts concernent :

- le transport du personnel ; dont les émissions se répartissent comme suit : les déplacements en avion représentaient 73 % des émissions liées au transport et les déplacements des véhicules BIC (force de vente principalement) représentaient plus de 10 % des émissions liées au transport ;
- les émissions des prestataires de services ;
- l'électricité : le chauffage et les appareils.

BIC s'est engagé pour une durée de deux ans (2012-2013) à acheter des Certificats d'Énergie Renouvelable couvrant 100 % de ses besoins en électricité du réseau pour les trois sites du Connecticut (États-Unis) : le siège social, une usine et un centre de R&D (page 47).

#### Flotte d'entreprise

La gestion des véhicules d'entreprise est faite localement dans les continents qui disposent de politiques locales, lesquelles intègrent l'environnement et la sécurité notamment par le moyen d'indicateurs de suivi, par exemple des émissions de GES de leur flotte ou des accidents.

Ainsi, en France, les accidents avec les véhicules d'entreprise continuent de baisser en 2012 : - 11 % depuis 2011.

En 2012, les taux moyens d'émissions de GES ont baissé pour les véhicules de forces de vente de 122 à 118 geqCO<sub>2</sub>/km et ceux des commerciaux des bureaux de 144 à 135 geqCO<sub>2</sub>/km. En 2012, la force de vente de BIC a suivi une formation à l'éco-conduite.

#### Gestion des déchets

Le siège social de Clichy (France) a fait des avancées significatives dans la gestion des déchets du site, en partenariat avec le prestataire du restaurant d'entreprise, en particulier en améliorant le tri du verre et en mettant en place la récupération et le recyclage des déchets de capsules de café en 2010. En 2012, un changement de prestataire assure que ces dernières sont recyclées et non plus enfouies.

#### Performance environnementale des bâtiments

Le siège de BIC CORPORATION, à Shelton (États-Unis), conçu selon les standards du LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*), a été certifié « bâtiment durable » par le « Green Building Council » en mai 2009. Ce label reconnu au niveau national est une marque de reconnaissance pour un bâtiment à haute performance environnementale du point de vue de sa conception et de sa construction. Le site a aussi reçu, en janvier 2010, le Prix Entreprise Verte du Connecticut qui récompense des initiatives permettant de réduire l'empreinte du bâtiment dans sa phase d'utilisation (consommation d'électricité, choix des matériaux intérieurs et du mobilier, etc.).

**Le siège de Clichy** (France) parvient à réduire régulièrement ses consommations d'énergie par de nombreuses actions d'amélioration des équipements : changement des ampoules, renouvellement du parc électronique pour des appareils plus économes (ordinateurs, imprimantes), réduction de besoin de refroidissement de la salle des machines, etc. Malgré l'augmentation du prix de l'électricité, la dépense reste ainsi stable pour le site.

La filiale **BIC Benelux** (Belgique et Pays-Bas) occupe depuis 2011 des locaux respectueux de l'environnement : la lumière naturelle et toutes les économies d'eau et d'énergie sont privilégiées, le mobilier récupéré des anciens locaux, les serveurs et imprimeurs sont rationalisés, des ordinateurs avec le label Energy Star ont été choisis, etc. et les salariés sont régulièrement sensibilisés aux éco-gestes (tri sélectif, réduction des impressions...). Un coordinateur appelé « *Green Officer* » a été désigné par pays, Belgique et Pays-Bas, pour animer cette thématique dans les deux filiales.

### **Green IT (technologies de l'information vertes)**

Les services de support informatique participent à la démarche de développement durable du Groupe BIC directement dans les choix d'équipements informatiques économes en énergie et en proposant aux collaborateurs du Groupe des solutions et des outils leur permettant de réduire leur empreinte environnementale dans l'exercice de leurs activités.

À travers les filiales du Groupe, diverses initiatives de *Green IT* ont été mises en place ces dernières années. Le nombre de serveurs informatiques a été considérablement réduit grâce à la virtualisation, ce qui permet d'importantes économies d'énergie tout en assurant des performances et une qualité de service égales. En 2012, la virtualisation des serveurs s'est poursuivie. Sur les zones Europe, Moyen-Orient et Afrique par exemple, la centralisation des services de messagerie à Clichy (France) a permis de réduire le nombre de machines de 75 %. De plus, l'utilisation de machines toujours plus performantes a permis de réduire les consommations d'énergie pour le refroidissement. Depuis 2012, les nouvelles applications

partagées par des utilisateurs dans tout le Groupe sont installées en « cloud » c'est-à-dire sur des serveurs virtuels, externalisés et donc mutualisés. De la même façon, BIC travaille à la mutualisation de ses propres serveurs : le système de planification des ventes pour la zone Europe est maintenant hébergé par un serveur unique aux États-Unis. Des mutualisations sont également à l'étude entre les États-Unis et l'Amérique latine. Les services d'impression ont été externalisés permettant de réduire le nombre d'imprimantes. Le partage en ligne de documents et l'archivage virtuel ont permis de supprimer l'usage de la photocopie dans certains bureaux.

Les outils « Lync », anciennement « OCS », proposent un chat interne, une vidéoconférence et la fonction *Live meeting*, qui permet à plusieurs collaborateurs, chacun connecté à son poste, de voir à l'écran le document commenté ou modifié par l'administrateur de la réunion. Cela permet notamment aux salariés effectuant de nombreux déplacements de réduire leurs trajets et de travailler plus rapidement. En 2012, Lync enregistrait 500 nouveaux utilisateurs dans les zones Europe et MOA, portant à près de la moitié des collaborateurs le nombre de « clients ». À titre d'exemple, des *Live meetings* multisites ont été utilisés par le Comité de Pilotage Développement Durable du Groupe : en janvier 2012, tous les continents participaient, en télé-présence. Depuis 2009, des réunions virtuelles réunissent les 25 représentants du comité, répartis sur sept sites différents (Clichy, Verberie et Redon en France, Shelton aux États-Unis, Athènes en Grèce et São Paulo et Manaus au Brésil). Cette solution innovante permet également depuis 2011 l'organisation de réunions périodiques de revues de projets des Directions Financières, elles aussi réparties sur plus de cinq sites différents.

### **Perspectives**

En France, les formations à l'écoconduite continueront d'être diffusées auprès des équipes concernées.

La réduction du nombre de serveurs et la virtualisation se poursuivront à travers le Groupe.

### 2.4. Notre responsabilité sociale envers les salariés

BIC est un groupe centré sur les hommes et les femmes qui le composent, et ce, depuis sa création. Les salariés sont la clé de voûte du Groupe, de sa philosophie et de ses valeurs. BIC s'attache à mettre en place une organisation des ressources humaines qui lui permette d'atteindre ses objectifs industriels et commerciaux tout en préservant la santé, la sécurité et le bien-être de ses collaborateurs. Le Groupe est conscient que sa réussite passe par le développement des compétences et des carrières de ses collaborateurs et de leur employabilité. Il cherche par ailleurs à entretenir en permanence et partout dans le monde un dialogue social de qualité.

#### → 2.4.1. LES EFFECTIFS

Les paragraphes suivants présentent les effectifs BIC en 2012 et leurs évolutions.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, BIC comptait au total 9 256 salariés permanents et 1 227 temporaires à travers 53 pays dans le monde.

##### 2.4.1.1. Les effectifs par zone géographique et par pôle d'activité

Les variations du nombre de salariés par zone géographique se présentent comme suit :

###### EFFECTIF PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE - EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

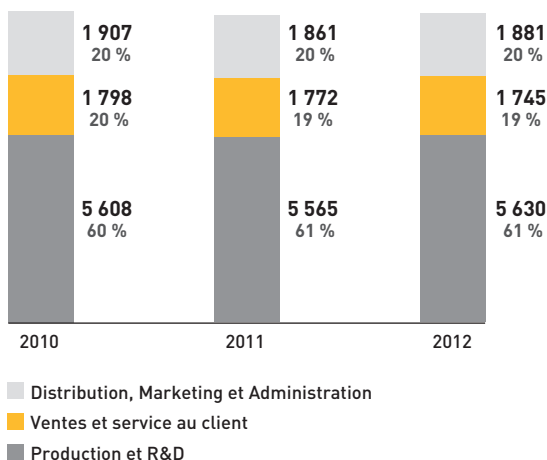
EFFECTIF PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE	DÉCEMBRE 2010	DÉCEMBRE 2011	DÉCEMBRE 2012	VARIATION 2012/2011
Europe	3 650	3 661	3 724	+ 63
Amérique du Nord et Océanie	2 714	2 595	2 466	(129)
Amérique latine	2 452	2 486	2 517	+ 31
Moyen-Orient, Afrique et Asie	497	456	549	+ 93
<b>TOTAL EFFECTIFS PERMANENTS</b>	<b>9 313</b>	<b>9 198</b>	<b>9 256</b>	<b>+ 58</b>
Temporaires	1 192	1 257	1 227	(30)
<b>TOTAL</b>	<b>10 505</b>	<b>10 455</b>	<b>10 483</b>	<b>+ 28</b>

En 2012, les effectifs permanents sont en hausse de 58.

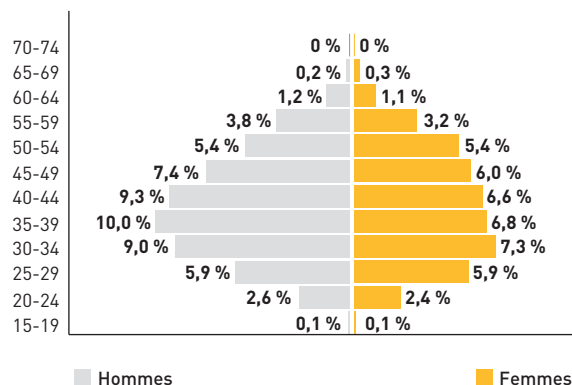
Cette variation s'explique par la hausse des effectifs au Mexique (+ 88 dans l'usine Écriture et + 21 dans l'usine Rasoirs) et en Grèce (+ 76 dans l'usine Rasoirs) alors que les effectifs de la branche Produits Publicitaires et Promotionnels continuent de diminuer (- 142 dont - 29 en Europe et dont - 73 aux États-Unis).



### EFFECTIFS PERMANENTS PAR PÔLE D'ACTIVITÉ



### PYRAMIDE DES ÂGES – 2012

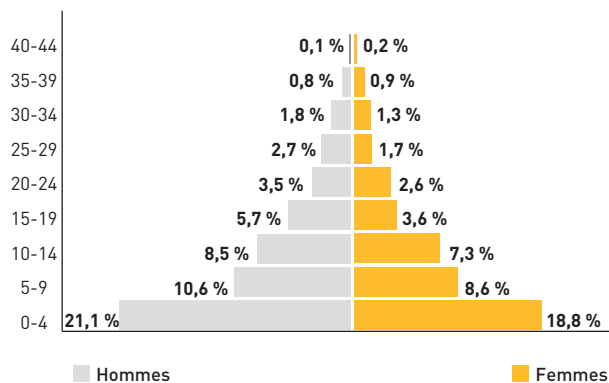


La répartition des effectifs par pôle d'activité est constante depuis plusieurs années, ce qui traduit la stabilité du mode d'organisation.

#### 2.4.1.2. L'âge et l'ancienneté

En 2012, les salariés de BIC ont un âge médian de 40 ans et une ancienneté moyenne de sept ans. La pyramide des âges montre que toutes les tranches d'âge sont représentées. La pyramide des anciennetés montrent la fidélité des salariés de BIC, puisque 25 % ont plus de 15 ans d'ancienneté.

### PYRAMIDE DES ANCIENNETÉS – 2012



#### 2.4.1.3. La répartition des effectifs par statut

##### EFFECTIF PERMANENT PAR STATUT PROFESSIONNEL

	DÉCEMBRE 2010	DÉCEMBRE 2011	DÉCEMBRE 2012	VARIATION 2012/2011
Managers	2 258 (24 %)	2 353 (26 %)	2 398 (26 %)	+ 45
Non-Managers	7 055 (76 %)	6 845 (74 %)	6 858 (74 %)	+ 13

Les managers représentent en 2012 environ 26 % des effectifs permanents du Groupe. Selon la définition du Groupe BIC, la caractéristique principale d'un manager est qu'il coordonne un ensemble de moyens qui lui sont confiés, avec le degré d'autonomie

et de responsabilité nécessaire à la réalisation d'objectifs au moins annuels. Le management peut porter sur une équipe, sur des projets, sur un processus, sur une technique ou sur un portefeuille de clients ou de fournisseurs.

### TOTAL EFFECTIFS - EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

	2010	2011	2012
Effectifs permanents	9 313	9 198	9 256
Effectifs temporaires	1 192	1 257	1 227

L'effectif permanent (en contrat à durée indéterminée) représente 88 % de l'effectif du Groupe. L'effectif temporaire représente 12 % de l'effectif, réparti entre personnel intérimaire, contrats à durée déterminée et stagiaires d'école ou d'université. Le nombre de temporaires à fin décembre 2012 est moins important qu'à fin 2011 : <30> (1 227 versus 1 257).

Comme l'année précédente, les travailleurs temporaires sont employés en production (78 % des effectifs temporaires), en support à la vente (8 %) et dans la distribution et l'administration (14 %), essentiellement en raison de la forte saisonnalité des activités de BIC.

#### 2.4.1.4. Les embauches et licenciements

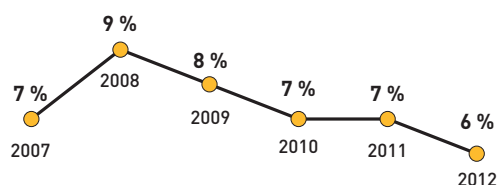
**Pour ses recrutements**, le Groupe a développé depuis plusieurs années une politique de mobilité et de promotion interne active, qui s'appuie sur des outils de gestion de carrière (Plan de Développement Individuel, Plan de Succession, accélérateurs de talents, etc.) qui sont utilisés efficacement.

D'autre part, le Groupe a réalisé quelque **220 recrutements** externes de cadres intermédiaires ou débutants et plus de **600 recrutements** d'ouvriers et employés. En 2012, le taux d'embauche externe des managers est de 10 % alors qu'il est de 9 % pour les autres collaborateurs.

Le Groupe ne connaît pas de difficulté de recrutement externe, grâce à l'utilisation d'outils innovants et qualitatifs (LinkedIn) qui valorisent la notoriété de l'entreprise sur le marché de l'emploi international, et grâce à la collaboration avec des cabinets de recrutement spécialisés de renommée internationale. En interne, le Groupe a renforcé, depuis plusieurs années, les compétences de ses managers aux techniques de recrutement et a développé une nouvelle procédure de sélection et de traçabilité plus performante.

**Le taux de départ volontaire** du Groupe est de 6 %, ce qui correspond à 525 démissions et 67 départs en retraite. En 2012, le taux le plus élevé du Groupe est en Asie (19 %), légèrement en hausse par rapport à 2011 (17 %) et beaucoup plus faible qu'en 2010 (34 %). L'Océanie est le continent avec la plus forte hausse : 18 % en 2012 (pour 8 % en 2011). L'Europe est le continent avec le moins de départs volontaires (4 %) dû à la grande stabilité des effectifs dans les usines.

### TAUX DE DÉPART VOLONTAIRE



Le Groupe a effectué quelque 480 licenciements dont plus de la moitié en Amérique latine notamment au Brésil et au Mexique.

Dans le cas de **réorganisations des effectifs**, la politique du Groupe est de garantir à minima le respect des obligations légales locales, en concertation avec les partenaires sociaux, de favoriser le reclassement des personnes chaque fois que cela est possible et d'attribuer des indemnités de départ supérieures au minimum légal.

#### → 2.4.2. LE PARTAGE DES VALEURS

##### Enjeux

La philosophie du Groupe, « Se fonder sur nos valeurs, Inventer le futur » symbolise chez BIC à la fois le respect de son héritage, clé de son succès, et la manière dont ses collaborateurs construiront ensemble l'avenir du Groupe. L'héritage de BIC comprend à la fois un esprit d'entrepreneur, des produits devenus des icônes sur leurs marchés, une qualité sans faille, l'attention aux détails et l'engagement des collaborateurs qui ont construit la marque BIC®.

Cette philosophie constitue un élément central de la culture de BIC et trouve sa source dans ses cinq Valeurs communes : l'Éthique, la Responsabilité, l'Esprit d'équipe, la Simplicité et l'Ingéniosité (page 30).

##### Démarche

Depuis 2005, BIC mène tous les deux ans une enquête d'adhésion aux valeurs. Cette enquête fait partie du programme « Les Valeurs en Actions » et mesure la différence entre les valeurs telles qu'elles sont définies par les outils de communication et telles qu'elles sont réellement vécues par les salariés dans leur travail.

Les prix « Valeurs en Action » sont une autre partie du programme. Chaque année, ces prix sont attribués aux collaborateurs qui incarnent et excellent au travail dans certaines Valeurs BIC. À ce jour, plus de 600 collaborateurs ont été reconnus au sein de ce programme, débuté en 2006.

Par ailleurs, BIC mène, tous les deux ans, l'enquête d'engagement des salariés qui concerne leur mobilisation pour la réussite de l'entreprise, la fierté d'appartenance et la fidélité envers le Groupe.

##### Performances et réalisations de l'année

##### L'enquête d'engagement

Cette enquête, réalisée tous les deux ans, permet de mesurer les paramètres clés de l'engagement des salariés. Elle est l'occasion pour eux d'exprimer leur point de vue et pour le Groupe de lancer des chantiers d'amélioration internes.

En 2012, le périmètre de l'enquête a été élargi à plus de 7 000 salariés, contre 2 442 en 2010. Avec 87 % de répondants, les résultats montrent un très fort taux de participation, et un engagement global de 73 %, qui place BIC parmi les meilleurs employeurs. Les points forts de BIC qui contribuent à créer un fort sentiment d'appartenance à l'entreprise sont les suivants :

- plus de 90 % des salariés ont une bonne compréhension des objectifs tant au niveau du Groupe que de leur département ;
- 85 % des salariés sont fiers de la marque BIC® et 87 % pensent qu'elle jouit d'une très bonne réputation, non seulement auprès de ses clients mais aussi du grand public ;
- plus de 8 salariés sur 10 considèrent que BIC est une entreprise « orientée client », qui sait répondre à leurs besoins et excelle à proposer de nouveaux produits ;
- 75 % des salariés ont confiance dans les décisions prises par l'équipe dirigeante.

Des points d'amélioration ont cependant été mis en évidence. Ils concernent notamment : les opportunités de développement, les compétences de coaching et de communication du management direct, la compétitivité des salaires et la coopération entre les services au sein du Groupe.

### L'enquête d'adhésion aux valeurs

Les résultats de l'enquête menée en 2011 montraient un taux d'adhésion à l'ensemble des valeurs du Groupe de 81 %, pour un taux de participation de 75 %. Les valeurs les mieux partagées étaient la Responsabilité (87 % d'adhésion) et l'Éthique (86 % d'adhésion). Le Groupe poursuit la mise en œuvre des plans d'actions établis suite à cette enquête.

Le taux de départ volontaire faible et stable est également la marque de l'engagement des salariés et de leur adhésion aux valeurs de l'entreprise.

### Perspectives

BIC poursuivra son programme d'enquêtes auprès de ses collaborateurs. La prochaine enquête d'adhésion aux valeurs aura lieu en 2013, et la prochaine enquête d'engagement en 2014.

### → 2.4.3. LA SÉCURITÉ, LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

#### Enjeux

La sécurité au travail est une priorité fondamentale pour le Groupe BIC. Garantir la sécurité au travail implique notamment le déploiement de systèmes de management de la sécurité sur les sites de production. L'enjeu pour BIC est également d'adapter l'organisation du temps de travail aux besoins de l'entreprise tout en préservant au maximum la santé et l'équilibre vie privée/vie professionnelle des salariés, dans le cadre des dispositions légales. Dans ce prolongement, le Groupe BIC, convaincu du lien fort entre le bien-être des collaborateurs et la performance économique de l'entreprise, promeut et coordonne toutes les actions ayant pour but de sensibiliser les collaborateurs aux enjeux de sécurité, de santé et de bien-être au travail.

#### 2.4.3.1. La santé & sécurité au travail

##### Démarche

La Politique Santé, Sécurité et Environnement (SSE) de BIC engage le Groupe à prévenir ou, tout du moins, réduire les risques pour la Santé et la Sécurité des salariés, des sous-traitants et du voisinage des sites de production. Cette politique est affichée dans les sites de production.

BIC assure la mise en œuvre de cette politique par le déploiement et le maintien au quotidien de systèmes de management santé et sécurité, qui couvrent les risques propres aux différents métiers du Groupe, intervenant au cours des phases d'approvisionnement, de production et de distribution. Une équipe de trois experts SSE est en charge d'accompagner les sites dans le déploiement et le suivi des programmes de réduction des risques Santé et Sécurité des salariés.

Les autoévaluations sur le respect du Code de Conduite dans les usines viennent renforcer les systèmes de management mis en œuvre sur la santé-sécurité.

Depuis 2011, les trois usines de rasoirs sont triplement certifiées : Sécurité, Qualité, Environnement.

En 2012, les accidents du travail ont été majoritairement causés par des manutentions manuelles (26 %).

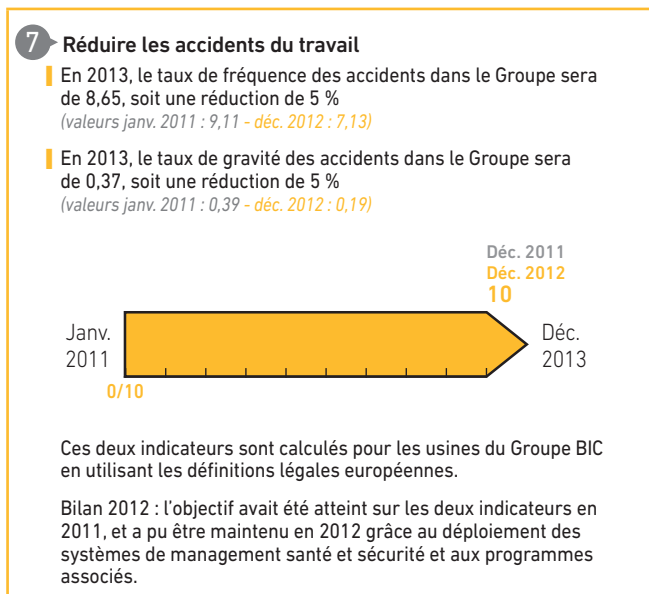
Les maladies professionnelles font l'objet d'un suivi en France. Elles sont majoritairement liées à des troubles musculo-squelettiques.

## 2 - Notre responsabilité environnementale, sociale et sociétale

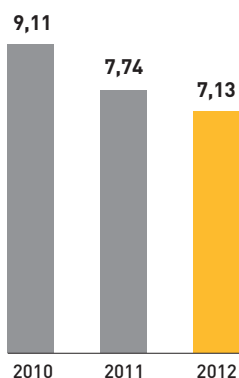
Notre responsabilité sociale envers les salariés

### Performances

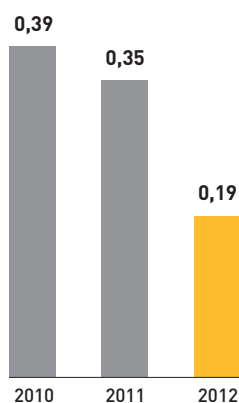
En 2012, les systèmes de management santé et sécurité sont opérationnels à 94 % dans les sites BIC.



#### TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL : NOMBRE D'ACCIDENTS QUI ENGENDRENT UNE INTERRUPTION DE TRAVAIL - USINES BIC - PAR MILLION D'HEURES TRAVAILLÉES



#### TAUX DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS DU TRAVAIL : NOMBRE DE JOURS DE TRAVAIL PERDUS SUITE À UN ACCIDENT - USINES BIC - PAR MILLIER D'HEURES TRAVAILLÉES



Afin d'améliorer encore la fiabilité des indicateurs de taux de fréquence et de gravité des accidents du travail reportés par le Groupe, les méthodes de calcul des heures travaillées ont été homogénéisées en 2012 en collaboration avec les usines du Groupe. Le processus de reporting a été précisé et son application vérifiée en interne avec chaque site. Un travail d'appropriation de la méthode doit encore être poursuivi en 2013.

En 2012, BIC a enregistré 35 maladies professionnelles reconnues comme telles. 6 demandes de reconnaissance de maladies professionnelles étaient en cours au 31 décembre 2012.

### Réalisations de l'année

Des **accords en matière de santé et de sécurité** ont été signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en 2012.

BIC Graphic Europe (Espagne) a signé de nombreux accords, notamment sur :

- le plan de formation 2012 sur la Sécurité : formation aux risques électriques, équipements d'interventions et de première aide et mise en place de nouveaux moyens de protection sur nos lignes de production, etc. ;
- l'évaluation des risques et le plan d'actions en découlant : réduction des nuisances sonores, investissement dans un nouveau système de ventilation, réduction du poids des colis réceptionnés en provenance des sous-traitants, etc. ;
- la nouvelle procédure d'enquête sur les accidents du travail et une nouvelle procédure de communication des risques professionnels.

Il est aussi à noter que l'entité BIC Iberia (Espagne) a promu la santé de ses salariés au travail grâce à des campagnes de sensibilisation.

En France, tous les sites ont mené en partenariat avec les représentants du personnel **une réflexion autour de la pénibilité au travail**. Ainsi, les postes ont été qualifiés selon les facteurs de pénibilité définis par la loi (critères et seuil d'atteinte de ces critères) et les salariés concernés ont été recensés. Lorsqu'environ 50 % des salariés étaient concernés par un poste défini comme pénible selon les critères de la loi, les sites ont mené un plan d'actions (voire ont négocié et signé un accord collectif) pour réduire l'exposition à ces facteurs de pénibilité, en particulier la polyexposition. Des engagements ont été pris : formations et sensibilisation aux gestes et postures, investissements (contre les nuisances sonores, et pour l'ergonomie des postes de travail), aménagements pour éviter l'alternance des équipes ou atténuer la pénibilité subie par des salariés en fin de carrière.

### Perspectives

L'engagement numéro sept du Baromètre BIC de Développement Durable fixe pour 2013 les objectifs sur le taux de fréquence et le taux de gravité des accidents du travail. Pour 2013, le Baromètre prévoit une réduction de 5 % du taux de fréquence et du taux de gravité par rapport aux valeurs de janvier 2011.

### 2.4.3.2. L'organisation et la qualité de vie au travail

#### Démarche et réalisations de l'année

Dans les usines BIC, l'organisation du travail est encadrée par les lois locales et le Code de Conduite du Groupe, qui reprend les conventions de l'Organisation Internationale du Travail.

Le niveau d'heures supplémentaires réalisées est strictement mesuré et encadré dans les établissements concernés.

Articulés avec les démarches d'organisation du travail et de santé sécurité, les programmes de promotion du bien-être au travail sont déployés localement de manière à s'adapter aux besoins spécifiques.

En 2012, le Groupe a lancé **un programme mondial intitulé « Mieux vivre au travail »** dans le but de proposer une ambition et une stratégie globale en matière de promotion de la qualité de vie sur le lieu de travail. Les plans d'actions ont été décidés et mis en place localement dans le cadre de ce programme mondial, en s'appuyant sur les initiatives historiquement déployées dans différents pays d'implantation du Groupe. BIC entend ainsi promouvoir le mieux-être au travail, dans l'intérêt des collaborateurs et de leur engagement. Ce faisant, le Groupe contribuera ainsi à limiter les effets du stress sur la santé des collaborateurs, quelles qu'en soient les origines : professionnelles ou privées.

Ce programme promeut des initiatives et des plans d'actions aussi bien à court qu'à plus long terme, combinant des démarches réactives et préventives. Il comprend un volet complet dédié au « Rôle du Manager », que ce soit dans ses capacités à acquérir et déployer de nouvelles compétences managériales que dans son rôle fondamental dans la gestion et la prévention du stress. « Mieux vivre au travail » entend également se focaliser sur le contenu des responsabilités des collaborateurs ainsi que sur leur environnement de travail.

Le programme concentre ses efforts sur quatre principaux domaines :

- la santé et le bien-être : sécurité et ergonomie, activités sportives, nutrition ;
- le rôle du manager : notamment en matière de gestion et prévention du stress ainsi que les nouvelles compétences requises au niveau des responsables d'équipe ;
- l'espace et le poste de travail : aménagement des espaces de travail et des parties communes ;
- les services aux salariés afin de leur faciliter la vie au quotidien : Programmes d'Assistance aux Salariés « PASS » en France et « Employee Assistance Program » (EAP) aux États-Unis, Conciergerie, etc.

#### France

En mai 2012, un programme d'assistance aux salariés, le « PASS », a été lancé en France pour l'ensemble des sites et forces de vente du Groupe. Il s'agit d'un service externe disponible gracieusement pour l'ensemble des salariés ainsi que les membres de leurs familles.

Ce dispositif a pour but de venir en aide aux salariés ou à leurs proches traversant des périodes difficiles, que ce soit sur le plan professionnel ou personnel (problèmes familiaux ou financiers, dépression, solitude, stress, addictions, violences, nutrition, sommeil...). Il se matérialise par la mise en place d'un service de conseil et d'écoute externe à deux niveaux. Le premier consiste en un soutien téléphonique via un numéro cristal dédié et confidentiel, accessible 7j/7 et 24h/24, permettant d'obtenir immédiatement un premier contact avec un professionnel de l'écoute. Au-delà du soutien par téléphone, le « PASS » offre aux

salariés un deuxième niveau de prestation par le biais de rendez-vous en face-à-face avec des spécialistes à l'extérieur de l'entreprise (par série de 5 entretiens) en fonction des problèmes rencontrés.

Ce dispositif a été mis en place en liaison avec la Médecine du Travail et les représentants du personnel dans les services concernés.

#### États-Unis

Le programme « *Wellness In action* » (WIN) (**La santé en action**) favorise l'activité physique. BIC encourage ainsi ses salariés à adopter des styles de vie actifs et sains. Une série d'opérations est menée dans le but d'améliorer la santé des salariés et de leur famille, d'augmenter leur productivité et de développer une culture de bien-être au sein de l'entreprise.

Lors des manifestations de promotion de la santé sponsorisées par BIC, les salariés ont la possibilité de réaliser différents types d'examens médicaux (taux de cholestérol, de sucre dans le sang, tension artérielle, mammographie), de se faire vacciner contre la grippe saisonnière et de s'informer sur des sujets aussi divers que la maladie d'Alzheimer, l'importance de la nutrition, les problèmes de sommeil, le dépistage du cancer... Ces rendez-vous semi-annuels de la santé, organisés sur trois usines aux États-Unis : Charlotte, Shelton et Milford, ont connu un succès inédit. Éducation et sensibilisation passent également par des campagnes d'e-mails mensuelles, des séminaires et des conférences.

Un « *Employee Assistance Program* » (EAP) existe depuis plusieurs années aux États-Unis. Proposé par BIC CORPORATION à ses collaborateurs et leurs familles, il offre un service d'écoute 24 heures sur 24 et la possibilité de rencontrer un professionnel en face-à-face. Ce programme a inspiré celui mis en place en 2012 en France décrit précédemment.

#### Afrique du Sud

Depuis 2000, BIC Afrique du Sud dispose d'un **programme pour combattre le VIH/SIDA**, dans ce pays particulièrement touché par le virus. Cette initiative est gérée par une clinique interne et par un groupe d'éducateurs composé de salariés de l'entreprise, formés chaque année. Elle comporte trois volets : l'éducation des salariés pour laquelle des moyens nombreux et variés sont mobilisés ; des consultations ; le dépistage volontaire pour tout salarié, permanent ou temporaire et un programme de santé. Pour les salariés séropositifs, BIC Afrique du Sud prend en charge la majorité des dépenses médicales, ainsi 100 % des salariés qui demandent un traitement antirétroviral peuvent en bénéficier. Deux nouvelles initiatives sont venues compléter le programme en 2012 : un test d'insuffisance à la Vitamine D3 pour tous les salariés atteints du virus, ainsi que l'utilisation d'un traitement prophylactique contre la tuberculose, la maladie la plus meurtrière pour les personnes vivant avec le virus HIV et l'ostéoporose, également fréquente chez ces sujets.

En 2012, ce programme, et les "*Wellness Days*", journées dédiées tout au long de l'année, ont permis à 69 personnes de faire le test.

Depuis 2009, les éducateurs travaillent sur deux enjeux clés pour la réussite du programme : la lutte contre la stigmatisation sociale et la crainte des résultats des tests, qui sont encore trop souvent des freins au dépistage. En 2012, ces éducateurs ont centré leurs actions d'éducation en groupe sur la transmission du virus et notamment la question controversée de l'allaitement maternel.

Dans le prolongement de la journée annuelle contre le SIDA, les journées de sensibilisations portent un « Objectif zéro » simple mais ambitieux : zéro infection, zéro discrimination, zéro décès dû au SIDA.

### Brésil

BIC Amazonia a créé une association pour les collaborateurs, qui promeut les événements sportifs et conviviaux en proposant par exemple des compétitions (football américain, volleyball, billard, échecs, dames, dominos, ping-pong etc.), des cadeaux de Noël d'entreprise pour les salariés et pour leurs enfants, une tombola...

L'un des événements les plus appréciés est une compétition sportive multi-activités où quatre équipes mixtes, regroupant des salariés issus de départements différents (papeterie, briquets, rasoirs et fonctions supports) se rencontrent. Cet événement promeut la santé, l'esprit d'équipe et renforce les liens entre les collaborateurs. Tous les deux ans, les collaborateurs élisent un nouveau représentant.

### Réalisations de l'année et performances

#### TAUX D'ABSENTÉISME - GROUPE BIC (HORS ACCIDENT DE TRAVAIL ET MATERNITÉ)



Le taux d'absentéisme, hors accidents du travail et maternité, reste faible, soit en moyenne 1,5 % dans le Groupe en 2012, contre 1,4 % en 2011 et 2010, contre 1,5 % en 2009, 1,6 % en 2008, 1,8 % en 2007, 1,9 % en 2006, 1,7 % en 2005 et 1,9 % en 2004.

Le taux d'absentéisme incluant les absences pour accidents de travail et maternité reste également faible et stable à 2,2 % comme en 2011.

### Perspectives

Le Groupe entend ancrer la démarche « Mieux vivre au travail » dans la durée en poursuivant la diffusion et le partage de sa vision autour des quatre principaux domaines, travaillant tant sur le court que le long terme, de manière curative et préventive, avec un accent particulier mis sur la gestion et la prévention du stress. Les plans d'actions continueront à être définis et mis en place en local.

BIC lancera en 2013 un programme pilote intitulé « *Managing Tomorrow at BIC* » permettant aux managers intermédiaires de mieux faire face à leurs nouveaux enjeux de responsables d'équipes. Ce programme devrait concerner 200 managers en 2013 issus des différentes fonctions et entités du Groupe et leur permettre de développer leurs compétences dans huit nouveaux domaines, tels que : mieux gérer les organisations matricielles et les projets transversaux, les différentes générations de salariés, la surabondance des données et informations, les relations interculturelles, mais aussi être mieux équipé face au stress, pour soi et ses équipes.

### → 2.4.4. LE DÉVELOPPEMENT DES COLLABORATEURS

#### Enjeux

Les valeurs de responsabilité et d'éthique mises en avant par BIC se traduisent aussi par la mise en œuvre de programmes destinés à développer les compétences et l'employabilité des collaborateurs.

Cette démarche permanente de développement des collaborateurs constitue un enjeu déterminant et la clé de voûte de la politique Ressources Humaines de BIC dans la mesure où elle facilite :

- l'atteinte des objectifs économiques des différentes entités de BIC ;
- la constitution de plans de succession internes favorisant la continuité des activités du Groupe ;
- l'augmentation du niveau des compétences et d'expertise des collaborateurs ;
- le maintien d'un niveau d'engagement élevé des équipes ;
- le développement de l'employabilité interne et externe de chacun des hommes et des femmes travaillant chez BIC.

Pour les cadres, la gestion de carrière et la formation sont assurées au niveau du Groupe ; pour les autres salariés, elle est à l'initiative des entités locales pour répondre à leurs attentes spécifiques.

#### 2.4.4.1. La gestion des carrières

##### Démarche et réalisations de l'année

Le Groupe BIC considère que chacun de ses collaborateurs doit pouvoir développer ses compétences pendant sa période d'emploi au sein de BIC, et non plus seulement bénéficier d'actions de formation, mais aussi se voir proposer des évolutions de tâches et de responsabilités, voire, de changer de métier au cours de sa carrière.

Les 2 000 managers du Groupe bénéficient d'entretiens annuels d'évaluation de la performance et de développement pendant lesquels les souhaits de carrière sont passés en revue.

Chaque manager peut également faire connaître ses souhaits en ligne par le biais du système en ligne « Taleo », notamment en termes de fonction et de mobilité géographique.

Plus récemment, une démarche tend à généraliser les plans de développement des compétences par le biais de *People Acceleration Plans* : à partir des points de force et d'amélioration identifiés avec son manager, chaque collaborateur bénéficie d'un plan de développement concret pour l'année suivante, combinant trois dimensions potentielles :

- la formation ;
- l'apprentissage au contact d'autres personnes (managers, pairs, coachs, mentors...);
- les nouvelles expériences professionnelles (affectations courtes durées, participation à des groupes projets, extensions de responsabilités, possibilité d'être exposé à des dirigeants du Groupe...).

En matière de répartition du temps consacré au développement de chaque collaborateur, BIC entend généraliser le modèle 10/20/70 maintenant répandu dans de très nombreux groupes internationaux. Le Groupe a la conviction que c'est la combinaison des trois dimensions de développement qui a le meilleur effet sur la performance économique de BIC et sur le niveau de satisfaction et d'engagement des salariés.

Cette démarche permet à BIC de continuer à privilégier la promotion interne dans les nominations à des postes clés.

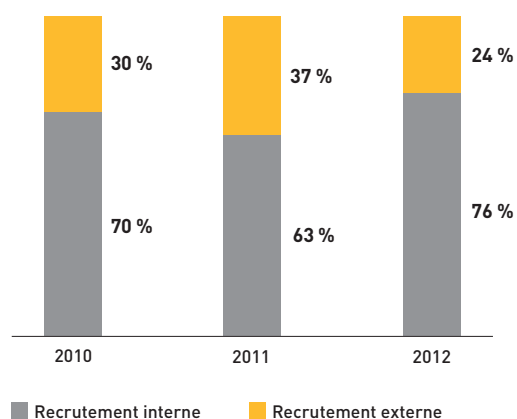
Les « talents », dont le rôle est crucial pour le développement de l'entreprise, font l'objet d'une attention particulière et de plans de développement sur mesure. En 2012, comme chaque année, en s'appuyant sur une analyse détaillée de l'organisation du Groupe et de ses ressources, un Plan de Succession a été validé par le Président et le Directeur Général.

En France, une série d'accords d'entreprise a été négociée et signée avec les représentants du personnel sur les différents sites depuis 2009. Ils ont pour vocation de sécuriser le parcours professionnel de l'ensemble des salariés, notamment les plus âgés (accords Seniors) ou les collaborateurs en situation de handicap, mais également de développer la mobilité fonctionnelle ou géographique et l'employabilité (accord GPEC).

Ces accords ont été déclinés au travers de plans d'actions mis en œuvre avec succès entre 2010 et 2012 qui ont notamment porté sur le transfert des compétences entre générations pour une meilleure préparation des successions et des départs en retraite.

### Performances

#### TAUX DE PROMOTION INTERNE DES MANAGERS (NIVEAUX 3, 4, 5 ET 6) – GROUPE BIC



En 2012, pour les quatre premiers niveaux de managers du Groupe, le taux de promotion interne a été de 76 %, alors qu'il était de 63 % en 2011, 70 % en 2010 et 2009, et supérieur à 80 % pendant les trois années précédentes. Pour l'ensemble des managers, le taux de promotion interne est de 46 %, alors qu'il était de 47 % en 2011.

### 2.4.4.2. La formation

#### Démarche et réalisations de l'année

La formation constitue un des principaux outils du développement des compétences des collaborateurs. Pour les managers, BIC propose quelques programmes au niveau Groupe permettant le partage des valeurs et des modes de management et privilégie pour les non-managers les initiatives locales adaptées à chaque contexte et aux besoins spécifiques de chaque zone.

Créé en 1998, BIC University est un centre de formation de l'entreprise dont le but est de partager une culture commune et de développer des compétences managériales et de leadership au sein du Groupe afin notamment de faciliter le travail en équipe à travers les géographies et les fonctions. Son programme propose des formations locales et globales sur quatre continents. En 2012, plus de 26 000 jours de formation ont été dispensés.

Parmi les programmes innovants mis en place par BIC University depuis 2008, on peut notamment retenir : le Mini-MBA, le Master BIC University, le programme *Hiring for Tomorrow at BIC* et l'*Executive Management Program* :

- le Mini-MBA est un véritable programme qualifiant créé en collaboration avec le *Management Institute of Paris* (MIP) et dont l'objectif est de donner aux jeunes managers le niveau de connaissance le plus actuel dans les différentes fonctions clés de l'entreprise (stratégie, finance, vente, marketing, RH, chaîne logistique, production). Plus de 150 managers ont d'ores et déjà participé à ce programme aux États-Unis, Amérique latine et Europe ;
- le *Master BIC University* (MBU) est un programme de développement des capacités de leadership qui se déroule sur trois ans pour chacun des trois continents précités. Il est animé par plusieurs consultants-coachs qui accompagnent de manière personnalisée les participants avec de nombreuses mises en situation ;
- le programme *Hiring for Tomorrow at BIC* a été lancé fin 2010 avec comme objectif d'augmenter les capacités des managers du Groupe à sélectionner et attirer les candidats externes les plus adaptés à BIC et présentant un potentiel d'évolution. Ce programme a été déployé dans une quinzaine de pays européens et en Afrique du Sud. 220 managers de tous niveaux et de toutes fonctions ont à ce jour été formés à ces techniques de recrutement. Cette formation devrait être lancée en Amérique latine en 2013 ;
- en 2010, BIC University avait créé un nouveau programme : l'*Executive Management Program* (EMP) destiné à préparer les futurs dirigeants de nos filiales en Europe. Les participants – tous repérés comme ayant un potentiel important – suivent un programme de trois jours par trimestre pendant deux ans en abordant l'ensemble des compétences techniques et managériales nécessaires à un dirigeant. BIC University a innové en introduisant les Groupes de co-développement dans ces programmes et en offrant un accompagnement sous forme de coaching individuel aux participants. Ce programme a été étendu en 2011 pour les pays émergents de BIC, rassemblant 20 participants d'Amérique latine, Moyen-Orient, Afrique et Océanie. La première session s'est tenue en septembre 2011 au Brésil et s'est poursuivie en 2012 en Argentine et au Mexique. Elle s'achèvera courant 2013.

## 2 - Notre responsabilité environnementale, sociale et sociétale

Notre responsabilité sociale envers les salariés

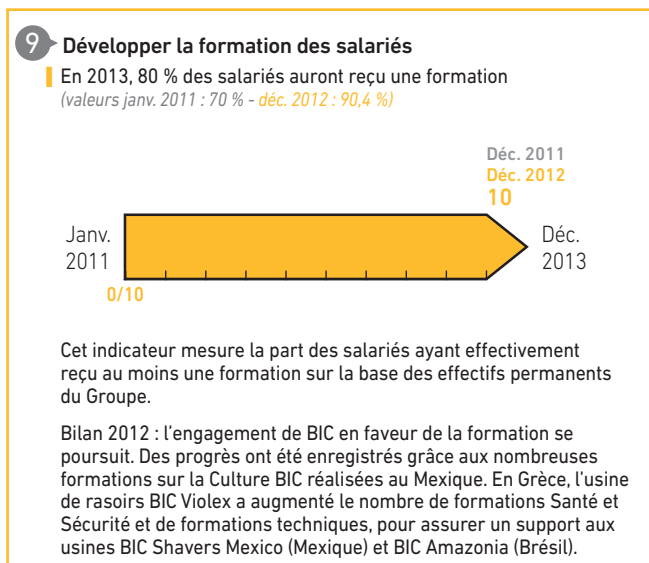
BIC University est un vecteur majeur de la culture, des valeurs et des métiers de BIC. Il est ainsi un outil essentiel pour **l'intégration des collaborateurs** (managers et non-managers). Cela a notamment été le cas lors de l'acquisition de Norwood et Antalis. Par ailleurs, BIC University, en liaison avec les équipes Europe des activités Grand Public, a développé en 2010 un nouveau dispositif d'intégration des nouveaux managers recrutés dans l'une de ses 12 filiales européennes : « Bienvenue chez BIC » est un programme d'une durée d'une semaine, organisée trois fois par an en moyenne, réunissant de nouveaux managers de tous les pays et fonctions.

De même, les filiales asiatiques de BIC envoient chaque année une dizaine de managers des différents pays de la zone (dont le siège est situé à Singapour) en voyage de découverte de BIC en Europe (*the BIC Discovery Trip*) afin d'augmenter leur connaissance des valeurs et de la culture, de la marque et de son histoire, de l'organisation et des processus industriels, des produits et de leurs points de différenciation. Ce *learning expedition* d'une dizaine de jours a été mis en place pour la première fois en 2010 et a lieu chaque année depuis. Il débute en France au siège de Clichy, se poursuit par la visite de points de vente et la découverte des usines françaises et se termine en Grèce par la découverte de l'usine de rasoirs à Athènes.

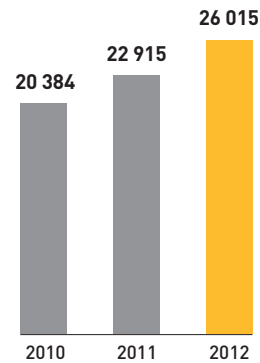
Lancé en fin d'année 2011, le *Program for International Managers* « PIMS » a pour objectif d'intégrer et de former des jeunes à haut potentiel, issus des pays émergents et diplômés en marketing, finance, *supply chain*. Les dix premiers participants ayant rejoint le dispositif sont originaires d'Inde, Chine, Tunisie, Turquie et de République Démocratique du Congo. Leur rôle, à l'issue d'un programme de formation internationale de 24 mois dans trois postes et continents différents, sera de contribuer au développement des activités de BIC en Asie, au Moyen-Orient et en Europe centrale et de l'Est.

Enfin, le Groupe propose des **formations locales** orientées sur les métiers exercés au sein des différentes entités de BIC, notamment les sites de production. Ces formations, menées de manière récurrente, sont ainsi adaptées aux besoins locaux. Proposées aux salariés non cadres, elles concernent par exemple les outils informatiques, la gestion de l'information, une pratique minimum de l'anglais. Elles ne sont pas seulement techniques ; ainsi, à Manaus au Brésil, beaucoup de formations générales sont également proposées.

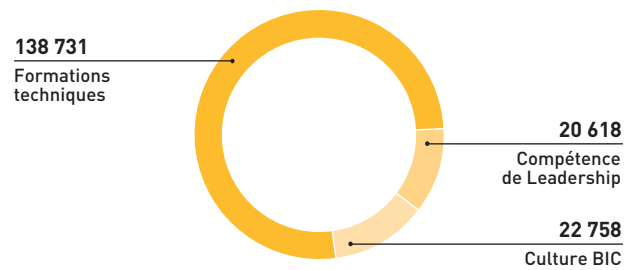
### Performances



### NOMBRE DE JOURS DE FORMATION REÇUS – GROUPE BIC



### NOMBRE D'HEURES DE FORMATION REÇUES (PAR THÈME) – GROUPE BIC – 2012



### Perspectives

L'engagement numéro neuf du Baromètre BIC de Développement Durable fixe pour 2013 un objectif de 80 % de salariés du Groupe ayant reçu une formation, soit une augmentation de 14 % par rapport à la valeur de janvier 2011.

## → 2.4.5. LE SYSTÈME DE RÉMUNÉRATIONS

### Enjeux et démarche

Le Groupe BIC cherche à développer un système de rémunérations juste et motivant lui permettant de combiner compétitivité et attractivité.

La politique salariale du Groupe est déterminée chaque année par la Direction des Ressources Humaines en accord avec le Comité de Direction. Elle repose sur trois principes fondamentaux :

- la reconnaissance de la performance individuelle et/ou collective ;
- l'équité interne ;
- la compétitivité externe.

La reconnaissance de la performance individuelle et de la performance des équipes de travail est un élément essentiel de la politique de rémunération du Groupe BIC. Ainsi, pour les managers, les augmentations de salaire sont fondées sur le mérite individuel (excepté dans certains pays ayant des obligations légales en matière d'augmentations générales). 90 % des managers présents au 31 décembre 2012 ont reçu une augmentation de leur salaire de base en 2012.



En 2012, les rémunérations variables liées à la performance représentent en moyenne 16 % des rémunérations fixes des salariés du Groupe.

Pour les non-managers, BIC garantit une rémunération décente, respectant les minimaux fixés par les lois locales.

Les équipes de Ressources Humaines dans le monde ont la responsabilité de mettre en œuvre la politique salariale et de contrôler son application.

En 2011, une analyse complète de la compétitivité externe des salaires de base des managers avait été menée. Pour les quelque 51 pays où BIC a des managers, les données médianes du marché 2011 par *level* BIC ont été fournies par Hay Group.

### Performances

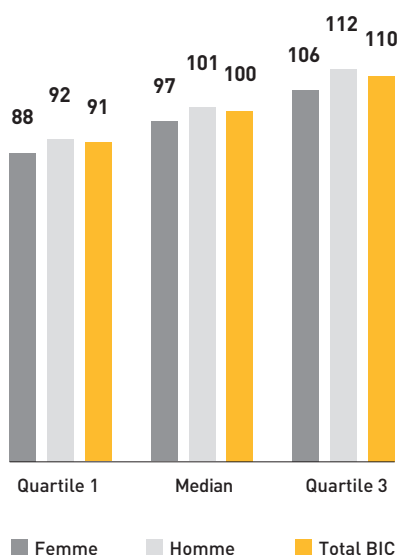
Dans le Groupe, le coût moyen annuel par salarié (charges sociales incluses) est de 51 857 euros en 2012, en hausse de 6,4 % par rapport à 2011 à taux réel.

L'analyse à taux de change constants montre une augmentation de 2,9 % par rapport à 2011. Globalement, cette stabilité du coût moyen annuel par salarié est due à :

- l'augmentation de la rémunération fixe moyenne (+ 4,0 %) ;
- une forte hausse des rémunérations variables (+ 29 %) par rapport à 2011. 2012 est une année dont les très bons résultats avaient conduit au versement de bonus annuels importants et au versement d'une prime exceptionnelle à tous les salariés non bénéficiaires de stock-options ou d'actions ;
- la diminution de - 3,2 % des charges sur salaire et autres avantages.

L'information sur la rémunération des dirigeants est présentée dans les pages 94 à 103.

### COMPARAISON DES SALAIRES DES MANAGERS PAR RAPPORT À LEUR MARCHÉ (EN 2011)



Les résultats de l'analyse de compétitivité ont montré qu'en moyenne, les managers de BIC, Hommes ou Femmes, sont positionnés à la médiane de leur marché local Hommes et Femmes confondus. Globalement, l'écart de 4 points entre Hommes et Femmes chez BIC s'explique par la structure de la population analysée : les femmes, qui représentent 36 % des managers, sont plus jeunes que les hommes (40 % des femmes ont moins de 35 ans alors que 40 % des hommes ont plus de 45 ans). Les

différences de rémunération entre les salariés sont justifiables ; elles reflètent les responsabilités confiées, l'expérience, la performance, le potentiel et tiennent compte des spécificités des marchés locaux.

Au vu des excellents résultats enregistrés par le Groupe tout au long de l'exercice 2011 et confiants quant aux perspectives et à la pérennité financière de BIC, le Groupe a décidé d'accorder en 2012 une **prime exceptionnelle** aux salariés de BIC qui ne bénéficient pas des plans d'attribution gratuite d'actions soumis à des conditions de performance (92 % des effectifs environ). Cette prime est un moyen pour BIC d'associer à la performance du Groupe l'ensemble de ses salariés partout dans le monde et ce, quel que soit leur niveau de responsabilité. En France en 2012, la prime a été intégrée dans les négociations sur la Prime de Partage des Profits versée au titre de l'année 2011. Plus globalement, la prime est variable en fonction des différents sites/pays, mais le même montant est versé à l'ensemble des collaborateurs d'un même site/pays qui y ont droit.

### → 2.4.6. LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ

#### Enjeux

En tant que Groupe international, la diversité fait partie de la culture de BIC et est considérée comme un facteur clé pour sa croissance durable, au-delà des aspects légaux et éthiques. Ainsi, en 2012, une analyse approfondie des effectifs avait montré que 74 nationalités étaient représentées dans les effectifs permanents du Groupe.

La diversité contribue aussi à l'attractivité de l'entreprise tant auprès des consommateurs et des partenaires que des collaborateurs qui souhaitent travailler au sein d'une entreprise responsable et soucieuse de refléter la société qui l'entoure.

#### Démarche

Le Groupe a signé en 2011 la Charte de la Diversité BIC qui est traduite et partagée avec tous les salariés.

Depuis, une équipe dédiée à la diversité, composée de différents collaborateurs des Ressources Humaines à travers le monde, s'assure de l'orientation et de l'application de la politique diversité du Groupe, tant à l'échelle mondiale que locale. Cette équipe accompagne les équipes RH locales dans la recherche de solutions spécifiques liées à la culture et à la législation des différents pays. Elle coordonne également les actions de sensibilisation, de communication, regroupées sous la bannière « Diversity@BIC » et mesure les résultats obtenus.

À travers cette démarche, BIC met en avant chaque année une thématique différente de la diversité : mixité Homme/Femme, handicap, minorités, générations... Pour chaque thématique, des actions sont organisées localement et coordonnées par l'équipe Diversité puis elles se poursuivent et sont diffusées dans le Groupe, les années suivantes.

#### Égalité Homme/Femme

Le thème de la mixité Homme/Femme était la priorité 2010. Des initiatives locales ont été déployées dans le Groupe, qui se sont poursuivies en 2011 et 2012, dont notamment un projet pilote en France concernant l'égalité Homme/Femme, avec pour objectif d'encourager l'accès d'un plus grand nombre de femmes à des postes de Direction. Les plans d'actions en cours concernent notamment la formation et la sensibilisation des managers de BIC, le développement du leadership féminin, la gestion des carrières non linéaires, le renforcement du suivi d'indicateurs de performance.

### Le handicap

Favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap est une conviction du Groupe.

En France, une série d'accords d'entreprise a été négociée et signée avec les représentants du personnel en 2009 et 2010. Un programme d'aide à l'emploi des personnes en situation de handicap est mis en place dans chaque site. Des offres d'emploi de BIC sont diffusées via Cap Emploi, agence nationale pour l'emploi des personnes en situation de handicap. Par ailleurs, un correspondant handicap a été nommé dans chaque site du Groupe en France. L'objectif est de mieux communiquer autour des postes disponibles, de sensibiliser les managers aux opportunités d'embauche et à l'intérêt de travailler avec des personnes en situation de handicap, tout en renforçant les partenariats avec les associations. Les équipes Ressources Humaines sont quant à elles formées en matière de législation, de méthodes de recrutement et d'intégration des personnes en situation de handicap.

Dans différents pays et notamment en Océanie, BIC travaille avec des ateliers et entreprises employant des travailleurs en situation de handicap.

### Réalisations de l'année

#### Actions de communication et de sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs BIC

En 2012, la thématique de la diversité a été ajoutée dans les enquêtes d'engagement avec cinq questions spécifiques. Selon cette enquête interne, 85 % des répondants s'estiment satisfaits de la diversité chez BIC.

En juillet 2012, BIC a mis en place, pour la deuxième année consécutive, le « mois de la diversité » au cours duquel les différentes entités BIC à travers le monde sensibilisent les équipes aux enjeux de la diversité. À titre d'exemple :

- en Équateur, les collaborateurs BIC ont pu participer à une course de 4 km avec des athlètes en situation de handicap et partager ensuite un moment privilégié d'échange avec eux ;
- aux États-Unis, plus de 200 collaborateurs ont assisté au repas de la diversité et se sont vu remettre des t-shirts aux coloris différents afin de former tous ensemble une mosaïque de la diversité, avec la participation du Directeur Général et de membres du Comité de Direction ;
- sur le site de Clichy, en France, l'expérience d'une œuvre collective a été renouvelée avec la coréalisation, par plus de 150 salariés, de trois totems de la diversité ;
- 1 315 collaborateurs ont participé au quiz de la diversité 2012. Ce quiz mondial, organisé par le département Ressources Humaines Groupe, s'articulait autour de cinq questions clés sur la diversité chez BIC entre 2011 et 2012.

En outre, le site de Shelton (États-Unis) s'est à nouveau mobilisé autour de l'association « Special Olympics » qui propose toute l'année des entraînements sportifs et des compétitions dans diverses disciplines olympiques à des adultes ou des enfants handicapés mentalement ou physiquement. 42 collaborateurs BIC se sont investis dans l'organisation de rencontres sportives, ont accueilli les participants et distribué des médailles.

### Priorité 2012 : favoriser l'intégration professionnelle des minorités

Le thème des minorités au travail était la priorité de l'année 2012.

À titre d'exemple, en France, BIC a adhéré en avril 2012 à l'association « Nos Quartiers ont des Talents » et son programme de parrainage. Créée en 2005, cette association vise à accompagner vers l'emploi les jeunes diplômés Bac +4 et plus, issus prioritairement des quartiers populaires et/ou en difficultés sociales. Le dispositif de parrainage mobilise des cadres des entreprises adhérentes pour qu'ils accompagnent les jeunes diplômés dans leur recherche d'emploi. L'opération de lancement a été très bien accueillie par l'ensemble des salariés du site de Clichy souhaitant s'impliquer de manière plus personnelle dans les actions de diversité du Groupe. Ainsi, plus de 30 cadres se sont inscrits volontairement auprès de Nos Quartiers ont des Talents. Ces parrains/marraines BIC ont suivi et conseillé 53 jeunes diplômés dans leur recherche. À fin 2012, 14 de ces jeunes ont pu trouver un emploi.

### Égalité Homme/Femme

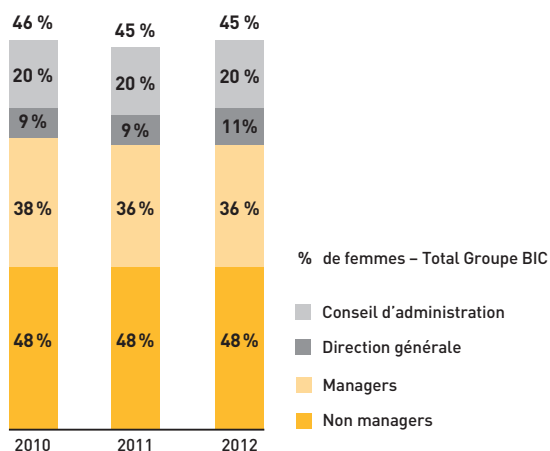
L'égalité Homme/Femme a fait l'objet d'accords collectifs dans différentes entités du Groupe comme en France, par exemple, ou en Espagne. Ainsi la Direction de l'usine de Tarragone (Espagne) a souhaité travailler sur ce sujet en effectuant un diagnostic de la situation actuelle et en prenant, devant les partenaires sociaux, l'engagement de mettre en place les actions correctives adéquates pour réduire les écarts (processus courant jusqu'à fin 2013).

Ce fut également le cas en France grâce à la signature d'un accord central sur l'égalité professionnelle au sein du Groupe. Cet accord comprend différents engagements et indicateurs de suivi, dans des domaines tels que l'embauche, la politique de rémunération effective et l'égalité salariale, l'évolution professionnelle ainsi que l'équilibre vie privée-vie professionnelle et l'exercice des responsabilités familiales.

### Performances

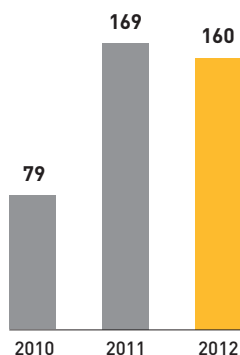
En 2012, les femmes représentent 45 % des effectifs permanents du Groupe. Elles représentent 39 % des effectifs en Europe, 53 % en Amérique du Nord/Océanie, 45 % en Amérique latine et 48 % dans la zone Moyen-Orient/Afrique/Asie.

### POURCENTAGE DE FEMMES – GROUPE BIC



En 2012, comme en 2011, 26 % des Directeurs et cadres supérieurs sont des femmes.

### NOMBRE DE TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP – GROUPE BIC



En 2012, le nombre de travailleurs en situation de handicap recensés dans les sites les plus importants du Groupe est de 160 (hors emplois indirects liés à la sous-traitance) : 50 sont employés en Europe, 59 en Amérique du Nord et Océanie, 46 en Amérique latine et 5 au Moyen-Orient, Afrique et Asie. L'engagement de BIC pris en faveur de la diversité se traduit notamment par des formations locales et des programmes d'aide à l'emploi des personnes en situation de handicap.

### Perspectives

L'équipe Diversité poursuivra le déploiement d'actions déclinées localement. De nouvelles initiatives seront menées en matière de sensibilisation, de communication, de formation, et de déploiement des dispositifs relatifs aux obligations légales. Après avoir mis en avant le thème de la « mixité Homme/Femme » en France en 2010, le sujet du handicap en 2011, puis le thème des minorités au travail en 2012, la priorité de 2013 portera sur la diversité générationnelle.

Par ailleurs, le Groupe étudie la possibilité d'intégrer de manière plus systématique les notions de diversité dans ses prochains programmes de formation au management.

### → 2.4.7. LE DIALOGUE SOCIAL

#### Enjeux

Pour maintenir l'engagement des salariés et rester à l'écoute de leurs attentes, le Groupe cherche à développer un dialogue social de qualité : que ce soit directement avec le management, les salariés, les représentants du personnel ou les représentants syndicaux quand ils existent.

#### Démarche

Dans tous ses pays d'implantation, le Groupe respecte les conventions ou les accords collectifs applicables. Et, dans la mesure de ses moyens, chaque filiale cherche à améliorer ses conditions d'emploi grâce à des rémunérations supérieures aux minima légaux, grâce à des avantages sociaux plus importants, ou par des investissements pour améliorer l'environnement de travail.

Ces avancées sociales sont toujours discutées et font l'objet d'informations aux salariés ainsi qu'aux représentants du personnel pour une communication optimale.

## 2 - Notre responsabilité environnementale, sociale et sociétale

Notre responsabilité sociale envers les salariés

### Réalisations de l'année

Toutes les filiales et les usines cherchent à appliquer cette démarche localement. Des exemples de résultats obtenus grâce au dialogue social sont mentionnés dans les pages précédentes dans les paragraphes des thématiques concernées (diversité, sécurité, etc.). Certains exemples sont repris dans le tableau récapitulatif ci-dessous, sans pour autant être exhaustifs.

PÉRIMÈTRE	THÉMATIQUE
États-Unis – Catégorie Briquets	Renégociation de l'accord régissant les règles de travail (« <i>Collective Bargaining Agreement</i> ») au sein de l'entité de Milford. Résultats : des solutions innovantes pour prendre en compte les demandes des salariés et les besoins du <i>business</i> (actuels et futurs).
France – toutes entités confondues	Poursuite de la mise en œuvre des accords signés en 2009, 2010 et 2011 : sécurisation des parcours professionnels, travail des salariés en seconde partie de carrière ou en situation de handicap.
France – Négociations locales, toutes entités confondues	Exemples d'accords signés en 2012 : <ul style="list-style-type: none"><li>• intéressement des salariés aux bénéfices de leur site ;</li><li>• pénibilité au travail.</li></ul>
France – Négociations centrales, toutes entités confondues	Exemples d'accords signés en 2012 : <ul style="list-style-type: none"><li>• prime de Partage des Profits au titre de l'année 2011 ;</li><li>• participation pour les usines ;</li><li>• égalité professionnelle entre les Hommes et les Femmes.</li></ul>
Grèce	En parallèle à l'enquête d'engagement du Groupe, sollicitation par BIC Viorex de l'ensemble de son personnel pour connaître le point de vue des salariés sur les actions à entreprendre pour améliorer leurs conditions de travail. Exemples d'actions mises en œuvre : <ul style="list-style-type: none"><li>• des formations en management pour les chefs d'équipe ;</li><li>• un nouveau programme d'intégration pour les nouveaux entrants tenant compte des recommandations des salariés ;</li><li>• des réunions mensuelles entre les salariés et la Direction ;</li><li>• une newsletter biannuelle ;</li><li>• une boîte aux lettres pour les doléances des salariés a été installée ;</li><li>• la création d'un processus d'évaluation des performances pour les non-cadres ;</li><li>• des investissements pour améliorer certains lieux de vie dans les locaux.</li></ul>
Espagne – Catégorie Produits Promotionnels	Exemples d'accords signés en 2012 : <ul style="list-style-type: none"><li>• plan de formation sur la Sécurité : formation aux Risques Électriques, équipements d'interventions et de première aide et mise en place de nouveaux moyens de protection sur nos lignes de production... ;</li><li>• évaluation des risques et plans d'actions en découlant : réduction des nuisances sonores, l'investissement dans un nouveau système de ventilation, réduction du poids des colis réceptionnés en provenance des sous-traitants... ;</li><li>• nouvelle procédure d'enquête sur les accidents du travail ;</li><li>• nouvelle procédure de communication des risques professionnels ;</li><li>• formalisation des descriptions de postes, fiches de fonctions pour certains postes et mise en place d'un processus d'évaluation objectif de la performance.</li></ul> Réalisation d'un diagnostic égalité Hommes/Femmes et engagement de la Direction, devant les partenaires sociaux, d'entreprendre les actions correctives adéquates pour réduire les écarts (processus courant jusqu'à fin 2013).

### Perspectives

Cette culture d'écoute et de prise en compte des demandes collectives est primordiale pour le Groupe et continuera en 2013 tant au niveau des représentants du personnel, qu'au niveau des représentants syndicaux. Les initiatives seront locales et très diversifiées pour répondre au mieux aux situations et besoins locaux.

En Chine, par exemple, l'usine de stylos avait mis en place, il y a trois ans, une déclinaison du syndicat national général et différents programmes sont à l'étude pour l'année 2013 en vue d'améliorer la santé-sécurité dans le site.

## 2.5. Notre responsabilité sociétale

**3,2 millions de points de vente distribuent les produits BIC® dans le monde. Le Groupe, présent dans 160 pays, fabrique et distribue ses produits sur les marchés les plus développés comme les plus défavorisés.**

**Afin de réduire l'écart entre pays développés et émergents, les Nations Unies ont fixé huit objectifs visant à lutter efficacement contre la pauvreté. Signés en 2000 par 189 pays, les Objectifs du Millénaire pour le Développement montrent le rôle prépondérant de l'accès à l'éducation et à l'hygiène pour tous.**

**BIC a inscrit parmi ses enjeux sociétaux le respect et le soutien des communautés et y répond à travers son implantation économique locale et ses politiques de mécénat. Très concrètement, BIC propose des produits abordables pour le plus grand nombre et adapte son offre aux usages spécifiques des populations à faible revenu. Le Groupe soutient également de nombreuses actions locales pour ses communautés, notamment celles autour de ses sites de production.**

**Les engagements de BIC pour proposer des produits abordables et adaptés au plus grand nombre sont détaillés dans la partie « Les attentes de nos clients et consommateurs » (page 32).**

### → 2.5.1. LE RESPECT DE L'ÉTHIQUE ET LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

#### Enjeux

BIC réalise 32 % de ses ventes dans des pays où le risque de corruption est perçu comme étant haut ou très haut (Brésil, Russie, Mexique, Italie, Argentine) et 68 % dans des pays à risque de corruption moyen ou faible, parmi lesquels se trouvent la France, les États-Unis et l'Espagne, selon Transparency International.

Ces ventes sont effectuées à 95 % directement par le Groupe et ses filiales. Les distributeurs ne réalisent que 5 % du chiffre d'affaires.

Les filiales BIC sont dotées d'une organisation limitant les risques de corruption dans le Groupe (voir ci-dessous). Chez ses distributeurs, BIC cherche à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour couvrir les principaux risques relatifs aux relations clients, aux marchés publics et aux douanes.

#### Démarche

La lutte contre toute forme de corruption active ou passive est inscrite parmi les 11 standards de la Charte d'éthique du Groupe BIC, document qui formalise les principes applicables en toutes circonstances par tous les collaborateurs et dans tous les pays. Ce document a été approuvé par le Conseil d'Administration et le Directeur Général. La Charte d'éthique est accessible à tous les salariés sur l'Intranet du Groupe. Elle inclut un Guide qui permet de formuler les questions utiles à chacun pour évaluer son niveau de conformité concernant les relations avec les parties prenantes.

Pour limiter le risque de corruption, BIC dispose au niveau du Groupe et de ses filiales d'une organisation qui implique à la fois le Comité de Direction, les directions des Catégories, les Continents et les services centraux comme le Juridique, les Ressources Humaines et la Finance. Le Groupe BIC dispose d'un protocole de *reporting* des cas de fraude incluant les aspects de corruption. Les filiales font l'objet de campagnes régulières d'audits internes et externes. Ces missions d'audit et les contrôles opérés par les différents services du Groupe incluent notamment les aspects relations clients et taxes.

#### Réalisations de l'année

Le protocole de *reporting* Fraude mentionné précédemment a été mis en place mi-2012.

En septembre 2012, la Direction Générale et les Directeurs de la zone Pays émergents ont été formés par un cabinet indépendant sur le thème spécifique de la lutte contre la corruption.

Un rappel sur la Charte d'éthique et son application a été réalisé par un membre de la Direction Générale auprès de managers du siège social et de la zone Europe. Ce rappel a également donné lieu à une sensibilisation à la question des cadeaux.

#### Perspectives

À partir de 2013, des formations spécifiques à la corruption seront réalisées et mises en œuvre plus largement dans le Groupe.

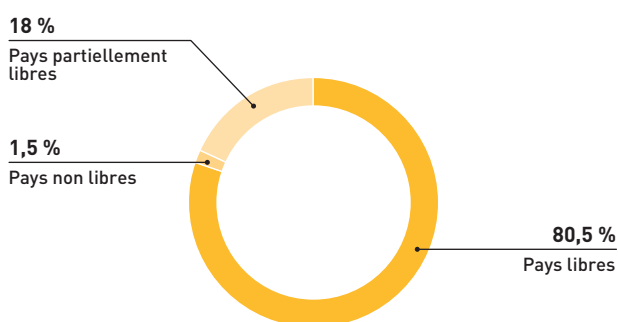
### → 2.5.2. LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME AU TRAVAIL

#### Enjeux

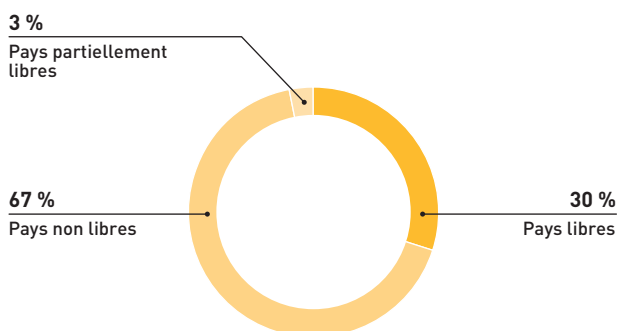
BIC réalise 84 % de son chiffre d'affaires en fabriquant ses produits dans ses propres usines : 88 % dans l'activité Grand Public, 62 % dans l'activité de Produits Publicitaires et Promotionnels de BIC APP. Ces usines se trouvent à 84 % dans des pays sans risque Droits de l'Homme selon la source Freedom House <sup>(1)</sup>.

BIC fait appel à la sous-traitance principalement pour les produits de papeterie de l'activité Grand Public et pour les produits publicitaires et promotionnels. Cette sous-traitance lui permet d'accroître sa flexibilité.

#### EFFECTIFS PERMANENTS BIC PAR CATÉGORIE DE PAYS À RISQUE « DROITS DE L'HOMME » <sup>(1)</sup> EN 2012 – GROUPE BIC



#### FABRICANTS SOUS CONTRAT PAR CATÉGORIE DE PAYS À RISQUE « DROITS DE L'HOMME » <sup>(1)</sup> EN 2012 – GROUPE BIC



#### Démarche

Dans ce contexte, pour assurer le respect des Droits de l'Homme au travail, BIC s'est doté des outils nécessaires : un Code de Conduite inspiré des conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) (page 30) et un programme d'audit couvrant toutes les usines qui fabriquent des produits BIC®. Ce Code de Conduite s'applique aux usines BIC, lesquelles sont principalement implantées en Afrique du Sud, au Brésil, en Espagne, aux États-Unis, en France en Grèce et au Mexique. Il s'applique aussi aux fabricants sous contrat, principalement implantés en Chine, États-Unis, Corée.

#### Le programme de contrôle et d'actions correctives

Le contrôle du respect du Code de Conduite se traduit concrètement par la mise en œuvre d'un programme d'audit décrit ci-dessous :

- depuis 2000, BIC a mis en place un programme spécifique de contrôle du respect de son Code de Conduite par les **fabricants sous contrat mondial**. Ce programme a été étendu en 2005 aux fabricants sous contrats locaux ou régionaux qui fabriquent des produits BIC® seulement pour les marchés locaux. Aujourd'hui, ce programme s'applique à l'ensemble de l'activité BIC Grand Public et de Produits Promotionnels et Publicitaires. Des audits de suivi sont effectués tous les deux ans et permettent de vérifier que les standards sont maintenus à un niveau satisfaisant. Pour les fabricants sous contrat de l'activité Grand Public ces audits sont réalisés par des auditeurs externes. Pour l'activité Produits Promotionnels et Publicitaires, en raison du grand nombre de fabricants sous contrat, le processus d'audit combine des audits externes menés par des auditeurs indépendants et des audits par des salariés de BIC APP qui ont reçu une formation professionnelle ;
- des autoévaluations sont menées dans les **usines BIC** depuis 2006. Les réponses sont alors analysées par des auditeurs indépendants et chaque Directeur d'usine doit mettre en place, le cas échéant, un Plan d'Actions Correctives (PAC) en accord avec le Département des Ressources Humaines ;
- un manuel de formation facilite la mise en place du PAC avec l'aide des équipes locales.

BIC conçoit la responsabilité sociale comme un partenariat, au service de valeurs communes. Ainsi, BIC favorise l'engagement en faveur de l'amélioration plutôt que l'interruption de la relation avec ses partenaires. L'encadré ci-dessous résume les étapes de l'évaluation des fabricants sous contrat.

#### → LES SIX ÉTAPES DE L'ÉVALUATION DES FABRICANTS SOUS CONTRAT

- 1 Le fabricant sous contrat analyse et signe le Code de Conduite du Groupe BIC.
- 2 Un organisme de contrôle externe indépendant (ou dans le cas de BIC APP un salarié formé) procède à une évaluation initiale du fabricant sous contrat.
- 3 Le fabricant sous contrat soumet un Plan d'Actions Correctives (PAC) à BIC.
- 4 Le fabricant sous contrat met en place le PAC pendant une période concertée et raisonnable.
- 5 Une évaluation de suivi vise à confirmer l'application des mesures correctives.
- 6 Une évaluation régulière est effectuée tous les deux ans.

Depuis 2009, BIC a mis en place un processus spécifique aux bureaux du Groupe en Chine, Russie et Colombie. Ces bureaux ont été évalués sur leurs performances au regard du Code de Conduite, puis ont signé celui-ci et mis en place, lorsque nécessaire, un plan d'actions correctives.

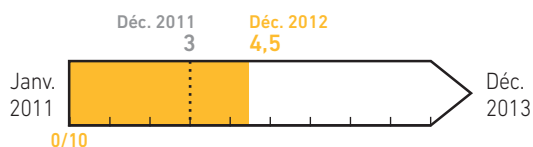
(1) Source : Étude « Freedom in the World 2012 » de l'organisation non-gouvernementale Freedom House.

### Performances

#### 8 Déployer et maintenir le Code de Conduite du Groupe BIC

En 2013, 100 % des usines (y compris des fabricants sous contrat) de l'activité BIC Grand Public auront signé le Code de Conduite BIC, fait l'objet d'un audit et engagé un suivi  
(valeurs janv. 2011 : 75 % - déc. 2012 : 81 %)

En 2013, 100 % des usines (y compris des fabricants sous contrat) de l'activité BIC APP auront signé le Code de Conduite BIC et, dans le cas des pays à risque, fait l'objet d'un audit et engagé un suivi  
(valeurs janv. 2011 : 32 % - déc. 2012 : 75 %)



Depuis 2000, BIC est engagé dans une démarche d'audits sociaux.

Bilan 2012 : pour les deux objectifs, les progrès se poursuivent, tout particulièrement pour le second pour lequel des progrès significatifs ont été enregistrés grâce à la mobilisation de ressources dédiées.

#### Principaux écarts au regard du Code de Conduite du Groupe BIC relevés lors des audits des fabricants sous contrat

La santé-sécurité continue d'être le domaine dans lequel les non-conformités sont les plus fréquentes. Le non-respect de la durée du temps de travail est également souvent relevé : dépassement du nombre d'heures maximum ou non-respect du nombre de jours de repos ou de congé. Les audits révèlent également des non-conformités sur la question des salaires, persistent notamment des salaires inférieurs au salaire minimum ou des couvertures sociales insuffisantes.

#### Principaux problèmes rencontrés lors de l'évaluation des fabricants sous contrats

En 2012, la difficulté majeure rencontrée lors des audits concerne la limitation du nombre d'heures travaillées hebdomadaires à 60 que certains fabricants sous contrat continuent de ne pas respecter. Par ailleurs, les fabricants sous contrats sont encore trop nombreux qui ne parviennent pas à rester en conformité entre deux audits. Bien qu'ils mettent en place des actions correctives, des non-conformités persistent concernant la durée du temps de travail et la santé-sécurité.



**BIC dans son activité Grand Public entretient une relation suivie d'au moins cinq ans avec deux tiers de ses sous-traitants asiatiques.**



**BIC APP en Asie entretient des relations commerciales depuis plus de 10 ans avec ses plus importants fournisseurs.**

### Réalisations de l'année

#### Mise à jour du Code de Conduite du Groupe BIC

En 2012, le Code de Conduite BIC a été modifié pour inclure dans son périmètre d'application tous les partenaires de BIC : fournisseurs, sous-traitants, prestataires. Il a également été amendé pour le rendre

plus précis concernant le travail forcé et la traite des personnes. Les protocoles d'audits ont été modifiés en conséquence et seront appliqués dans tous les audits externes début 2013.

#### Les audits sociaux des fabricants sous contrat de BIC APP

L'un des enjeux importants pour BIC APP est de s'assurer que ses fabricants sous contrat respectent les Droits de l'Homme et se conforment aux lois du travail applicables ainsi qu'aux termes et conditions du Code de Conduite du Groupe BIC. L'objectif est que 100 % des usines aient été auditées à fin 2013. En 2012, BIC APP a audité 26 % des usines de ses fabricants sous contrat en Asie et en Inde. En parallèle, le nombre des fabricants sous contrat asiatiques et indiens a été réduit de 5 %.

En Amérique du Nord, BIC a obtenu au cours du quatrième trimestre 2012 la certification par la « *Quality Certification Alliance* » (QCA). Cette certification exigeait des scores supérieurs à 91 % dans cinq domaines, non seulement pour les usines de BIC APP aux États-Unis, mais également pour trois fabricants sous contrat. Ces cinq domaines de la certification QCA couvrent : qualité, sécurité des produits et conformité réglementaire, maîtrise de l'environnement, sécurité d'approvisionnement et conformité au droit social.

En Europe, BIC a rejoint la plateforme SEDEX en 2012. SEDEX (*Supplier Ethical Data Exchange*) est une organisation à but non lucratif visant à améliorer l'éthique des affaires tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Être membre permet également de bénéficier d'une plateforme confidentielle de partage des rapports d'audits sociaux et des informations associées et de participer à des groupes de travail. En 2012, le site de Tarragone (Espagne) et l'entrepôt de la Granada (Espagne) ont été audités selon le standard SEDEX *Members Ethical Trade Audits* (SMETA) qui combine différents standards reconnus, notamment : les conventions de l'OIT, le Code de l'ETI, la norme SA 8000, la norme ISO 14001. Les deux sites ont été certifiés avec de très bons scores et seront audités à nouveau en 2014.

#### L'usine de Manaus (Brésil) certifiée SA 8000

L'usine de BIC Amazonia est certifiée depuis deux ans selon la norme SA 8000. Quelques exemples des résultats obtenus grâce à cette démarche sont listés ci-dessous :

- amélioration de la relation entre l'encadrement et les collaborateurs ;
- transparence plus grande sur les processus RH, notamment pour les recrutements internes, la formation et le développement des compétences ;
- extension des meilleures pratiques aux sous-traitants travaillant directement sur le site BIC.

#### Perspectives

L'engagement numéro huit du Baromètre BIC de Développement Durable prévoit que 100 % des usines et des fabricants sous contrat seront intégrés dans le Programme à horizon 2013. Le nombre d'audits programmés continuera donc à augmenter, selon un calendrier dicté par les impératifs du Baromètre.

Les amendements au Code de Conduite BIC seront effectifs dès 2013. BIC APP poursuivra la mise en place de la certification QCA et des audits SMETA.

### → 2.5.3. AGIR EN ACTEUR ÉCONOMIQUE LOCAL

#### Démarche

Participation directe et indirecte à l'économie locale partout où le Groupe BIC est implanté.

Le Groupe, lorsqu'il s'implante dans une nouvelle région, a une politique d'emplois locaux plutôt que d'expatriation. Ainsi, au sein du Groupe, le nombre de personnes expatriées n'est que de 41. BIC contribue donc directement à l'économie locale en générant des emplois.

BIC accorde également une grande importance à la fabrication locale de ses produits afin d'être partie prenante du développement économique local et d'intégrer les populations dans la chaîne de valeur. Le Groupe a fortement localisé la fabrication de ses produits, notamment via un réseau de 12 usines sous licence opérant sur la seule zone Moyen-Orient et Afrique. Cette démarche de partenariats locaux permet de rendre les produits BIC® plus proches des consommateurs et plus abordables, tout en minimisant les transports. Les intérêts sont multiples pour les partenaires et pour les communautés, comme notamment :

- **la création d'emplois locaux** : plus de 500 emplois sont générés chez nos partenaires producteurs sous licence grâce à l'activité directe de BIC sur la zone Moyen-Orient et Afrique, auxquels s'ajoutent plusieurs centaines d'emplois dans les relations commerciales et la vente. Le développement d'initiatives comme les kiosques de distribution en zone isolée au Nigeria permet également à plus de 50 familles issues de milieux modestes de vivre de l'activité générée par BIC ;
- **des partages et transferts de technologie** : la production locale de stylos et de rasoirs comporte essentiellement des opérations de moulage et d'assemblage de produits. En maîtrisant avec BIC ces technologies de moulage plastique, quelques producteurs sous licence fabriquent également d'autres produits en plastique. Gage de qualité, le partenariat avec le Groupe BIC permet aux partenaires locaux d'attirer d'autres grandes entreprises et de diversifier leur activité ;
- **une meilleure compétitivité des produits** mis sur le marché et un positionnement local qui permet de conserver la qualité BIC au prix le plus juste pour tous.

### → ÉTUDE DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE L'USINE BIC À MANAUS (BRÉSIL)

Réalisée en 2004, et présentée dans le détail dans le Rapport de Développement Durable 2005 du Groupe BIC, une étude pilote a permis de mieux comprendre l'impact des activités d'un site BIC sur l'économie locale dans un pays émergent. Cette étude montrait que la ville de Manaus étant située dans une région très isolée (l'Amazonie) où l'industrie est concentrée sur quelques secteurs, seul un quart des dépenses du site était effectué localement. Les autres dépenses allant au reste du Brésil et à l'international.

En termes d'emplois, l'étude avait montré qu'un emploi direct sur le site de BIC Amazonia générait jusqu'à trois emplois locaux et faisait indirectement vivre jusqu'à dix personnes sur la seule ville de Manaus.

Depuis 2004, l'ouverture à l'international et l'amélioration des infrastructures économiques et de transport au Brésil ont probablement sensiblement modifié ce résultat, qui reste cependant valable pour un site implanté dans un pays émergent.

### → 2.5.4. UNE INITIATIVE DE SOCIAL BUSINESS

#### Enjeux et démarche

Le Groupe a la volonté de travailler au-delà de la vision traditionnelle du commerce, en conciliant des objectifs sociaux d'aujourd'hui et des objectifs business de demain. BIC a ainsi profité de sa présence récente au Bangladesh sur des circuits conventionnels pour expérimenter un modèle innovant de « Social Business » : distribution de produits simples, accessibles et de qualité par et pour les habitants des zones reculées. C'est aussi pour le Groupe l'occasion de mieux appréhender les besoins et attentes des habitants du Bangladesh, et plus largement, de préparer le futur du Groupe dans les pays émergents.

Ainsi, en mai 2011, BIC a lancé sa première initiative de « Social Business » au Bangladesh en rejoignant le « Rural Sales Program » de l'ONG CARE, aujourd'hui appelé JITA, en hommage aux femmes auto-entrepreneurs, les « Aparajitas » (celles qui ne renoncent jamais). Ce programme existe depuis 2004 et a pour vocation de lutter contre la pauvreté en promouvant l'entreprenariat auprès des femmes les plus démunies. Dans le cadre du programme soutenu par BIC, elles sont chargées de vendre de porte-à-porte des produits simples : des rasoirs et bientôt des stylos, dans les zones rurales les plus isolées et démunies du Bangladesh. Pour les accompagner, les équipes locales de CARE et du distributeur de BIC assurent une formation à la vente et leur font connaître les produits et les pratiques de rasage. BIC pense que JITA est pour ces femmes une solution plus appropriée et durable : en leur donnant les moyens de sortir de la pauvreté, mais aussi de l'isolement social, en leur redonnant de la fierté et un nouveau rôle dans la communauté.

#### Réalisations de l'année

En 2012, le programme JITA a pris une nouvelle ampleur sur plusieurs aspects avec le développement d'actions de marketing, de démonstrations de rasage avec le barbier du village et de réunions réservées aux femmes permettant de les sensibiliser à l'hygiène, la santé, le rasage.

Fin 2012, cette initiative concernait plus de 3 000 *Aparajitas* contre 900 fin 2011 et disposait de plus de 100 plateformes : petites entreprises locales de distribution qui approvisionnent les *Aparajitas*, contre 30 fin 2011. Le nombre de bénéficiaires directs est estimé à 15 000 (familles des vendeuses) et indirects à 43 000.

#### Perspectives

BIC estime qu'à fin 2013, 170 plateformes fourniront ses produits à plus de 5 100 femmes. L'objectif ultime étant d'étendre le réseau à 12 000 *Aparajitas* servies par 400 plateformes et de toucher des zones aujourd'hui encore inaccessibles. Par ailleurs, la gamme des produits proposés à la vente sera élargie avec le crayon BIC® Evolution™ et le stylo à bille RS2, produits bien adaptés au marché concerné.

BIC poursuit son engagement dans le programme, des réflexions sont en cours concernant une duplication du programme.



### → 2.5.5. L'ACCÈS À L'ÉDUCATION

En matière d'éducation et d'alphabétisation, il est aussi important d'avoir accès à des stylos permettant l'écriture que de disposer de livres pour apprendre à lire. En matière d'apprentissage, l'écriture à la main est une compétence fondamentale qui contribue à la structuration de la pensée. Le stylo et le crayon sont donc des instruments indispensables pour favoriser l'éducation.

En 2012, BIC a établi un partenariat avec Intel, premier fabricant de microprocesseurs, pour le lancement de BIC® Éducation : une solution éducative innovante pour l'école primaire combinant écriture et numérique. Cette solution intégrée se compose d'une ardoise numérique qui fonctionne avec un stylet ergonomique et d'un logiciel pédagogique conçu spécialement pour que les élèves développent l'apprentissage de l'écriture. L'ensemble de la solution est fabriqué en France.

Chaque année, BIC développe et met sur le marché des produits-partage, dont certains sont des produits utiles à l'éducation. Pour le consommateur, c'est la possibilité de consommer de manière solidaire pour le même prix, car une partie de son achat sera reversé au profit d'une association. Laquelle association diversifie ses sources de recettes et bénéficie d'une visibilité supplémentaire. Pour BIC, c'est l'occasion de marquer son engagement citoyen et d'augmenter ses ventes.

En 2012, une grande campagne de produits-partage « *Choose BIC and Change a Future* » a été mise en place par BIC Afrique du Sud, pays dans lequel l'enjeu de l'éducation est majeur : 4,7 millions de personnes sont illettrées et plus de 24 % de taux de chômage. Avec cette campagne, pour tout produit acheté, un stylo était donné par BIC Afrique du Sud à l'association *READ Educational Trust*, qui les a redistribués à des enfants défavorisés. L'opération a connu un grand succès : en trois mois seulement, un million de stylos ont ainsi été donnés.

### → 2.5.6. FAVORISER LES ACTIONS DE MÉCÉNAT

#### 2.5.6.1 BIC Citizens in Action

Le programme *BIC Citizens in Action* est un programme mondial, lancé par le Groupe en 2008. Il est basé sur un engagement partagé des salariés et de l'entreprise dans le but de protéger la planète et d'aider les communautés locales. Il répond donc à des enjeux sociétaux au niveau global et local :

**Au niveau global :** l'engagement partagé entre les salariés et l'entreprise se matérialise par la collecte de fonds auprès des collaborateurs puis d'un abondement du Groupe permettant de doubler les sommes récoltées. La mobilisation des salariés se fait dans les filiales du monde entier. En 2012, 152 036 euros ont ainsi été collectés.

En 2012, BIC s'est associé comme en 2010 à Planète Urgence pour continuer d'apporter une aide aux familles haïtiennes. L'objectif principal du programme « Une école, un avenir » est d'améliorer la qualité de l'éducation par la construction et l'équipement de trois salles de classe qui seront utilisées par 15 écoles (450 enfants, 15 enseignants) et le développement des activités commerciales locales, notamment par la mise en place pour un centre rural local d'une trésorerie supplémentaire.

**Au niveau local :** le programme *BIC Citizens in Action* est aussi composé de nombreuses actions de volontariat des salariés sur tous les continents. Ceux-ci dédient du temps, de l'énergie et des ressources pour aider des associations et organisations locales dans le besoin.

#### 2.5.6.2. Dons de produits et dons financiers du Groupe BIC et de ses filiales

En complément du programme *BIC Citizens in Action*, le Groupe et les filiales sont à l'initiative de dons de produits et de dons financiers.

Les initiatives locales sont pilotées par les filiales et peuvent être à l'initiative des salariés, de la filiale ou des parties prenantes ayant identifié des besoins. Ces opérations répondent à des enjeux locaux mais aussi globaux. En cohérence avec les métiers du Groupe, BIC intervient principalement dans les domaines de l'éducation et de la santé tout en s'engageant, en fonction des besoins, pour l'environnement, l'aide humanitaire d'urgence ou le sport. Voici quelques exemples d'actions locales.

#### TYPES DE PROGRAMME

#### EXEMPLES D'OPÉRATIONS DE VOLONTARIAT AU SEIN DES FILIALES DU GROUPE BIC

##### Travail bénévole des salariés

**France :** participation de salariés et de membres de leurs familles à une course de charité organisée par l'association Odyssea. Les frais d'inscription ont été reversés à l'Institut Gustave Roussy spécialisé dans le traitement du cancer.

**États-Unis :** grâce à des campagnes de collecte, le comité interne BIC « Community Service Volunteer » a distribué, via différentes organisations, de la nourriture et des vêtements chauds à des personnes dans le besoin.

**États-Unis :** Les collaborateurs de BIC APP des sites de Red Wing et de Sleepy Eye se sont mobilisés pour offrir des produits aux banques alimentaires et des cadeaux aux familles et enfants des communautés locales.

**Canada :** les salariés ont organisé des événements (barbecue, tombolas...) pour lever des fonds qui ont été abondés par l'entreprise afin d'aider la banque alimentaire locale : « North York Harvest Food Bank ».

**Argentine :** participation de salariés aux travaux de peinture et de réparation des locaux de la fondation « Open Hands » pour améliorer la qualité des services rendus aux mères et enfants.

**Uruguay :** participation au dîner caritatif annuel organisé par l'Unicef, organisation internationale œuvrant pour les droits de l'enfant.

**Océanie :** collecte d'argent par les filiales en Australie et en Nouvelle-Zélande grâce à des événements (barbecue, tombola...) pour soutenir des associations comme par exemple la « Breast cancer Foundation ».

TYPES DE PROGRAMME	EXEMPLES DE DONS DE PRODUITS ET DE DONS FINANCIERS AU SEIN DES FILIALES DU GROUPE BIC
<b>Dons de produits</b>	<p><b>Italie</b> : Don de produits d'écriture distribués par le Père-Noël aux enfants hospitalisés à l'hôpital Buzzi de Milan.</p> <p><b>France</b> : Dons de produits d'écriture et de rasoirs aux Restaurants du Cœur, à la Croix Rouge, et à d'autres associations répondant à des besoins caritatifs.</p> <p><b>Suisse</b> : Don de produits d'écriture à Progetto Amore, qui aide des enfants et des adolescents dans le besoin à travers des projets concrets.</p> <p><b>Grèce</b> : À l'initiative de salariés, dons de carnets et de produits d'écriture à des écoles primaires d'Athènes.</p> <p><b>États-Unis</b> : Don de sacs à dos contenant des produits d'écriture à l'association « <i>adapt-a-classroom</i> » qui se charge d'identifier les écoles qui manquent de ressources.</p> <p><b>Brésil</b> : Don de produits d'écriture et de coloriage à Centro Social Nossa Senhora das Graças, institution visant à aider les enfants et adolescents dans leurs études.</p> <p><b>Brésil</b> : Don de rasoirs dans le cadre d'un partenariat avec Casas André Luiz, organisme de bienfaisance qui s'occupe de patients atteints de déficiences mentales.</p> <p><b>Argentine</b> : Dons de produits d'écriture à la fondation Educrea qui gère ensuite la distribution auprès des écoles du pays.</p>
<b>Dons financiers</b>	<p><b>France</b> : Don à Mécénat Chirurgie Cardiaque, association qui permet à des enfants souffrant de malformations cardiaques d'être opérés en France lorsqu'ils ne peuvent être soignés dans leur pays d'origine par manque de moyens financiers et techniques.</p> <p><b>France</b> : Don à L'enfant@l'hôpital, association qui équipe, forme et accompagne en informatique les enfants hospitalisés pour rompre leur isolement et les aider à poursuivre leur vie scolaire.</p> <p><b>États-Unis</b> : BIC, en abondant les dons des salariés, a renouvelé son soutien à United Way, association dédiée à l'aide d'urgence auprès des communautés locales.</p> <p><b>États-Unis, Mexique, Brésil</b> : BIC est partenaire de l'association ENACTUS, qui propose des projets collectifs sur les campus d'université combinant les atouts du monde éducatif et du monde de l'entreprise. Partout dans le monde, des universités identifient et mettent en place des initiatives socialement responsables, au niveau local comme au niveau global, qui impactent positivement des milliers de personnes, notamment par la promotion de l'esprit d'entreprise.</p> <p><b>Brésil</b> : BIC sponsorise des étudiants membres de la Fondation de l'Université de Veracruz qui œuvre pour l'amélioration du niveau d'éducation dans les communautés pauvres de l'État de Veracruz.</p>

### → 181 opérations de volontariat, de dons de produits et de dons financiers dans le monde en 2012.

### Exemples d'actions locales menées par certaines filiales

En 2012, les opérations de volontariat, de dons de produits et de dons financiers dans le monde étaient au nombre de 181, représentant plus de 0,5 % du résultat avant impôt de BIC ; principalement dans les domaines de l'éducation et de la santé. Ces deux types d'opérations représentent 71 % des actions auprès des communautés en nombre et 74 % en valeur financière.

En **Europe**, pour la troisième année consécutive, l'opération « Kit Rentrée 2012 » à laquelle BIC contribue auprès de l'association française Dons Solidaires a connu un vif succès. Plus de quarante associations ont reçu des lots de fournitures scolaires et de produits d'hygiène et les ont redistribués à des milliers d'enfants défavorisés pour la rentrée des classes. Les kits sont très appréciés pour leur qualité et la variété des fournitures. BIC est également mécène de l'association de lutte contre l'échec scolaire AFEV. En partie financée par l'Éducation Nationale, cette association développe le tutorat scolaire grâce à un réseau d'étudiants bénévoles agissant dans les quartiers populaires. BIC soutient cette association à travers des dons en nature ou financiers.

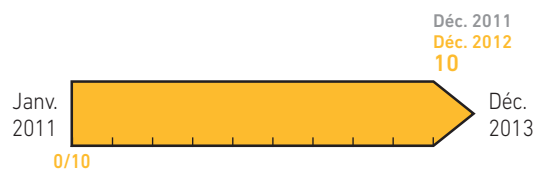
En **France**, BIC participe et finance avec d'autres grands groupes le projet « Les écoles du désert » ; l'objectif de ce projet, né en 1992 et géré par Cora, est de venir en aide aux pays d'Afrique en offrant des fournitures scolaires, souvent trop chères pour la plupart des familles. Un concours est organisé pour sélectionner environ 70 enfants français de 11 à 13 ans qui se rendent ensuite dans le pays choisi pour distribuer les fournitures. Chaque année, environ dix écoles sont équipées de matériel scolaire pour trois ans.

Aux **États-Unis**, en 2012, BIC Consumer Products a renouvelé son soutien à Susan G. Komen for the Cure® pour participer à la lutte contre le cancer du sein avec un don de plus de 76 000 euros grâce à la vente de produits d'écriture. Les collaborateurs de BIC APP Clearwater soutiennent également cette fondation en participant à une course par équipe.

En **Espagne**, depuis 2009, BIC se joint à la Fondation Talita qui soutient l'intégration sociale et scolaire d'enfants atteints de maladies physiques ou mentales comme la Trisomie 21. Chaque année, un calendrier de solidarité avec des enfants et des célébrités espagnoles est édité dans le but de collecter de l'argent pour la fondation. En 2012, BIC, sponsor du mois de septembre, a organisé un atelier de peinture à l'occasion de la présentation du calendrier et a fait don de produits de coloriage pour les enfants.

#### 10 Poursuivre l'engagement auprès de nos communautés

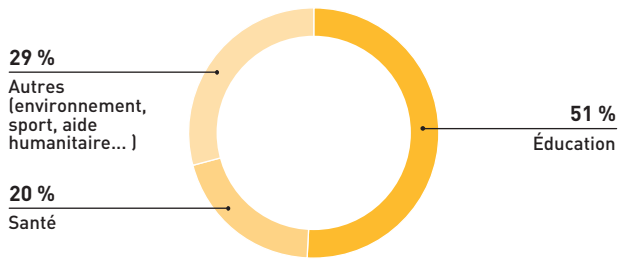
En 2013, la contribution auprès des communautés sera de plus de 0,5 % du bénéfice avant impôt.  
(valeurs Janv. 2011 : 0,5 % - déc. 2012 : 0,6 %)



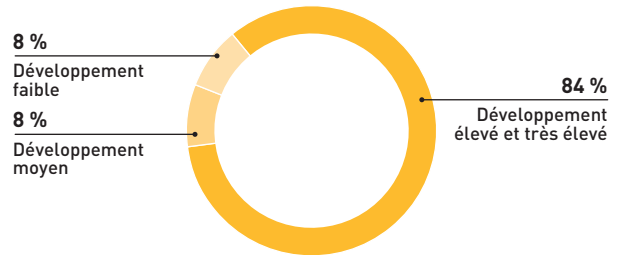
La contribution valorisée dans cet indicateur concerne les dons de produits et les dons financiers du Groupe et des filiales et n'intègre pas le volontariat des salariés.

Bilan 2012 : les efforts ont permis le maintien de l'aide apportée aux communautés.

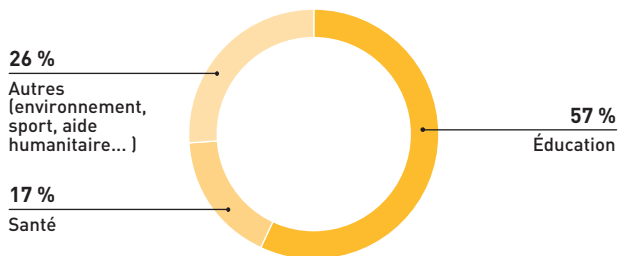
### RÉPARTITION EN NOMBRE D'OPÉRATIONS – GROUPE BIC – 2012



### RÉPARTITION DES ACTIONS PAR PAYS SELON L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN (IDH) DES NATIONS UNIES – 2012



### RÉPARTITION DE LA VALEUR FINANCIÈRE DES OPÉRATIONS – GROUPE BIC – 2012



# 2.6. Repères

### → 2.6.1. NOTATIONS EXTRA-FINANCIÈRES

BIC maintient sa présence dans les indices d'Investissement Socialement Responsable :

**Indice FTSE4Good Europe.** Depuis 2005, BIC est inclus dans l'indice FTSE4Good Europe rassemblant 284 entreprises dont 46 sociétés françaises qui présentent les meilleures performances sur le plan social, environnemental et sur celui de la gouvernance. Les valeurs sont sélectionnées sur la base de la notation de Eiris, conformément aux règles du FTSE4Good Europe.

**Indice ASPI Eurozone®.** BIC fait partie de l'ASPI Eurozone®, un indice composé des 120 entreprises cotées de la zone euro (univers DJ Euro Stoxx) présentant les meilleures performances sociales et environnementales. Les valeurs sont sélectionnées sur la base des notations de Vigeo.

**Indice Ethibel Excellence Index® Europe.** BIC est inclus dans cet indice composé de 200 valeurs d'entreprises européennes cotées (univers DJ Stoxx 600 Europe). Il s'agit des entreprises présentant, sur la base des ratings de Vigeo, des performances au-dessus de la moyenne en matière sociale et environnementale, et respectant les critères éthiques établis par l'organisation indépendante Forum Ethibel.

**Gaia Index.** En 2012, BIC est maintenu dans le Top 3 du Gaia Index pour le secteur de l'Industrie. Créé en 2008, le Gaia Index est un indice dédié aux valeurs moyennes et portant sur les données extra-financières. Il a pour objectif de déterminer le degré d'implication des sociétés étudiées dans les enjeux de développement durable. Il incite ainsi à ce que leur valorisation soit impactée par la prise en compte d'éléments comme l'Environnement, le Social et la Gouvernance.

**Stoxx Global ESG Index.** BIC a maintenu son positionnement dans le Stoxx Global ESG Index obtenu en 2011 : une série de trois indices spécialisés couvrant les trois critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), ainsi qu'un indice global, en utilisant les données et les recherches de la société Sustainalytics. Officiellement créé en avril 2011, ce nouvel indice se distingue par un souci de transparence, puisque tant les notes des sociétés que la méthodologie mise en œuvre sont rendues publiques sur le site Internet de Stoxx.

**BIC a amélioré son score du Carbon Disclosure Project (CDP).** Le Carbon Disclosure Project recueille les stratégies concernant le changement climatique et les données d'émissions de gaz à effet de serre pour le compte de 655 institutions financières totalisant plus de 78 milliards de dollars d'actifs. En 2012, via l'outil du CDP, environ 2 400 entités ont fourni des informations. Grâce aux actions engagées pour réduire et gérer ses émissions de carbone, le Groupe est maintenu dans le CDP France 250 Carbon Disclosure Leadership Index (CDLI) depuis 2010. BIC a encore amélioré son score avec 93 points en 2012, contre 84 points en 2011, 78 en 2010 et 66 en 2009, plaçant BIC dans les huit entreprises affichant les meilleures notes de transparence concernant les émissions de carbone (pages 46 à 48).

### → 2.6.2. PRIX REÇUS

BIC s'est vu décerner le 26 septembre 2012 par le magazine français économique et financier AGEFI, le GRAND PRIX 2012 du Gouvernement d'entreprise ainsi que le prix « Responsabilité Sociétale ». Les prix « Gouvernement d'entreprise » distinguent chaque année les émetteurs qui répondent aux attentes des investisseurs en matière de Gouvernance.

Lors de sa conférence annuelle, tenue les 15 et 16 mars 2012, Staples Europe a décerné à BIC le prix du meilleur fournisseur.

### → 2.6.3. PÉRIMÈTRE ET CHOIX DES INDICATEURS

La période de *reporting* couverte par le présent document est celle du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012.

#### 2.6.3.1. Périmètre

Pour les indicateurs relatifs aux Ressources Humaines et aux communautés, le périmètre concerne les effectifs permanents de l'ensemble des sociétés françaises et étrangères du Groupe.

Pour les indicateurs environnement et sécurité, le *reporting* concerne les activités ayant un impact significatif à savoir les activités industrielles du Groupe. Sont donc concernées toutes les usines BIC fabriquant des produits finis ou semi-finis ainsi que les sociétés d'ingénierie et les opérations d'emballages. Sont exclues du périmètre les structures de très petite taille. Depuis 2010, le *reporting* de ces indicateurs inclut les usines de l'activité Produits Publicitaires et Promotionnels (BIC APP) acquises en 2009. Les activités de pile à combustible portable et de production de FlameDisk® acquises en 2011 sont exclues du périmètre.

#### 2.6.3.2. Indicateurs

Les indicateurs publiés sont choisis pour représenter au mieux les principaux enjeux et impacts sociaux et environnementaux de BIC.

Le recensement des actions envers les communautés provient de la consolidation des questionnaires envoyés annuellement à chaque Direction de filiale.

Les indicateurs financiers, ceux relatifs aux Ressources Humaines, à la sécurité et à l'environnement sont issus de plusieurs systèmes de collecte qui utilisent de manière privilégiée des outils dédiés sur intranet, sous la responsabilité de leur département respectif. Un contrôle de cohérence des données est effectué avant leur consolidation.

Pour le *reporting* environnement seulement, et pour assurer une meilleure fiabilité des données publiées, les données des années précédentes peuvent être corrigées ou affinées quand cela est nécessaire.

Pour le *reporting* des émissions de gaz à effet de serre, les facteurs de conversion ont été normalisés sur la base de ceux proposés annuellement par l'Agence Internationale de l'Énergie. Depuis 2010, BIC fait réaliser une revue des procédures et des données pour obtenir un rapport d'examen exprimant une assurance modérée. Ces travaux donnent lieu à des recommandations diffusées en interne et qui doivent servir de base d'amélioration pour le prochain exercice.

L'attestation issue de cette revue figure en page 79.

Ce document tient compte des conseils méthodologiques de la *Global Reporting Initiative* (GRI) dont les indicateurs traités sont référencés dans le tableau de correspondance des indicateurs environnementaux et sociaux de la page 247).

### 2.6.3.3. Informations méthodologiques sur le Baromètre BIC de Développement Durable

#### Définitions

##### Produits

###### MESURER LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DES PRODUITS BIC®

Un produit BIC® est considéré comme ayant fait l'objet d'une mesure environnementale s'il a fait l'objet d'une Analyse du Cycle de Vie (ACV) ou d'une Évaluation du Cycle de Vie (ECV). Cette étude d'impact environnemental peut être menée en interne (BIC a équipé ses centres R&D d'un outil basé sur le logiciel SimaPro 7.3.2) ou par un prestataire externe.

Cet indicateur est calculé sur le chiffre d'affaires.

###### PROPOSER DES PRODUITS BIC® AYANT DES AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX

BIC a défini les avantages environnementaux pour ses produits comme suit :

- léger et utilisable longtemps (instrument d'écriture ≤ 3 g/km ; briquet ≤ 8 g/1 000 flammes ; rasoir ≤ 1 g/rasage) ;
- fabriqué à partir de matériaux alternatifs (recyclé, origine végétale...);
- rechargeable ;
- éco-labellisé (NF Environnement,...).

Cet indicateur est calculé sur le chiffre d'affaires.

###### PROPOSER DES EMBALLAGES OPTIMISÉS

Cet indicateur concerne tous les emballages qui accompagnent les produits BIC® dans le monde lorsque remis à un client du Groupe (sauf les palettes) : emballage consommateur (pouch, blister, boîte carton), outer/inner, film/bulles, présentoirs briquets. L'unité de produit désigne chaque unité de produit BIC® et non l'unité de vente consommateur (un pouch de 10 rasoirs vaut donc pour 10 unités de produit).

##### Industrie

###### DÉPLOYER ET MAINTENIR DES SYSTÈMES DE MANAGEMENT DANS LES USINES BIC

Les systèmes de management Environnement, Santé & Sécurité BIC sont des standards propres au Groupe calqués sur les standards internationaux correspondants. Le calcul de cet objectif repose sur le taux de mise en place des systèmes de management. La valeur

communiquée n'est pas la moyenne des taux de mise en place des SME et SMS&S, mais celui des deux qui est le plus bas.

La certification ISO 14001 repose sur le standard international ISO 14001 qui définit le management environnemental des organisations en vue de l'amélioration continue de leurs performances environnementales. Cet objectif concerne les usines BIC de produits finis.

###### AMÉLIORER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES USINES BIC

Depuis 2002, BIC a mis en place un *reporting* environnemental auprès de ses usines, permettant de suivre notamment leurs consommations d'énergie et d'eau ainsi que leur production de déchets dangereux et non dangereux. Le déploiement et le maintien des SME assurent la mise en place régulière de programmes ayant pour objectif d'améliorer la performance de ces indicateurs.

###### RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) DE NOS OPÉRATIONS DE TRANSPORT

BIC sous-traite 100 % de ses activités de transport. La réduction des émissions de GES dues au transport de ses produits passe donc par deux axes d'action correspondant aux deux objectifs retenus.

L'optimisation des expéditions : mode de transport, consolidation des expéditions, anticipation des commandes...

Cet objectif a pour périmètre le transport dit d'approche, soit l'ensemble des liaisons usine-usine et usine-entrepôt (usines et entrepôts BIC et sous-traitants ; inter et intra-continentale).

La sélection de transporteurs responsables : éco-conduite, renouvellement de leur flotte... Cet objectif a pour périmètre le transport d'approche (cf. ci-dessus) et le transport de distribution (liaisons entrepôt-client).

##### Social

###### RÉDUIRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Les deux indicateurs, Taux de Fréquence (TF) et Taux de Gravité (TG) des accidents, sont calculés pour le Groupe BIC avec la définition européenne. Le TF est exprimé en nombre d'accidents avec incapacité temporaire ou permanente par million d'heures travaillées et le TG est exprimé en nombre de jours d'incapacité temporaire par millier d'heures travaillées.

###### DÉPLOYER ET MAINTENIR LE CODE DE CONDUITE DU GROUPE BIC

Les deux activités BIC Produits Grande Consommation et BIC APP sont distinctes en raison de leur périmètre différent. L'activité APP comporte notamment un nombre plus important de sous-traitants : la priorité a été donnée aux sites implantés dans les pays à risques « Droits de l'Homme » (pays non libres et partiellement libres, source : [www.freedomhouse.org](http://www.freedomhouse.org)).

###### DÉVELOPPER LA FORMATION DES SALARIÉS

La valeur retenue pour cet indicateur est la part des collaborateurs ayant effectivement reçu au moins une formation dans l'entreprise (sur la base des effectifs permanents).

###### POUR SUIVRE L'ENGAGEMENT AUPRÈS DE NOS COMMUNAUTÉS

La contribution valorisée dans cet indicateur concerne les dons de produits et les dons financiers du Groupe et des filiales et n'intègre pas le volontariat des salariés. Le bénéfice avant impôt concerné est celui de l'année n-1.

### → 2.6.4. TABLE DES INDICATEURS

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX	BAROMÈTRE	UNITÉ	2010	2011	2012
<b>Systèmes de management des usines</b>					
Part des usines ayant des systèmes de management environnement et santé sécurité (ou en cours de déploiement)	Baromètre	%	92	94	95
Part des salariés de BIC travaillant dans des usines certifiées ISO 14001	Baromètre	%	66	66	74
Part des salariés de BIC travaillant dans des usines certifiées ISO 9001		%	83	90	90
<b>Consommation d'énergie</b>					
Consommation annuelle d'énergie		Gigajoules	1 142 756	1 109 157	1 048 594
Consommation annuelle d'énergie rapportée à la production	Baromètre	Gigajoules/tonne	13,10	12,92	12,82
<b>Émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)</b>					
Total des émissions annuelles de GES		teqCO <sub>2</sub>	97 547	95 722	92 041
Émissions directes de GES		teqCO <sub>2</sub>	11 887	9 913	9 131
Émissions indirectes de GES		teqCO <sub>2</sub>	85 660	85 808	82 910
Total des émissions annuelles de GES rapportées à la production		teqCO <sub>2</sub> /tonne	1,12	1,12	1,13
<b>Consommation d'eau</b>					
Consommation annuelle d'eau		m <sup>3</sup>	701 046	687 911	611 742
Consommation annuelle d'eau rapportée à la production	Baromètre	m <sup>3</sup> /tonne	8,03	8,01	7,48
<b>Production de déchets</b>					
Production annuelle de déchets industriels		Tonnes	20 978	23 080	21 704
Déchets industriels non dangereux		Tonnes	17 838	20 421	19 539
Déchets industriels dangereux		Tonnes	3 140	2 659	2 165
Production annuelle de déchets industriels rapportée à la production		Tonnes/tonnes	0,240	0,269	0,265
Part des déchets valorisés		%	75	79	84
Production annuelle de déchets industriels non recyclés rapportée à la production	Baromètre	Tonnes/tonnes	0,0913	0,0866	0,0746
<b>Transport</b>					
Émissions de GES liées au transport d'approche*	Baromètre	teqCO <sub>2</sub> /tonne de produits	1,182	0,796	0,559
Part des appels d'offres transport contenant un critère de sélection sur la réduction des émissions GES	Baromètre	%	10	28	69
<b>Produits</b>					
Nombre de références certifiées par l'écolabel français NF Environnement			16	19	20
Part des produits ayant fait l'objet d'une mesure environnementale*	Baromètre	%	86,5	87,9	89,0
Part des produits ayant au moins un avantage environnemental*	Baromètre	%	47,4	48,5	49,9
<b>Emballages</b>					
Poids moyen des emballages par unité de produit*		Grammes	4,47	4,49	4,66

\* Hors BIC APP (Advertising and Promotional Products).

INDICATEURS SOCIAUX	BAROMÈTRE	UNITÉ	2010	2011	2012
<b>Effectifs Groupe</b>					
Total effectifs en équivalent temps plein – Groupe BIC			10 505	10 455	10 483
Effectifs permanents			9 313	9 198	9 256
Effectifs temporaires			1 192	1 257	1 227
Taux de départ volontaire		%	7	7	6
<b>Effectifs permanents par zone géographique</b>					
Part des effectifs permanents par zone géographique					
Europe		%	40	40	40
Amérique du Nord et Océanie		%	29	28	27
Amérique latine		%	26	27	27
Moyen-Orient, Afrique, Asie		%	5	5	6
<b>Effectifs permanents par pôle d'activité</b>					
Part des effectifs permanents par pôle d'activité					
Production et R&D		%	60	61	61
Distribution, marketing et administration		%	20	20	20
Vente et service au client		%	20	19	19
<b>Formation et gestion des carrières</b>					
Part des salariés ayant reçu une formation	Baromètre	%	70	85	90
Nombre de jours de formation reçus		Jours	20 384	22 915	26 015
Nombre de jours de formation reçus par salarié		Jours	2,18	2,49	2,81
Nombre d'heures de formation reçues par thème		Heures	163 071	184 867	182 107
Formations techniques		Heures	121 347	133 791	138 731
Formations au management		Heures	22 462	24 889	20 618
Culture BIC		Heures	19 262	26 187	22 758
Taux de promotion interne des managers (niveaux les plus élevés : 3, 4, 5 et 6)					
Recrutement externe		%	30	37	24
Recrutement interne		%	70	63	76
<b>Diversité</b>					
Part de femmes dans le management et les effectifs					
Conseil d'administration		%	20	20	20
Direction générale		%	9	9	11
Managers (niveaux les plus élevés : 3 à 6)		%	25	26	26
<b>Sécurité</b>					
Taux de fréquence des accidents du travail dans les usines (accidents avec incapacité temporaire ou permanente)	Baromètre	Nombre / million d'heures travaillées	9,11	7,74	7,13
Taux de gravité des accidents du travail dans les usines (en jours d'incapacité temporaire)	Baromètre	Nombre / millier d'heures travaillées	0,39	0,35	0,19
<b>Absentéisme</b>					
Taux d'absentéisme (hors accident du travail et maternité)		%	1,4	1,4	1,5

## 2 - Notre responsabilité environnementale, sociale et sociétale

Repères

INDICATEURS SOCIÉTAUX	BAROMÈTRE	UNITÉ	2010	2011	2012
<b>Respect des Droits de l'Homme au travail</b>					
Part du chiffre d'affaires provenant des produits BIC® fabriqués dans ses propres usines		%	80,5	79,0	84,0
Part des effectifs permanents BIC travaillant dans des pays sans risque Droits de l'Homme <sup>(1)</sup>		%	94	82	80,5
Part des usines BIC implantées dans des pays sans risque Droits de l'Homme <sup>(1)</sup>		%	92	87	84
Part des fabricants sous contrat implantés dans des pays sans risque Droits de l'Homme <sup>(1)</sup>		%	34	26	30
Part des usines (y compris fabricants sous contrat) ayant signé le Code de Conduite, fait l'objet d'un audit et engagé un suivi					
Part des usines de l'activité BIC Produits Grand Public	Baromètre	%	75	77	81
Part des usines de l'activité BIC APP	Baromètre	%	32	69	75
Part du chiffre d'affaires réalisé dans des pays sans risque Droits de l'Homme <sup>(1)</sup>		%	93,7	88,2	86,6
<b>Mécénat</b>					
Hauteur de la contribution auprès des communautés en part du bénéfice avant impôt	Baromètre	%	> 0,5	> 0,5	> 0,5

(1) Source : Freedom House.



## → 2.6.5. ATTESTATION DE PRÉSENCE ET RAPPORT D'ASSURANCE MODÉRÉE DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES

ERNST & YOUNG et Associés

SOCIÉTÉ BIC

Exercice clos le 31 décembre 2012

À l'attention du Directeur Général,

À la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de vérificateur indépendant de la SOCIÉTÉ BIC, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans le rapport de gestion établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

### Responsabilité de la Direction

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport de gestion comprenant les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce (ci-après les « Informations »), établies conformément aux référentiels utilisés (le « Référentiel ») par la SOCIÉTÉ BIC, et dont un résumé figure en p. 74 et en p. 75 du présent document de référence (« Périmètre et choix des indicateurs »).

### Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer la conformité avec les règles déontologiques, les normes professionnelles et les textes légaux et réglementaires applicables.

### Responsabilité du vérificateur indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce et du décret n°2012-557 du 24 avril 2012 (Attestation de présence) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel retenu (Rapport d'assurance modérée).

#### 1. Attestation de présence

Nous avons conduit les travaux suivants conformément aux normes professionnelles applicables en France<sup>(1)</sup> :

- Nous avons comparé les Informations présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.
- Nous avons vérifié que les Informations couvraient le périmètre consolidé, à savoir la SOCIÉTÉ BIC ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.
- En cas d'omission de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions du décret n° 2012-557 du 24 avril 2012.

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations requises.

#### 2. Rapport d'assurance modérée

##### Nature et étendue des travaux

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme ISAE 3000 (*International Standard on Assurance Engagements*) et à la doctrine professionnelle applicable en France. Nous avons mis en œuvre les diligences suivantes conduisant à obtenir une assurance modérée sur le fait que les Informations ne comportent pas d'anomalies significatives de nature à remettre en cause leur sincérité, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel. Une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Nous avons effectué les travaux suivants :

- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa neutralité, sa clarté et sa fiabilité, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- Nous avons vérifié la mise en place dans la SOCIÉTÉ BIC d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations. Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations. Nous avons mené des entretiens auprès des personnes responsables du reporting social et environnemental.
- Nous avons sélectionné les informations consolidées à tester<sup>(2)</sup> et déterminé la nature et l'étendue des tests en prenant en considération leur importance au regard des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité et aux caractéristiques du Groupe ainsi que de ses engagements sociétaux.
- Concernant les informations quantitatives consolidées que nous avons considérées les plus importantes :
  - au niveau de l'entité consolidante, nous avons mis en œuvre des procédures analytiques et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation de ces informations ;
  - au niveau des entités que nous avons sélectionnées<sup>(3)</sup> en fonction de leur contribution aux indicateurs consolidés et d'une analyse de risque, nous avons :
    - mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et pour identifier d'éventuelles omissions ;

(1) Normes professionnelles de l'Ordre des Experts Comptables.

(2) Voici la liste des thèmes analysés : emploi, organisation du travail, santé & sécurité, formation, politique générale en matière environnementale, utilisation durable des ressources, sous-traitance et fournisseurs.

(3) BIC APP Red Wing (États-Unis), BIC APP Sleepy Eye (États-Unis), BIC Conté (France), BIC Ibéria (Espagne), PIMACO (Brésil), BIC Rasoirs (France) et BIC Viorex (Grèce).

- mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives ;

L'échantillon ainsi sélectionné représente 29 % des effectifs et entre 28 % et 60 % de la valeur reportée pour les informations quantitatives environnementales testées.

- Concernant les informations qualitatives consolidées que nous avons considérées les plus importantes, nous avons mené des entretiens et revu les sources documentaires associées pour corroborer ces informations et apprécier leur sincérité.
- Pour les autres informations consolidées publiées, nous avons apprécié leur sincérité et leur cohérence par rapport à notre connaissance de la SOCIÉTÉ BIC et, le cas échéant, par des entretiens ou la consultation de sources documentaires.
- Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence de certaines informations.

### Commentaires sur les Informations

Le référentiel du reporting sécurité a été revu afin de clarifier la méthode de calcul du nombre d'heures travaillées. Renforcer la sensibilisation des sites devrait permettre d'éviter tout biais de compréhension relatif au calcul des heures travaillées qui peut impacter les indicateurs « taux de fréquence des accidents du travail » et « taux d'absentéisme ».

### Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les informations sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Paris La Défense, le 12 février 2013

Le Vérificateur indépendant

ERNST & YOUNG et Associés

Département Environnement et Développement Durable

Eric Mugnier



# 3

## GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

---

<b>3.1. Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que les procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par la Société</b>	<b>82</b>
3.1.1. Composition et fonctionnement des organes d'Administration et de Direction	82
3.1.2. Procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par la Société	85
<b>3.2. Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration</b>	<b>93</b>
Exercice clos le 31 décembre 2012	93
<b>3.3. Rémunération des dirigeants et participation des salariés dans le capital de l'émetteur</b>	<b>94</b>
3.3.1. Rémunération des dirigeants	94
3.3.2. Opérations réalisées par les mandataires sociaux sur les titres de la Société en 2012 (article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier)	103
3.3.3. Participation des salariés dans le capital de l'émetteur	103
<b>3.4. Mandats et fonctions des administrateurs et de la Direction Générale au 31 décembre 2012</b>	<b>105</b>
Président du Conseil d'Administration	105
Directeur Général et administrateur	106
Directeur Général Délégué et administrateur	106
Administrateurs	107
Directeur Général Délégué	113
Absence de condamnation des administrateurs et de la Direction Générale	114
Absence de conflit d'intérêts des administrateurs et de la Direction Générale	114

# 3.1. Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que les procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par la Société

Mesdames et Messieurs, chers Actionnaires,

Nous vous prions de trouver ci-après le rapport du Président prévu par l'article L. 225-37 du Code de commerce. Ce rapport a été établi avec le concours des Départements Contrôle et Audit Interne, Juridique et Ressources Humaines. Il a été approuvé par le Conseil d'Administration en date du 12 février 2013 après avoir été revu par le Comité d'Audit.

### → 3.1.1. COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

#### 3.1.1.1. Composition des organes d'Administration et de Direction

Cf. § 3.4. Mandats et fonctions des administrateurs et de la Direction Générale au 31 décembre 2012.

#### 3.1.1.2. Fonctionnement du Conseil d'Administration

SOCIÉTÉ BIC est dotée d'un Règlement Intérieur formalisant les missions, l'organisation et les principes déontologiques qui guident l'action du Conseil d'Administration. La Société se réfère aux règles de la bonne gouvernance telles que définies dans le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF (disponible sur le site Internet [www.medef.fr](http://www.medef.fr)). Elle se conforme à ce Code, sous les réserves indiquées dans ce rapport.

##### a) Mission

Le Conseil d'Administration a pour mission de déterminer les orientations de l'activité de la Société et de veiller à leur mise en œuvre. Il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration est amené à se prononcer sur les sujets pouvant avoir un impact significatif sur le développement, la stratégie ou le fonctionnement du Groupe.

##### b) Droits et obligations des administrateurs – Déontologie – Conflits d'intérêts

Afin de pouvoir mener à bien sa mission, le Conseil d'Administration dispose d'une information complète, sincère et rapide, notamment sur les performances de chacune des activités, ainsi que sur la situation financière et la trésorerie de la Société. À ce titre, le Règlement Intérieur prévoit les règles d'information du Conseil d'Administration sur la situation financière de la Société. Il prévoit également que chaque administrateur a le devoir de s'informer et de s'assurer qu'il reçoit en temps utile une information suffisante et pertinente.

Le Règlement Intérieur prévoit que tout administrateur doit être actionnaire et posséder, au-delà de la seule exigence statutaire (1 action), 500 actions.

Par ailleurs, des règles concernant les restrictions et/ou interdictions d'intervention sur les titres de la Société, au sujet de laquelle les administrateurs et autres personnes concernées disposeraient d'informations non encore rendues publiques, ont été formalisées par écrit.

Selon le Règlement Intérieur, tout administrateur doit faire part au Conseil, complètement et préalablement, de tout conflit d'intérêts réel ou potentiel dans lequel il pourrait, directement ou indirectement, être impliqué. L'administrateur concerné ne peut alors participer ni aux débats, ni à la prise de décision sur le sujet.

##### c) Composition

Selon les Statuts, le Conseil d'Administration doit comporter entre 3 et 12 membres. Le Règlement Intérieur précise que « le Conseil s'efforce d'être composé pour un tiers de ses membres au moins d'administrateurs indépendants ».

Le Conseil d'Administration de SOCIÉTÉ BIC comporte, sur les 10 membres qui le composent :

- quatre administrateurs indépendants au sens du Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF : John Glen, Gilles Pélisson, Frédéric Rostand et Pierre Vareille. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 15 mai 2013 la nomination d'Elizabeth Bastoni en remplacement de Gilles Pélisson, administrateur depuis 12 ans et ne pouvant plus être qualifié d'indépendant au sens du Code AFEP/MEDEF.

Les administrateurs indépendants n'entretiennent aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement. La qualification d'administrateur indépendant a été revue par le Conseil d'Administration avant la publication du rapport annuel.

Selon le Règlement Intérieur revu par le Conseil d'Administration avant la publication du présent rapport, les administrateurs qualifiés d'indépendants s'efforcent de conserver cette qualité. Toutefois, si un administrateur estime qu'il ne peut plus ou ne pourra prochainement plus être qualifié d'administrateur indépendant au sens du Code AFEP/MEDEF, cet administrateur doit en informer

immédiatement le Président du Conseil d'Administration, qui porte ce point à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion du Conseil d'Administration ;

- deux femmes : Marie-Pauline Chandon-Moët et Marie-Henriette Poinot. Le nombre de femmes au Conseil d'Administration serait porté à trois avec la nomination d'Elizabeth Bastoni lors de l'Assemblée Générale du 15 mai 2013 ;
- des représentants de quatre nationalités différentes, faisant ainsi bénéficier le Groupe BIC d'une vision internationale.

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale des Actionnaires. La durée de leur mandat est de trois années sauf durée inférieure afin de permettre un renouvellement plus harmonieux.

Depuis 2006, les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général sont dissociées.

#### d) Fonctionnement

Le Conseil d'Administration est assisté de deux comités spécialisés, le Comité d'Audit et le Comité des Rémunérations et des Nominations. Ces comités se réunissent plusieurs jours avant la séance du Conseil d'Administration, ce qui permet à la Direction d'apporter d'éventuelles actions correctives supplémentaires avant la séance du Conseil.

Les administrateurs sont convoqués aux séances du Conseil d'Administration par tout moyen avec confirmation écrite en toute hypothèse.

Le Conseil d'Administration se réunit en séance ordinaire en principe au minimum six fois par an, notamment :

- en février/mars, pour arrêter les comptes de l'exercice précédent et approuver le budget annuel ;
- en avril, pour examiner les comptes du premier trimestre ;
- en mai, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ;
- en août, pour arrêter les comptes semestriels ;
- en octobre, pour examiner les comptes du troisième trimestre ;
- en décembre, pour analyser l'activité et les premières estimations des résultats annuels.

D'autres séances du Conseil d'Administration sont organisées chaque fois que l'activité du Groupe le requiert. Le nombre de ces réunions doit permettre de transmettre une information régulière et pertinente au Conseil et d'assurer ainsi les conditions d'un bon gouvernement d'entreprise.

Le Directeur Général, les Directeurs Généraux Délégués, des membres de la Direction ou toute autre personne ayant une compétence particulière au regard des sujets inscrits à l'ordre du jour peuvent, à la demande du Président, assister à tout ou partie d'une séance du Conseil. Les Commissaires aux Comptes peuvent également être invités à des séances autres que celles pour lesquelles leur convocation est requise par la loi.

En 2012, le Conseil d'Administration s'est réuni à six reprises pour des séances d'une moyenne de 3 heures 47 minutes. Le taux de participation a été de 100 %. Le Conseil a notamment statué sur les points suivants :

- comptes et budget :
  - établissement des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et du premier semestre 2012,

- revue des résultats trimestriels,
- révision du budget 2012 et budget préliminaire 2013 ;
- gouvernement d'entreprise :
  - fixation de la rémunération des mandataires sociaux et des administrateurs,
  - plan de succession des mandataires sociaux,
  - attribution des actions gratuites soumises ou non à des conditions de performance,
  - établissement des divers documents soumis à l'Assemblée Générale ;
- stratégie :
  - examen des orientations stratégiques de l'activité Rasoirs,
  - examen des orientations stratégiques de l'activité Briquets,
  - procédure d'arbitrage relative à la société Cello (cf. § 1.1. Profil et stratégie du Groupe) ;
- divers :
  - programme de rachat d'actions – annulation d'actions,
  - projet BIC® Éducation (solution éducative pour l'école primaire combinant écriture et numérique).

#### e) Évaluation

Le Règlement Intérieur prévoit notamment que le Conseil d'Administration consacre une fois par an un point de son ordre du jour à un débat sur son fonctionnement. Cette évaluation doit permettre, entre autres, de faire le point sur les modalités de fonctionnement du Conseil pour le rendre plus efficace, et de vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues.

Une évaluation du Conseil d'Administration a été réalisée par un cabinet indépendant au cours de l'exercice 2011 par le biais d'interviews approfondies menées auprès du Président, de chaque administrateur et du secrétaire du Conseil. Les interviews ont notamment porté sur l'organisation et le fonctionnement du Conseil d'Administration, ses méthodes de travail, sa composition, ses relations avec la Direction Générale et les actionnaires, ainsi que sur le rôle et la performance des comités spécialisés. L'évaluation a permis de constater l'efficacité et l'implication des administrateurs ainsi que d'identifier quelques pistes d'amélioration (comme la forme des documents soumis au Conseil ou l'organisation de séminaires stratégiques à l'extérieur de l'entreprise) ne rendant pas nécessaire la modification du Règlement Intérieur ou la formalisation plus poussée des règles de fonctionnement du Conseil.

Au début de l'exercice 2013, une évaluation a été réalisée sous la forme d'un questionnaire adressé à chaque administrateur. Ce questionnaire portait notamment sur la composition du Conseil d'Administration, l'accès à l'information par les administrateurs, la qualité et l'efficacité des débats au sein du Conseil d'Administration, ainsi que sur le rôle et la performance des comités spécialisés. Cette évaluation a permis de constater qu'il n'y avait pas lieu de modifier le Règlement Intérieur ni de formaliser davantage les règles de fonctionnement du Conseil d'Administration.

En 2012, il a été décidé que le Conseil d'Administration du mois d'avril 2013 se tiendrait aux États-Unis afin notamment de permettre aux administrateurs d'approfondir leur réflexion concernant l'activité Produits Publicitaires et Promotionnels.

#### f) Principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux

##### Cf. § 3.3.1 Rémunération des dirigeants.

La Société se conforme aux recommandations sur les rémunérations des mandataires sociaux contenues dans le Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF. Deux dispositions ne peuvent cependant pas être appliquées et sont exposées dans le tableau ci-dessous.

#### g) Tableau récapitulatif des non-conformités au Code AFEP/MEDEF

La Société applique le Code AFEP/MEDEF, à l'exception des recommandations suivantes :

RECOMMANDATION DU CODE AFEP/MEDEF	JUSTIFICATION
Paragraphe 20.2.5. Régimes de retraites supplémentaires « Les retraites supplémentaires à prestations définies sont soumises à la condition que le bénéficiaire soit mandataire social ou salarié de l'entreprise lorsqu'il fait valoir ses droits à la retraite en application des règles en vigueur ».	Mario Guevara, Directeur Général de SOCIÉTÉ BIC et CEO de BIC CORPORATION et de BIC INTERNATIONAL, sociétés de droit américain, pourrait bénéficier d'une retraite mise en place par BIC CORPORATION, alors même qu'il ne serait plus mandataire social de SOCIÉTÉ BIC, de BIC CORPORATION et de BIC INTERNATIONAL lorsqu'il fera valoir ses droits à la retraite. Ce plan de retraite, mis en place par BIC CORPORATION depuis plus de 30 ans, bénéficie à tous les cadres supérieurs américains. Mario Guevara, dans le Groupe depuis 20 ans, est éligible à cette retraite depuis 12 ans, soit depuis une période bien antérieure à sa nomination en qualité de Directeur Général Délégué puis de Directeur Général. Ce plan s'applique à 15 personnes et n'a pas été modifié à la suite de la nomination de Mario Guevara.
Paragraphe 20.2.3. Actions de performance « Conditionner, suivant des modalités fixées par le Conseil et rendues publiques à leur attribution, les actions de performance attribuées aux dirigeants mandataires sociaux à l'achat d'une quantité définie d'actions lors de la disponibilité des actions attribuées ».	Depuis le Plan d'attribution d'actions gratuites soumises à des conditions de performance adopté le 11 décembre 2007, les mandataires sociaux doivent conserver 20 % des actions gratuites acquises jusqu'à l'expiration de leur mandat (pourcentage réduit à 10 % lorsque le Directeur Général détient des actions pour une valeur de cinq années de salaire de base et lorsque les Directeurs Généraux Délégués détiendront des actions pour une valeur de trois années de salaire de base). Ces conditions de conservation des actions, ajoutées aux conditions de performance prévues, ont semblé suffisantes.

#### 3.1.1.3. Comités constitués par le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est assisté de deux comités spécialisés, le Comité d'Audit et le Comité des Rémunérations et des Nominations.

##### a) Comité d'Audit

John Glen – Président (administrateur indépendant).

Pierre Vareille (administrateur indépendant).

Édouard Bich, représentant permanent de SOCIÉTÉ M.B.D.

Le Comité d'Audit, créé en 1997 a pour mission essentielle de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux de l'entreprise et de vérifier que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissent celles-ci.

Il est appelé à donner son avis sur la nomination des Commissaires aux Comptes, sur la qualité de leurs travaux, ainsi que sur leur indépendance. Il s'assure de ce fait qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts entre les Commissaires aux Comptes et l'entreprise.

Le parcours des membres du Comité d'Audit leur permet de bénéficier des compétences financières et comptables nécessaires à l'accomplissement de leur mission. John Glen, Président du comité, a été Directeur Financier du groupe Air Liquide de 2000 à 2008 et Vice-Président du Conseil de Surveillance de l'EFRAG (*European Financial Reporting Group*) pendant quatre ans. Il est membre du *Chartered Institute of Certified Accountants* et est titulaire d'un Master en Économie. Édouard Bich a passé huit ans au Département Finance de Procter & Gamble France et est titulaire du MBA de l'Université de Wharton (États-Unis), spécialisation finance. Pierre Vareille, qui est actuellement Président-Directeur Général de Constellium, un leader mondial dans l'industrie de l'aluminium, possède une expérience de

tout premier plan dans la gestion d'entreprises industrielles au niveau mondial. Il a débuté sa carrière en 1982 chez Vallourec, où il a occupé divers postes dans la fabrication, le contrôle, les ventes et la stratégie, avant d'être nommé Directeur Général de plusieurs filiales. Après avoir occupé divers postes de Direction Générale chez GFI Aerospace, Faurecia et Péchiney, il a exercé, de 2004 à 2008, les fonctions de *Chief Executive* de l'équipementier automobile anglais Wagon Plc (société cotée à Londres) et de 2008 à 2011, celles de Président-Directeur Général de FCI, un leader mondial dans la fabrication de connecteurs électroniques. Il est diplômé de l'École Centrale de Paris et ancien élève de l'Institut d'Études Politiques de Paris, ainsi que de l'Université de la Sorbonne (Économie et Finances) et de l'Institut de Contrôle de Gestion.

Au cours de l'année 2012, le Comité d'Audit s'est réuni cinq fois en présence de son Président et de tous ses membres, ainsi que des représentants des deux Commissaires aux Comptes lors de la revue des résultats du Groupe.

Les travaux du comité ont porté, entre autres, sur la prise en compte des nouveaux besoins en matière de communication sur le contrôle interne requis par la Loi de sécurité financière (LSF) et sur la mise en place d'un plan d'actions permettant de répondre à ces besoins. Le Comité d'Audit revoit également tout changement dans les normes IFRS, dans la structure de contrôle interne et toute question relative à la présentation financière dans le document de référence.

En 2012, le Comité d'Audit a notamment revu :

- la procédure de cartographie des risques du Groupe ;
- les résultats des missions de contrôle et d'audit interne ;
- les fonctions trésorerie notamment la gestion des liquidités, les relations avec les banques, les instruments de couverture ;
- l'impact potentiel de la crise de l'Eurozone.

### b) Comité des Rémunérations et des Nominations

Gilles Pélisson – Président (administrateur indépendant).

Marie-Henriette Poinot.

Frédéric Rostand (administrateur indépendant).

Le Comité des Rémunérations, créé en 2001, est chargé d'examiner et de proposer au Conseil d'Administration la rémunération des mandataires sociaux et des membres de la Direction Générale, les principes de la politique salariale du Groupe, les avantages sociaux, les plans de stock-options et d'attribution d'actions gratuites.

Depuis 2007, le Conseil d'Administration a décidé d'attribuer à ce comité, désormais dénommé Comité des Rémunérations et des Nominations, les missions supplémentaires suivantes :

- proposition au Conseil d'Administration de nomination de nouveaux administrateurs en veillant à ce que le Conseil d'Administration comprenne des personnalités indépendantes ;
- examen et proposition au Conseil d'Administration des solutions de succession des mandataires sociaux, notamment en cas de vacance imprévisible.

Au cours de l'année 2012, le Comité des Rémunérations et des Nominations s'est réuni six fois. Le taux de participation a été de 100 %. L'activité du comité a porté spécifiquement sur :

- les modalités et la fixation de la rémunération du Président du Conseil ;
- les modalités et la fixation de la rémunération fixe, variable annuelle et à long terme du Directeur Général et des deux Directeurs Généraux Délégués ;
- la détermination des critères et des objectifs annuels servant au calcul de leur rémunération variable 2012 ;
- la revue de leurs régimes de retraite additionnels et autres avantages ;
- les modalités et la fixation des indemnités non récurrentes des mandataires sociaux et des dirigeants ;
- les principes et les montants d'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance, la part des attributions réservées aux mandataires sociaux, la détermination des objectifs à trois ans qui conditionnent ces attributions ainsi que les conditions en cas de départ de l'entreprise ;
- les principes et le nombre d'actions gratuites attribuées sans conditions de performance à des salariés ;
- l'examen des recommandations AFEP/MEDEF ;
- la préparation du plan de succession des mandataires sociaux (pour laquelle la participation du Président de SOCIÉTÉ BIC a été sollicitée) ;
- le remplacement de Gilles Pélisson en sa qualité d'administrateur.

Le comité a également donné son avis sur les rémunérations 2012/2013 de l'équipe de Direction et sur l'application de la politique de rémunération dans le Groupe.

### 3.1.1.4. Limitation des pouvoirs de la Direction Générale

Le Règlement Intérieur détaille les opérations qui doivent en toute hypothèse faire l'objet d'une autorisation préalable du Conseil d'Administration :

- toute opération se situant hors de la stratégie annoncée de la Société ;
- toute implantation en France ou à l'étranger par création d'établissement, de filiale directe ou indirecte ou par prise de participation, ainsi que les décisions de retrait de ces implantations, dans la mesure où le montant de l'opération excède 50 millions d'euros ;
- toute opération de restructuration interne dans la mesure où le montant de l'opération excède 50 millions d'euros.

## → 3.1.2. PROCÉDURES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ

### 3.1.2.1. Définition et objectifs de la gestion des risques et du contrôle interne

#### 3.1.2.1.1. Adoption des principes du Cadre de Référence de l'AMF sur la gestion des risques et le contrôle interne

Pour la rédaction de ce rapport, le Groupe se conforme aux principes énoncés dans la partie II du *Cadre de Référence sur les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne* mis à jour en juillet 2010 par le groupe de travail présidé par Olivier Poupard-Lafarge et établi sous l'égide de l'AMF (Autorité des marchés financiers). Dès lors, ceci correspond à une adoption partielle du texte qui par ailleurs inclut un *Guide d'Application Relatif au Contrôle Interne de l'Information Comptable et Financière Publiée par les Émetteurs*.

En effet, les activités de contrôle s'y référant relèvent de la responsabilité des filiales locales qui n'ont de cesse de les adapter à leur situation actuelle, en prenant appui notamment sur le Manuel Groupe des principes comptables et le Manuel de politiques et procédures internes. Le Guide d'Application n'a pas été comparé avec les procédures et processus existants. Néanmoins le Groupe n'attend pas de différences significatives compte tenu de la similitude du Guide d'Application avec ces deux manuels.

#### a) Gestion des risques

Le processus d'adoption prend en compte la définition de la gestion des risques comme un dispositif dynamique de la Société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité. Ce dispositif est complet et couvre l'ensemble des activités, processus et actifs de la Société.

La gestion des risques comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures, et d'actions adaptés aux caractéristiques de la Société et qui permettent aux dirigeants de maintenir les risques à un niveau acceptable pour le Groupe.

Le risque représente la possibilité qu'un événement survienne et dont les conséquences seraient susceptibles d'affecter :

- la capacité de la Société à atteindre ses objectifs ;
- la capacité de la Société à respecter ses valeurs, l'éthique et les lois et règlements ;
- les personnes, les actifs, l'environnement de la Société ou sa réputation.

La gestion des risques est également un levier de management de la Société qui contribue à :

- créer et préserver la valeur des actifs et la réputation de la Société ;
- sécuriser la prise de décision et les processus de la Société pour favoriser l'atteinte des objectifs ;
- favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la Société ;
- mobiliser la Société autour d'une vision commune des principaux risques.

### b) Contrôle interne

Le processus d'adoption incorpore également la définition du contrôle interne comme un dispositif de la Société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières.

D'une façon générale, pour une entreprise, le contrôle interne contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Le premier objectif se réfère à toutes les lois et règlements en vigueur auxquels la Société est soumise et qu'elle intègre dans ses activités quotidiennes pour atteindre ses objectifs en matière de conformité.

Le deuxième concerne les instructions données aux employés leur permettant de comprendre ce qui est attendu d'eux et de connaître l'étendue de leur liberté d'action. Ce processus de communication est basé sur les objectifs de la Société redescendus aux employés.

Le troisième objectif couvre l'ensemble des processus opérationnels, industriels, commerciaux et financiers. Par « actifs », il faut entendre actifs corporels et incorporels (savoir-faire, image ou réputation) utilisés tout au long des processus de la Société.

Le dernier objectif concerne la préparation d'états financiers fiables dont le rapport annuel, toute publication intermédiaire selon un format résumé et toute information mise à disposition extraite des états financiers, telle que les publications du chiffre d'affaires. La fiabilité de ces informations dépend de la qualité des procédures et du dispositif de contrôle interne (cf. procédures de reporting § 3.1.2.2.4. Procédures de contrôle interne) qui doivent garantir :

- le principe de séparation des tâches, permettant une distinction claire entre les tâches d'enregistrement, les tâches opérationnelles et les tâches de conservation ;
- une description des fonctions devant permettre d'identifier les origines des informations et des documents produits ;

- la validité des moyens visant à s'assurer que les opérations ont été effectuées conformément aux instructions générales et spécifiques, et qu'elles sont comptabilisées de manière à produire une information financière conforme aux principes comptables de la Société.

### 3.1.2.1.2. Périmètre de la gestion des risques et du contrôle interne

La gestion des risques et le contrôle interne tels que définis dans ce rapport concernent SOCIÉTÉ BIC en tant que société mère ainsi que toutes les entités consolidées au sein du Groupe.

Le contrôle interne en place a été conçu pour les entités afin de s'adapter à l'organisation existante, aux objectifs fixés par le Conseil d'Administration et le Comité de Direction (cf. § 3.1.2.3. Acteurs de la gestion des risques et du contrôle interne, structure(s) spécifique(s) en charge/rôles respectifs et interactions), et à la conformité aux lois et règlements.

Les principes et le dispositif du contrôle interne ont été déployés pour tous les domaines et dans toutes les filiales en tenant compte des spécificités locales et des réglementations en vigueur. Ces principes sont également connus et suivis au niveau des différents services centraux du Groupe.

### 3.1.2.1.3. Limites des dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne

L'organisation la plus efficiente ne saurait faire disparaître les limites inhérentes à la gestion des risques et au contrôle interne. En effet, les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne ne peuvent fournir une garantie absolue quant à l'atteinte des objectifs de la Société.

Les principales limites relevées sont les incertitudes du monde extérieur, la part de jugement dans les décisions prises et la conséquence d'une défaillance humaine potentielle ou d'une simple erreur.

De plus, lors de chaque mise en place d'une activité de contrôle, une évaluation du ratio coût/bénéfice est menée, conduisant à une couverture raisonnable des contrôles nécessaires.

### 3.1.2.2. Composantes de la gestion des risques et du contrôle interne de la Société et de ses filiales

L'efficacité des dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne d'une société dépend de ses composantes mises en place pour servir les objectifs décrits précédemment.

#### 3.1.2.2.1. Environnement de contrôle

##### a) Organisation

Le Groupe a mis en place un dispositif structuré de contrôle interne fournissant les instructions et les responsabilités appropriées pour atteindre les objectifs fixés par le Conseil d'Administration et le Comité de Direction.

Cette organisation prend appui sur la définition des responsabilités et des objectifs fixés par la Direction et partagés avec chacun des employés.



## b) Principaux outils

Pour soutenir cette structure et mesurer son adéquation et son efficacité, différents outils ont été mis en place. Ci-dessous sont mentionnés les principaux outils partagés par toutes les entités du Groupe :

- Charte d'éthique (cf. § 3.1.2.3.5. *Le personnel de la Société*) ;
- Vision et valeurs du Groupe (cf. § 3.1.2.3.5. *Le personnel de la Société*) ;
- Manuel Groupe des principes comptables et Manuel de politiques et procédures internes :

Ces manuels distribués à toutes les entités et consultables sur l'intranet Groupe mettent à disposition les instructions respectivement pour les activités de tenue des comptes et le reporting financier suivant les normes IFRS, et les procédures de contrôle interne pour chaque secteur de la Société (ex. : Achats, Trésorerie, Fiscalité, Ventes, etc.).

- Protocole de remontée des fraudes :

Ce protocole a été mis en place afin de s'assurer que toute suspicion de fraude ou fraude avérée est remontée dans un délai court, de façon cohérente et uniforme et de coordonner les investigations ultérieures. Un formulaire type pour la remontée des fraudes a été partagé avec l'ensemble des entités du Groupe.

- Politique de gestion des Ressources Humaines :

Détaillée dans la *Responsabilité sociale et environnementale* – § 2.4. *Notre responsabilité sociale envers les salariés*, la gestion des Ressources Humaines participe pleinement à l'efficacité du contrôle interne.

Plus particulièrement, elle garantit que les recrutements répondent aux attentes du Groupe en matière de connaissances et de compétences. De plus, elle relaie les objectifs de la Direction vers chaque collaborateur selon ses rôles et responsabilités.

À titre d'exemple, l'outil *Performance, Evaluation and Development* (PED) aide à répondre efficacement aux objectifs suivants :

- redescendre individuellement aux employés les objectifs de la Société tout au long de l'année,
- former et développer les employés : cf. *Responsabilité sociale et environnementale* – § 2.4. *Notre responsabilité sociale envers les salariés* ;
- Systèmes d'information :

Différents systèmes d'information sont utilisés selon les processus métiers auxquels ils sont appliqués. Ils sont essentiellement organisés par continent. Cependant les procédures de consolidation en place donnent accès à un résultat consolidé qui permet à la Direction du Groupe de suivre les performances et de gérer les opérations.

La plupart des entités du Groupe utilisent des systèmes intégrés (ERP) pour les assister dans la gestion des activités et remontent les données financières par le biais d'un logiciel de consolidation et de gestion (cf. § 3.1.2.2.4. *Procédures de contrôle interne*).

### 3.1.2.2.2. Diffusion d'informations pertinentes et fiables

La Société a mis en place des procédures et un dispositif efficaces de diffusion de l'information qui permettent d'apporter la communication adéquate au niveau pertinent de responsabilités et de décision.

Ces outils se présentent sous divers formats. Ils vont des solutions informatiques (dont l'intranet Groupe, le logiciel de consolidation

financière, le système intégré par continent, etc.) aux procédures existantes qui incluent la gestion de l'information.

Ces outils d'information visent à appuyer l'ensemble du système de contrôle interne de la Société et à aider les processus de décision et de suivi pour atteindre les objectifs de la Direction.

### 3.1.2.2.3. Procédure de gestion des risques

La gestion des risques, parmi ses objectifs, s'occupe du traitement des risques existants pouvant avoir un impact sur la Société. Tous les risques ne peuvent être couverts. Les moyens de couverture utilisés sont soit des processus internes de réduction de l'exposition, soit des protections externes par le biais de polices d'assurance.

Ce processus particulier suit une approche en trois étapes selon les activités suivantes :

- l'identification et l'analyse des risques ;
- la gestion des risques ;
- le suivi des risques.

#### a) L'identification et l'analyse des risques

Le processus d'identification met en valeur les risques de sources externes comme internes. L'élément clé pour l'identification du risque est l'impact potentiel sur les objectifs, les personnes, les actifs, l'environnement de la Société ou sa réputation.

Le processus d'identification et d'analyse des risques est constitué de deux composantes : une approche « *bottom-up* » et une approche « *top-down* ».

#### APPROCHE « *BOTTOM-UP* »

Cette pratique annuelle, sur la base d'une autoévaluation, a pour but d'identifier et d'évaluer au niveau des filiales les risques ayant un impact sur le Groupe.

Des questionnaires sont adressés aux représentants des niveaux correspondants (Directeurs de filiale/Directeurs Financiers). Le retour d'informations permet de dresser la liste des principaux risques.

En tant que coordinateur du processus, le Département Contrôle et Audit Interne (C&AI), si besoin est, échange avec les interlocuteurs sur les informations transmises et les plans d'actions en réponse aux risques identifiés. Il consolide les informations et pondère les impacts pour délivrer une matrice Groupe des risques. Cette matrice, pour chaque catégorie de risque, présente l'impact moyen pour le Groupe et est partagée avec le Comité d'Audit et les Commissaires aux Comptes. Elle fait également l'objet d'une présentation au Président du Conseil d'Administration.

L'analyse et l'évaluation des risques identifiés sont menées pour un usage interne.

#### APPROCHE « *TOP-DOWN* »

En complément, suite à une recommandation du Comité d'Audit et à une demande du Comité de Direction, la Société a engagé en 2010 un projet visant à améliorer la formalisation de la gestion des risques.

Ce projet conduit par le Département C&AI avec le support d'un cabinet de conseil indépendant est piloté par le Comité de Direction, l'objectif étant d'obtenir une vision synthétique des risques majeurs auxquels le Groupe est ou pourrait être confronté.

Cette démarche a consisté en une mise à jour de la cartographie des risques du Groupe pouvant être résumée de la manière suivante :

- l'identification des risques par le biais d'un questionnaire renseigné par chacun des membres du Comité de Direction et d'un entretien individuel mené par l'équipe projet ;
- la synthèse des principales zones de risques ;
- l'évaluation des risques selon des critères d'impact potentiel et de niveau de maîtrise.

Afin que la cartographie des risques du Groupe reste pertinente, les principaux risques identifiés en 2010 ont été mis à jour et réévalués en 2011 et 2012.

Les risques relevés par cette démarche ont été considérés dans la Présentation du Groupe – § 1.7. *Facteurs de risques* et sont pris en compte dans le plan d'audit interne.

Une méthodologie similaire a été appliquée au processus de préparation des états financiers et de consolidation.

### b) La gestion des risques

Les risques majeurs identifiés dans la cartographie des risques du Groupe sont gérés par le Comité de Direction. Ces risques ont été suivis et surveillés en 2012. L'avancement et le statut des plans d'actions relatifs à certains risques clés ont été également revus et discutés lors de séances du Conseil. Les autres risques continuent à faire l'objet d'un suivi rapproché.

De plus, différentes procédures existent (cf. § 3.1.2.2.4. *Procédures de contrôle interne*). Le Comité de Direction, les catégories, les continents et les services centraux comme les services Juridique, Développement Durable ou Trésorerie assurent un suivi des risques permanent. Ils participent à la gestion des risques décrits dans la *Présentation du Groupe* – § 1.7. *Facteurs de risques* :

- la Trésorerie Groupe gère et contrôle quotidiennement l'exposition aux taux d'intérêts et l'exposition aux cours de change des devises étrangères ;
- le service Juridique suit de manière régulière l'évolution des lois et réglementations ainsi que les litiges en cours ;
- les principaux risques industriels et environnementaux sont appréhendés par les Directions Opérationnelles des catégories ou des pays, et par la Direction du Développement Durable ;
- les risques stratégiques et opérationnels significatifs sont gérés par le Comité de Direction.

Une revue annuelle du processus de couverture – Assurance est également effectuée : cf. *Présentation du Groupe* – § 1.7. *Facteurs de risques – Assurance – Couverture des risques éventuels susceptibles d'être encourus par l'émetteur*.

### c) Le suivi des risques

Le Comité de Direction effectue des revues régulières de l'exposition aux risques.

Chaque site/service établit ses propres tableaux de bord et indicateurs clés afin de recenser les risques, de les suivre et d'évaluer les moyens pour réduire leur impact.

Les cartographies des risques sont mises à jour régulièrement.

### 3.1.2.2.4. Procédures de contrôle interne

#### a) Procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration de l'information comptable et financière publiée par la Société

L'information comptable et financière utilisée en interne à des fins de gestion ou pour le *reporting* externe est préparée en conformité avec les normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées par l'Union européenne.

L'information suit un processus de remontée des données des comptes sociaux locaux aux états financiers consolidés/de gestion. Ce *reporting* est mené sur un logiciel de consolidation à chaque clôture mensuelle.

En pratique, les équipes financières des filiales reportent sous le contrôle de leur Directeur Financier et de leur Directeur Opérationnel les informations aux Directeurs Financiers des continents dont elles dépendent qui les transmettent ensuite au Groupe. Ces informations reportées sous forme de liasses sont auditées par les auditeurs locaux externes pour les entités significatives. Les Commissaires aux Comptes établissent des mémorandums et une synthèse des remarques significatives à l'attention du Groupe.

Des contrôleurs de gestion travaillent en étroite collaboration avec les responsables opérationnels et reportent à l'équipe de Direction locale et fonctionnellement au Directeur Financier du Continent/Catégorie dont ils dépendent.

Le Groupe a développé un Manuel de politiques et procédures internes dans le domaine financier qui a fait l'objet d'une présentation et d'une diffusion auprès des Directeurs Financiers des filiales. Ce travail de révision continue prend, quand nécessaire, appui sur les responsables fonctionnels qui valident les politiques et procédures revues. Quand une nouvelle procédure est créée ou qu'une mise à jour ou amélioration d'une procédure existante est faite, l'information est communiquée via un « Bulletin de Contrôle Interne » consultable sur l'intranet par les employés et également transmise par le Comité de Direction à toutes les filiales.

Les procédures de *reporting* au sein du Groupe sont les suivantes :

- l'outil de *reporting* financier permet de réaliser des consolidations statutaires et des consolidations de gestion au sein d'un même référentiel ;
- le Groupe utilise également un système de *reporting* détaillé des ventes qui est réconcilié tous les mois avec les *reportings* financiers, tout écart significatif étant expliqué ;
- l'outil de *reporting* financier du Groupe est déployé dans toutes les filiales, ce qui permet une analyse à chaque niveau de *reporting* (filiales, continents, Groupe ou encore par activité) à partir des mêmes données de base et selon le même format de rapport ;
- le *reporting* financier interne au Groupe fait l'objet d'une analyse mensuelle avec les prévisions budgétaires au niveau des filiales et le Comité de Direction revoit également mensuellement les données consolidées et les analyses afférentes ;
- une analyse comparative est réalisée entre le budget, les prévisions et les plans stratégiques ; cette analyse est ensuite revue par le Comité de Direction ;
- l'information financière consolidée est ensuite validée par le Directeur Financier du Groupe. Les problématiques significatives sont revues par le Président du Conseil d'Administration et par le Directeur Général ;

- le Comité d'Audit valide à son tour l'information et fournit si nécessaire un rapport au Conseil d'Administration ;
- les auditeurs externes sont impliqués dans la validation du processus de production de l'information financière.

Le processus d'arrêté des comptes comprend notamment :

- la détermination et la diffusion de règles comptables par la Direction Financière du Groupe au travers du Manuel des principes comptables du Groupe ;
- la préparation et la transmission par le service consolidation aux filiales d'un calendrier et d'instructions pour chaque arrêté mensuel ;
- l'existence d'une liste des tâches à réaliser par une filiale dans le cadre d'une clôture comptable ;
- la signature d'une lettre d'affirmation interne par la filiale dans le cadre de la clôture annuelle. L'objectif de cette lettre d'affirmation est d'évaluer la conformité des états financiers en listant les contrôles, actions et affirmations critiques au correct établissement du *reporting* financier du Groupe.

#### b) Autres procédures de contrôle interne

Comme indiqué précédemment, le contrôle interne au sein du Groupe BIC est décentralisé. Il appartient donc à chaque organisation (filiale, service, catégorie, continent, etc.) d'établir des procédures pertinentes dans les domaines concernés afin de soutenir les objectifs et la définition du contrôle interne.

Toutefois, en tant que référence mondiale, le Manuel des politiques et procédures internes donne des instructions générales qui, après adaptation, peuvent être adoptées de manière adéquate au niveau de contrôle interne correspondant.

Les principales procédures Groupe sont décrites ci-après :

#### PROCÉDURES D'ACHAT ET D'INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

Ces procédures mettent en permanence l'accent sur le processus d'autorisation de l'acquisition. En effet, cette étape préalable est l'élément clé pour la suite du processus qui va de la confirmation de réception des biens achetés ou de la réalisation de la prestation de service, au paiement des fournisseurs.

Aussi le Groupe a mis en place une matrice d'autorisation qui, selon le montant engagé, renseigne le niveau requis de responsabilités. Toute autorisation doit être formalisée par le document adéquat ou *via* les systèmes informatiques.

Ce processus d'approbation est la base de la procédure de validation dite « *three-way match* » appliquée dans tout le Groupe. Selon cette procédure, après l'approbation du bon de commande, un rapprochement doit être effectué :

- avec la preuve de livraison des biens/de réalisation de la prestation de service ;
- avec la facture du fournisseur, à sa réception, pour générer le paiement.

La procédure de validation dite « *three-way match* » répond au principe de séparation des tâches et permet un suivi clair du processus de validation des transactions tout au long de l'opération d'achat.

En ce qui concerne les dépenses d'investissements, la personne initiatrice de l'achat doit suivre une étape supplémentaire. Avant tout

investissement, une documentation spécifique est préparée pour présenter toutes les informations nécessaires comme la description de l'investissement, les éléments de retour sur investissement, les approbations en accord avec les niveaux d'engagement requis et le calendrier d'audit post-acquisition.

D'un point de vue organisationnel, une attention particulière est accordée à la séparation des fonctions d'approvisionnement d'avec celles d'achat. L'objectif est de réduire les risques éventuels de chevauchement de responsabilités. Cela permet également de centraliser au niveau Groupe les flux d'approvisionnement sur les matières stratégiques afin de mieux contrôler les besoins et le volume financier engagé.

Enfin, la gestion des fournisseurs, dont celle de la base de données fournisseurs, suit également des activités de contrôle spécifiques et des règles précises pour l'ensemble des échanges que ces tiers peuvent avoir avec le Groupe.

#### PROCÉDURES DE VENTE

Les procédures de vente suivent des règles et des principes communs. Elles sont néanmoins adaptées aux marchés et aux clients locaux, suivant les natures de transactions existantes.

Ces principes communs couvrent en particulier :

- la validité des prix de vente et des conditions commerciales (processus d'établissement de listes de prix, schémas d'autorisation des politiques de prix spécifiques, etc.) ;
- l'exhaustivité et la pertinence des commandes reçues suivant différents supports ;
- le respect de la période de comptabilisation en mettant l'accent sur le processus de séparation des exercices comptables et la procédure d'ajustements ;
- la juste valeur des créances clients avec les procédures de calcul des provisions sur clients douteux et d'émission des avoirs.

Comme pour les relations avec les fournisseurs, des procédures traitent de la gestion du fichier maître clients, notamment de la création de nouveaux comptes, du processus de rapprochement des paiements reçus et de la gestion du crédit client.

#### PROCÉDURES DE GESTION DES STOCKS

La gestion des stocks couvre la conservation physique des biens, l'évaluation de ces derniers ainsi que le suivi des flux. Les procédures en place traitent en conséquence des deux aspects.

En ce qui concerne la conservation physique des biens, des instructions Groupe sont transmises en complément des règlements locaux et incluent :

- des objectifs de sécurité fixés pour le personnel impliqué dans la gestion des stocks ; et
- la sécurité des actifs avec des directives précises sur les conditions de stockage, le processus d'inventaire physique ou la séparation des tâches.

Pour l'évaluation des stocks, une procédure BIC de valorisation a été établie pour permettre aux contrôleurs locaux de suivre les règles Groupe et de répondre aux exigences des normes comptables et financières locales. Les règles Groupe sont rappelées dans l'Annexe aux comptes consolidés – *Note 1 Principales règles et méthodes comptables*.

### PROCÉDURES DE GESTION DE LA TRÉSORERIE

Bien que principalement centralisée auprès de la Trésorerie Groupe, certains aspects de la gestion de trésorerie sont maintenus au niveau local. Quel que soit le niveau considéré, les procédures en place couvrent en particulier :

- la gestion des disponibilités et des moyens de paiement dont les protections physiques, l'établissement des réconciliations bancaires et la supervision de la séparation des tâches accomplies ;
- la gestion des pouvoirs bancaires et des signatures d'autorisation ;
- les activités de financement par dette à court ou long terme.

Au niveau central, la Trésorerie Groupe suit des procédures spécifiques pour ses placements de trésorerie et pour la gestion de l'exposition aux cours de change des devises étrangères, comme décrit dans les *Commentaires sur l'exercice* – § 4.3 *Gestion des risques de change et de taux d'intérêts*.

### PROCÉDURES DE GESTION DES IMMOBILISATIONS

Comme défini dans les objectifs du contrôle interne, la sécurité des actifs est identifiée comme une préoccupation de première importance. Pour y répondre, des procédures ont été mises en place au sein du Groupe. Certaines d'entre elles sont décrites ci-dessus.

La réalité et la validité des actifs étant essentielles, instruction est donnée aux sites locaux de mener des inventaires physiques selon une fréquence déterminée à des fins de comparaison avec les systèmes financiers.

En complément du processus d'autorisation décrit précédemment, tous les mouvements d'actifs immobilisés (ex. : transferts, ventes et mises au rebut) sont régulés selon des procédures dédiées.

Enfin, des règles spécifiques sont prévues pour la gestion des fichiers d'immobilisations afin de garantir la conformité avec les normes comptables locales et Groupe et pour permettre des activités de contrôle efficaces.

#### 3.1.2.2.5. Activités de contrôle

Chaque niveau du Groupe est impliqué dans les activités de contrôle pour s'assurer que les règles, les instructions et les procédures Groupe sont correctement appliquées.

D'autre part, le Département C&AI vérifie tout au long de son calendrier annuel de revue qu'aucune différence majeure n'existe dans le Groupe.

Ce contrôle se tourne aussi bien vers les environnements opérationnels que financiers et met l'accent particulièrement sur :

- la validité des opérations et des transactions, incluant les processus d'autorisation d'engagement des dépenses et investissements ;
- l'exhaustivité du *reporting* des transactions ;
- les correctes évaluation et comptabilisation des opérations pour garantir la mise à disposition et la présentation d'une information fiable ;
- la garantie du futur de la Société.

#### 3.1.2.3. Acteurs de la gestion des risques et du contrôle interne, structure(s) spécifique(s) en charge/rôles respectifs et interactions

La gestion des risques et du contrôle interne mis en place par le Groupe fait partie intégrante de son organisation.

#### 3.1.2.3.1. Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de SOCIÉTÉ BIC, représentant les actionnaires, agit en toutes circonstances dans l'intérêt de la Société. Il revoit et approuve également les objectifs stratégiques de la Société.

#### 3.1.2.3.2. Le Comité de Direction

Le Comité de Direction, sous la direction de Mario Guevara, Directeur Général de SOCIÉTÉ BIC, est composé de 9 membres dont l'objectif principal est de mettre en place la stratégie de l'entreprise définie par le Conseil d'Administration. Il est également responsable de la définition, de la mise en œuvre et de la supervision des moyens pour atteindre les objectifs fixés.

Aux côtés de Mario Guerava, de François Bich, Directeur Général Délégué et responsable Briquets et de Marie-Aimée Bich-Dufour, Directeur Général Délégué et Directeur Juridique, les membres suivants composent le Comité de Direction :

- représentants opérationnels responsables de continents :
  - Billy Salha, Directeur Général Europe,
  - Chris Mills, Directeur Général Amérique du Nord,
  - Edgar Hernandez, Directeur Général Moyen-Orient, Afrique, Océanie, Amérique latine, Asie ;
- représentants des catégories :
  - Ed Dougherty, Directeur Général Groupe Papeterie et Rasoirs,
  - Benoît Marotte, Directeur Général Papeterie,
  - Edgar Hernandez, Directeur Général Produits Publicitaires et Promotionnels ;
- représentant de fonctions transversales :
  - Jim DiPietro, Directeur Financier.

Les représentants des catégories sont responsables de la production, du développement de nouveaux produits, de la recherche et du contrôle qualité. Par ailleurs, ils conçoivent et proposent le plan stratégique à long terme pour leur catégorie.

Le Comité de Direction veille aussi à la qualité du contrôle interne et s'assure de la bonne couverture des risques. Il s'assure, par l'intermédiaire du Directeur Financier du Groupe, que les indicateurs sont consolidés afin de mesurer que les performances opérationnelles sont conformes au budget. Le cas échéant, il accorde une attention toute particulière aux variations et s'assure que des mesures correctives sont mises en place.

En complément du budget, des prévisions sont préparées et révisées trois fois par an et ce, afin de contrôler l'avancement du budget en fonction des évolutions du marché. Par ailleurs, le Groupe a développé un processus de planification stratégique qui permet d'identifier les futures opportunités de croissance.

#### 3.1.2.3.3. Le Comité d'Audit

Le Comité d'Audit, évoqué plus avant dans le présent rapport (cf. § 3.1.1.3. *Comités constitués par le Conseil d'Administration*), effectue notamment une surveillance attentive et régulière des dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne. Il a la possibilité d'entendre le responsable de l'audit interne, de donner son avis sur l'organisation de son service et d'être informé de son travail. Il est destinataire d'une synthèse annuelle des recommandations de l'audit interne.

### 3.1.2.3.4. Le Département Contrôle et Audit Interne (C&AI)

En janvier 2004, le Groupe a créé le Département Contrôle et Audit Interne, rattaché opérationnellement à la Direction Financière du Groupe et reportant sur demande au Comité de Direction.

Ce département réalise des missions sur les domaines tant financiers qu'opérationnels où il émet une appréciation indépendante du degré de conformité avec les politiques, règles et procédures du Groupe. Il porte son attention sur :

- les revues de cycles et de processus opérationnels (dont notamment les ventes et encaissements, les achats et décaissements, les actifs immobilisés, les stocks, la paie, la gestion de la trésorerie ou la procédure d'enregistrement des écritures comptables), tant au niveau des filiales BIC qu'au niveau du siège social ;
- la mesure de l'efficacité des contrôles mis en place par le biais de tests ;
- la coordination de l'amélioration permanente du Manuel de politiques et procédures internes avec les responsables fonctionnels ;
- la proposition de conseils et recommandations à des fins d'amélioration des processus existants, ce qui inclut le fait de partager les meilleures pratiques au sein du Groupe.

Ce département peut aussi être amené à intervenir en assistance sur des missions ponctuelles et spécifiques, comme notamment lors d'opérations d'acquisition externe ou de réorganisation interne.

De plus, la démarche du Département C&AI intègre la dimension des systèmes d'information par le biais notamment de revues des accès informatiques et des procédures de continuité d'exploitation.

Une fois par an, le Département C&AI présente aux auditeurs externes le plan de revues de sites et de processus, leur communique ses mises à jour ainsi que les conclusions des rapports d'audit émis après les interventions sur site. De plus, le Département C&AI s'accorde avec le Département Finance du Groupe et les auditeurs externes pour la couverture de points spécifiques pendant les audits.

#### a) Travaux réalisés en 2012

Depuis le début de l'année 2006, un plan pluriannuel d'audit suivant un principe de rotation a été mis en place afin de s'assurer que tous les sites et que tous les processus majeurs soient revus en moyenne tous les trois ans.

Le plan 2012 a conduit le Département C&AI à mener les audits de 34 entités de fabrication et de distribution combinant visites initiales et visites de suivi.

Ces audits ont été menés conformément à la méthodologie et aux procédures d'audit mises en place par le Département C&AI. Elles intègrent notamment :

- la réalisation de tests (de cheminement et de détail) et d'entretiens avec les intervenants sur les cycles audités selon une approche basée sur les risques identifiés ;
- la rédaction d'un rapport postérieur à l'audit dans lequel sont listés sous forme de recommandations les points d'amélioration que le site/département devra considérer par le biais d'un plan d'actions précis et positionné dans le temps. Le rapport du Département C&AI est un bon vecteur de communication et joue un rôle important dans la démarche d'amélioration continue des contrôles au travers du Groupe.

Au cours de ces revues, aucune problématique majeure n'a été identifiée. Les recommandations émises dans les rapports d'audit ont mis en valeur des améliorations à apporter à certains contrôles pour en garantir une meilleure efficacité. Les Directions locales ont partagé leurs réponses à ces points d'amélioration tout en proposant des plans d'actions ainsi que leurs dates de mise en œuvre et les responsables de leur exécution. Ces mises en application ont ensuite pu être vérifiées, lors de visites de suivi menées par le Département C&AI. De plus un suivi de l'avancement des plans d'actions permet de s'assurer de la mise en œuvre des recommandations relatives aux points d'audit significatifs. Enfin, les meilleures pratiques en termes de contrôle interne rencontrées lors de ces revues font l'objet d'une communication et d'un partage au sein du Groupe.

En complément des audits, le Département C&AI a coordonné une évaluation annuelle des risques, sur la base d'une autoévaluation demandée à chaque entité du Groupe. L'objectif est en effet de mesurer régulièrement l'exposition aux principaux risques potentiels de ces entités, et par conséquent, de pouvoir disposer d'une matrice de risques au niveau du Groupe. Cette obligation annuelle est en place depuis décembre 2003.

En complément de ces autoévaluations, tous les Directeurs de filiales et leurs Directeurs Financiers ont signé une lettre confirmant que les contrôles internes en place sont adéquats et fonctionnent de manière à diriger les opérations. Dans cette lettre, ils attestent aussi de la fiabilité des informations financières reportées et de la conformité avec les lois et règlements en vigueur.

Le cas échéant, le Directeur de la filiale fournit des informations détaillées sur les faiblesses non significatives pour lesquelles des actions correctives seront mises en place en 2013. Ces actions doivent permettre de garantir un niveau raisonnable de confiance dans l'accomplissement des objectifs opérationnels, la fiabilité des informations financières reportées et la conformité avec les lois et règlements en vigueur. Toutes les informations pour 2012 ont été consolidées et aucun risque significatif n'a été identifié à ce jour.

Une synthèse des travaux accomplis dans l'année par le Département C&AI est présentée au Comité de Direction, au Comité d'Audit et au Conseil d'Administration. Cette présentation comprend un résumé des principaux points d'audit et recommandations. De plus, elle propose également une synthèse de l'analyse des risques, des contrôles et des plans d'actions pour l'année suivante.

Comme mentionné dans le § 3.1.2.2.3. *Procédure de gestion des risques*, le Département C&AI a continué en 2012 à mener la démarche de cartographie des risques.

#### b) Perspectives et plans d'action pour 2013

Le Département C&AI continuera à porter son attention sur l'amélioration des processus et de leur efficacité, sur les tests de l'efficacité opérationnelle des contrôles clés, ainsi que sur la mise en valeur du processus général de revue.

Le plan d'audit pour 2013, préparé par le Département C&AI et validé par le Comité d'Audit et le Comité de Direction, intègre la rotation pluriannuelle des revues de sites et de processus en maintenant le même niveau d'interventions qu'en 2012, tant sur leur nombre que sur la nature des sites et processus audités.

Enfin, le Département C&AI poursuivra son rôle de coordination pour l'amélioration continue des procédures Groupe et il continuera à être impliqué dans la démarche de gestion des risques.

### 3.1.2.3.5. Le personnel de la Société

Chaque employé est impliqué dans le contrôle interne en cohérence avec son niveau de connaissance respectif et son accès à l'information pour établir, faire fonctionner et surveiller le dispositif de contrôle interne.

Pour renforcer l'implication du personnel dans l'organisation du contrôle interne de la Société, depuis 1998, les valeurs du Groupe sont affichées sur tous les sites du Groupe afin de les faire partager à tous les employés. En 2005, la vision et les valeurs du Groupe ont été mises à jour et présentées à tous les employés. Depuis 2005, une enquête d'opinion est réalisée tous les deux ans auprès des employés sur le respect des valeurs du Groupe (81 % d'opinions favorables en 2011). Ces valeurs ont fait l'objet d'un partage continu en 2012 au sein du Groupe.

Une Charte d'éthique du Groupe est mise à la disposition de tous les employés. Le Conseil d'Administration en a pris acte et a réaffirmé, en tant que de besoin, l'importance des principes d'actions et de comportement visés par la charte. Le Comité de Direction a validé cette charte ainsi que toute procédure et politique qui en découle pour ensuite les diffuser au sein du Groupe.

De plus une Charte de la Diversité a été signée en 2011 par le Directeur Général et le Directeur des Ressources Humaines. Cette Charte de la Diversité, partagée par toutes les entités, précise l'engagement que le Groupe prend pour sensibiliser en permanence les collaborateurs sur l'importance de la diversité. Elle a aussi pour but d'encourager la prévention de la discrimination sur les lieux de travail.

## 3.2. Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration

### → EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de SOCIÉTÉ BIC et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

### Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

### Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 22 février 2013

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**

**Membre français de Grant Thornton International**

Gilles HENGOAT

**Deloitte & Associés**

Jean-François VIAT

## 3.3. Rémunération des dirigeants et participation des salariés dans le capital de l'émetteur

### → 3.3.1. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

- traduit les politiques et priorités du Groupe dans les programmes de rémunération variable à court et long termes.

#### 3.3.1.1. Politique de rémunération

##### 3.3.1.1.1. Politique de détermination des rémunérations

Les rémunérations sont déterminées par le Conseil d'Administration sur recommandation du Comité des Rémunérations et des Nominations qui :

- analyse et compare les évolutions des rémunérations des individus et des postes similaires sur le marché ;
- analyse les performances individuelles et les performances de l'entreprise ;

##### 3.3.1.1.2. Règles d'attribution 2012 de la part variable annuelle (bonus)

- a) Le Président, Bruno Bich, n'a pas perçu de rémunération variable au titre de 2012.
- b) Le bonus du Directeur Général, Mario Guevara, a été calculé sur la base de cinq critères proposés par le Comité des Rémunérations et des Nominations et fixés par le Conseil d'Administration au début de l'exercice :

CRITÈRES	BONUS 2012 CIBLE EN % DU SALAIRE DE BASE	BONUS RÉEL 2012 VERSÉ EN % DU SALAIRE DE BASE
Chiffre d'affaires du Groupe	25,0 %	23,7 %
Résultat d'exploitation	25,0 %	27,3 %
Résultat net	12,5 %	15,1 %
Inventaires	12,5 %	11,9 %
Créances clients	12,5 %	12,7 %
Objectifs individuels	37,5 %	34,3 %
<b>TOTAL</b>	<b>125,0 %</b>	<b>125,0 %</b>

Au titre de 2012, le bonus perçu représente 100 % du bonus cible et s'élève à 900 000 dollars américains.

- c) Le bonus des Directeurs Généraux Délégués, François Bich et Marie-Aimée Bich-Dufour, est calculé sur la base de quatre critères :

##### BONUS DE FRANÇOIS BICH

CRITÈRES	BONUS 2012 CIBLE EN % DU SALAIRE DE BASE	BONUS RÉEL 2012 VERSÉ EN % DU SALAIRE DE BASE
Chiffre d'affaires	12,0 %	12,40 %
Résultat d'exploitation	18,0 %	21,25 %
Inventaires	12,0 %	11,50 %
Objectifs individuels et appréciation générale	18,0 %	18,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>60,0 %</b>	<b>63,15 %</b>

Le bonus perçu par Monsieur François Bich au titre de l'année 2012 s'élève à 290 968 euros et représente 105 % du bonus cible.



BONUS DE MARIE-AIMÉE BICH-DUFOUR

CRITÈRES	BONUS 2012 CIBLE EN % DU SALAIRE DE BASE	BONUS RÉEL 2012 VERSÉ EN % DU SALAIRE DE BASE
Chiffre d'affaires	9,0 %	8,5 %
Résultat d'exploitation	13,5 %	14,4 %
Inventaires	9,0 %	8,6 %
Objectifs individuels et appréciation générale	13,5 %	15,5 %
<b>TOTAL</b>	<b>45,0 %</b>	<b>47,0 %</b>

Le bonus perçu par Marie-Aimée Bich-Dufour au titre de l'année 2012 représente 104 % du bonus cible et s'élève à 128 564 euros.

**3.3.1.2. Rémunérations individuelles**

Le montant global des rémunérations fixes et variables, versées aux quatre mandataires sociaux au titre de l'exercice 2012, s'élève à 1 477 947 euros en fixe (base) et 1 119 594 euros en variable (bonus). Au titre de l'exercice 2011, ces montants s'élevaient à 1 402 137 euros en fixe (base) et 1 050 655 euros en variable (bonus) <sup>(1)</sup>.

Le montant des rémunérations attribuées aux membres de l'équipe de Direction (équipe du « Leadership », constituée de 9 personnes, dont le Directeur Général et les deux Directeurs Généraux Délégués)

au titre de l'exercice 2012 s'est élevé à 3 029 969 euros en fixe (base) et 2 082 607 euros en variable (bonus). Au titre de l'exercice 2011, l'équipe était constituée de 11 personnes et ces montants s'élevaient à 3 506 826 euros en fixe (base) et 2 210 075 euros en variable (bonus) <sup>(1)</sup>.

Le montant des rémunérations et avantages en nature suivant a été versé ou était dû au titre des exercices 2011 et 2012, aux membres des organes d'administration et de Direction de SOCIÉTÉ BIC en raison de leurs fonctions dans le Groupe, tant par SOCIÉTÉ BIC que par des sociétés contrôlées par elle au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce :

TABLEAUX A – TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

(Tableau 1 selon Recommandation AMF du 22 décembre 2008)

BRUNO BICH PRÉSIDENT	EXERCICE 2011 (en euros)	EXERCICE 2012 (en euros)
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées dans le tableau B)	180 000	183 600
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées dans le tableau D)	-	-
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice (détaillées dans le tableau G)	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>180 000</b>	<b>183 600</b>

Bruno Bich est Président non exécutif depuis mars 2006 et perçoit à ce titre une rémunération fixe (sans variable) versée par SOCIÉTÉ BIC.

MARIO GUEVARA DIRECTEUR GÉNÉRAL	EXERCICE 2011 (en dollars américains) <sup>(a)</sup>	EXERCICE 2012 (en dollars américains) <sup>(b)</sup>
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées dans le tableau B)	1 622 906 (1 165 629 euros)	1 697 620 (1 320 489 euros)
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées dans le tableau D)	-	-
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice (détaillées dans le tableau G)	1 842 953 (1 323 675 euros)	1 874 694 (1 458 225 euros)
<b>TOTAL</b>	<b>3 465 859 (2 489 304 euros)</b>	<b>3 572 314 (2 778 714 euros)</b>

(a) Les montants en dollars américains ont été convertis en euros en utilisant le taux de change moyen de l'exercice 2011 (1 euro = 1,3923 dollar américain).

(b) Les montants en dollars américains ont été convertis en euros en utilisant le taux de change moyen de l'exercice 2012 (1 euro = 1,2856 dollar américain).

(Voir Note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

(1) Tous les montants en dollars américains ont été convertis en euros en utilisant le taux de change moyen de l'exercice 2012 (1 euro = 1,2856 dollar américain) et de l'exercice 2011 (1 euro = 1,3923 dollar américain).

### 3 - Gouvernement d'entreprise

Rémunération des dirigeants et participation des salariés dans le capital de l'émetteur

<b>FRANÇOIS BICH DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ</b>	<b>EXERCICE 2011</b> <i>(en euros)</i>	<b>EXERCICE 2012</b> <i>(en euros)</i>
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées dans le tableau B)	773 858	755 397
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées dans le tableau D)	-	-
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice (détaillées dans le tableau G)	588 300	648 100
<b>TOTAL</b>	<b>1 362 158</b>	<b>1 403 497</b>

<b>MARIE-AIMÉE BICH-DUFOUR DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ</b>	<b>EXERCICE 2011</b> <i>(en euros)</i>	<b>EXERCICE 2012</b> <i>(en euros)</i>
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées dans le tableau B)	398 755	404 336
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées dans le tableau D)	-	-
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice (détaillées dans le tableau G)	205 905	194 430
<b>TOTAL</b>	<b>604 660</b>	<b>598 766</b>

#### TABLEAUX B – RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

(Tableau 2 selon Recommandation AMF du 22 décembre 2008)

<b>BRUNO BICH PRÉSIDENT</b>	<b>MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2011</b> <i>(en euros)</i>		<b>MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2012</b> <i>(en euros)</i>	
	<b>DUS</b>	<b>VERSÉS</b>	<b>DUS</b>	<b>VERSÉS</b>
Rémunération fixe	180 000	180 000	183 600	183 600
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>180 000</b>	<b>180 000</b>	<b>183 600</b>	<b>183 600</b>

MARIO GUEVARA DIRECTEUR GÉNÉRAL	MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2011 <i>(en dollars américains) <sup>(a)</sup></i>		MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2012 <i>(en dollars américains) <sup>(b)</sup></i>	
	DUS	VERSÉS	DUS	VERSÉS
Rémunération fixe	700 000 (502 765 euros)	700 000 (502 765 euros)	720 000 (560 050 euros)	720 000 (560 050 euros)
Rémunération variable	840 000 (603 318 euros)	945 000 (678 733 euros)	900 000 (700 062 euros)	840 000 (653 391 euros)
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	1) Allocation voiture : 19 200 (13 790 euros)	1) Allocation voiture : 19 200 (13 790 euros)	1) Allocation voiture : 19 200 (14 935 euros)	1) Allocation voiture : 19 200 (14 935 euros)
	2) Abondement aux plans épargne entreprise U.S. :	2) Abondement aux plans épargne entreprise U.S. :	2) Abondement aux plans épargne entreprise U.S. :	2) Abondement aux plans épargne entreprise U.S. :
	a) 401 K : 7 350 (5 279 euros)	a) 401 K : 7 350 (5 279 euros)	a) 401 K : 7 550 (5 873 euros)	a) 401 K : 7 550 (5 873 euros)
	b) Exec Comp Plan : 28 000 (20 111 euros)	b) Exec Comp Plan : 28 000 (20 111 euros)	b) Exec Comp Plan : 28 800 (22 402 euros)	b) Exec Comp Plan : 28 800 (22 402 euros)
	3) Autres : 28 356 (20 366 euros)	3) Autres : 28 356 (20 366 euros)	3) Autres : 22 070 (17 167 euros)	3) Autres : 22 070 (17 167 euros)
<b>TOTAL</b>	<b>1 622 906</b> <b>(1 165 629 euros)</b>	<b>1 727 906</b> <b>(1 241 044 euros)</b>	<b>1 697 620</b> <b>(1 320 489 euros)</b>	<b>1 637 620</b> <b>(1 273 818 euros)</b>

(a) Les montants en dollars américains ont été convertis en euros en utilisant le taux de change moyen de l'exercice 2011 (1 euro = 1,3923 dollar américain).

(b) Les montants en dollars américains ont été convertis en euros en utilisant le taux de change moyen de l'exercice 2012 (1 euro = 1,2856 dollar américain).  
(Voir Note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

FRANÇOIS BICH DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ	MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2011 <i>(en euros)</i>		MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2012 <i>(en euros)</i>	
	DUS	VERSÉS	DUS	VERSÉS
Rémunération fixe	451 722	451 722	460 757	460 757
Rémunération variable	318 464	350 000	290 968	318 464
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	Voiture (avantage valorisé) : 3 672	Voiture (avantage valorisé) : 3 672	Voiture (avantage valorisé) : 3 672	Voiture (avantage valorisé) : 3 672
<b>TOTAL</b>	<b>773 858</b>	<b>805 394</b>	<b>755 397</b>	<b>782 893</b>

MARIE-AIMÉE BICH-DUFOUR DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ	MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2011 <i>(en euros)</i>		MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2012 <i>(en euros)</i>	
	DUS	VERSÉS	DUS	VERSÉS
Rémunération fixe	267 650	267 650	273 540	273 540
Rémunération variable	128 873	150 285	128 564	128 873
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	Voiture (avantage valorisé) : 2 232	Voiture (avantage valorisé) : 2 232	Voiture (avantage valorisé) : 2 232	Voiture (avantage valorisé) : 2 232
<b>TOTAL</b>	<b>398 755</b>	<b>420 167</b>	<b>404 336</b>	<b>404 645</b>

### 3 - Gouvernement d'entreprise

Rémunération des dirigeants et participation des salariés dans le capital de l'émetteur

#### 3.3.1.3. Jetons de présence

Bruno Bich, Mario Guevara, François Bich et Marie-Aimée Bich-Dufour ne perçoivent pas de jetons de présence à raison des mandats qu'ils exercent dans les sociétés du Groupe.

De même, aucun des autres membres de l'équipe de Direction ne perçoit de jetons de présence au titre de mandats sociaux détenus dans les sociétés du Groupe.

Les montants des jetons de présence versés à Mesdames Chandon-Moët et Poinsot, à Messieurs Glen, Pélisson, Rostand et Vareille ainsi qu'à SOCIÉTÉ M.B.D. sont déterminés en fonction de leurs participations respectives au Comité d'Audit et au Comité des Rémunérations et des Nominations du Conseil d'Administration.

Ces administrateurs ne perçoivent pas d'autres rémunérations.

**TABLEAU C – RÉCAPITULATIF SUR LES JETONS DE PRÉSENCE**

(Tableau 3 selon Recommandation AMF du 22 décembre 2008)

MEMBRES DU CONSEIL	JETONS DE PRÉSENCE VERSÉS AU TITRE DE L'EXERCICE 2011 (en euros)	JETONS DE PRÉSENCE VERSÉS AU TITRE DE L'EXERCICE 2012 (en euros)
Marie-Pauline Chandon-Moët	31 000	31 620
John Glen	47 000	47 950
Gilles Pélisson	47 000	47 950
Marie-Henriette Poinsot	43 000	43 870
Frédéric Rostand	43 000	43 870
SOCIÉTÉ M.B.D.	43 000	43 870
Pierre Vareille	43 000	43 870
<b>TOTAL</b>	<b>297 000</b>	<b>303 000</b>

#### 3.3.1.4. Attributions de stock-options

Dans le cadre d'une politique recommandée par le Comité des Rémunérations et des Nominations, le Conseil d'Administration a décidé de ne plus attribuer de stock-options à compter de 2011 et de mettre en place une politique d'attribution gratuite d'actions.

À la connaissance de la Société, aucun instrument de couverture n'a été mis en place par les deux mandataires sociaux titulaires de stock-options (Mario Guevara et Marie-Aimée Bich-Dufour). De plus, ces derniers ont pris l'engagement formel de ne pas recourir à de tels instruments.

L'impact des attributions d'options de souscription des années précédentes en termes de dilution sur le résultat est mentionné en Note 8 des comptes consolidés. Un tableau récapitulatif général des plans d'options en vigueur est inséré dans la Note 23 des comptes consolidés.

**TABLEAUX D – OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE 2012 À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL**

(Tableau 4 selon Recommandation AMF du 22 décembre 2008)

OPTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL PAR L'ÉMETTEUR ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ DU GROUPE (LISTE NOMINATIVE)	N° ET DATE DU PLAN	NATURE DES OPTIONS (ACHAT OU SOUSCRIPTION)	VALORISATION DES OPTIONS SELON LA MÉTHODE RETENUE POUR LES COMPTES CONSOLIDÉS (en euros)	NOMBRE D'OPTIONS ATTRIBUÉES PENDANT L'EXERCICE	PRIX D'EXERCICE (en euros)	PÉRIODE D'EXERCICE
N/A	-	-	-	-	-	-

**OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE 2011 À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL**

OPTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL PAR L'ÉMETTEUR ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ DU GROUPE (LISTE NOMINATIVE)	N° ET DATE DU PLAN	NATURE DES OPTIONS (ACHAT OU SOUSCRIPTION)	VALORISATION DES OPTIONS SELON LA MÉTHODE RETENUE POUR LES COMPTES CONSOLIDÉS (en euros)	NOMBRE D'OPTIONS ATTRIBUÉES PENDANT L'EXERCICE	PRIX D'EXERCICE (en euros)	PÉRIODE D'EXERCICE
N/A	-	-	-	-	-	-

**TABLEAUX E – OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE 2012 PAR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL**

(Tableau 5 selon Recommandation AMF du 22 décembre 2008)

OPTIONS LEVÉES PAR LES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX (LISTE NOMINATIVE)	N° ET DATE DU PLAN	NOMBRE D'OPTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE	PRIX D'EXERCICE (en euros)	ANNÉE D'ATTRIBUTION
Marie-Aimée Bich-Dufour	6 (17 déc 2003)	6 500	36,96	2003
Marie-Aimée Bich-Dufour	7 (15 déc 2004)	5 000	36,76	2004
Marie-Aimée Bich-Dufour	8 (14 déc 2005)	5 000	50,01	2005
Marie-Aimée Bich-Dufour	9 (13 déc 2006)	5 000	52,35	2006
Marie-Aimée Bich-Dufour	10 (11 déc 2007)	5 000	49,62	2007

**OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE 2011 PAR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL**

OPTIONS LEVÉES PAR LES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX (LISTE NOMINATIVE)	N° ET DATE DU PLAN	NOMBRE D'OPTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE	PRIX D'EXERCICE (en euros)	ANNÉE D'ATTRIBUTION
N/A	-	-	-	-

**TABLEAU F – HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS**

(Tableau 8 selon Recommandation AMF du 22 décembre 2008)

	PLAN N° 6	PLAN N° 7	PLAN N° 8	PLAN N° 9
Date de l'Assemblée Générale	28 mai 2003	28 mai 2003	28 mai 2003	24 mai 2006
Date du Conseil d'Administration	17 décembre 2003	15 décembre 2004	14 décembre 2005	13 décembre 2006
Nombre de bénéficiaires	555	563	575	567
Nombre d'options de souscription	377 550	370 450	427 850	398 500
<ul style="list-style-type: none"> <li>Dont options attribuées aux mandataires sociaux au 31 décembre 2012</li> </ul>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mario Guevara</li> </ul>	14 000	12 000	15 000	-
<ul style="list-style-type: none"> <li>Marie-Aimée Bich-Dufour</li> </ul>	6 500	5 000	5 000	5 000
Première date d'exercice de l'option	18 décembre 2006	16 décembre 2007	15 décembre 2008	14 décembre 2009
Date d'expiration de l'option	16 décembre 2013	14 décembre 2014	13 décembre 2015	12 décembre 2014
Prix d'exercice (en euros) <sup>(a)</sup>	36,96	36,76	50,01	52,35
Nombre d'options exercées au 31 décembre 2012	293 482	275 402	290 800	283 730
Options de souscription d'actions caduques au 31 décembre 2012	66 250	71 450	77 400	56 800
Options de souscription d'actions restantes au 31 décembre 2012	17 818	23 598	59 650	57 970

(a) Aucun rabais n'a été consenti sur le prix.

### 3 - Gouvernement d'entreprise

Rémunération des dirigeants et participation des salariés dans le capital de l'émetteur

	PLAN N° 10	PLAN N° 11	PLAN N° 12	PLAN N° 13
Date de l'Assemblée Générale	24 mai 2006	21 mai 2008	21 mai 2008	12 mai 2010
Date du Conseil d'Administration	11 décembre 2007	10 décembre 2008	15 décembre 2009	16 décembre 2010
Nombre de bénéficiaires	633	613	602	643
Nombre d'options de souscription	440 500	371 400	360 000	382 950
<ul style="list-style-type: none"> <li>Dont options attribuées aux mandataires sociaux au 31 décembre 2012</li> </ul>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mario Guevara</li> </ul>	-	-	-	-
<ul style="list-style-type: none"> <li>Marie-Aimée Bich-Dufour</li> </ul>	5 000	-	-	-
Première date d'exercice de l'option	12 décembre 2010	11 décembre 2011	16 décembre 2012	17 décembre 2013
Date d'expiration de l'option	10 décembre 2015	9 décembre 2016	14 décembre 2017	15 décembre 2018
Prix d'exercice (en euros) <sup>(a)</sup>	49,62	40,18	47,99	63,71
Nombre d'options exercées au 31 décembre 2012	314 249	240 000	44 391	-
Options de souscription d'actions caduques au 31 décembre 2012	39 300	29 300	28 800	23 900
Options de souscription d'actions restantes au 31 décembre 2012	86 951	102 100	286 809	359 050

(a) Aucun rabais n'a été consenti sur le prix.

Messieurs Bruno et François Bich ne se sont vu attribuer aucune option dans aucun des plans susvisés.

#### 3.3.1.5. Attributions gratuites d'actions sous conditions de performance

Depuis 2005, usant de la faculté offerte par l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration a décidé, sur recommandation du Comité des Rémunérations et des Nominations, de mettre en place une politique d'attribution gratuite d'actions sous conditions de performance à trois ans. Les mandataires sociaux visés dans les tableaux ci-dessous bénéficient de cette politique.

En application des dispositions de la loi n° 2006-1770 du 30 décembre 2006, les mandataires sociaux auront l'obligation de conserver 20 % des actions gratuites acquises jusqu'à l'expiration de leur mandat.

Ces 20 % seront réduits à 10 % lorsque le Directeur Général détiendra des actions pour une valeur de cinq années de salaire de base et lorsque les Directeurs Généraux Délégués détiendront des actions pour une valeur de trois années de salaire de base.

À la connaissance de la Société, aucun instrument de couverture n'a été mis en place par les trois mandataires sociaux mentionnés dans les tableaux G et H. De plus, ces derniers ont pris l'engagement formel de ne pas recourir à des instruments de couverture.

Le nombre global d'actions attribuées est indiqué dans la Note 23 des comptes consolidés.

**TABLEAUX G – ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL DURANT L'EXERCICE 2012**  
(Tableau 6 selon Recommandation AMF du 22 décembre 2008)

ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL PAR L'ÉMETTEUR ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ DU GROUPE (LISTE NOMINATIVE)	N° ET DATE DU PLAN	NOMBRE D'ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE	VALORISATION DES ACTIONS SELON LA MÉTHODE RETENUE POUR LES COMPTES CONSOLIDÉS (en euros)	DATE D'ACQUISITION	DATE DE DISPONIBILITÉ	CONDITIONS DE PERFORMANCE
Mario Guevara	8 (14 fév. 2012)	22 500	1 458 225	14 mars 2015	14 mars 2018	1) Objectif d'augmentation du chiffre d'affaires 2) Objectif de flux nets de trésorerie liés à l'exploitation, hors investissements, en pourcentage du chiffre d'affaires
François Bich	8 (14 fév. 2012)	10 000	648 100	14 mars 2015	14 mars 2018	
Marie-Aimée Bich-Dufour	8 (14 fév. 2012)	3 000	194 430	14 mars 2015	14 mars 2018	

## ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL DURANT L'EXERCICE 2011

ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL PAR L'ÉMETTEUR ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ DU GROUPE (LISTE NOMINATIVE)	N° ET DATE DU PLAN	NOMBRE D'ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE	VALORISATION DES ACTIONS SELON LA MÉTHODE RETENUE POUR LES COMPTES CONSOLIDÉS (en euros)	DATE D'ACQUISITION	DATE DE DISPONIBILITÉ	CONDITIONS DE PERFORMANCE
Mario Guevara	7 (15 fév. 2011)	22 500	1 323 675	15 mars 2014	15 mars 2017	1) Objectif d'augmentation du chiffre d'affaires 2) Objectif de flux nets de trésorerie liés à l'exploitation, hors investissements, en pourcentage du chiffre d'affaires
François Bich	7 (15 fév. 2011)	10 000	588 300	15 mars 2014	15 mars 2017	
Marie-Aimée Bich-Dufour	7 (15 fév. 2011)	3 500	205 905	15 mars 2014	15 mars 2017	

## TABLEAUX H – ACTIONS DE PERFORMANCE DEVENUES DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE 2012 POUR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

(Tableau 7 selon Recommandation AMF du 22 décembre 2008)

ACTIONS DE PERFORMANCE DEVENUES DISPONIBLES POUR LES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX (LISTE NOMINATIVE)	N° ET DATE DU PLAN	NOMBRE D'ACTIONS DEVENUES DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE	CONDITIONS D'ACQUISITION	ANNÉE D'ATTRIBUTION
Mario Guevara	2 (14 déc. 2005)	1 431	56 % de l'attribution initiale est finalement acquise, sur la base de la réalisation des conditions de performance	2005
Marie-Aimée Bich-Dufour	2 (14 déc. 2005)	1 431		2005

## ACTIONS DE PERFORMANCE DEVENUES DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE 2011 POUR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

ACTIONS DE PERFORMANCE DEVENUES DISPONIBLES POUR LES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX (LISTE NOMINATIVE)	N° ET DATE DU PLAN	NOMBRE D'ACTIONS DEVENUES DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE	CONDITIONS D'ACQUISITION	ANNÉE D'ATTRIBUTION
Mario Guevara	1 (19 mai 2005)	1 855	70 % de l'attribution initiale est finalement acquise, sur la base de la réalisation des conditions de performance	2005
Marie-Aimée Bich-Dufour	1 (19 mai 2005)	1 855		2005

#### 3.3.1.6. Systèmes de retraites

- a) Depuis avril 2006, le Président, Bruno Bich, perçoit une pension versée par le régime complémentaire de retraite des cadres de Direction de la Société BIC CORPORATION (*Supplementary Executive Retirement Plan*), plan auquel il a participé pendant plus de 30 ans. En 2012, Bruno Bich a perçu 555 360 dollars américains.
- b) Mario Guevara participe au régime complémentaire de retraite des cadres de Direction de la Société BIC CORPORATION (*Supplementary Executive Retirement Plan*) : ce plan propose une retraite égale à 2,5 % de la rémunération moyenne des trois dernières années travaillées par année de service, avec un maximum de 50 % (soit 20 années de service) incluant la retraite obtenue par le plan *U.S. Qualified Pension Plan*. Les engagements liés à ce plan sont comptabilisés par BIC CORPORATION conformément à la norme IAS 19. Au 31 décembre 2012, les engagements retraite pour Mario Guevara s'élevaient à 9 898 992 dollars américains (9 014 653 dollars américains au titre du *Supplementary Executive Retirement Plan* et 884 339 dollars américains au titre du *U.S. Qualified Pension Plan*). Au 31 décembre 2012, Mario Guevara a acquis un droit à retraite égal à 2,5 % x 20 années de service = 50 % de la rémunération moyenne des trois dernières années travaillées (soit, à titre indicatif, une retraite égale à 795 000 dollars américains payable à partir de l'âge de 57 ans, s'il avait arrêté son activité au 31 décembre 2012).
- c) François Bich et Marie-Aimée Bich-Dufour participent au régime complémentaire de retraite des cadres de Direction de BIC en France. Ce plan, de type additif, propose une retraite supplémentaire aux régimes obligatoires égale à 1,25 % de la rémunération moyenne des trois dernières années travaillées par année de participation au plan, avec un maximum de 25 % (soit 20 années). De plus, l'ensemble des retraites obligatoires et supplémentaires ne pourront pas dépasser un taux de remplacement de 50 %. Les engagements liés à ce plan sont provisionnés par SOCIÉTÉ BIC conformément à la norme IAS 19. Au 31 décembre 2012, l'engagement au titre de ce plan s'élevait à 4 861 683 euros pour François Bich et 1 754 380 euros pour Marie-Aimée Bich-Dufour. Au 31 décembre 2012, François Bich a acquis un droit à retraite égal à 1,25 % x 20 années de service = 25 % de la rémunération moyenne des trois dernières années travaillées (soit, à titre indicatif, une retraite égale à 195 000 euros, s'il avait arrêté son activité au 31 décembre 2012) et Marie-Aimée Bich-Dufour a acquis un droit à retraite égal à 1,25 % x 17 années de service = 21,25 % de la rémunération moyenne des trois dernières années travaillées (soit, à titre indicatif, une retraite égale à 86 800 euros, si elle avait arrêté son activité au 31 décembre 2012).

#### 3.3.1.7. Rémunérations exceptionnelles (versées à l'entrée ou à l'issue d'un mandat)

Aucun engagement de rémunération exceptionnelle à verser à l'issue de leur mandat n'a été pris avec les mandataires sociaux.

**TABLEAU I**

(Tableau 10 selon Recommandation AMF du 22 décembre 2008)

DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX	CONTRAT DE TRAVAIL		RÉGIME DE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE		INDEMNITÉS ET AVANTAGES DUS OU SUSCEPTIBLES D'ÊTRE DUS EN RAISON DE LA CESSATION OU DU CHANGEMENT DES FONCTIONS		INDEMNITÉS RELATIVES À UNE CLAUSE DE NON-CONCURRENCE	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Bruno Bich <b>Président</b> 1 <sup>re</sup> nomination : 2 juin 1986 Fin du mandat : AG statuant en 2013 sur les comptes de 2012		X	X			X		X
Mario Guevara <b>Directeur Général</b> Début du mandat : 1 <sup>er</sup> mars 2006 Fin du mandat : AG statuant en 2013 sur les comptes de 2012		X <sup>(a)</sup>	X (Voir § 3.3.1.6.)			X		X
François Bich <b>Directeur Général Délégué</b> Début du mandat : 15 décembre 1988 Fin du mandat : fin du mandat du Directeur Général		X	X (Voir § 3.3.1.6.)			X		X
Marie-Aimée Bich-Dufour <b>Directeur Général Délégué</b> Début du mandat : 22 mars 1995 Fin du mandat : fin du mandat du Directeur Général		X	X (Voir § 3.3.1.6.)			X		X

(a) Mario Guevara n'est titulaire d'aucun contrat de travail au sein de SOCIÉTÉ BIC. Il est par ailleurs Chief Executive Officer des sociétés de droit américain BIC CORPORATION et BIC INTERNATIONAL. Il n'est pas prévu d'indemnités de rupture pour ces fonctions, auxquelles il peut être mis fin à tout moment.



### → 3.3.2. OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ EN 2012 (ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER)

Récapitulatif des déclarations établies en application de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier (détail disponible sur le site [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) :

DÉCLARANT	TYPE ET NOMBRE D'OPÉRATIONS				NOMBRE DE TITRES
	ACQUISITION	CESSION	ÉCHANGE	AUTRE	
Mario Guevara	-	2	-	-	900
Bruno Bich	-	-	2	-	275 391
	-	1	-	-	7 000
	-	-	-	1 <sup>(a)</sup>	195 000
	-	-	-	1 <sup>(b)</sup>	184 239
SOCIÉTÉ M.B.D.	19	-	-	-	73 916
Marie-Aimée Bich-Dufour	-	-	-	5 <sup>(c)</sup>	26 500

(a) Prêt.

(b) Distribution trustale.

(c) Exercice de stock options.

### → 3.3.3. PARTICIPATION DES SALARIÉS DANS LE CAPITAL DE L'ÉMETTEUR

#### 3.3.3.1. Contrats d'intéressement et de participation

Il n'existe pas de contrat au titre de l'émetteur (SOCIÉTÉ BIC n'a pas de personnel salarié), mais chaque filiale peut disposer de son propre accord selon la loi applicable.

#### 3.3.3.2. Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux 10 premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

##### TABLEAU J

(Tableau 9 selon Recommandation AMF du 22 décembre 2008)

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS CONSENTIES AUX 10 PREMIERS SALARIÉS NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVÉES PAR CES DERNIERS	NOMBRE TOTAL D'OPTIONS ATTRIBUÉES/ D' ACTIONS SOUSCRITES	PRIX MOYEN PONDÉRÉ (en euros)	DATE D'ÉCHÉANCE	N° DU PLAN
Options <b>consenties durant l'exercice</b> par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux 10 salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	-	-	-	-
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, <b>levées, durant l'exercice</b> , par les 10 premiers salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi souscrites est le plus élevé	12 600	30,93	9 déc. 2012	5
	8 400	36,96	16 déc. 2013	6
	5 000	36,76	14 déc. 2014	7
	6 150	50,01	13 déc. 2015	8
	9 650	52,35	12 déc. 2014	9
	28 050	49,62	10 déc. 2015	10
	3 550	40,18	9 déc. 2016	11
	3 350	47,99	14 déc. 2017	12
<b>TOTAL</b>	<b>76 750</b>			

Les caractéristiques de ces plans sont décrites dans la Note 23 des comptes consolidés ainsi que l'usage qui en est fait par l'ensemble des salariés.

Aucune stock-option n'est attribuée depuis 2011.

#### 3.3.3.3. Attributions gratuites d'actions avec et sans conditions de performance

Depuis 2005, usant de la faculté offerte par l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration a décidé, sur recommandation du Comité des Rémunérations et des Nominations, de mettre en place une politique d'attribution gratuite d'actions sous conditions de performance à trois ans. À compter de 2012, les quelque 500 cadres qui bénéficiaient de stock-options au titre de leur position hiérarchique (cadres éligibles) reçoivent des actions sous conditions de performance à trois ans.

Pour les huit plans en cours, la performance est évaluée sur trois ans sur la base de la réalisation de deux objectifs :

- objectif d'augmentation du chiffre d'affaires ;
- et objectif de flux nets de trésorerie liés à l'exploitation, hors investissements, en pourcentage du chiffre d'affaires.

Après cette période de trois ans pour accomplir la performance demandée, les actions qui seront définitivement transférées seront ensuite incessibles pendant trois années supplémentaires.

En 2012, 159 940 actions avec conditions de performance ont été attribuées à 535 bénéficiaires.

En 2011, 87 650 actions avec conditions de performance ont été attribuées à 28 bénéficiaires.

En parallèle, pour remplacer les programmes de stock-options récompensant les employés « au choix » et les contributeurs clés de l'année, le Conseil d'Administration a décidé, sur recommandation du Comité des Rémunérations et des Nominations, de mettre en place une politique d'attribution gratuite d'actions sans conditions de performance.

La période d'acquisition est de quatre ans. Après cette période de quatre ans, les actions qui seront définitivement acquises seront ensuite incessibles pendant deux années supplémentaires pour les bénéficiaires français.

En 2012, 20 050 actions sans condition de performance ont été attribuées à 222 bénéficiaires.

Le nombre global d'actions attribuées est indiqué dans la Note 23 des comptes consolidés.

#### ACTIONS GRATUITES ATTRIBUÉES ET REMISES EN 2012 AUX 10 PREMIERS SALARIÉS DU GROUPE NON MANDATAIRES SOCIAUX

ACTIONS GRATUITES ATTRIBUÉES ET REMISES GRATUITEMENT AUX 10 PREMIERS SALARIÉS NON MANDATAIRES SOCIAUX	NOMBRE	VALORISATION DES ACTIONS SELON LA MÉTHODE RETENUE POUR LES COMPTES CONSOLIDÉS (en euros)	DATE D'ACQUISITION	DATE DE DISPONIBILITÉ	N°. DU PLAN
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions attribuées durant l'exercice par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des actions, aux 10 salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'actions ainsi attribuées est le plus élevé <sup>(a)</sup></li> </ul>	36 500	17 481 663	14 mars 2015	14 mars 2018	8
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions remises durant l'exercice par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des actions, aux 10 salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'actions ainsi remises est le plus élevé <sup>(a)</sup></li> </ul>	16 750 6 368	604 675 306 237	12 mars 2012 14 mars 2012	12 mars 2015 14 mars 2012	5 2

(a) Ces actions sont toutes attribuées avec conditions de performance.

## 3.4. Mandats et fonctions des administrateurs et de la Direction Générale au 31 décembre 2012

### → PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

BRUNO BICH	
Âge	66
Nationalité	Française/Américaine
Administrateur indépendant	Non
Date de 1 <sup>re</sup> nomination	AG du 2 juin 1986
Échéance	AG statuant en 2013 sur les comptes de l'exercice 2012
Membre d'un comité	Non
Nombre d'actions BIC détenues	Détient des actions BIC directement et indirectement au travers de la holding familiale, SOCIÉTÉ M.B.D. À la date du 31 décembre 2012, cette holding détenait 26,13 % du capital de SOCIÉTÉ BIC, représentant 36,65 % des droits de vote.
Adresse professionnelle	SOCIÉTÉ BIC 14 rue Jeanne-d'Asnières 92110 Clichy – France

#### Principale activité :

- Bruno Bich a été Président et Directeur Général de SOCIÉTÉ BIC du 27 mai 1993 au 28 février 2006.
- Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2006, il est Président du Conseil d'Administration.

#### Autres mandats ou fonctions en cours :

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
Groupe EDHEC	France	Membre de l'International Advisory Board
Harlem Academy	États-Unis	Trustee

#### Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
Management Institute of Paris – M.I.P. (fusion avec le groupe EDHEC)	France	Cofondateur et membre du Conseil de Surveillance
Imperial Tobacco <sup>(a)</sup>	Royaume-Uni	Administrateur

(a) Société cotée.

#### → DIRECTEUR GÉNÉRAL ET ADMINISTRATEUR

MARIO GUEVARA	
Âge	53
Nationalité	Mexicaine/Américaine
Administrateur indépendant	Non
Date de 1 <sup>re</sup> nomination	Administrateur : AG du 22 mai 2001 Directeur Général : 1 <sup>er</sup> mars 2006
Échéance	AG statuant en 2013 sur les comptes de l'exercice 2012
Membre d'un comité	Non
Nombre d'actions BIC détenues	10 552
Adresse professionnelle	BIC INTERNATIONAL One BIC Way Suite 1 Shelton CT 06484 – 6299 – États-Unis

Directeur Général de SOCIÉTÉ BIC depuis le 1<sup>er</sup> mars 2006, Mario Guevara a auparavant été Responsable des Amériques du Nord, centrale et du Sud de 2001 au 10 mars 2004, puis Directeur Général Délégué en charge des opérations de SOCIÉTÉ BIC jusqu'au 28 février 2006.

**Principale activité :**

- Directeur Général de SOCIÉTÉ BIC depuis le 1<sup>er</sup> mars 2006.

**Autres mandats ou fonctions en cours :**

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
BIC Chile SA <sup>(a)</sup>	Chili	Président du Conseil d'Administration
BIC CORPORATION <sup>(a)</sup>	États-Unis	Président du Conseil d'Administration Directeur Général
BIC INTERNATIONAL Co. <sup>(a)</sup>	États-Unis	Directeur Général Administrateur
BIC Japan KK <sup>(a)</sup>	Japon	Administrateur

(a) Groupe BIC.

**Mandat ou fonction exercé au cours des cinq dernières années et expiré (hors Groupe BIC) :**

- Sans objet.

#### → DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ ET ADMINISTRATEUR

FRANÇOIS BICH	
Âge	63
Nationalité	Française
Administrateur indépendant	Non
Date de 1 <sup>re</sup> nomination	CA du 30 septembre 1977 ratifié par l'AG du 29 mai 1978
Échéance	AG statuant en 2014 sur les comptes de l'exercice 2013
Membre d'un comité	Non
Nombre d'actions BIC détenues	Détient des actions BIC directement et indirectement au travers de la holding familiale, SOCIÉTÉ M.B.D. À la date du 31 décembre 2012, cette holding détenait 26,13 % du capital de SOCIÉTÉ BIC, représentant 36,65 % des droits de vote.
Adresse professionnelle	SOCIÉTÉ BIC 14 rue Jeanne-d'Asnières 92110 Clichy – France

**Principales activités :**

- Directeur Général Délégué de SOCIÉTÉ BIC depuis le 15 décembre 1988 ;
- Responsable de l'activité Briquets du Groupe BIC.

**Autres mandats ou fonctions en cours :**

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
Société du Briquet Jetable 75 (« BJ 75 ») <sup>(a)</sup>	France	Président
SOCIÉTÉ M.B.D.	France	Président du Conseil de Surveillance

(a) Groupe BIC.

**Mandat ou fonction exercé au cours des cinq dernières années et expiré (hors Groupe BIC) :**

- Sans objet.

## → ADMINISTRATEURS

MARIE-PAULINE CHANDON-MOËT NÉE BICH	
Âge	45
Nationalité	Française
Administrateur indépendant	Non
Date de 1 <sup>re</sup> nomination	AG du 28 mai 2003
Échéance	AG statuant en 2014 sur les comptes de l'exercice 2013
Membre d'un comité	Non
Nombre d'actions BIC détenues	Détient des actions BIC directement et indirectement au travers de la holding familiale, SOCIÉTÉ M.B.D. À la date du 31 décembre 2012, cette holding détenait 26,13 % du capital de SOCIÉTÉ BIC, représentant 36,65 % des droits de vote.

**Principale activité :**

- Sans objet.

**Autres mandats ou fonctions en cours :**

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
Société M.B.D.	France	Membre du Conseil de Surveillance
Ferrrand SAS	France	Président

**Mandat ou fonction exercé au cours des cinq dernières années et expiré (hors Groupe BIC) :**

- Sans objet.

### 3 - Gouvernement d'entreprise

Mandats et fonctions des administrateurs et de la Direction Générale au 31 décembre 2012

JOHN GLEN	
Âge	53
Nationalité	Britannique
Administrateur indépendant	Oui
Date de 1 <sup>re</sup> nomination	CA du 10 décembre 2008 ratifié par l'AG du 14 mai 2009
Échéance	AG statuant en 2015 sur les comptes de l'exercice 2014
Membre d'un comité	Président du Comité d'Audit
Nombre d'actions BIC détenues	500
Adresse professionnelle	THE BUCCLEUCH GROUP 27 Silvermills Court Henderson Place Lane Edinburgh EH3 5DG – Royaume-Uni

**Principale activité :**

- Directeur Général du Groupe Buccleuch (Royaume-Uni – non coté).

**Autre mandat ou fonction en cours :**

- Sans objet.

**Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :**

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
Groupe Air Liquide <sup>(a)</sup>	France	Directeur Finance et Administration Membre du Comité Exécutif
European Financial Reporting Group (EFRAG)	Belgique	Vice-Président du Conseil de Surveillance

(a) Société cotée.

GILLES PÉLISSON	
Âge	55
Nationalité	Française
Administrateur indépendant	Oui
Date de 1 <sup>re</sup> nomination	AG du 22 mai 2001
Échéance	AG statuant en 2013 sur les comptes de l'exercice 2012
Membre d'un comité	Président du Comité des Rémunérations et des Nominations
Nombre d'actions BIC détenues	500 + 500 en indivision
Adresse professionnelle	LE VAL FOURCATS Avenue Molière, 143 1190 Bruxelles – Belgique

**Principale activité :**

- Administrateur indépendant et Président du Groupement des Professions de Services (GPS) – MEDEF (France).

**Autres mandats ou fonctions en cours :**

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
TF1 <sup>(a)</sup>	France	Administrateur
Groupe Lucien Barrière SAS	France	Représentant permanent du groupe Marc de Lacharrière, Administrateur
Fondation ESSEC	France	Président
NH Hoteles SA	Espagne	Administrateur
Accenture Plc <sup>(a)</sup>	États-Unis	Administrateur
Sun Resorts	Ile Maurice	Administrateur

(a) Sociétés cotées.

**Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :**

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
Accor <sup>(a)</sup>	France	Président-Directeur Général Administrateur Directeur Général
Fondation Accor	France	Président
ASM	France	Représentant permanent d'Accor au Conseil d'Administration
Lenôtre	France	Président du Conseil de Surveillance Administrateur
ESSEC	France	Président du Conseil de Surveillance
Global Business Coalition on HIV/AIDS, Tuberculosis and Malaria, Inc.	États-Unis	Administrateur
Accor Services Italia SRL	Italie	Administrateur
Sofitel Italia SRL (anciennement Sagar SRL)	Italie	Administrateur
Accor Partecipazioni Italia SRL (anciennement Accor Hospitality Italia)	Italie	Administrateur
Scapa Italia SRL	Italie	Administrateur

(a) Société cotée.

**MARIE-HENRIETTE POINSOT  
NÉE BICH**

<b>Âge</b>	51
<b>Nationalité</b>	Française
<b>Administrateur indépendant</b>	Non
<b>Date de 1<sup>re</sup> nomination</b>	AG du 21 mai 1997
<b>Échéance</b>	AG statuant en 2015 sur les comptes de l'exercice 2014
<b>Membre d'un comité</b>	Comité des Rémunérations et des Nominations
<b>Nombre d'actions BIC détenues</b>	Détient des actions BIC directement et indirectement au travers de la holding familiale, SOCIÉTÉ M.B.D. À la date du 31 décembre 2012, cette holding détenait 26,13 % du capital de SOCIÉTÉ BIC, représentant 36,65 % des droits de vote.

**Principale activité :**

- Directeur Stratégies du Groupe Options (France – non coté).

### 3 - Gouvernement d'entreprise

Mandats et fonctions des administrateurs et de la Direction Générale au 31 décembre 2012

**Autre mandat ou fonction en cours :**

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
Options SAS	France	Membre du Comité Stratégique

**Mandat ou fonction exercé au cours des cinq dernières années et expiré (hors Groupe BIC) :**

Sans objet.

FRÉDÉRIC ROSTAND	
Âge	50
Nationalité	Française
Administrateur indépendant	Oui
Date de 1 <sup>re</sup> nomination	AG du 28 mai 2003
Échéance	AG statuant en 2014 sur les comptes de l'exercice 2013
Membre d'un comité	Comité des Rémunérations et des Nominations
Nombre d'actions BIC détenues	1 000
Adresse professionnelle	SODIAAL 170 bis boulevard du Montparnasse 75680 Paris cedex 14 – France

**Principale activité :**

- Directeur Général du Groupe SODIAAL (France – société non cotée).

**Autres mandats ou fonctions en cours :**

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
Sodiaal Union	France	Directeur Général
Groupe Sodiaal	France	Directeur Général
Sodiaal International	France	Directeur Général
Beuralia	France	Administrateur
Entremont Alliance	France	Administrateur
Candia	France	Administrateur
Eurosérum	France	Administrateur
Monts & Terroirs (ex Juragruyere)	France	Administrateur
CF&R Gestion (Compagnies des Fromages & RichesMonts)	France	Président Président du Conseil d'Administration
CF&R (Compagnie des Fromages & RichesMonts)	France	Gérant commandité
Nutribio	France	Administrateur
Yoplait	France	Administrateur et Président du Conseil de Surveillance
Orlait	France	Membre du Conseil de Direction



**Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :**

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
Générale de Santé SA <sup>(a)</sup>	France	Président du Directoire
Compagnie Générale de Santé SAS	France	Président
Générale de Santé Cliniques	France	Président-Directeur Général
GIE Générale de Santé	France	Administrateur
GIE Générale de Santé Hospitalisation	France	Administrateur
Conectis Santé	France	Représentant permanent de Compagnie Générale de Santé au Conseil d'Administration
Hôpital Privé Beauregard (anciennement Provence Santé)	France	Représentant permanent de Compagnie Générale de Santé au Conseil d'Administration
Sam Bio	France	Représentant permanent de Compagnie Générale de Santé au Conseil d'Administration
École Européenne de Chirurgie	France	Représentant permanent de Compagnie Générale de Santé au Conseil d'Administration
Cofindex	France	Représentant permanent de Sogur au Conseil d'Administration
Fondation d'entreprise Générale de Santé	France	Administrateur
Financière la Providence	France	Représentant permanent de Compagnie Générale de Santé au Conseil d'Administration
Générale de Santé Domicile	France	Représentant permanent de Générale de Santé Cliniques au Conseil d'Administration
Immobilière de Santé	France	Représentant permanent de Générale de Santé Cliniques au Conseil d'Administration
Pass	France	Représentant permanent de Générale de Santé Cliniques au Conseil d'Administration
Louis Delhaize SA	Belgique	Administrateur

(a) Société cotée.

### 3 - Gouvernement d'entreprise

Mandats et fonctions des administrateurs et de la Direction Générale au 31 décembre 2012

SOCIÉTÉ M.B.D.	
<b>Forme sociale</b>	Société en commandite par actions
<b>Immatriculation</b>	389 818 832 RCS Nanterre (France)
<b>Administrateur indépendant</b>	Non
<b>Date de 1<sup>re</sup> nomination</b>	AG du 24 mai 2006
<b>Échéance</b>	AG statuant en 2015 sur les comptes de l'exercice 2014
<b>Membre d'un comité</b>	Comité d'Audit
<b>Nombre d'actions BIC détenues</b>	26,13 % du capital, représentant 36,65 % des droits de vote (au 31 décembre 2012)
<b>Siège social</b>	1 place Paul-Verlaine 92100 Boulogne-Billancourt – France
<b>Représentant permanent</b>	Édouard Bich 48 ans Nationalité française Autres mandats ou fonctions en cours : <ul style="list-style-type: none"><li>• Digital Fashion Group SAS (ex-Envie de Fraises SAS) – France – Membre du Conseil de Surveillance (société non cotée)</li><li>• The Wharton School – États-Unis – Membre du Executive Board for Europe, the Middle East and Africa (non coté)</li></ul> Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) : sans objet. Détient des actions BIC directement et indirectement (par le biais de la détention d'actions de SOCIÉTÉ M.B.D.)

SOCIÉTÉ M.B.D. n'exerce aucun autre mandat.

PIERRE VAREILLE	
<b>Âge</b>	55
<b>Nationalité</b>	Française
<b>Administrateur indépendant</b>	Oui
<b>Date de 1<sup>re</sup> nomination</b>	AG du 14 mai 2009
<b>Échéance</b>	AG statuant en 2015 sur les comptes de l'exercice 2014
<b>Membre d'un comité</b>	Comité d'Audit
<b>Nombre d'actions BIC détenues</b>	1 000
<b>Adresse professionnelle</b>	CONSTELLIUM Max Högger-Strasse 6 8048 Zürich - Suisse

**Principale activité :**

- Président-Directeur Général de CONSTELLIUM.

**Autre mandat ou fonction en cours :**

- Président de l'Association des Centraliens.

**Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :**

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
FCI SA	France	Président-Directeur Général
FCI Holding	France	Président
FCI AUTOMOTIVE HOLDING SAS	France	Représentant permanent de FCI Président
FCI Asia Pte. Ltd.	Singapour	Administrateur
FCI USA, Inc.	États-Unis	Président-Directeur Général

## → DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

MARIE-AIMÉE BICH-DUFOUR	
Âge	54
Nationalité	Française
Date de nomination	CA du 22 mars 1995
Nombre d'actions BIC détenues	Détient des actions BIC directement et indirectement au travers de la holding familiale, SOCIÉTÉ M.B.D. À la date du 31 décembre 2012, cette holding détenait 26,13 % du capital de SOCIÉTÉ BIC, représentant 36,65 % des droits de vote.
Adresse professionnelle	SOCIÉTÉ BIC 14 rue Jeanne-d'Asnières 92110 Clichy - France

**Principales activités :**

- Directeur Général Délégué de SOCIÉTÉ BIC ;
- Directeur Juridique du Groupe BIC.

**Autres mandats ou fonctions en cours :**

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
Association Nationale des Sociétés par Actions (ANSA)	France	Représentant de SOCIÉTÉ BIC, Administrateur
ASMEP-ETI (Syndicat des Entreprises de Taille Intermédiaire)	France	Représentant de SOCIÉTÉ BIC, Administrateur
BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd. <sup>(a)</sup>	Afrique du Sud	Administrateur
BIC GmbH <sup>(a)</sup>	Allemagne	Gérant
BIC Australia Pty. Ltd. <sup>(a)</sup>	Australie	Administrateur
BIC Iberia SA <sup>(a)</sup>	Espagne	Administrateur
BIC Violex SA <sup>(a)</sup>	Grèce	Administrateur
BIC India Pvt. Ltd. <sup>(a)</sup>	Inde	Président du Conseil d'Administration
BIC Products Pte. Ltd. <sup>(a)</sup>	Inde	Président du Conseil d'Administration
BWI Manufacturing India Pvt. Ltd. <sup>(a)</sup>	Inde	Président du Conseil d'Administration
BIC Malaysia Sdn. Bhd. <sup>(a)</sup>	Malaisie	Administrateur
Mondial Sdn. Bhd. <sup>(a)</sup>	Malaisie	Administrateur
BIC (NZ) Ltd. <sup>(a)</sup>	Nouvelle-Zélande	Administrateur
BIC Portugal SA <sup>(a)</sup>	Portugal	Administrateur

<sup>(a)</sup> Groupe BIC.

**Mandat ou fonction exercé au cours des cinq dernières années et expiré (hors Groupe BIC) :**

- Sans objet.

### → ABSENCE DE CONDAMNATION DES ADMINISTRATEURS ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

À la connaissance de la Société et au cours des cinq dernières années, aucun mandataire social n'a fait l'objet de condamnation pour fraude, faillite, mise sous séquestre ou liquidation, d'incrimination ou de sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés), de décision d'un tribunal les empêchant d'agir en qualité de membre d'un organe d'Administration, de Direction ou de Surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

### → ABSENCE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS DES ADMINISTRATEURS ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Il n'existe pas de conflit d'intérêts entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'une quelconque des personnes mentionnées ci-dessus et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

# 4

## COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE

---

<b>4.1. Analyse de l'activité et des résultats consolidés</b>	<b>116</b>	<b>4.5. Investissements</b>	<b>127</b>
Le Groupe en 2012	116	Principaux investissements au cours des dernières années	127
Performance du Groupe en 2012 par activité	118	Principaux investissements en 2012	127
Performance du Groupe en 2012 par zone géographique	120	Principaux investissements en cours : distribution géographique et méthode de financement	127
<b>4.2. Situation financière et trésorerie</b>	<b>124</b>	Principaux investissements futurs	127
<b>4.3. Gestion des risques de change et de taux d'intérêts</b>	<b>125</b>	<b>4.6. Perspectives pour 2013 et stratégie</b>	<b>128</b>
Gestion des risques de change sur les marchés internationaux	125	Tendances opérationnelles 2013	128
Gestion du risque de taux d'intérêts	125	Perspectives du Groupe à moyen terme (3 à 5 ans)	128
<b>4.4. Dividendes</b>	<b>126</b>	Risques et opportunités	128
		Objectifs de performance	128
		Événements récents	128

## 4.1. Analyse de l'activité et des résultats consolidés

### → LE GROUPE EN 2012

#### ÉVÉNEMENTS 2012

<b>Février</b>	Sentence favorable du Tribunal, constitué sous l'égide du Centre d'Arbitrage International de Singapour, concernant l'acquisition de 40 % des parts de la 7 <sup>e</sup> et dernière entité Cello Pens & Stationery (CPS) et ce, en application des accords définitifs signés le 21 janvier 2009 avec le Groupe Cello.
<b>Février</b>	Achat d'un terrain pour la construction d'une usine d'instruments d'écriture dans la région en forte croissance de l'Afrique et du Moyen-Orient, destinée à renforcer son réseau de production et à mieux répondre à la demande des consommateurs dans cette région. Située en Tunisie près de Bizerte, l'usine sera opérationnelle fin 2013. L'investissement total est estimé à environ 12 millions d'euros.
<b>Mars</b>	Envoi par la Commission européenne d'une mise en demeure au gouvernement néerlandais pour demander des informations sur les violations apparentes de la NVA (Autorité chargée de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires et des produits de consommation des Pays-Bas) de ses obligations en ce qui concerne les briquets de poche non conformes entrés en Europe.
<b>Octobre</b>	Lancement, en collaboration avec Intel en France de BIC® Education, une solution éducative numérique innovante pour les écoles primaires, combinant écriture et numérique.
<b>Décembre</b>	BIC prend acte de la décision prise le 12 décembre 2012 par la Commission Européenne de ne pas renouveler la taxe antidumping sur les briquets à pierre d'origine chinoise et continue de protester contre le non-respect des normes de sécurité par la majorité des modèles de briquets importés en Europe ainsi que contre le déséquilibre des droits de douane sur les briquets entre la Chine et l'Europe.

En 2012, BIC a dégagé un chiffre d'affaires de 1 898,7 millions d'euros, soit + 2,8 % à base comparable <sup>(1)</sup>, et un résultat d'exploitation normalisé <sup>(2)</sup> de 373,8 millions d'euros, soit 19,7 % du chiffre d'affaires. Le résultat net s'élève à 263,1 millions d'euros et le bénéfice net par action (BNPA) à 5,56 euros.

En 2012, BIC a réalisé 85 % de ses ventes dans l'activité Grand Public (papeterie, briquets, rasoirs et autres produits) et 15 % dans le secteur des produits publicitaires et promotionnels.

#### Grand Public

- Dans la catégorie Papeterie, le chiffre d'affaires a progressé de 2,6 % à taux de change constants. En Europe, le chiffre d'affaires de BIC a affiché une légère croissance et en Amérique du Nord, BIC a enregistré une croissance d'environ 5 %. Dans les pays en croissance, le chiffre d'affaires a affiché une légère progression.
- Dans la catégorie Briquets, le chiffre d'affaires a affiché une croissance de 4,3 % à taux de change constants. En Europe et en Amérique du Nord, BIC a enregistré une croissance d'environ 5 %. Dans les pays en croissance, le chiffre d'affaires 2012 a affiché une légère progression.

- Dans la catégorie Rasoirs, les ventes de BIC ont augmenté de 10,1 % à taux de change constants. L'Europe a affiché une légère croissance et l'Amérique du Nord et les pays en croissance ont enregistré une augmentation à deux chiffres.

#### Produits publicitaires et promotionnels

- Le chiffre d'affaires de BIC APP a reculé de 9,2 % à taux de change constants, en raison notamment d'une situation économique difficile en Europe du Sud.

En 2012, BIC a continué d'investir dans le développement de sa marque, capitalisant sur cet atout précieux pour renforcer son image et sa notoriété auprès de ses clients et consommateurs, tant sur les marchés développés que sur les marchés en croissance. Notre objectif est de fabriquer des produits de qualité constante à un coût réduit, soit en interne avec nos propres technologies, soit, dans une moindre mesure, en faisant appel à la sous-traitance pour accroître notre flexibilité.

(1) À base comparable signifie à taux de change constants et à périmètre constant. Les montants à périmètre constant excluent les impacts des acquisitions et/ou des cessions intervenues sur l'exercice en cours et/ou sur l'exercice précédent et ce jusqu'à leur date anniversaire.

(2) Résultat d'exploitation normalisé : normalisé signifie pour 2012 hors coûts de restructuration, dépenses du plan d'intégration de BIC APP, gain sur la cession de l'activité de recharges téléphoniques en France et plus-values immobilières et pour 2011 hors coûts de restructuration, pertes de valeur du goodwill et des marques commerciales liées à la cession des divisions « business to business » de PIMACO au Brésil, dépréciation du goodwill associé à la division Grand Public « Autres Produits » en Grèce et le gain lié à la cession de l'activité de pinces à linge REVA.

COMPARAISON DES CHIFFRES CLÉS 2010-2012

(en millions d'euros)	VARIATION PAR RAPPORT À 2011					
	2010	2011	2012	EN PUBLIÉ	À TAUX DE CHANGE CONSTANTS <sup>(a)</sup>	À BASE COMPARABLE <sup>(b)</sup>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>1 831,5</b>	<b>1 824,1</b>	<b>1 898,7</b>	<b>+ 4,1 %</b>	<b>+ 0,7 %</b>	<b>+ 2,8 %</b>
Marge brute	870,6	898,5	965,4	+ 7,4 %		
Résultat d'exploitation normalisé <sup>(c)</sup>	314,9	362,4	373,8	+ 3,1 %		
Résultat d'exploitation	304,6	339,7	370,5	+ 9,1 %		
Résultat financier	(1,8)	9,2	10,5	+ 14,2 %		
Résultat avant impôt et participations ne donnant pas le contrôle	302,8	348,8	381,0	+ 9,2 %		
Impôts sur les bénéfices	(100,4)	(115,1)	(121,6)	+ 5,6 %		
Quote-part de résultat dans les coentreprises	5,0	4,1	3,7			
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>207,5</b>	<b>237,9</b>	<b>263,1</b>	<b>+ 10,6 %</b>		
Résultat net par action (en euros)	4,29	5,00	5,56	+ 11,2 %		
Nombre d'actions <sup>(d)</sup>	48 341 785	47 565 299	47 339 322			

(a) Les montants à taux de change constants sont calculés en convertissant les montants de l'année en cours aux taux de change moyens mensuels de l'année précédente.

(b) À base comparable = à taux de change constants et à périmètre constant. Les montants à périmètre constant excluent les impacts des acquisitions et/ou des cessions intervenues sur l'exercice en cours et/ou sur l'exercice précédent et ce jusqu'à leur date anniversaire.

(c) Résultat d'exploitation normalisé : normalisé signifie pour 2012 hors coûts de restructuration, dépenses du plan d'intégration de BIC APP, gain sur la cession de l'activité de recharges téléphoniques en France et plus-values immobilières et pour 2011 hors coûts de restructuration, pertes de valeur du goodwill et des marques commerciales liées à la cession des divisions « business to business » de PIMACO au Brésil, dépréciation du goodwill associé à la division Grand Public « Autres Produits » en Grèce et le gain lié à la cession de l'activité de pinces à linge REVA.

(d) Nombre moyen d'actions en circulation, net des actions propres.

Le chiffre d'affaires 2012 du Groupe BIC s'est élevé à 1 898,7 millions d'euros, comparé à 1 824,1 millions d'euros en 2011, en hausse de 4,1 % en publié, en croissance de + 0,7 % à taux de change constants et de + 2,8 % à base comparable.

- L'activité Grand Public est en progression de 5,3 % à base comparable. Les ventes dans les pays matures ont été bonnes, avec une croissance de 3,0 % à base comparable en Europe (malgré un environnement économique difficile en Europe du Sud) et de + 7,8 % en Amérique du Nord. Les marchés en croissance ont progressé de 4,7 % à base comparable, avec une augmentation d'environ 5 % en Amérique latine et en Afrique-Moyen-Orient et une légère augmentation en Asie.

- Le chiffre d'affaires de l'activité Produits Publicitaires et Promotionnels est en baisse de 9,2 % à taux de change constants. Aux États-Unis, le marché a augmenté de 5 % environ, tiré par le segment des textiles. En Europe, la forte contraction des marchés des pays du Sud a pesé sur les résultats.

La marge brute 2012 est en croissance de 1,5 point à 50,8 % du chiffre d'affaires comparé à 49,3 % en 2011. L'amélioration de la marge brute est liée à l'augmentation du chiffre d'affaires de l'activité Grand Public ainsi qu'à des gains de productivité et à l'impact de la cession de l'activité de distribution de recharges téléphoniques en France.

Le résultat d'exploitation 2012 est en croissance de 9,1 % en publié à 370,5 millions d'euros. Le résultat d'exploitation 2012 inclut un total de - 3,3 millions d'euros d'éléments non récurrents.

En millions d'euros

	2011	2012
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>339,7</b>	<b>370,5</b>
<b>En % du chiffre d'affaires</b>	<b>18,6 %</b>	<b>19,5 %</b>
Éléments non récurrents	22,8	3,3
Dont coûts de restructuration	5,1	8,7
Dont pertes de valeurs de goodwill et de marques commerciales et dépenses afférentes	18,6	-
Dont plus-values sur cession et plus-values immobilières	(1,0)	(5,4)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION NORMALISÉ</b>	<b>362,4</b>	<b>373,8</b>
<b>En % du chiffre d'affaires</b>	<b>19,9 %</b>	<b>19,7 %</b>

Les principaux moteurs de l'évolution du résultat d'exploitation normalisé sont :

- l'amélioration de la marge brute (+ 1,8 point) ;
- la légère augmentation des dépenses de soutien à la marque (- 0,1 point) ;
- l'augmentation des dépenses dans les piles à combustible portables (- 0,5 point) ;

- l'augmentation des charges d'exploitation (- 0,9 point) dont la majorité est due à l'impact de la cession de l'activité de distribution de recharges téléphoniques et à des effets de change ;
- impact de la prime exceptionnelle versée aux salariés (- 0,3 point sur la marge brute et - 0,2 point sur les charges d'exploitation).

#### MARGE D'EXPLOITATION NORMALISÉE

	2011	2012
Groupe	19,9 %	19,7 %
• Grand Public	22,2 %	21,9 %
• BIC APP	8,1 %	7,6 %

Le résultat avant impôt 2012 est en croissance de 9,2 % en publié à 381,0 millions d'euros. Le résultat financier 2012 a augmenté de 1,3 million d'euros comparé à 2011, en raison d'intérêts plus élevés en 2012 qu'en 2011. Le taux d'imposition est de 31,9 %.

Le résultat net part du Groupe 2012 s'établit à 263,1 millions d'euros, en croissance de 10,6 % en publié. Le résultat net part du Groupe comprend 3,7 millions d'euros de quote-part de résultat des

coentreprises (Cello Pens) consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Le bénéfice net par action (BNPA) est de 5,56 euros en 2012, comparé à 5,00 en 2011, en croissance de 11,2 %. Le BNPA normalisé a augmenté de 4,3 % à 5,61 euros comparé à 5,38 euros en 2011.

### → PERFORMANCE DU GROUPE EN 2012 PAR ACTIVITÉ

#### CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT D'EXPLOITATION DU GROUPE BIC, PAR CATÉGORIE DE PRODUITS, 2011-2012

(en millions d'euros)	PAPETERIE		BRIQUETS		RASOIRS		AUTRES PRODUITS GRAND PUBLIC <sup>(a)</sup>		BIC APP	
	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation
2011	588,5	83,5	510,8	199,8	328,2	59,8	94,6	(22,8)	302,0	19,3
<b>2012</b>	<b>617,9</b>	<b>94,6</b>	<b>551,0</b>	<b>208,2</b>	<b>373,5</b>	<b>65,0</b>	<b>65,3</b>	<b>(15,0)</b>	<b>291,1</b>	<b>17,7</b>

(a) Le résultat d'exploitation inclut le résultat d'exploitation des autres produits ainsi que les dépenses du Groupe non allouées aux activités.

#### RÉSULTAT D'EXPLOITATION ET RÉSULTAT D'EXPLOITATION NORMALISÉ <sup>(a)</sup> DU GROUPE BIC, PAR CATÉGORIE DE PRODUITS, 2011-2012

(en millions d'euros)	PAPETERIE		BRIQUETS		RASOIRS		AUTRES PRODUITS GRAND PUBLIC <sup>(b)</sup>		BIC APP	
	Résultat d'exploitation normalisé	Résultat d'exploitation	Résultat d'exploitation normalisé	Résultat d'exploitation	Résultat d'exploitation normalisé	Résultat d'exploitation	Résultat d'exploitation normalisé	Résultat d'exploitation	Résultat d'exploitation normalisé	Résultat d'exploitation
2011	83,5	83,5	199,9	199,8	59,8	59,8	(5,2)	(22,8)	24,3	19,3
<b>2012</b>	<b>94,7</b>	<b>94,6</b>	<b>207,6</b>	<b>208,2</b>	<b>64,8</b>	<b>65,0</b>	<b>(15,3)</b>	<b>(15,0)</b>	<b>22,0</b>	<b>17,7</b>

(a) Pour 2012 hors coûts de restructuration, dépenses du plan d'intégration de BIC APP, gain sur la cession de l'activité de recharges téléphoniques en France et plus-values immobilières et pour 2011 hors coûts de restructuration, pertes de valeur du goodwill et des marques commerciales liées à la cession des divisions « business to business » de PIMACO au Brésil, dépréciation du goodwill associé à la division Grand Public « Autres Produits » en Grèce et le gain lié à la cession de l'activité de pinces à linge REVA.

(b) Le résultat d'exploitation inclut le résultat d'exploitation des autres produits ainsi que les dépenses du Groupe non allouées aux activités.



## Grand public

### Papeterie

Le chiffre d'affaires 2012 de l'activité Papeterie a augmenté de 5,0 % en publié à 617,9 millions d'euros et de + 2,6 % à taux de change constants. Les volumes de ventes sont en croissance de 1,3 %.

Le marché global de la papeterie a progressé d'environ 5 % en 2012, tiré par les marchés en croissance (principalement l'Asie). Les marchés matures ont crû légèrement. L'activité des fournisseurs de bureau est restée faible.

- **Marchés matures :** La performance de BIC est en ligne avec le marché, tirée par des gains de part de marché en Europe. Aux États-Unis, notre part de marché est en légère baisse, affectée par un niveau élevé de dépenses promotionnelles de la part de nos concurrents en soutien de leurs nouveaux produits ainsi que par la pression constante exercée sur les prix par les marques de distributeurs chez les fournisseurs de bureau.
- **Marchés en croissance :** La performance de BIC a été meilleure que celle du marché, avec des croissances soutenues en Europe centrale et de l'Est et en Asie. En Amérique latine, l'activité Papeterie n'a pas été préservée du ralentissement économique global, mais BIC a enregistré une performance au-dessus de la moyenne du marché dans toute la région. Au-delà du ralentissement de l'économie, nous avons connu des retours clients qui ont pesé sur les résultats durant le 4<sup>e</sup> trimestre.

Quelques produits et gammes clés ont contribué à la performance 2012 :

- la famille des 4-Couleurs où tous les produits ont progressé, notamment les nouvelles gammes comme le Mini 4-couleurs et le 4-couleurs personnalisé ;
- les pointes larges, les extensions de gamme Cristal® et Velocity ;
- Super EZ : une gamme de stylos d'écriture douce dédiée aux marchés asiatiques ;
- Evolution™ grâce à l'extension de la gamme de coloriage et de graphique en Amérique latine.

Les investissements dans le soutien à la marque ont augmenté en 2012 afin de soutenir la croissance actuelle et future. Les investissements réalisés dans certains pays (Corée, Thaïlande et Chine) ont permis d'accélérer les ventes et de faire progresser nos parts de marché. En France, notre partenariat avec le Tour de France, ainsi que notre campagne « Made in France » ont été des succès. Au Brésil, la campagne de soutien à la gamme Evolution™ (coloriage et graphique) a enregistré de solides résultats tirant croissance des ventes et les gains de parts de marché.

La marge d'exploitation normalisée 2012 de la Papeterie s'est élevée à 15,3 %, contre 14,2 % en 2011, bénéficiant de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et d'un contrôle strict des coûts.

### Briquets

En 2012, le chiffre d'affaires de l'activité Briquets a augmenté de 7,9 % en publié pour atteindre 551,0 millions d'euros et de + 4,3 % à taux de change constants. Les volumes de ventes ont augmenté de 3,3 %.

- **En Europe,** la performance a été tirée par l'Europe de l'Est où nous avons continué à investir dans notre marque (notamment en Russie, en Ukraine et en Turquie) et par des gains de distribution dans les pays importants comme la France et l'Italie, en dépit de la poursuite des importations de briquets asiatiques non conformes.

- **En Amérique du Nord,** nous avons gagné des parts de marché aux États-Unis et au Canada. Cette bonne performance s'explique notamment par le succès des briquets à valeur ajoutée et la poursuite de l'augmentation des ventes de briquets multi-usage.
- **Dans les marchés en croissance,** le Moyen-Orient et l'Afrique ont été les régions les plus performantes grâce à des gains de distribution. En Amérique latine, le marché des briquets a été affecté par les lois antitabac et par les fortes augmentations de taxes, notamment au Brésil. Dans ce contexte, nous avons continué à gagner des parts de marché dans la plupart des pays et notamment en Argentine et au Mexique. En Asie, les ventes ont bénéficié de l'amélioration de notre stratégie de distribution auprès des magasins de proximité ainsi que de décors spécialement conçus pour cette zone géographique.

La marge d'exploitation normalisée 2012 des briquets s'est élevée à 37,7 % contre 39,1 % en 2011. L'impact positif de la croissance du chiffre d'affaires n'a pas totalement compensé l'augmentation des coûts de production (matières premières).

### Rasoirs

Le chiffre d'affaires 2012 des Rasoirs a augmenté de 13,8 % en publié pour atteindre 373,5 millions d'euros et de + 10,1 % à taux de change constants. Les volumes de ventes de l'activité Rasoirs ont progressé de 3,3 %.

2012 a été une très bonne année pour la catégorie des Rasoirs. Tout au long de l'année, nous avons continué à tirer profit de notre proposition « Qualité au meilleur prix » afin de renforcer nos positions dans toutes les zones géographiques. Nous avons non seulement élargi la base des consommateurs qui utilisent nos produits classiques, mais également conquis de nouveaux consommateurs grâce au succès de nouveaux produits.

- **En Europe,** malgré un environnement difficile dans les pays du Sud, nous avons continué d'afficher une croissance des ventes et de gagner des parts de marché, grâce à nos produits 3 lames classiques comme le BIC® 3, l'innovant BIC® Flex 3 à lames mobiles et le BIC® Simply Soleil® pour les femmes.
- **En Amérique du Nord,** malgré un niveau élevé de promotion de la part de nos concurrents, nous avons continué à augmenter notre part de marché aux États-Unis, grâce, notamment au succès de nos nouveaux produits (BIC® Soleil® Savvy pour les femmes et BIC® Hybrid 4 Advance pour les hommes) et à des campagnes promotionnelles efficaces.
- **Dans les marchés en croissance,** malgré une augmentation des activités promotionnelles dans certains pays d'Amérique latine et un environnement politique instable au Moyen-Orient et en Afrique, nous avons enregistré une bonne performance de nos rasoirs une et deux lames ainsi qu'une croissance rapide de notre rasoir 3 lames BIC® Comfort 3®.

Les nouveaux produits 2012 (BIC® Soleil® Savvy pour femmes, BIC® Hybrid Advance 4 et BIC® Hybrid Flex & Easy pour hommes), combinant tous notre concept hybride et notre technologie de lames mobiles, ont contribué à hauteur de 30 % à la croissance de la catégorie des Rasoirs.

La marge d'exploitation normalisée 2012 des Rasoirs s'élève à 17,3 % contre 18,2 % en 2011. L'augmentation du chiffre d'affaires a été compensée par une absorption des coûts moins favorable en 2012 par rapport à 2011.

### Autres produits

La catégorie des autres produits Grand Public comprend diverses activités stratégiques et tactiques. En 2012, le chiffre d'affaires des autres produits a baissé de 31,0 % en publié, pour atteindre 65,3 millions d'euros, de - 31,8 % à taux de change constants et a augmenté de 14,3 % à base comparable.

- BIC Sport : En 2012, les ventes de BIC Sport ont atteint 23,5 millions euros, en croissance de 33,2 % en publié et de + 27,8 % à taux de change constants.
- La catégorie des autres produits Grand Public inclut également les produits des ventes du BIC® Phone, développé en partenariat avec différents opérateurs de télécommunications européens. En 2012, plus de 370 315 BIC® Phones ont été vendus.

Le résultat d'exploitation des Autres Produits Grand Public 2012 s'élève à - 15,0 millions d'euros. Il comprend les dépenses liées au projet de piles à combustible portables (- 12,5 millions d'euros contre - 4,8 millions d'euros en 2011) et le coût du lancement de la solution BIC® Education.

Le résultat d'exploitation normalisé 2012 comprend également + 0,8 million d'euros de gain non récurrent lié à la cession de l'activité de distribution de recharges téléphoniques. Hors éléments non récurrents, le résultat d'exploitation normalisé des Autres Produits Grand Public s'établit à - 15,3 millions d'euros comparé à - 5,2 millions d'euros en 2011.

### Produits Publicitaires et Promotionnels

Le chiffre d'affaires de l'activité Produits Publicitaires et Promotionnels de BIC (BIC APP) a atteint 291,1 millions d'euros en 2012, en baisse de 3,6 % en publié, de - 9,2 % à taux de change constants.

Aux États-Unis, le marché a enregistré une croissance d'environ 5 %, tirée par le segment des textiles, tandis que la Papeterie, les *Hard Goods* et les Calendriers sont restés stables globalement. En Europe du Sud, nous avons enregistré une contraction significative de nos marchés en raison de la crise économique en Grèce, en Espagne et en Italie. L'Europe du Nord et la France ont mieux résisté au cours

de l'année, mais nous avons également noté un ralentissement en fin de d'année.

- **Papeterie (49 % du chiffre d'affaires de BIC APP)** : en Amérique du Nord, le premier semestre a été légèrement positif comparé à l'année précédente. Au cours du second semestre, les ventes ont été affectées par la mise en place de notre nouvel ERP qui a entraîné des retards de livraison. Les problèmes ont été résolus et le service client s'est amélioré. En Europe, nous avons souffert de l'environnement économique très difficile dans les pays du Sud. Les marchés en croissance ont continué leur progression en raison de la forte progression du marché combinée à une bonne exécution en Amérique latine (notamment au Mexique).
- **Hard Goods (31 % du chiffre d'affaires de BIC APP)** : l'Europe a fait face à des grandes difficultés en raison de la situation économique en Europe du Sud. Dans ce contexte, les nouveaux produits ont été bien accueillis et les lancements dans le segment des nécessaires à boire ont été un succès, prouvant la puissance d'une bonne stratégie d'innovation. La performance des marchés en croissance a été meilleure car nous avons continué à lancer de nouveaux produits sur le marché. En Amérique du Nord, l'activité continue de subir la pression des fournisseurs à prix bas à laquelle nous répondrons en 2013 avec une nouvelle gamme de produits lancée sous la marque « *Good Value* ». Par ailleurs, nous abordons le segment haut de gamme avec le lancement de Brite Pix, une nouvelle solution qui offre une meilleure qualité d'impression ainsi qu'une personnalisation et qui sera disponible pour plus de 500 articles à la fin de l'année.
- **Calendriers (20 % du chiffre d'affaires de BIC APP)** : dans un marché faible, nous avons maintenu notre part de marché grâce à la qualité de nos produits et au service que nous offrons à nos clients.

En 2012, la marge d'exploitation de BIC APP est de 6,1 % comparée à 6,4 % en 2011. Ceci intègre 4,3 millions d'euros d'éléments non récurrents en partie liés à la restructuration en Europe visant à adapter nos installations industrielles à la forte contraction de nos marchés en Europe du Sud. La marge d'exploitation normalisée a atteint 7,6 % comparé à 8,1 % en 2011.

## → PERFORMANCE DU GROUPE EN 2012 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

### RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	VARIATION PAR RAPPORT À 2011				
	2011	2012	EN PUBLIÉ	À TAUX DE CHANGE CONSTANTS <sup>(a)</sup>	À BASE COMPARABLE <sup>(b)</sup>
Europe	517,7	484,5	- 6,4 %	- 7,0 %	- 0,3 %
Amérique du Nord	728,0	818,0	+ 12,4 %	+ 3,5 %	+ 3,5 %
Marchés en croissance	578,4	596,2	+ 3,1 %	+ 4,1 %	+ 4,7 %

(a) Les montants à taux de change constants sont calculés en convertissant les montants de l'année en cours aux taux de change moyens mensuels de l'année précédente.

(b) À base comparable = à taux de change constants et à périmètre constant. Les montants à périmètre constant excluent les impacts des acquisitions et/ou des cessions intervenues sur l'exercice en cours et/ou sur l'exercice précédent et ce jusqu'à leur date anniversaire.

#### IMPACT DES CHANGEMENTS DE PÉRIMÈTRE ET DES FLUCTUATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

En %	2011	2012
Périmètre	- 1,0	- 2,1
Taux de change	- 2,5	+ 3,4
• Dont dollar américain	- 2,2	+ 3,5
• Dont réal brésilien	-	- 0,9

#### SENSIBILITÉ DES VARIATIONS DES PRINCIPAUX TAUX DE CHANGE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

En %	2011	2012
+/- 5% variation du dollar américain	+/- 1,8	+/- 2,0
+/- 5% variation du réal brésilien	+/- 0,6	+/- 0,6
+/- 5% variation du peso mexicain	+/- 0,2	+/- 0,2

### Europe

La zone Europe comprend l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est. En 2012, les ventes ont atteint 484,5 millions d'euros, soit une baisse de 6,4 % en publié, de 7,0 % à taux de change constants et de 0,3 % à base comparable par rapport à 2011.

#### Grand Public

En Europe de l'Ouest, l'activité en Grèce, en Espagne et au Portugal a été fortement touchée par une situation économique difficile et les ventes ont reculé d'un peu moins de 10 %. L'activité dans les pays d'Europe du Nord est restée globalement stable et a progressé d'environ 5 % dans la plupart des pays d'Europe de l'Est.

L'activité Grand Public en Europe a obtenu de bons résultats en 2012 grâce à des gains de parts de marché dans les trois catégories et dans la plupart des pays.

- La croissance du chiffre d'affaires **dans la papeterie** s'explique par une bonne performance en France, au Benelux, au Royaume-Uni, en Roumanie et en Pologne. Nous avons gagné des parts de marché dans la plupart des pays. Les ventes de la rentrée scolaire ont été bonnes grâce à d'excellents résultats en France, au Benelux, au Royaume-Uni, en Espagne et en Grèce. Malgré un pouvoir d'achat en baisse en raison du ralentissement économique dans plusieurs pays, notre programme de fidélité européen ECONOBIC a été très bien accueilli par les consommateurs.
- **Dans les briquets**, dans un marché stable, nos bons résultats sont dus à une croissance continue en Europe de l'Est et à des gains de distribution dans les pays comme la France ou l'Italie et ce malgré les importations continues de briquets asiatiques non conformes.
- **Dans les rasoirs**, nous avons continué à gagner des parts de marché dans la plupart des pays et plus particulièrement en France, en Suède, en Grèce (malgré des conditions très difficiles) et en Ukraine.

#### Produits Publicitaires et Promotionnels

Nous avons enregistré une contraction significative de nos marchés en Europe du Sud en raison de la crise économique en Grèce, en Espagne et en Italie. L'Europe du Nord et la France ont mieux résisté au cours de l'année, mais nous avons également noté un ralentissement en fin d'année.

### Amérique du Nord

La zone Amérique du Nord comprend les États-Unis et le Canada. En 2012, les ventes en Amérique du Nord ont atteint 818,0 millions d'euros, soit une hausse de 12,4 % en publié et de + 3,5 % à taux de change constants par rapport à 2011.

#### Grand Public

En Amérique du Nord (États-Unis et Canada), BIC a bien performé, avec des augmentations de parts de marché dans presque toutes les catégories de produits, dans un contexte toujours plus concurrentiel et plus prudent.

- **Dans la papeterie**, les ventes ont progressé d'environ 5 %. Aux États-Unis, notre part de marché a baissé légèrement, affectée par un niveau élevé de dépenses promotionnelles de la part de nos concurrents en soutien de leurs nouveaux produits et par la pression continue exercée sur les prix par les marques de distributeurs chez les fournisseurs de bureau. La rentrée scolaire a été portée par des campagnes télévisées dédiées aux produits à valeur ajoutée tels que notre encre *Easy Glide™* et la ligne BIC® for Her.
- **Dans les briquets**, la croissance d'environ 5 % reflète des gains de parts continus aux États-Unis et au Canada, qui ont plus que compensé les tendances négatives du marché en volume, en ligne avec la consommation de cigarettes. Cette bonne performance a été soutenue notamment par l'accent mis sur les décors à valeur ajoutée et par une croissance des briquets multi-usages. Le briquet de poche BIC® fêtera son 40<sup>e</sup> anniversaire en 2013 ; pour célébrer cet événement important, nous avons invité les consommateurs à distinguer le décor de briquets qu'ils ont préféré au cours des dernières années et à inventer leurs propres décors dans le cadre de notre campagne de promotion Grand Public 2013 *Best of You*.

- **Dans les rasoirs**, les ventes ont enregistré une croissance à deux chiffres dans les deux pays, grâce à des gains de distribution et une forte présence auprès des principaux distributeurs. Les facteurs de réussite comprennent la force de la franchise BIC® Soleil, le succès continu de notre 3 lames BIC® hybrid Advance® et la performance de nos nouveaux produits haut de gamme bénéficiant de la technologie des lames mobiles (BIC® Soleil Bella™, BIC® Flex 3 et Flex 4 et les innovants BIC® Soleil® Savvy et BIC® hybrid Advance 4 pour hommes). Cette performance a été réalisée malgré une augmentation des investissements promotionnels agressifs de la part de la concurrence sur l'ensemble de la catégorie et a conduit à des gains de parts importants faisant de BIC® la deuxième marque sur le marché du rasoir non-rechargeable.

### Produits Publicitaires et Promotionnels

Aux États-Unis, le marché a crû d'environ 5 %, tiré par le segment des textiles, tandis que la papeterie, les *Hard Goods* et les calendriers sont restés globalement stables.

Dans la papeterie, le premier semestre a été légèrement positif comparé à l'année précédente. Au cours du second semestre, les ventes ont été affectées par la mise en place de notre nouvel ERP qui a entraîné des retards de livraison. Les problèmes ont été résolus et le service client s'est amélioré. Dans les *Hard Goods*, l'activité continue de subir des pressions de la part des fournisseurs à prix bas. Dans les calendriers, dans un marché faible, nous avons maintenu nos parts de marché grâce à la qualité de nos produits et au service que nous offrons aux clients.

### Marchés en croissance

Les marchés en croissance incluent l'Amérique latine (Mexique, Amérique centrale, Caraïbes et Amérique du Sud), le Moyen-Orient, l'Afrique, l'Océanie et l'Asie. En 2012, les ventes ont atteint 596,2 millions d'euros, en hausse de 3,1 % en publié, de 4,1 % à taux de change constants et de 4,7 % à base comparable.

### Grand Public

#### Amérique latine

Les ventes ont augmenté d'environ 5 % en Amérique latine. Bien que les tendances économiques aient ralenti dans la plupart des pays, nous avons progressé dans nos trois catégories grâce à des gains de distribution et au lancement de nouveaux produits.

- **Papeterie** : dans un marché stable, nous avons maintenu notre position de leader dans les stylos à billes classiques et avons fortement progressé dans les stylos à billes à valeur ajoutée, le marquage et le coloriage.
- **Briquets** : la consommation de tabac a été affectée par la réglementation antitabac et par d'importantes augmentations de taxes, affectant indirectement le marché du briquet, notamment au Brésil. Dans ce contexte, nous avons continué à gagner des parts de marché dans la plupart des pays comme au Mexique, où nous avons augmenté la distribution dans le Sud-Est du pays grâce à notre programme de « point à point ».
- **Rasoirs** : le marché des rasoirs non rechargeables a légèrement progressé grâce à la montée en gamme des consommateurs des une ou deux lames vers les trois-lames. Les trois-lames représentent désormais un quart du marché total en valeur. Dans ce contexte, nous avons continué à renforcer nos positions et à gagner des parts de marché.

Dans toutes les catégories, les ventes ont été soutenues par des programmes de marketing réussis comme la campagne de publicité BIC® Evolution™ au Brésil, en Argentine et au Mexique et celle pour les briquets « *Ya tí que BIC® te va* ».

#### Moyen-Orient et Afrique

Malgré les troubles politiques dans plusieurs pays, notamment en Syrie, en Égypte, en Tunisie et au Nigeria, 2012 a été une bonne année pour le Moyen-Orient et l'Afrique, où nous avons continué à travailler en étroite collaboration avec nos distributeurs afin de faire progresser notre réseau de distribution et de renforcer la présence de la marque BIC®.

- **Papeterie** : dans les régions où le stylo à bille BIC® Cristal® est historiquement très fort, nous nous sommes concentrés sur la distribution point à point et avons continué l'extension de notre gamme de produits et enregistré de solides performances avec la famille des stylos 4 couleurs et le crayon Graphite Evolution™.
- **Briquets** : malgré la poursuite des importations asiatiques à bas coûts et de moindre qualité, nous avons progressé en volume et en valeur grâce notamment à des gains de distribution et en mettant l'accent sur les briquets décorés et les briquets multi-usages.
- **Rasoirs** : nous avons maintenu notre solide position dans nos produits classiques (double lame et une lame) et avons continué à développer notre activité avec les produits à valeur ajoutée tels que le BIC® Flex 3 et BIC® Flexi Lady au Moyen-Orient et la gamme BIC® Flex et BIC® Easy en Afrique du Sud.

Conformément à notre politique de soutien à l'éducation, nous avons continué à mettre en place des programmes scolaires dans la plupart des pays, mettant en scène nos produits et le bonhomme BIC afin d'améliorer l'image de la marque. Durant la rentrée scolaire et pour la deuxième année consécutive, nous avons fait don d'un stylo à un enfant dans le besoin afin de l'aider sur le chemin de l'apprentissage. Au total, 1 million de stylos ont été distribués aux écoles défavorisées par le biais de la *READ Educational Trust and Donated* ([www.read.co.za](http://www.read.co.za)). Ces actions de marketing permettent de construire la notoriété de la marque et d'améliorer sa perception.

#### Asie

En Asie, le chiffre d'affaires a progressé grâce aux nouveaux produits, à un réseau de distribution renforcé et à une visibilité de la marque accrue pour les consommateurs asiatiques.

- **Papeterie** : la croissance des ventes a été tirée par la mise en place d'une stratégie en trois points :
  - extension de la gamme de produits au Japon,
  - lancement de Ez, notre produit d'encre ultra-glissante dédié aux marchés asiatiques,
  - campagne de notoriété de la marque sur des marchés clés comme la Corée, la Thaïlande et les Philippines. En Chine, un nouveau magasin « vitrine » de la marque BIC® a été ouvert sur le marché des grossistes de Shanghai afin d'offrir des informations sur les produits et la marque BIC®.

- **Briquets** : nous avons réalisé une forte croissance des ventes grâce à :
  - l'amélioration de la présence dans les magasins de proximité (Japon, Corée, Malaisie, Singapour, Chine, Philippines, Vietnam, Hong Kong et Taïwan) et de nouveaux canaux de distribution tels que les grands magasins d'électronique japonais,
  - des décors de briquets spécialement conçus pour la région,
  - la poursuite de campagnes de publicité et de relations publiques mettant en valeur une image et des messages cohérents sur la qualité et la sécurité.
- **Rasoirs** : l'environnement concurrentiel reste difficile, avec la prédominance du rasoir rechargeable. Dans ce contexte, nous continuons à mettre l'accent sur le développement de futures lignes de produits qui nous aideront à établir une présence dans cette région.
- **Papeterie** : après le lancement du BIC® Cristal® Easy Glide, du BIC® Cristal® Extra Life et de la gamme de marquage BIC® Mark-it et grâce à des gains de distribution, nous avons enregistré une croissance de notre part de marché dans les stylos à bille et les marqueurs.
- **Briquets** : notre part de marché dans les briquets est demeurée solide dans nos deux principaux marchés (Australie et Nouvelle-Zélande), en particulier dans les importants réseaux de distribution que sont les épiceries, les stations essences et les magasins de proximité. Nous avons également élargi notre couverture du marché et nos réseaux de distribution dans les îles du Pacifique.
- **Rasoirs** : les rasoirs ont bénéficié de la forte performance de nos nouveaux produits 3 lames, avec d'importants gains de parts de marché en Nouvelle-Zélande, tirés par le succès de nos produits hybrides. Ces produits sont actuellement en cours de déploiement et ont été bien accueillis en Australie et dans les îles du Pacifique.

### **Océanie**

En 2012, nous avons obtenu de bons résultats dans les trois catégories en Océanie, tout en élargissant notre présence dans les îles du Pacifique. Le marché est resté difficile, spécialement en Australie en raison de la baisse de la confiance des entreprises, reflet du ralentissement dans l'industrie minière.

### **Produits Publicitaires et Promotionnels**

Les marchés en croissance ont enregistré une bonne performance, tirée par le lancement de nouveaux produits.

## 4.2. Situation financière et trésorerie

À fin 2012, la situation nette de trésorerie s'élève à 334,5 millions d'euros, contre 329,5 millions d'euros au 31 décembre 2011.

La génération de trésorerie en 2012 intègre le paiement du dividende pour - 189,5 millions d'euros, - 1,6 million d'euros de rachats d'actions et - 125,4 millions d'euros d'investissements.

### PRINCIPAUX AGRÉGATS DU BILAN

<i>(en millions d'euros)</i>	2010	2011	2012
<b>Capitaux propres</b>	<b>1 444,6</b>	<b>1 467,1</b>	<b>1 495,3</b>
Emprunts et dettes financières courants et découverts bancaires	11,7	8,8	11,0
Emprunts et dettes financières non courants	2,8	1,6	1,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie – Actif	371,2	300,7	287,3
Autres actifs financiers courants	40,7	39,2	59,6
<b>Situation nette de trésorerie</b>	<b>397,1</b>	<b>329,5</b>	<b>334,5</b>
Goodwills nets	219,9	211,6	208,8
Immobilisations incorporelles nettes	38,2	51,0	57,6
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>2 024,2</b>	<b>2 080,5</b>	<b>2 189,4</b>

*NB : SOCIÉTÉ BIC n'a pas sollicité de notation auprès d'une agence de notation financière. Par ailleurs, à sa connaissance, SOCIÉTÉ BIC ne fait l'objet d'aucune notation non sollicitée par une agence de notation financière.*

### TABLEAU RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	2010	2011	2012
Marge brute d'autofinancement	302,7	340,8	369,5
(Augmentation)/Diminution des besoins d'exploitation	(1,3)	(114,8)	(37,9)
Autres flux d'exploitation	(41,2)	(25,2)	(28,9)
Flux nets de trésorerie liés à l'activité d'exploitation	260,2	200,8	302,7
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	(37,8)	(91,9)	(116,6)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	(362,1)	(176,8)	(186,2)
Flux nets de trésorerie	(139,6)	(68,0)	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	368,0	299,4	283,0

## 4.3. Gestion des risques de change et de taux d'intérêts

### → GESTION DES RISQUES DE CHANGE SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

BIC est présent dans plus de 160 pays et, par conséquent, est sujet aux variations économiques de marché. Notre politique de gestion est de protéger le risque de transactions sur les opérations libellées en devises par l'utilisation de couvertures à terme et optionnelles. Le Groupe ne couvre pas les risques d'écart de conversion sur la consolidation des filiales étrangères, à l'exception des dividendes payés intra-Groupe. Les investissements, directs ou indirects, sont généralement effectués en devise locale.

Le Groupe n'a pas vocation à réaliser des opérations spéculatives. BIC a mis en place une gestion du risque de change uniquement dans le but de protéger ses performances en termes de profitabilité, de liquidité et de sécurité. La Trésorerie Groupe n'est pas un centre de profit. Elle communique mensuellement à la Direction Générale l'état des couvertures de change, en distinguant les opérations échues des opérations non échues, ainsi que le résultat de change rattaché.

Depuis 2000, le Groupe poursuit une politique de couverture de change annuelle qui permet aux filiales de ramener leur exposition à un niveau proche de zéro et de centraliser le risque au niveau de la maison mère, à l'exception des devises non convertibles.

Un processus de *reporting* régulier et commun à toutes les filiales identifie la génération de positions de change pour chaque devise et leur évolution prévisionnelle au cours de l'année. SOCIÉTÉ BIC consolide le risque de change des filiales et couvre, sur les marchés, le risque résiduel.

Le risque de change euro contre dollar reste la principale exposition.

En 2012, l'exposition annuelle de BIC relative aux flux commerciaux a été couverte en moyenne au cours de 1 euro = 1,3473 dollar américain. En ce qui concerne les besoins 2013, au 31 décembre 2012, 100 % de l'exposition identifiée avait fait l'objet d'une couverture ferme ou optionnelle. Le cours moyen obtenu pour 2013 est de 1 euro = 1,2792 dollar américain.

Les autres expositions significatives par ordre d'importance sont le dollar canadien, la livre sterling et le dollar australien. Ces besoins sont au moins couverts au-delà de 95 % pour l'ensemble de l'année 2013.

Dès qu'une transaction est réalisée sur les marchés financiers, la Trésorerie Groupe qualifie l'exercice de rattachement et la nature du flux couvert, flux commercial ou flux financier. L'ensemble des produits

de couverture utilisés est parfaitement en ligne avec la qualification de *cash-flow hedge* telle que définie par la norme comptable IAS 39. En conséquence, la Trésorerie Groupe n'utilise aucun produit à effet de levier ou à effet désactivant contraire au sens de couverture naturel du Groupe. Cette discipline stricte dans un cadre de marché à forte volatilité est un point fondamental pour la sécurité financière du Groupe.

Le portefeuille d'instruments financiers fait l'objet d'un suivi particulier en temps réel par la Trésorerie Groupe, qui fournit également une évaluation *mark-to-market* mensuelle de chaque position conforme à la norme IAS 39.

Tous les instruments financiers sont mis en place avec des établissements bancaires majeurs et par conséquent le risque de contrepartie est très faible. Dans le contexte de crise financière mondiale, les ratings de nos contreparties ont pu être affectés négativement, néanmoins la quasi-totalité de nos transactions sont effectuées avec les banques historiques du Groupe BIC qui sont toutes des banques de profil « banque universelle » avec un équilibre de leur portefeuille d'activités qui les rend moins vulnérables aux risques de marché. À ce jour le rating minimal S&P de nos principales contreparties bancaires est de A- sur le long terme, la fourchette de rating allant de AA- à A-.

Dans les pays pour lesquels il n'existe pas la possibilité de centraliser le risque de change de façon efficiente, l'exposition est gérée localement avec un suivi continu de la Trésorerie Groupe auprès de la filiale locale. Cette exposition se concentre essentiellement sur l'Amérique latine et l'Afrique du Sud. Les filiales produisent localement la plupart des produits qui seront vendus sur leur marché, mais doivent aussi importer certains composants auprès d'autres filiales du Groupe. Les couvertures sont mises en place localement après approbation de la Trésorerie Groupe.

### → GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊTS

L'exposition au risque de taux d'intérêts est très limitée.

Tous les besoins de financement locaux sont directement indexés sur une base de taux variable. La survenance de positions emprunteuses est non significative et trop ponctuelle pour générer un besoin de couverture pertinent.

## 4.4. Dividendes

Le Conseil d'Administration de SOCIÉTÉ BIC propose une politique de distribution des dividendes qui est essentiellement fonction des bénéfices de la Société, de sa politique d'investissement, de la solidité de son bilan, et qui tient compte des comparaisons avec les sociétés comparables du secteur. BIC n'envisage pas de modifier significativement cette politique de distribution de dividendes.

Tenant compte de la bonne performance du Groupe en 2012, et confiant dans ses perspectives et dans la pérennité de sa solide situation financière, le Conseil d'Administration a décidé de proposer le versement d'un dividende ordinaire de 2,56 euros par action lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 15 mai 2013. Le taux de distribution (calculé avec le dividende ordinaire) serait ainsi de 46 % en 2012, contre 44 % en 2011.

Le niveau des dividendes versés au titre des trois derniers exercices est rappelé ci-après :

	DIVIDENDE NET <i>(en euros)</i>	DIVIDENDE NET/RÉSULTAT PAR ACTION <b>(TAUX DE DISTRIBUTION)</b>
2011 <sup>(a)</sup>	2,20	44 %
2010	1,90	44 %
2009 <sup>(a)</sup>	1,40	44 %

*(a) Pour les années fiscales 2009 et 2011, un dividende exceptionnel de 1,00 euro et 1,80 euro respectivement ont été versés.*



## 4.5. Investissements

### → PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES

Dans le domaine des investissements industriels, le Groupe BIC organise sa production sur deux axes depuis plusieurs années :

- premièrement, l'amélioration continue de la qualité sur chaque ligne de production, par le biais, entre autres, d'investissements permanents en matériels, installations et nouvelles technologies ;
- deuxièmement, la spécialisation des sites sur une seule activité.

En 2004, nous avons réalisé l'acquisition de notre distributeur au Japon (aujourd'hui BIC Japan KK) et de Styphen® en France.

En novembre 2005, BIC a ouvert sa propre unité de production papeterie en Chine.

En 2006, nous avons ouvert une filiale de distribution en Turquie. De plus, nous avons acquis PIMACO, leader au Brésil de la fabrication et de la distribution d'étiquettes adhésives à usage professionnel, scolaire et domestique afin de progresser dans les fournitures de bureau.

En 2007, BIC a acquis la société Atchison Products Inc., une société américaine de sacs à usage promotionnel personnalisés par un marquage publicitaire qui vient renforcer notre activité de fournisseur d'articles promotionnels.

En décembre 2008, le Groupe BIC a annoncé l'acquisition de l'activité Produits Promotionnels d'Antalis (groupe Sequana). L'acquisition a été finalisée le 11 mars 2009, après signature d'un accord sur la base d'une valeur d'entreprise de 33,5 millions d'euros. Après l'acquisition d'Antalis Promotional Products, le Groupe BIC a annoncé l'acquisition de Norwood Promotional Products en juin 2009. Norwood Promotional Products est un des leaders dans les calendriers, les sacs, les trophées, les nécessaires à boire et les autres produits promotionnels aux États-Unis. L'acquisition a été finalisée le 6 juillet 2009 au prix total de 125 millions de dollars américains auxquels s'ajoutaient 31 millions de dollars américains de dettes.

Le 21 janvier 2009, les Groupes BIC et Cello ont annoncé la signature d'un accord définitif selon lequel BIC acquerrait 40 % de l'activité d'instruments d'écriture de Cello pour un montant de 7,9 milliards de roupies indiennes. Dans le cadre de cet accord, BIC dispose d'une option d'achat lui permettant d'augmenter en 2013 sa participation à hauteur de 55 %. Le prix sera déterminé sur la base des résultats. Cet accord a été partiellement finalisé le 5 mars 2009 pour 3,8 milliards de roupies indiennes. La part correspondante du résultat net de Cello Pens est consolidée par mise en équivalence depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009.

BIC a annoncé en avril 2009 que le Groupe mettait en place un plan de réduction des coûts à l'échelle mondiale afin de s'adapter au ralentissement de ses marchés. Le coût de ce programme a affecté le résultat d'exploitation 2009 du Groupe pour un montant de 34,4 millions d'euros, partiellement compensé par l'écart d'acquisition négatif constaté à l'occasion de l'acquisition d'Antalis Promotional Products. L'impact net était de 24,1 millions d'euros.

Le 4 janvier 2010, Cello a proposé au Groupe BIC de mettre fin aux contrats définitifs signés le 21 janvier 2009, « selon des conditions à définir d'un commun accord »<sup>(1)</sup>. Le Groupe BIC a confirmé son intention de les faire appliquer. Le 4 août 2010, BIC a annoncé sa décision d'engager une procédure d'arbitrage afin d'obtenir l'application totale de ces accords, à savoir l'acquisition de 40 % d'une entité restante.

Le 27 avril 2011, BIC Corporation., filiale américaine du Groupe BIC, a annoncé l'acquisition de Sologear LLC, société basée à Middleton, Wisconsin. Sologear est le fabricant de FlameDisk®, un système de cuisson pour les barbecues, transportable et qui n'utilise pas de charbon de bois. Le 30 novembre 2011, le Groupe BIC a annoncé l'acquisition, via sa filiale canadienne BIC Inc., des actifs d'Angstrom Power Incorporated, société basée à Vancouver et spécialisée dans le développement de la technologie des piles à combustible portables.

### → PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2012

En février 2012, le Groupe BIC a acquis un terrain pour la construction d'une usine d'instruments d'écriture dans la région en forte croissance de l'Afrique et du Moyen Orient, destinée à renforcer son réseau de production et à mieux répondre à la demande des consommateurs dans cette région. Située en Tunisie près de Bizerte, l'usine sera opérationnelle fin 2013. L'investissement total est estimé à environ 12 millions d'euros.

Début octobre 2012, BIC, en collaboration avec Intel, a annoncé le lancement en France de BIC® Education, une solution éducative numérique innovante pour l'école primaire, combinant écriture et numérique. Avec des ardoises numériques, une pour chaque élève, et un logiciel pédagogique conçu avec et pour les enseignants, c'est un outil complet pour la classe d'aujourd'hui. L'enseignant est libre de créer des supports adaptés, il reste maître d'œuvre de sa classe et chaque élève bénéficie des avantages de l'interactivité et du numérique.

### → PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN COURS : DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE ET MÉTHODE DE FINANCEMENT

Sans objet.

### → PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS FUTURS

Sans objet.

(1) Traduction de l'anglais « on terms and conditions to be mutually agreed between the parties ».

## 4.6. Perspectives pour 2013 et stratégie

### → TENDANCES OPÉRATIONNELLES 2013

#### Grand Public

##### Papeterie

Le marché devrait croître à un taux conforme à celui de 2012, soit une légère croissance en valeur. Sur les marchés matures, les pressions concurrentielles et les difficultés du réseau des fournisseurs de bureau ne devraient pas s'atténuer. Sur les marchés en croissance, les taux de progression très élevés constatés ces dernières années sont derrière nous, mais un rythme de croissance solide et régulière devrait se poursuivre, alimenté par l'augmentation du pouvoir d'achat et du taux d'alphabetisation. Notre activité Papeterie devrait progresser légèrement en 2013 (« *low to mid- single digit* »).

##### Briquets

En 2013, nous continuerons à capitaliser sur la sécurité prouvée et l'excellente qualité reconnue de nos briquets, qui célébreront leur 40<sup>e</sup> anniversaire. En Europe, nous continuerons à améliorer la distribution. En Amérique du Nord, l'accent sera mis sur les décors « *Special Edition* » ainsi que sur de nouvelles licences. Dans les pays en croissance, nous continuerons à renforcer notre réseau de distribution et à améliorer la notoriété de la marque.

##### Rasoirs

En 2013, nous nous attendons à une accélération du lancement de nouveaux produits et à l'augmentation de l'activité promotionnelle de la part de nos concurrents avec notamment, pour les deux principales marques, le lancement de nouveaux rasoirs non rechargeables. Ceci pourrait ralentir nos récents rythmes de croissance, mais nous devrions au minimum maintenir nos parts de marché dans ce nouvel environnement grâce au lancement de nouveaux produits comme le BIC® Flex 03 Control en Europe, le BIC® Soleil® Shave and Trim aux États-Unis et le BIC® Flex 4 rechargeable en Amérique latine.

#### Produits Publicitaires et Promotionnels

En 2013, le marché publicitaire et promotionnel devrait croître légèrement aux États-Unis, principalement durant la deuxième partie de l'année et restera difficile en Europe, notamment dans les pays du Sud. Dans ce contexte, BIC APP continuera à mettre l'accent sur le service client, sur de nouveaux produits et sur l'innovation via le lancement de *Brite Pix*, une nouvelle solution qui offre une meilleure capacité d'impression multicolores ainsi qu'une personnalisation pour mieux répondre aux besoins des clients. Le chiffre d'affaires devrait rester stable ou augmenter légèrement.

### → PERSPECTIVES DU GROUPE À MOYEN TERME (3 À 5 ANS)

#### Grand Public

Concernant l'activité Grand Public, notre objectif est de croître plus rapidement que nos marchés grâce à notre positionnement qualité et prix et de continuer à améliorer l'efficacité opérationnelle. En conséquence, nous prévoyons de faire progresser le chiffre d'affaires de + 2 % et + 4 % par an et de situer la marge d'exploitation normalisée entre 15 et 20 %.

#### Produits Publicitaires et Promotionnels

Pour BIC APP, nous prévoyons une croissance du chiffre d'affaires comprise entre 1 et 5 % dans les 3 à 5 prochaines années et de situer la marge d'exploitation normalisée entre 8 et 12 %.

### → RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Voici, en résumé, les principaux défis que nous prévoyons pour 2013 :

- la poursuite de l'incertitude économique en Europe, notamment en Europe du Sud ;
- la poursuite de la volatilité des taux de change ;
- l'environnement géopolitique général.

Bien que la plupart de ces risques soient hors de notre contrôle, nous allons faire de notre mieux pour les minimiser dans chacune de nos activités.

Nous croyons que notre principale opportunité de croissance reste la force de la marque BIC®, allée à la diversité de notre main-d'œuvre multinationale qui opère dans plus de 160 pays. Nos équipes lancent des produits et des programmes, y compris en matière de soutien publicitaire et promotionnel, qui parlent directement au consommateur d'aujourd'hui sur son marché local et répondent à ses besoins spécifiques.

### → OBJECTIFS DE PERFORMANCE

Croissance du chiffre d'affaires, gains de parts de marché, marges, liquidités et solidité de notre bilan constituent les principaux indicateurs de la performance du Groupe.

En 2013, l'objectif de BIC sera de continuer à nous appuyer sur notre organisation internationale solide, notre forte équipe de Direction et l'ensemble de nos employés dans le monde, afin de gérer efficacement notre activité, de gagner des parts de marché et de protéger notre génération de trésorerie.

### → ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Sans objet.

# 5

## INFORMATIONS FINANCIÈRES

---

<b>5.1. Comptes consolidés</b>	<b>131</b>	<b>5.4. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels</b>	<b>209</b>
1. Compte de résultat consolidé	132		
2. État du résultat global consolidé	133		
3. Bilan consolidé	134		
4. Tableau de flux de trésorerie consolidé	136	<b>5.5. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés</b>	<b>210</b>
5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés	138		
6. Notes aux comptes consolidés	140		
<b>5.2. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés</b>	<b>189</b>		
<b>5.3. Comptes sociaux de SOCIÉTÉ BIC (normes françaises)</b>	<b>190</b>		
1. Compte de résultat	191		
2. Bilan	192		
3. Tableau de flux de trésorerie	194		
4. Annexes aux comptes sociaux	195		
5. Informations supplémentaires concernant les comptes sociaux	208		



## 5.1. Comptes consolidés

1. Compte de résultat consolidé	132	4. Tableau de flux de trésorerie consolidé	136
2. État du résultat global consolidé	133	5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés	138
3. Bilan consolidé	134	6. Notes aux comptes consolidés	140

## 1. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>(en milliers d'euros)</i>	NOTES	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
Chiffre d'affaires		1 831 514	1 824 087	1 898 707
Coût des ventes	4	(960 875)	(925 606)	(933 344)
<b>Marge brute d'exploitation</b>		<b>870 639</b>	<b>898 481</b>	<b>965 363</b>
Coûts de distribution	4	(295 698)	(291 439)	(309 349)
Frais généraux	4	(182 804)	(177 126)	(184 748)
Autres charges d'exploitation	4	(98 133)	(88 537)	(121 329)
Autres produits	5	33 029	23 636	31 714
Autres charges	5	(22 435)	(25 348)	(11 173)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>304 598</b>	<b>339 667</b>	<b>370 478</b>
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	6	9 482	10 602	12 490
Charges financières	6	(11 260)	(1 428)	(2 010)
<b>Résultat brut avant impôt</b>		<b>302 820</b>	<b>348 841</b>	<b>380 958</b>
Impôt sur les bénéfices	7	(100 363)	(115 060)	(121 553)
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>202 457</b>	<b>233 781</b>	<b>259 405</b>
Quote-part de résultat dans les coentreprises	12	5 000	4 100	3 728
Résultat net des activités continues		207 457	237 881	263 133
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-	-
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>		<b>207 457</b>	<b>237 881</b>	<b>263 133</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-
<b>RÉSULTAT NET DU GROUPE</b>		<b>207 457</b>	<b>237 881</b>	<b>263 133</b>
Résultat net par action <i>(en euros)</i>	8	4,29	5,00	5,56
Résultat net dilué par action <i>(en euros)</i> <sup>(a)</sup>	8	4,26	4,95	5,49
Nombre moyen d'actions en circulation net des actions propres sur la période	8	48 341 785	47 565 299	47 339 322

(a) Les éléments dilutifs pris en compte sont les options de souscription d'actions et les actions gratuites.

## 2. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	NOTES	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
Résultat net part du Groupe		207 457	237 881	263 133
<b>Autres éléments du résultat global</b>				
Gain/(Perte) sur instruments de couverture de flux de trésorerie	24	(6 595)	(11 415)	13 460
Différence de change résultant de la conversion des opérations à l'étranger <sup>(a)</sup>		66 838	(4 077)	(32 333)
Écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi	19-4	(11 237)	(56 982)	(78 701)
Investissements disponibles à la vente		(2)	(2)	0
Quote-part des autres éléments du résultat global des coentreprises	12-1	-	(1 040)	593
Impôts différés et impôts courants reconnus sur les autres éléments du résultat global	7-2	5 272	22 933	22 683
<b>Autres éléments du résultat global – nets d'impôts</b>		<b>54 276</b>	<b>(50 583)</b>	<b>(74 298)</b>
<b>RÉSULTAT GLOBAL TOTAL</b>		<b>261 733</b>	<b>187 298</b>	<b>188 835</b>
Attribuable :				
• au Groupe BIC		261 733	187 298	188 835
• aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-
<b>TOTAL</b>		<b>261 733</b>	<b>187 298</b>	<b>188 835</b>

(a) Les principaux éléments de variation des écarts de conversion par devise, pour la période, sont les suivants : dollar américain - 8,2 millions d'euros, réal brésilien - 23,3 millions d'euros, peso mexicain + 3,5 millions d'euros, peso argentin - 2,0 millions d'euros.

### 3. BILAN CONSOLIDÉ

#### Actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	NOTES	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
Immobilisations corporelles nettes	9-1, 9-2	358 188	360 242	398 040
Immeubles de placement	9-3	2 339	2 304	2 176
Goodwill nets	10	219 869	211 600	208 807
Immobilisations incorporelles nettes	11	38 162	51 020	57 569
Participations dans les coentreprises	12	72 103	75 161	79 482
Autres actifs non courants	13	16 555	14 610	19 696
Impôts différés	14	136 140	158 159	175 260
Instruments dérivés financiers	24-4	-	223	625
<b>Actifs non courants</b>		<b>843 356</b>	<b>873 319</b>	<b>941 655</b>
Stocks et en-cours	15	344 001	411 281	404 880
Créance d'impôt exigible		10 520	14 089	22 299
Clients et autres créances	15/22-5	389 314	416 928	446 140
Autres actifs courants		14 291	17 984	15 309
Instruments dérivés financiers courants	24	5 192	904	6 574
Autres instruments dérivés	24-4	-	33	336
Autres actifs financiers courants		40 672	39 223	59 587
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22-4, 24-7	371 191	300 733	287 316
Actifs immobilisés destinés à être cédés	9-4	5 671	6 008	5 273
<b>Actifs courants</b>		<b>1 180 852</b>	<b>1 207 183</b>	<b>1 247 714</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>2 024 208</b>	<b>2 080 502</b>	<b>2 189 369</b>



## Passif

(en milliers d'euros)

	NOTES	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
Capital	16-1	184 128	179 683	181 599
Réserves/résultat consolidés		1 191 112	1 230 507	1 279 977
Écarts de conversion		61 758	56 641	24 901
Couverture des flux de trésorerie		7 650	271	8 872
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>		<b>1 444 648</b>	<b>1 467 102</b>	<b>1 495 349</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-
<b>Capitaux propres</b>	<b>CP</b>	<b>1 444 648</b>	<b>1 467 102</b>	<b>1 495 349</b>
Emprunts et dettes financières non courants	17	2 781	1 584	1 470
Autres dettes non courantes		106	743	373
Provision au titre des avantages du personnel	19-2	166 880	203 016	274 606
Provisions	18	50 479	56 822	57 654
Impôts différés	14	22 367	19 014	23 195
Contrats de couverture non courants	24-4	29	82	41
<b>Passifs non courants</b>		<b>242 642</b>	<b>281 261</b>	<b>357 339</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	15	130 255	110 765	112 133
Emprunts et dettes financières courants	17	11 709	8 761	10 954
Dettes d'impôt exigible		12 226	20 013	18 886
Autres dettes courantes	20	177 930	185 486	193 197
Autres instruments dérivés	24	1 481	-	-
Contrats de couverture courants	24-4	3 317	7 114	1 511
<b>Passifs courants</b>		<b>336 918</b>	<b>332 139</b>	<b>336 681</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>2 024 208</b>	<b>2 080 502</b>	<b>2 189 369</b>

CP : cf. Tableau de variation des capitaux propres consolidés.

#### 4. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	NOTES	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
<b>Activité d'exploitation</b>				
Résultat net	CR	207 457	237 881	263 133
<i>Produits et charges n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :</i>				
Amortissements des immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	4, 9, 11	77 318	70 477	71 628
Perte de valeur	4, 5, 9-2, 11	6 014	114	333
Écart d'acquisition négatif et dépréciation de <i>goodwill</i>	10	3 410	8 678	-
Provisions au titre des avantages du personnel	19-3	16 740	9 616	17 813
Autres provisions à l'exception des provisions sur actifs courants		9 139	7 821	8 417
Couverture et instruments dérivés	24-4	2 265	(5 071)	1 468
Charge liée aux primes d'options		658	464	430
Reconnaissance des paiements fondés sur des actions	23, CP	7 368	7 632	8 643
Variation des impôts différés	14	(11 598)	(1 696)	6 707
Quote-part du résultat des coentreprises	12-1	(5 000)	(4 100)	(3 728)
(Plus-values)/Moins-values de cession d'actifs	5, 9, 11, (a)	(11 067)	8 985	(5 310)
<b>Marge brute d'autofinancement</b>		<b>302 704</b>	<b>340 801</b>	<b>369 534</b>
(Augmentation)/ Diminution des besoins d'exploitation	15	(1 319)	(114 802)	(37 947)
Versement au titre des avantages du personnel	19-2	(25 081)	(30 469)	(19 499)
Charges/(Produits) financiers	6	297	(7 209)	(9 441)
Intérêts (payés)/ perçus		(5 123)	8 371	7 076
Charges d'impôt sur les bénéfices	7-1	104 865	108 057	104 288
Impôts payés sur les sociétés		(116 117)	(103 928)	(111 308)
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>	<b>(g)</b>	<b>260 226</b>	<b>200 821</b>	<b>302 703</b>
<b>Activités d'investissement</b>				
Cessions d'immobilisations	(b)	7 335	3 800	8 145
Acquisitions d'immobilisations corporelles	9-1	(56 647)	(76 214)	(109 471)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	11	(6 343)	(12 753)	(15 970)
(Augmentation)/Diminution des autres investissements		487	46	(575)
Acquisitions/cessions d'activités	10, (c)	17 376	(6 823)	1 308
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(37 792)</b>	<b>(91 944)</b>	<b>(116 563)</b>

(en milliers d'euros)	NOTES	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
<b>Activités de financement</b>				
Dividendes payés	CP, 21, (d)	(116 432)	(90 567)	(189 507)
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle		(200)	-	-
Emprunts/(Remboursements)	17	(226 931)	(1 657)	(880)
Paiements liés aux contrats de location-financement		462	(354)	(366)
Achat d'instruments financiers	(e)	(690)	(405)	(458)
(Achats)/Ventes d'autres actifs financiers courants		(309)	150	(18 823)
Acquisitions d'actions propres et exercices de stock-options	16-2, 23-1, (f)	(17 955)	(84 001)	23 864
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		<b>(362 055)</b>	<b>(176 834)</b>	<b>(186 170)</b>
Flux nets de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		(139 621)	(67 957)	(30)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	Bilan, 17	478 885	367 972	299 370
Différence de change		28 708	(645)	(16 375)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE</b>	<b>BILAN, 17</b>	<b>367 972</b>	<b>299 370</b>	<b>282 965</b>

CR : cf. Compte de résultat consolidé.

CP : cf. Tableau de variation des capitaux propres consolidés.

Bilan : cf. Bilan consolidé.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie à la clôture comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour 287 316 milliers d'euros et les découverts bancaires pour 4 351 milliers d'euros.

(a) Les principales plus-values de cessions sur l'exercice 2012 concernent :

- l'activité de distribution de recharges téléphoniques en France (0,8 million d'euros) ;
- un terrain et des immeubles situés à Boulogne-sur-Mer en France (0,7 million d'euros) ;
- un terrain et des immeubles situés en Australie (3,9 millions d'euros).

Les principales cessions intervenues sur l'exercice 2011 étaient les suivantes :

- l'activité pinces à linge REVA en Australie (plus-value de 1 million d'euros) ;
- les divisions « business to business » de PIMACO au Brésil (moins-value de 9,6 millions d'euros).

(b) Les principales immobilisations cédées sur l'exercice 2012 sont :

- un terrain et des immeubles situés à Boulogne-sur-Mer (France) pour 1 million d'euros ;
- le site de Janesville aux États-Unis pour 0,9 million d'euros ;
- un terrain et des immeubles en Australie pour 4,1 millions d'euros.

(c) En février 2012, le Groupe BIC a cédé l'activité de distribution de recharges téléphoniques de la filiale DAPE 74 pour 0,8 million d'euros et a reçu au cours du second semestre 2012 le complément de prix sur la cession des divisions « business to business » de PIMACO au Brésil pour 0,5 million d'euros.

Sur 2011, le Groupe BIC avait procédé à :

- l'acquisition de Sologear aux États-Unis pour 1 million d'euros, un complément de prix pouvant être dû sur cinq ans ;

- l'acquisition des actifs d'Angstrom Power Incorporated, au Canada, pour 13,5 millions d'euros ;

- la cession de l'activité pinces à linge REVA en Australie pour 1,5 million d'euros ;

- la cession des divisions « business to business » de PIMACO au Brésil pour un total de 6,5 millions d'euros.

(d) Les dividendes payés représentent les dividendes payés par SOCIÉTÉ BIC à ses actionnaires (cf. Note 21).

(e) SOCIÉTÉ BIC a payé 0,4 million d'euros de prime d'options sur l'exercice 2012 ainsi que sur l'exercice 2011.

(f) Sur l'exercice 2012, SOCIÉTÉ BIC a racheté 20 878 actions pour un total de 1,6 million d'euros. Dans le cadre du contrat de liquidité, elle avait aussi racheté 295 065 actions pour un total de 24,3 millions d'euros et vendu 292 798 actions pour 24,2 millions d'euros. Par ailleurs, 487 877 options ont été exercées sur la période pour 22,0 millions d'euros, dont 4,8 millions d'euros ne sont pas encore encaissés au 31 décembre 2012. En outre, SOCIÉTÉ BIC a encaissé, début 2012, 8,4 millions d'euros relatifs à des stock-options exercées fin 2011.

Sur l'exercice 2011, SOCIÉTÉ BIC avait racheté 1 608 948 actions pour un total de 101,4 millions d'euros. Dans le cadre du contrat de liquidité, elle avait aussi racheté 358 459 actions pour un total de 22,9 millions d'euros et vendu 363 861 actions pour 23,3 millions d'euros. Par ailleurs, 415 357 options avaient été exercées sur la période pour 19,1 millions d'euros, dont 8,4 millions d'euros n'étaient pas encore encaissés au 31 décembre 2011. En outre, SOCIÉTÉ BIC avait encaissé, début 2011, 6,3 millions d'euros relatifs à des stock-options exercées fin 2010.

(g) Les flux nets de trésorerie liés à l'activité d'exploitation de l'exercice 2012 incluent 9,2 millions d'euros décaissés au titre des coûts de restructuration (10,9 millions d'euros sur l'exercice 2011).

## 5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	NOTES	CAPITAL	RÉSERVES	ÉCARTS DE CONVERSION	COUVERTURE DES FLUX DE TRÉSORERIE	CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	CAPITAUX PROPRES
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>		<b>184 128</b>	<b>1 191 112</b>	<b>61 758</b>	<b>7 650</b>	<b>1 444 648</b>	-	<b>1 444 648</b>
Dividendes distribués	21	-	(90 567)	-	-	(90 567)	-	(90 567)
Réduction de capital		(4 636)	(71 116)	-	-	(75 752)	-	(75 752)
Augmentation de capital		1 587	17 485	-	-	19 072	-	19 072
Titres d'autocontrôle		(1 396)	(23 827)	-	-	(25 223)	-	(25 223)
Reconnaissance des paiements fondés sur des actions	23	-	7 632	-	-	7 632	-	7 632
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle							-	-
Autres		-	(6)	-	-	(6)	-	(6)
<b>Résultat global total</b>		-	<b>199 794</b>	<b>(5 117)</b>	<b>(7 379)</b>	<b>187 298</b>	-	<b>187 298</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>		<b>179 683</b>	<b>1 230 507</b>	<b>56 641</b>	<b>271</b>	<b>1 467 102</b>	-	<b>1 467 102</b>
Dividendes distribués	TFT, 21	-	(189 507)	-	-	(189 507)	-	(189 507)
Réduction de capital <sup>(a)</sup>		-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital <sup>(b)</sup>		1 864	20 160	-	-	22 024	-	22 024
Titres d'autocontrôle		53	(1 803)	-	-	(1 751)	-	(1 751)
Reconnaissance des paiements fondés sur des actions	TFT, 23	-	8 643	-	-	8 643	-	8 643
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle							-	-
Autres		-	3	-	-	3	-	3
<b>Résultat global total</b>		-	<b>211 974</b>	<b>(31 740)</b>	<b>8 601</b>	<b>188 835</b>	-	<b>188 835</b>
<b>Au 31 décembre 2012</b>		<b>181 599</b>	<b>1 279 977</b>	<b>24 901</b>	<b>8 872</b>	<b>1 495 349</b>	-	<b>1 495 349</b>

(a) Aucune action n'a été annulée en 2012.

(b) À la suite de levées d'options de souscription d'actions, le capital a été augmenté de 487 877 actions.

TFT : Tableau de flux de trésorerie consolidé.



## 6. NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### *Généralités*

<b>NOTE 1</b>	PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	141
<b>NOTE 2</b>	INFORMATION SECTORIELLE	148
<b>NOTE 3</b>	TAUX DE CONVERSION DES DEVICES ÉTRANGÈRES	150

### *Compte de résultat*

<b>NOTE 4</b>	CHARGES D'EXPLOITATION	150
<b>NOTE 5</b>	AUTRES PRODUITS ET CHARGES	151
<b>NOTE 6</b>	RÉSULTAT FINANCIER	152
<b>NOTE 7</b>	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	152
<b>NOTE 8</b>	RÉSULTAT PAR ACTION	154

### *Bilan – Actif*

<b>NOTE 9</b>	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	154
<b>NOTE 10</b>	GOODWILL	157
<b>NOTE 11</b>	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	158
<b>NOTE 12</b>	PARTICIPATIONS DANS LES COENTREPRISES	160
<b>NOTE 13</b>	AUTRES ACTIFS NON COURANTS	161
<b>NOTE 14</b>	IMPÔTS DIFFÉRÉS	161
<b>NOTE 15</b>	VARIATION DES BESOINS D'EXPLOITATION	162

### *Bilan – Passif*

<b>NOTE 16</b>	CAPITAL	162
<b>NOTE 17</b>	EMPRUNTS	163
<b>NOTE 18</b>	PROVISIONS	164
<b>NOTE 19</b>	RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL	165
<b>NOTE 20</b>	AUTRES PASSIFS COURANTS	170

### *Informations complémentaires*

<b>NOTE 21</b>	DIVIDENDES	170
<b>NOTE 22</b>	EXPOSITION AUX RISQUES DU MARCHÉ	170
<b>NOTE 23</b>	PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS	175
<b>NOTE 24</b>	INSTRUMENTS FINANCIERS	178
<b>NOTE 25</b>	RELATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	181
<b>NOTE 26</b>	ENGAGEMENTS HORS BILAN	182
<b>NOTE 27</b>	OBLIGATIONS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT	182
<b>NOTE 28</b>	PASSIFS ÉVENTUELS	182
<b>NOTE 29</b>	CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION	183
<b>NOTE 30</b>	FILIALES CONSOLIDÉES	183
<b>NOTE 31</b>	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	188

**NOTE 1 PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

*Approbation des états financiers*

Les comptes consolidés du Groupe BIC pour l'exercice 2012 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 12 février 2013 et sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 15 mai 2013.

Les comptes consolidés de l'exercice ont été établis en tenant compte d'un environnement économique toujours difficile, notamment pour la valorisation des actifs financiers, l'appréciation des écoulements probables des stocks ou la recouvrabilité des créances clients. Les actifs dont la valeur s'apprécie par référence à des perspectives à plus long terme, en particulier les actifs incorporels, ont été évalués sur la base d'hypothèses prenant en compte la crise économique et financière, en particulier dans ses effets sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs résultant de l'activité, les paramètres financiers utilisés pour ces valorisations étant ceux prévalant sur le marché à la fin de l'exercice.

**1 Principes comptables**

*1-1 Principes généraux*

Conformément au règlement européen CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes consolidés du Groupe BIC sont établis selon les principes définis par l'IASB (*International Accounting Standards Board*), tel qu'adoptés par l'Union européenne. Ce référentiel est disponible sur le site Internet de la Commission européenne : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Le référentiel international comprend les normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*), les normes IAS (*International Accounting Standard*), ainsi que leurs interprétations SIC (*Standing Interpretations Committee*) et IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*).

Les états financiers sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de l'évaluation de certains instruments financiers. Les principes comptables appliqués restent inchangés par rapport à ceux de l'exercice précédent, à l'exception de l'adoption des normes suivantes, effectives depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

*1-2 Adoption des normes IFRS nouvellement publiées et révisées, de leurs interprétations et de leurs amendements*

**Normes, interprétations et amendements d'application obligatoire en 2012**

L'amendement suivant, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, a été appliqué aux comptes consolidés établis au 31 décembre 2012 :

- Amendement IFRS 7-Instruments financiers : Informations à fournir en matière de transferts d'actifs financiers.

L'adoption de ce nouvel amendement n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers du Groupe au 31 décembre 2012.

**Normes, interprétations et amendements d'application obligatoire après 2012 adoptés par l'Union européenne**

En 2012, le Groupe n'a décidé l'application anticipée d'aucune norme, interprétation ou amendement approuvé par l'Union européenne, notamment en ce qui concerne :

- Amendement IFRS 7 – Informations à fournir en cas de compensation des actifs et passifs financiers <sup>(1)</sup> ;
- Amendements IAS 1 – Présentation des autres éléments du résultat global <sup>(1)</sup> ;
- Amendements IAS 12 – Impôts différés – Recouvrement des actifs sous-jacents <sup>(1)</sup> ;
- Amendement IAS 19 – Avantages du personnel <sup>(1)</sup> ;
- Amendement IAS 27 – États financiers individuels <sup>(1)</sup> ;
- Amendement IAS 28 – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises <sup>(1)</sup> ;
- Amendement IAS 32 – Compensation des actifs et passifs financiers <sup>(1)</sup> ;
- IFRS 10 – États financiers consolidés <sup>(1)</sup> ;
- IFRS 11 – Partenariat <sup>(1)</sup> ;
- IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités <sup>(1)</sup> ;
- IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur <sup>(1)</sup>.

Le Groupe mène actuellement des analyses sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes et les effets de ses applications sur les comptes. À l'exception de l'amendement à IAS 19 – Avantages du personnel (voir point 1-14), il n'anticipe pas, à ce jour, d'impact significatif sur les états financiers.

Au 31 décembre 2012, le Groupe ayant décidé de ne pas anticiper les amendements à IAS 19, le coût des services passés a continué d'être comptabilisé en charges, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Dans la mesure où les droits à prestations sont déjà acquis lors de l'adoption du régime à prestations définies ou de sa modification, le coût des services passés est comptabilisé immédiatement en charges.

Avec la norme IAS 19 Révisée, le coût des services passés sera comptabilisé en totalité en tant que composante du coût des services (dans le compte de résultat) que les droits correspondants soient acquis définitivement aux bénéficiaires ou qu'ils soient conditionnels.

Concernant la composition financière de la charge, les coûts d'intérêt et le rendement attendu sur les actifs de couverture seront désormais remplacés au compte de résultat par une charge nette d'intérêts calculée sur le montant net comptabilisé au bilan en utilisant le taux d'actualisation de la dette.

L'application de ces amendements devra se faire de façon rétrospective. Le Groupe estime que lorsqu'il appliquera pour la première fois la norme IAS 19 Révisée pour l'exercice clos au 31 décembre 2013, les résultats après impôt des exercices 2011 et 2012 seront respectivement réduits de 2,5 et 3,5 millions d'euros et les autres éléments du résultat global, nets de taxes, seront respectivement augmentés de 2,7 et 3,7 millions d'euros sur les exercices 2011 et

(1) Traduction libre.

2012. L'impact net d'impôt sur les réserves d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2011 s'élèvera à 2,2 millions d'euros, les ajustements correspondants étant comptabilisés en provisions au titre des avantages du personnel et en impôts différés.

### Normes, interprétations et amendements publiés d'application obligatoire après 2012 mais non encore adoptés par l'Union européenne

- Amendements IFRS 1 – Prêts gouvernementaux <sup>(1)</sup> ;
- Améliorations annuelles (cycle 2009-2011 <sup>(1)</sup>) ;
- Amendements IFRS 10, 11, 12 et IAS 27 – Dispositions transitoires <sup>(1)</sup> ;
- Amendements IFRS 10, 12 et IAS 27 – Entités d'investissement <sup>(1)</sup> ;
- IFRS 9 – Instruments financiers – Classement et évaluation <sup>(1)</sup> .

L'analyse des incidences de l'application de ces normes est en cours.

### 1-3 Consolidation des filiales

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère, SOCIÉTÉ BIC, ainsi que ceux des entités contrôlées par la société mère (« les filiales »). Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les résultats des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans le compte de résultat consolidé respectivement depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Lorsque cela est nécessaire, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin que les méthodes comptables appliquées soient uniformes dans toutes les entités du Groupe.

Les transactions, les soldes, les produits et les charges intra-Groupe sont éliminés lors de la consolidation.

### 1-4 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises intervenus après le 1<sup>er</sup> janvier 2010 sont comptabilisés suivant la méthode de l'acquisition, conformément à IFRS 3 Révisée « Regroupements d'entreprises ». Les actifs identifiables acquis et passifs repris sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition et, le cas échéant, la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise est évaluée soit à la juste valeur, soit à la quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs de l'entité acquise. Cette option est disponible au cas par cas pour chaque opération de regroupement d'entreprises.

Toute quote-part antérieurement détenue dans l'entreprise acquise, avant la prise de contrôle, doit être réévaluée à sa juste valeur et le produit ou la perte correspondant(e) enregistré(e) en résultat.

Les écarts d'acquisition négatifs sont enregistrés immédiatement en résultat.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus, sauf ceux portant sur des instruments de capitaux propres.

Tout ajustement de prix potentiel est estimé à sa juste valeur en date d'acquisition et cette évaluation initiale ne peut être ajustée ultérieurement en contrepartie du *goodwill* qu'en cas de nouvelles informations liées à des faits et circonstances existant à la date d'acquisition et dans la mesure où l'évaluation était encore présentée comme provisoire (période d'évaluation limitée à 12 mois) ; tout

ajustement ultérieur ne répondant pas à ces critères est comptabilisé en dette ou en créance en contrepartie du résultat du Groupe.

### 1-5 Participations dans les coentreprises

Une coentreprise est une entreprise sur laquelle le Groupe exerce un contrôle conjoint et qui n'est ni une filiale ni une participation dans une entreprise associée. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une activité économique en vertu d'un accord contractuel. Il n'existe que lorsque les décisions stratégiques financières et opérationnelles correspondant à l'activité imposent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les résultats ainsi que les actifs et passifs des coentreprises sont inclus dans les états financiers selon la méthode de la mise en équivalence. Les participations dans des coentreprises sont comptabilisées au coût ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entreprise détenue, moins d'éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une coentreprise qui excèdent la participation du Groupe dans cette coentreprise (qui inclut toute part d'intérêt à long terme qui, en substance, constitue une part de la participation nette de l'investisseur dans la coentreprise) ne sont pas comptabilisées, sauf s'il y a obligation de compenser les pertes.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de la coentreprise à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que *goodwill*. Le *goodwill* est inclus dans la valeur comptable de la participation et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de la coentreprise sur le coût d'acquisition, après ré-estimation, est immédiatement comptabilisé en résultat.

Lorsqu'une entreprise du Groupe enregistre des transactions avec une coentreprise du Groupe, les produits et charges sont éliminés à hauteur des intérêts du Groupe dans la coentreprise.

### 1-6 Goodwill

Le *goodwill* provenant de l'acquisition d'une filiale représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de la filiale à la date de l'acquisition. Le *goodwill* est évalué dans la devise de l'entreprise acquise. Le *goodwill* est initialement comptabilisé au coût en tant qu'actif et est ensuite évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les *goodwill* et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le *goodwill* est alloué aux unités génératrices de trésorerie (« UGT ») représentant le niveau le plus fin auquel ce *goodwill* est suivi au niveau du Groupe. Les unités génératrices de trésorerie auxquelles un *goodwill* a été affecté sont soumises à un test de dépréciation tous les ans, ainsi que toutes les fois où il y a une indication que l'unité peut s'être dépréciée. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable de l'unité, la perte de valeur est affectée tout d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout *goodwill* affecté à l'unité génératrice de trésorerie et ensuite aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité. Une perte de valeur comptabilisée pour un *goodwill* n'est pas reprise lors d'une période ultérieure.

(1) Traduction libre.



Lors de la cession d'une filiale, le montant du *goodwill* attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Les méthodes comptables du Groupe concernant un *goodwill* provenant de l'acquisition d'une participation dans une coentreprise sont décrites ci-dessus dans la partie « Participations dans les coentreprises ».

### 1-7 Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La Direction doit s'être engagée dans la vente, dont on s'attend à ce qu'elle se qualifie pour la comptabilisation en tant que vente conclue dans le délai d'un an à compter de la date de sa classification.

Les actifs non courants détenus en vue de la vente et les groupes destinés à être cédés sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

### 1-8 Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, et représentent le montant des créances correspondant aux biens et services dans le cours normal de l'activité, nets des remises commerciales ou rabais et des taxes relatives aux ventes. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés comme suit :

- les ventes de biens sont comptabilisées lors de la livraison des biens et du transfert du titre de propriété ;
- les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé en tenant compte du rendement effectif de l'actif qui est le taux d'intérêts requis pour actualiser les flux futurs de trésorerie attendus sur la durée de vie de l'actif et le rendre égal à la valeur initiale de l'actif ;
- les dividendes issus des participations sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire à percevoir le paiement est établi.

Compte tenu de la nature de l'activité du Groupe BIC, les produits d'intérêts et les dividendes reçus sont présentés en résultat financier dans le compte de résultat consolidé.

### 1-9 Contrats de location

Les contrats de location sont classés en contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

#### a/ Le Groupe en tant que bailleur

Les revenus locatifs provenant des contrats de location simple sont comptabilisés en produits de façon linéaire sur toute la durée du contrat de location. Les coûts directs initiaux encourus lors de la négociation et de la rédaction d'un contrat de location simple sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif loué et comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Le Groupe n'intervient en tant que bailleur que dans des contrats de location simple relative à des terrains ou bâtiments présentés dans le bilan dans la rubrique immeubles de placement.

#### b/ Le Groupe en tant que preneur

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur, déterminées au commencement du contrat de location. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue des contrats de location-financement. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et l'amortissement du solde de la dette, de manière à obtenir un taux d'intérêts périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont comptabilisées dans le résultat.

Les charges de loyer en vertu d'un contrat de location simple sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les profits reçus ou à recevoir en tant qu'avantage pour le locataire afin de conclure un contrat de location, sont aussi étalés sur la durée du contrat.

### 1-10 Devises étrangères

Les états financiers individuels de chacune des entités du Groupe sont présentés dans la devise de l'environnement économique principal dans lequel opère l'entité (sa devise fonctionnelle). Pour les besoins des états financiers consolidés, le résultat et la situation financière de chaque entité sont exprimés dans une devise commune, l'Euro, qui est la devise fonctionnelle de SOCIÉTÉ BIC et la devise de présentation des états financiers consolidés.

Lors de la préparation des états financiers de chaque entité individuelle, les transactions en devise étrangère, c'est-à-dire dans une devise différente de la devise fonctionnelle de l'entité, sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. À chaque date de clôture, les éléments monétaires en devise étrangère sont convertis en utilisant le cours de clôture. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les éléments non monétaires qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant les cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

Les écarts de change résultant du règlement d'éléments monétaires et de la conversion d'éléments monétaires sont comptabilisés en produits et charges de la période.

Dans le but de couvrir son exposition au risque de variation des cours de devises étrangères, le Groupe détient des contrats à terme et des contrats d'options (voir les méthodes comptables appliquées par le Groupe pour la comptabilisation des instruments dérivés dans la Note 1-21).

Lors de la préparation des états financiers consolidés, les actifs et passifs des activités à l'étranger du Groupe sont convertis en euros aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice, à moins que les cours de change n'aient subi des fluctuations importantes, auquel cas le cours de change utilisé est celui en vigueur aux dates de transaction. Les éventuelles différences de change sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres au poste écarts de conversion. Ces différences de conversion sont comptabilisées dans le compte de résultat de l'exercice durant lequel ces activités sont cédées.

Les taux de change qui ont été retenus pour la conversion des comptes des principales filiales étrangères, hors zone euro, sont présentés en Note 3.

#### *1-11 Coûts d'emprunt*

Tous les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

#### *1-12 Subventions publiques*

Les subventions publiques sont comptabilisées dans le compte de résultat, sur une base systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles sont censées compenser et sont présentées en déduction des charges correspondantes.

#### *1-13 Crédit d'impôt Recherche*

Le Groupe BIC comptabilise le crédit d'impôt Recherche en déduction des charges d'exploitation (voir Note 4).

#### *1-14 Coûts des prestations de retraite et autres avantages du personnel*

Les paiements aux régimes de prestations de retraite à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont dus. Les cotisations aux régimes de retraite gérés par l'État sont considérées comme des versements à des régimes à cotisations définies dès lors que les obligations du Groupe au titre de ces régimes sont équivalentes à celles qui résultent de régimes de retraite à cotisations définies.

Le coût des engagements résultant de régimes de retraite à prestations définies est déterminé selon la méthode des unités de crédit projetées, selon des évaluations actuarielles qui ont lieu à chaque date de clôture. Le Groupe BIC applique l'amendement SoRIE à la norme IAS 19. En conséquence, les écarts actuariels sont enregistrés en capitaux propres en totalité sur la période durant laquelle ils ont été constatés. Le coût des services passés est comptabilisé en charges, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Dans la mesure où les droits à prestations sont déjà acquis lors de l'adoption du régime à prestations définies ou de sa modification, le coût des services passés est comptabilisé immédiatement en charges.

Le montant comptabilisé au titre des prestations de retraite représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ajustée des coûts des services passés non comptabilisés et diminuée de la juste valeur des actifs de régime. L'éventuel actif résultant de ce calcul est limité au coût des services passés non comptabilisés et de la valeur actualisée des remboursements ou réductions des cotisations futures au régime disponibles.

#### *1-15 Impôts sur les bénéfices*

La charge d'impôt est égale au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé inclus dans la détermination du résultat de la période.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable au titre du bénéfice imposable de l'exercice. Le résultat fiscal diffère du résultat tel qu'enregistré dans le compte de résultat dans le sens où il exclut les produits et charges imposables ou déductibles sur d'autres exercices, ainsi que les éléments qui ne sont jamais imposables ou déductibles. Les charges d'impôt courant sont calculées à partir des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles existant entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et

leurs bases fiscales selon la méthode du report variable sur le bilan, en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des passifs d'impôts différés sont reconnus généralement au titre de différences temporelles imposables.

Un actif d'impôt différé est reconnu dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Aucun impôt différé n'est constaté si les différences temporelles sont générées par un *goodwill* ou par la comptabilisation (sauf dans le cas d'un regroupement d'entreprises) d'autres actifs ou passifs relatifs à une transaction n'affectant ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées, coentreprises et investissements dans les succursales sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les conditions de comptabilisation des actifs d'impôts différés sont revues à chaque date de clôture.

L'impôt différé est évalué au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

L'impôt différé est comptabilisé dans le résultat de la période sauf s'il est généré par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé est également comptabilisé en capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles, et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par une même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de les régler sur la base de leur montant net.

BIC Sport, BIMA 83, BIC Écriture 2000, BIC Services, Conté, Société Immobilière BIC Clichy, Société Immobilière Valiton Gesnoui, BIC Rasoirs, Société du Briquet Jetable 75, BIC Graphic France, BIC Assemblage, BIC Technologies, Compagnie de Moulages, DAPE 74 Distribution, Stypen, Électro-Centre et BIC Clichy sont fiscalement intégrés dans SOCIÉTÉ BIC.

#### *1-16 Immobilisations corporelles*

Les terrains et constructions détenus par le Groupe et destinés à être utilisés dans la production ou la fourniture de biens et services ou à des fins administratives sont inscrits au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Certaines immobilisations ont fait l'objet d'une réévaluation lors de la première adoption des normes IFRS (IFRS 1).

L'amortissement est comptabilisé en charges. Les immobilisations corporelles en cours de construction pour la production, la location ou les besoins administratifs ou pour des besoins non encore déterminés, sont comptabilisées au coût, diminué de toute perte de valeur identifiée. L'amortissement de ces actifs, sur le même mode que les autres immobilisations corporelles, commence lorsque les actifs sont prêts à être utilisés.

Les installations industrielles et autres équipements sont inscrits au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs (sauf pour les terrains et immobilisations en cours) sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire.

Les contrats de location transférant les risques et avantages liés à la propriété (location-financement) sont comptabilisés dans les immobilisations en contrepartie d'une dette financière. Ces actifs sont amortis sur leur durée d'utilité attendue sur la même base que les actifs détenus ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'un actif est déterminé comme étant la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'actif et est comptabilisé au compte de résultat.

L'amortissement est linéaire selon les bases suivantes :

Constructions	25 ans
Agencements, matériel et outillage	5 à 8 ans
Véhicules	3 à 5 ans

### 1-17 Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers (terrains ou bâtiments) détenus pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital. Ils sont évalués à leur coût d'acquisition diminué, le cas échéant, du cumul des amortissements et des pertes de valeur pratiquées à la date de clôture.

L'amortissement des immeubles de placement suit la règle des immobilisations corporelles.

### 1-18 Immobilisations incorporelles

#### a/ Immobilisations incorporelles générées en interne – dépenses de recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Une immobilisation incorporelle générée en interne résultant d'un développement ou de la phase de développement d'un projet interne est comptabilisée au bilan si, et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

- l'actif créé est identifiable ;
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront au Groupe ;
- les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement peuvent être évaluées de façon fiable.

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Lorsque les principes pour la comptabilisation d'une immobilisation générée en interne ne sont pas satisfaits, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

#### b/ Brevets, marques, licences et logiciels

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. L'amortissement est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire.

### 1-19 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles (hors goodwill)

À chaque date de clôture, le Groupe passe en revue les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer le montant recouvrable d'un actif isolé, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les estimations de flux de trésorerie futurs sont actualisées en appliquant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée comme étant inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont immédiatement comptabilisées en charges dans le compte de résultat, ou traitées comme une diminution de réévaluation pour les actifs comptabilisés à leur montant réévalué.

Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée lors d'un exercice antérieur n'existe plus ou doit être diminuée, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable. Cependant, cette valeur comptable augmentée ne doit pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (ou l'unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement au compte de résultat ou traitée comme une diminution de réévaluation pour les actifs comptabilisés à leur montant réévalué.

### 1-20 Stocks

Les stocks sont inscrits au plus faible du coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières premières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais généraux directement attribuables, encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. En général, le coût est calculé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais de marketing, commerciaux et de distribution).

### 1-21 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

#### a/ Créances clients

Les créances clients sont évaluées à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Des pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat lorsqu'il y a un indice que l'actif a perdu de sa valeur. Le montant de la perte de valeur comptabilisée est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêts effectif calculé lors de la comptabilisation initiale de l'actif.

### **b/ Titres de placement**

Les titres de placement sont comptabilisés et décomptabilisés selon le principe de comptabilisation à la date de transaction lorsqu'il s'agit d'achat ou de vente « normalisés ». Les contrats normalisés sont des contrats imposant la livraison dans un délai prescrit par la réglementation ou une pratique de marché. Ils sont comptabilisés initialement à la juste valeur augmentée des transactions directement attribuables.

Ultérieurement, les titres de placement que le Groupe a l'intention explicite et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance (titres détenus jusqu'à leur échéance) sont évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêts effectif, diminué des éventuelles pertes de valeur comptabilisées pour refléter les montants irrécouvrables. Une perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation de l'actif et le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus déterminée au taux d'intérêts effectif d'origine de l'actif financier. La perte de valeur est reprise au cours d'un exercice ultérieur s'il existe une indication objective de la diminution de la perte de valeur de l'actif financier, dans la mesure où la reprise ne doit pas aboutir à une valeur comptable de l'actif financier supérieure au coût amorti qui aurait été obtenu à la date de reprise de la dépréciation de l'actif financier, si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée. Le montant de la reprise est inclus dans le résultat net de l'exercice.

Les titres de placement autres que les titres détenus jusqu'à l'échéance sont classés soit en actifs de transaction (valeurs mobilières de placement), soit en actifs disponibles à la vente (participation dans les entreprises associées) et sont évalués à la juste valeur. Lorsque les titres de placement sont détenus à des fins de transaction, les profits et pertes liés à la variation de juste valeur sont inclus dans le résultat de la période. Pour les titres disponibles à la vente, les profits et pertes sur la variation de la juste valeur sont directement comptabilisés en capitaux propres, sauf en cas de vente ou en cas de dépréciation, le gain ou la perte cumulé(e) reconnu(e) directement en capitaux propres est transféré(e) en résultat net de l'exercice. Les pertes de valeur comptabilisées en résultat sur les titres de capitaux propres (actions) disponibles à la vente ne peuvent être reprises ultérieurement en compte de résultat. Les pertes de valeur comptabilisées en résultat, sur les titres d'emprunt (obligation) sont reprises en résultat s'il existe une indication objective d'une augmentation de la juste valeur de l'instrument.

### **c/ Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme dans des instruments du marché monétaire. Ces placements, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La mise en place de la norme comptable IAS 7 conduit à exclusion du champ d'éligibilité des « équivalents de trésorerie » les OPCVM de trésorerie dont la volatilité historique au cours des 12 derniers mois est supérieure à 0,50 %. Ceux-ci sont désormais classés en « Autres actifs financiers courants ».

### **d/ Passifs financiers et capitaux propres**

Les passifs financiers et instruments de capitaux propres émis par le Groupe sont classés selon la substance de l'accord contractuel et selon les définitions d'un passif financier et d'un instrument de capitaux propres. Un instrument de capitaux propres est un contrat

mettant en évidence un intérêt résiduel dans les actifs du Groupe après déduction de tous ses passifs. Les méthodes comptables applicables aux passifs financiers et instruments de capitaux propres sont présentées ci-après.

### **e/ Emprunts bancaires**

Les emprunts bancaires et les découverts portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont ensuite évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêts effectif. Les différences entre les montants reçus (nets des coûts directs d'émission) et les montants dus lors du règlement ou du remboursement sont amortis en résultat sur la durée de l'emprunt selon cette méthode.

### **f/ Dettes fournisseurs**

Les dettes fournisseurs sont évaluées lors de leur comptabilisation initiale à la juste valeur puis comptabilisées au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêts effectif.

### **g/ Instruments de capitaux propres**

Les instruments de capitaux propres émis par la société mère sont comptabilisés au montant reçu, net des frais directs d'émission.

### **h/ Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture**

Les activités du Groupe l'exposent à des risques financiers de change sur les cours des monnaies étrangères et sur les taux d'intérêts.

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés (contrats de change à terme et options de change) pour couvrir ses risques liés aux fluctuations des monnaies étrangères sur certains engagements fermes et transactions prévues. Le Groupe désigne cela comme couverture de flux de trésorerie.

L'utilisation d'instruments dérivés est conditionnée par les politiques du Groupe approuvées par le Conseil d'Administration, qui donnent des méthodes écrites sur l'utilisation des dérivés en conformité avec les stratégies de gestion du risque. Le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

### **ÉVALUATION ET PRÉSENTATION**

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement au coût (juste valeur de la contrepartie reçue) à la date du contrat et sont réévalués à leur juste valeur aux dates de clôture ultérieures. Ils sont présentés au bilan en actif courant pour la part à moins d'un an et en actif non courant pour la part à plus d'un an.

La juste valeur des contrats de change à terme et la juste valeur des *swaps* de devises sont déterminées par actualisation des flux financiers, en utilisant les taux (change et intérêts) du marché à la date de clôture.

La juste valeur des options de change est déterminée de la même manière, en utilisant les courbes des taux d'intérêts, les taux de change, ainsi que les volatilités de chacune des devises concernées.

### **COMPTABILISATION DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE**

Lorsque les dérivés sont désignés comme éléments de couverture, leur traitement varie selon qu'ils sont désignés :

- de couverture de flux de trésorerie ;
- de couverture d'un investissement net réalisé à l'étranger.

Le Groupe identifie clairement l'élément de couverture et l'élément couvert dès la mise en place de la couverture et documente formellement cette relation de couverture en identifiant la stratégie de couverture, le risque couvert et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. Par la suite, cette documentation est actualisée, permettant ainsi de démontrer l'efficacité de la couverture désignée.

La comptabilité de couverture se traduit par des méthodes spécifiques d'évaluation et de comptabilisation selon la catégorie de couverture concernée :

- **couverture de flux de trésorerie** : l'élément couvert ne fait l'objet d'aucune revalorisation et seul l'instrument de couverture est réévalué à sa juste valeur. En contrepartie de cette réévaluation, la part efficace de variation de juste valeur attribuable au risque couvert est comptabilisée nette d'impôt dans les capitaux propres alors que la part inefficace est comptabilisée en résultat. Les montants accumulés en capitaux propres sont recyclés au compte de résultat lorsque l'élément couvert impacte ce dernier.

Si la couverture de flux de trésorerie d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue débouche sur la comptabilisation d'un actif ou d'un passif, alors au moment où l'actif ou le passif est reconnu, le profit ou la perte associé au dérivé qui avait été précédemment comptabilisé en capitaux propres, est inclus dans la valeur comptable initiale de l'actif ou du passif.

Pour les couvertures ne débouchant pas sur la comptabilisation d'un actif ou d'un passif, les montants transférés en capitaux propres sont alors comptabilisés en résultat de la période au cours de laquelle l'élément couvert affecte le résultat.

Le Groupe cesse de pratiquer la comptabilité de couverture lorsque l'instrument de couverture arrive à expiration ou est vendu, résilié ou exercé ou lorsque la couverture ne satisfait plus aux critères permettant d'appliquer une comptabilité de couverture. Dans ce cas, le profit ou la perte cumulé dégagé sur l'instrument de couverture qui avait été initialement comptabilisé directement en capitaux propres alors que la couverture était efficace doit être maintenu séparément en capitaux propres tant que la transaction prévue ne s'est pas produite.

Le Groupe cesse également de pratiquer la comptabilité de couverture lorsque l'engagement ou la transaction prévu n'est plus susceptible de se produire. Dans ce cas, tout résultat net cumulé correspondant, qui avait été comptabilisé directement en capitaux propres, est comptabilisé dans le résultat de l'exercice.

- **couverture d'investissement net réalisé à l'étranger** : l'instrument de couverture est réévalué à sa juste valeur. En contrepartie de cette réévaluation, la variation de juste valeur attribuable au risque de change couvert est comptabilisée net d'impôt dans les capitaux propres. Les montants accumulés en capitaux propres sont repris au compte de résultat à la date de liquidation ou de cession de l'investissement net.

Les instruments dérivés incorporés relatifs à d'autres instruments financiers ou des contrats hôtes autres que financiers sont traités comme des dérivés séparés lorsque les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte et que l'instrument hybride (composé) n'est pas évalué à la juste valeur avec enregistrement des variations de la juste valeur en résultat net. Aucun contrat de ce type n'a été réalisé par le Groupe BIC au titre des trois dernières années.

## i/ Niveau de juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés en trois niveaux de juste valeur (norme IFRS 7 Amendée) :

- niveau 1 : instrument coté sur un marché actif ;
- niveau 2 : instrument dont l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant, de manière directe ou indirecte, sur des données de marché observables qui ne sont pas des cotations de type niveau 1 ;
- niveau 3 : instrument dont l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données non observables.

### 1-22 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, et est actualisé lorsque l'effet est significatif.

### 1-23 Paiements fondés sur des actions

Le Groupe attribue à certains membres du personnel des actions, des options de souscription d'actions et des options d'achat d'actions en contrepartie des services rendus par ces salariés. Ces transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instrument de capitaux propres sont évaluées à la juste valeur (excluant les effets des conditions d'acquisition autres que les conditions de marché) à la date d'attribution. La juste valeur déterminée à la date d'acquisition est comptabilisée en charges selon le mode linéaire sur la période d'acquisition des droits, sur la base du nombre d'actions que le Groupe s'attend à devoir émettre, ajusté des effets des conditions d'acquisition des droits autres que les conditions de marché.

La juste valeur est évaluée en utilisant la méthode détaillée dans la Note 23. La durée de vie attendue utilisée dans le modèle a été ajustée, sur la base des estimations de la Direction, des effets de non-transférabilité, des restrictions de conditions d'exercice et d'informations sur le comportement d'exercice des membres du personnel.

### 1-24 Estimations et jugements

Pour établir ses comptes consolidés, le Groupe BIC doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les états financiers et les informations figurant dans certaines Notes aux états financiers. Le Groupe BIC revoit ses estimations et hypothèses de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et l'évolution de l'environnement économique. En fonction des résultats de cette revue, les montants figurant dans les comptes consolidés publiés dans le futur pourraient différer des estimations actuelles.

## 2 Variations de périmètre

Début octobre 2012, le Groupe BIC a annoncé le lancement de la Société BIC Éducation, une solution éducative numérique innovante pour les écoles.

**NOTE 2 INFORMATION SECTORIELLE**

**2-1 Informations générales**

Les secteurs opérationnels du Groupe BIC ont été déterminés sur la base des rapports fournis régulièrement à l'équipe de Direction et utilisés pour les prises de décisions stratégiques.

La Direction analyse ses résultats sur la base d'informations regroupées par catégorie de produits, sachant que chaque catégorie peut être revue par zone géographique le cas échéant.

Depuis 2010, suite aux acquisitions significatives faites en 2009 dans les activités de Produits Promotionnels et Publicitaires, les catégories de produits ont été redéfinies et sont désormais les suivantes :

Papeterie Grand Public, Briquets, Rasoirs, Autres produits et BIC APP (activité Produits Promotionnels et Publicitaires).

Ces secteurs opérationnels tirent leurs revenus de la production et de la distribution de chaque catégorie de produits.

Le transport refacturé aux clients, les *royalties* perçues et les intérêts financiers participent également aux revenus de ces secteurs mais sont peu significatifs par rapport au chiffre d'affaires. N'étant pas analysés par les Directeurs Opérationnels par catégorie de produits, ils ne sont donc pas détaillés dans la note ci-dessous.

	31 DÉC. 2010					
(en millions d'euros)	Papeterie Grand Public	Briquets	Rasoirs	Autres	BIC APP	TOTAL
<b>Compte de résultat</b>						
• Chiffre d'affaires	581	481	308	100	362	<b>1 832</b>
• Amortissements et dépréciations des actifs alloués	(20)	(12)	(16)	(17)	(12)	<b>(77)</b>
• Perte de valeur	(1)	-	(1)	-	-	<b>(2)</b>
• Résultat d'exploitation	69	174	42	(7)	27	<b>305</b>
<b>Retraitements effectués pour obtenir le résultat d'exploitation normalisé</b>						
• Plus-values immobilières <sup>(a)</sup>	-	-	-	-	-	<b>(1)</b>
• (Gain)/perte sur cession d'activités <sup>(b)</sup>	-	-	-	-	-	<b>(7)</b>
• Dépréciation de goodwill (cf. Note 10)	-	-	-	-	-	<b>-</b>
• Coûts de restructuration	-	-	-	-	-	<b>19</b>
• Résultat d'exploitation normalisé	70	174	44	(6)	33	<b>315</b>
• Quote-part des résultats dans les coentreprises	5	-	-	-	-	<b>5</b>

(a) En 2012, la plus-value immobilière correspond à la cession d'un terrain et de bâtiments situés à Boulogne-sur-Mer (France) pour 0,7 million d'euros et à Keysborough (Australie) pour 3,9 millions d'euros.

(b) En 2012, la plus-value réalisée sur la cession de l'activité de distribution de recharges téléphoniques s'élève à 0,8 million d'euros.

En 2011, les 9,0 millions d'euros correspondaient aux pertes de valeurs du goodwill et des marques commerciales liées à la cession des divisions « business to business » de PIMACO au Brésil (- 9,6 millions d'euros) ainsi qu'aux dépenses de restructuration afférentes (- 0,3 million d'euros) et au gain lié à la cession de REVA, activité de pinces à linge en Australie (+ 1 million d'euros).

Au 31 décembre 2012, le Groupe BIC a identifié un client principal avec lequel il a réalisé plus de 10 % de son chiffre d'affaires sur l'exercice.

	31 DÉC. 2010					
(en milliers d'euros)	Papeterie Grand Public	Briquets	Rasoirs	Autres	BIC APP	TOTAL
<b>Investissements</b>	12 769	13 312	13 545	13 488	9 876	<b>62 990</b>
<b>Stocks</b>	154 593	62 520	55 009	16 091	55 788	<b>344 001</b>

**2-3 Informations par zone géographique**

Depuis 2010, les zones géographiques suivies par le management sont : la France, l'Europe (Hors France), l'Amérique du Nord et les marchés en croissance.

	31 DÉC. 2010				
(en millions d'euros)	France	Europe Hors France	Amérique du Nord	Marchés en croissance	TOTAL
<b>Chiffre d'affaires</b>	199	326	774	533	<b>1 832</b>
<b>Actifs non courants <sup>(a)</sup></b>	222	148	224	109	<b>703</b>

(a) Autres que les instruments financiers, les actifs d'impôts différés, les actifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi et les droits afférents aux contrats d'assurance.

## 2-2 Informations sur le compte de résultat et l'actif par activité

Tous les indicateurs sont déterminés selon les normes IFRS à l'exception :

- du résultat d'exploitation normalisé qui correspond au résultat d'exploitation retraité des éléments exceptionnels (plus-values immobilières, plus ou moins-values liées aux cessions d'activités et coûts de restructuration) ;

- des investissements qui regroupent les achats et fabrications en interne d'actifs corporels et incorporels de la période.

31 DÉC. 2011						31 DÉC. 2012					
Papeterie Grand Public	Briquets	Rasoirs	Autres	BIC APP	TOTAL	Papeterie Grand Public	Briquets	Rasoirs	Autres	BIC APP	TOTAL
588	511	328	95	302	<b>1 824</b>	618	551	374	65	291	<b>1 899</b>
(19)	(12)	(15)	(17)	(7)	<b>(70)</b>	(15)	(12)	(16)	(22)	(6)	<b>(71)</b>
-	-	-	-	-	<b>-</b>	(0)	(0)	(1)	-	-	<b>(1)</b>
84	200	60	(23)	19	<b>340</b>	95	208	65	(15)	18	<b>371</b>
-	-	-	-	-	<b>-</b>	-	-	-	-	-	<b>(5)</b>
-	-	-	-	-	<b>9</b>	-	-	-	-	-	<b>(1)</b>
-	-	-	-	-	<b>9</b>	-	-	-	-	-	<b>-</b>
-	-	-	-	-	<b>5</b>	-	-	-	-	-	<b>9</b>
84	200	60	(5)	24	<b>362</b>	95	208	65	(15)	22	<b>375</b>
4	-	-	-	-	<b>4</b>	4	-	-	-	-	<b>4</b>

31 DÉC. 2011						31 DÉC. 2012					
Papeterie Grand Public	Briquets	Rasoirs	Autres	BIC APP	TOTAL	Papeterie Grand Public	Briquets	Rasoirs	Autres	BIC APP	TOTAL
20 041	22 400	19 480	14 393	12 655	<b>88 968</b>	25 944	29 038	39 830	20 759	9 870	<b>125 441</b>
179 828	87 143	73 225	15 865	55 220	<b>411 281</b>	165 624	97 906	75 460	15 436	50 455	<b>404 881</b>

31 DÉC. 2011					31 DÉC. 2012				
France	Europe Hors France	Amérique du Nord	Marchés en croissance	TOTAL	France	Europe Hors France	Amérique du Nord	Marchés en croissance	TOTAL
194	323	728	578	<b>1 824</b>	162	323	818	596	<b>1 899</b>
244	139	238	92	<b>713</b>	260	149	244	111	<b>764</b>

**NOTE 3 TAUX DE CONVERSION DES DEVISES ÉTRANGÈRES**

Le tableau présente les équivalents en devises étrangères d'un euro (exemple : 1 euro = 1,29 dollar américain au taux moyen de 2012).

	MOYENNE 2011	MOYENNE 2012	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
MONNAIES ÉTRANGÈRES	EURO	EURO	EURO	EURO
Dollar américain – USD	1,39	1,29	1,29	1,32
Dollar australien – AUD	1,35	1,24	1,27	1,27
Dollar canadien – CAD	1,38	1,28	1,32	1,31
Franc suisse – CHF	1,23	1,21	1,22	1,21
Renminbi chinois – CNY	9,00	8,11	8,16	8,22
Livre sterling – GBP	0,87	0,81	0,84	0,82
Dollar de Hong Kong – HKD	10,84	9,97	10,05	10,23
Roupie indienne – INR	64,83	68,66	68,71	72,56
Yen japonais – JPY	111,05	102,65	100,20	113,61
Won coréen – KRW	1 541,16	1 448,16	1 498,69	1 406,23
Ringgit malaisien – MYR	4,25	3,97	4,11	4,03
Dollar néo-zélandais – NZD	1,76	1,59	1,67	1,60
Peso philippin – PHP	60,28	54,27	56,75	54,11
Zloty polonais – PLN	4,11	4,18	4,46	4,07
Couronne suédoise – SEK	9,03	8,71	8,91	8,58
Dollar singapourien – SGD	1,75	1,61	1,68	1,61
Rand sud-africain – ZAR	10,08	10,55	10,48	11,17
Peso argentin – ARS	5,75	5,85	5,57	6,49
Real brésilien – BRL	2,32	2,51	2,42	2,70
Peso mexicain – MXN	17,26	16,91	18,05	17,18

**NOTE 4 CHARGES D'EXPLOITATION**

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
Matières premières, consommables utilisés et variation des stocks	548 842	512 890	526 752
Coûts salariaux	480 163	474 021	501 576
Charges d'amortissement	77 318	70 478	71 628
Perte de valeur	2 182	71	640
Autres charges d'exploitation	427 602	430 922	447 754
(Gain)/Perte de change opérationnel(le)	1 403	(5 674)	420
<b>TOTAL</b>	<b>1 537 510</b>	<b>1 482 708</b>	<b>1 548 770</b>

Les autres produits et charges ne sont pas compris dans le total et sont détaillés en Note 5.

Les charges d'exploitation comprennent 12,5 millions d'euros relatifs à la technologie des piles à combustible portables contre 4,8 millions d'euros sur l'exercice 2011.

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges d'exploitation sur l'exercice 2012 sont de 33,5 millions d'euros contre 24,5 millions d'euros sur l'exercice 2011.

Ces frais intègrent le Crédit d'Impôt Recherche français pour 1,9 million d'euros, contre 2 millions d'euros en 2011.



**NOTE 5 AUTRES PRODUITS ET CHARGES**

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
Royalties reçues	87	42	6
Reprise perte de valeur des actifs	-	-	708
Transport refacturé aux clients	21 875	18 756	18 244
Gains sur les cessions d'activités et d'immobilisations	11 067	2 050	5 310
Harmonisation des prestations de retraite au sein d'APP	-	2 788	1 160
Autres	-	-	6 286
<b>Autres produits</b>	<b>33 029</b>	<b>23 636</b>	<b>31 714</b>
Royalties versées	(2)	-	-
Perte de valeur des actifs	(268)	(8 721)	(401)
Coûts d'intégration de l'activité APP et autres plans de réduction des coûts	(21 048)	(5 349)	(8 718)
Pertes sur les cessions d'activités et d'immobilisations	-	(10 780)	-
Autres	(1 117)	(498)	(2 056)
<b>Autres charges</b>	<b>(22 435)</b>	<b>(25 348)</b>	<b>(11 173)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10 594</b>	<b>(1 712)</b>	<b>20 541</b>

Outre le transport refacturé aux clients, les autres produits et charges pour l'exercice 2012 correspondent principalement :

- aux gains sur les cessions d'activités et d'immobilisations :
  - à la plus-value de 0,8 million d'euros réalisée en février, sur la cession de l'activité de distribution de recharges téléphoniques de la filiale DAPE 74 (France),
  - à la plus-value de 0,7 million d'euros, réalisée en mars, sur la cession d'un terrain et de bâtiments situés à Boulogne-sur-Mer (France),
  - à la plus-value de 3,9 millions d'euros réalisée en juillet, sur la cession du site de Keysborough situé en Australie ;
- autres : dénouement favorable d'un litige fiscal relatif à une taxe indirecte de 2,9 millions d'euros au Brésil ;
- aux coûts d'intégration de l'activité APP et aux autres plans de réduction des coûts :
  - à la continuité du plan d'intégration de Norwood Promotional Products pour 5,1 millions d'euros,
  - à des dépenses de restructuration en Australie pour 0,7 million d'euros et en Europe pour 2,9 millions d'euros.

Les autres produits et charges de l'exercice 2011 correspondaient principalement :

- à la plus-value, réalisée en juin, sur la cession de l'activité pinces à linge REVA en Australie pour 1 million d'euros ;
- à la moins-value de cession des divisions « *business to business* » de PIMACO au Brésil constatée sur le second trimestre, pour 9,6 millions d'euros et à des dépenses de restructuration liées à cette cession pour 0,3 million d'euros ;
- à la continuité du plan d'intégration de Norwood Promotional Products pour 5 millions d'euros ;
- à la dépréciation totale de la part du *goodwill* de BIC Viorex allouée à l'activité autres produits Grand Public commercialisés en Grèce, principalement les collants, pour 8,7 millions d'euros (voir Note 10).

**NOTE 6 RÉSULTAT FINANCIER**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
Produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie	3 705	4 315	7 129
Intérêts sur dépôts bancaires	5 777	6 287	5 361
<b>Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie</b>	<b>9 482</b>	<b>10 602</b>	<b>12 490</b>
Frais financiers	(9 779)	(3 393)	(3 049)
Revalorisation des instruments de couverture	(1 644)	2 693	(1 771)
Résultat de change sur éléments financiers	163	(728)	2 811
<b>Charges financières</b>	<b>(11 260)</b>	<b>(1 428)</b>	<b>(2 010)</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(1 778)</b>	<b>9 175</b>	<b>10 480</b>

Sur l'exercice 2012, les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie bénéficient de rendements plus favorables qu'en 2011 qui compensent des volumes de placement globalement plus faibles.

Sur l'exercice 2011, les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie étaient en augmentation par rapport à 2010, les taux de rendement étant plus favorables qu'en 2010.

Les charges financières à fin décembre 2011 étaient très favorablement impactées par la forte baisse de la charge d'intérêts résultant du remboursement des emprunts Cello et Norwood respectivement sur le premier semestre 2010 et début juillet 2010.

**NOTE 7 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

**7-1 Charge d'impôts sur les bénéfices**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
Impôt courant :	104 865	108 057	104 288
• France	25 406	42 908	31 627
• Étranger	79 459	65 150	72 661
Impôts différés	(4 502)	7 002	17 265
<b>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>100 363</b>	<b>115 060</b>	<b>121 553</b>

Le taux normal d'imposition en France est de 36,10 % (contributions sociale et exceptionnelle incluses) pour l'année fiscale 2012, comme en 2011.

L'impôt sur les bénéfices réalisés à l'étranger est calculé au taux en vigueur dans chacun des pays.

Réconciliation entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt effective :

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
Résultat avant impôts	302 820	348 841	380 958
Taux d'imposition	34,43 %	36,10 %	36,10 %
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>104 261</b>	<b>125 932</b>	<b>137 526</b>
Incidences des :			
• différences de taux d'imposition	(3 782)	(10 187)	(12 757)
• résultats taxés à taux réduit	(2 252)	(1 747)	(1 791)
• différences permanentes	12 712	14 404	16 526
• éliminations des provisions intra-Groupe	(1 989)	(957)	(639)
• actifs d'impôt non constatés sur déficits	4 727	2 947	2 151
• actifs d'impôt constatés sur exercices antérieurs	(3 094)	(1 525)	(1 047)
• crédits d'impôt	(10 597)	(14 461)	(16 882)
• différences de change	377	654	(1 534)
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>100 363</b>	<b>115 060</b>	<b>121 553</b>
<b>TAUX D'IMPÔT EFFECTIF</b>	<b>33,14 %</b>	<b>32,98 %</b>	<b>31,91 %</b>

Par ailleurs, le Groupe BIC a, au 31 décembre 2012, 21,6 millions d'euros d'impôts différés actifs non reconnus au titre de déficits fiscaux non utilisés, contre 20,9 millions d'euros au 31 décembre 2011.

En 2011, les différences permanentes tenaient compte de l'effet négatif, pour 3,1 millions d'euros, de la dépréciation du *goodwill* de BIC Violex.

## 7-2 Nature des impôts différés et courants reconnus sur les autres éléments du résultat global

Les impôts différés et courants reconnus sur les autres éléments du résultat global résultent des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
Instruments de couverture de flux de trésorerie	2 576	4 036	(4 859)
Écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi	1 950	21 134	26 872
Paiements fondés sur des actions	690	300	-
Différence de change	193	(2 990)	(39)
Opérations sur actions propres	(137)	453	709
<b>TOTAL</b>	<b>5 272</b>	<b>22 933</b>	<b>22 683</b>

**NOTE 8 RÉSULTAT PAR ACTION**

Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont calculés en divisant la part du résultat net revenant au Groupe par le nombre d'actions adéquat.

Le nombre d'actions retenu pour le résultat net par action est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ajusté du nombre moyen pondéré d'actions propres détenues par SOCIÉTÉ BIC et BIC CORPORATION au cours de la période et venant en déduction des capitaux propres.

Le nombre d'actions retenu pour le résultat net dilué par action est le nombre moyen pondéré d'actions potentiellement en circulation au

cours de la période. Il prend en compte le nombre d'actions retenu pour le résultat net par action, ajusté de l'effet dilutif des stock-options et des actions gratuites.

Au 31 décembre 2012, aucune action n'a d'impact relatif et l'effet dilutif maximum des stock-options non exercées est d'environ 2 % du capital social.

Au 31 décembre 2011, 372 950 actions avaient un impact relatif et l'effet dilutif maximum des stock-options non exercées était d'environ 2 % du capital social.

	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
<b>Numérateur</b> (en milliers d'euros)			
Résultat net part du Groupe	207 457	237 881	263 133
<b>Dénominateur</b> (en nombre d'actions)			
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	48 341 785	47 565 299	47 339 322
Effet dilutif des stock-options et actions gratuites	383 838	459 659	555 912
Nombre moyen pondéré d'actions dilué en circulation	48 725 623	48 024 958	47 895 234
<b>Résultat par action</b> (en euros)			
Résultat net par action	4,29	5,00	5,56
Résultat net dilué par action	4,26	4,95	5,49

**NOTE 9 IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

**9-1 Immobilisations corporelles – Valeur brute**

(en milliers d'euros)	TERRAINS & CONSTRUCTIONS	INSTALLATIONS INDUSTRIELLES	IMMOBILISATIONS EN COURS	AUTRES IMMOBILISATIONS	TOTAL
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	<b>330 009</b>	<b>965 123</b>	<b>36 724</b>	<b>34 222</b>	<b>1 366 078</b>
Acquisitions	2 215	16 509	55 552	1 938	76 214
Acquisitions de filiales et activités	198	1 129	-	-	1 327
Cessions d'activités	-	(13 008)	-	-	(13 008)
Cessions/Mises au rebut	(2 401)	(28 634)	(438)	(6 150)	(37 623)
Transferts vers les actifs destinés à être cédés (cf. Note 9-4)	(3 378)	-	-	-	(3 378)
Autres transferts	5 830	35 424	(44 983)	125	(3 604)
Écarts de conversion	(551)	(8 471)	(224)	(357)	(9 603)
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	<b>331 922</b>	<b>968 072</b>	<b>46 631</b>	<b>29 778</b>	<b>1 376 403</b>
Acquisitions	11 788	28 320	67 085	2 278	109 471
Cessions/Mises au rebut	(536)	(25 743)	(196)	(2 530)	(29 005)
Transferts vers les actifs destinés à être cédés (cf. Note 9-4)	(3 022)	(31)	-	-	(3 053)
Autres transferts	6 210	30 317	(40 786)	406	(3 853)
Écarts de conversion	(4 109)	(11 571)	(119)	138	(15 661)
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>342 253</b>	<b>989 363</b>	<b>72 615</b>	<b>30 070</b>	<b>1 434 301</b>

La valeur brute des immobilisations corporelles inclut 4,1 millions d'euros d'immobilisations en location-financement au 31 décembre 2012 (4 millions d'euros au 31 décembre 2011).

## 9-2 Immobilisations corporelles – Amortissements et perte de valeur

<i>(en milliers d'euros)</i>	TERRAINS & CONSTRUCTIONS	INSTALLATIONS INDUSTRIELLES	IMMOBILISATIONS EN COURS	AUTRES IMMOBILISATIONS	TOTAL
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	<b>181 784</b>	<b>796 564</b>	<b>4 763</b>	<b>24 779</b>	<b>1 007 890</b>
Amortissements de la période	12 204	47 694	-	3 199	63 097
Perte de valeur	-	(98)	208	-	110
Cessions/Mises au rebut	(1 743)	(27 849)	(18)	(5 194)	(34 804)
Cession d'activités	-	(8 243)	-	-	(8 243)
Transferts vers les actifs destinés à être cédés (cf. Note 9-4)	(3 060)	-	-	-	(3 060)
Autres transferts	(2)	(205)	(914)	(691)	(1 812)
Écarts de conversion	(366)	(6 349)	3	(305)	(7 017)
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	<b>188 817</b>	<b>801 514</b>	<b>4 042</b>	<b>21 788</b>	<b>1 016 161</b>
Amortissements de la période	10 975	49 684	(4)	3 012	63 667
Perte de valeur	-	(295)	246	-	(49)
Cessions/Mises au rebut	(500)	(24 107)	(52)	(2 088)	(26 748)
Transferts vers les actifs destinés à être cédés (cf. Note 9-4)	(2 273)	(8)	-	-	(2 281)
Autres transferts	-	(2 345)	-	(18)	(2 364)
Écarts de conversion	(2 206)	(10 045)	2	123	(12 126)
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>194 813</b>	<b>814 397</b>	<b>4 234</b>	<b>22 817</b>	<b>1 036 261</b>
<b>VALEUR NETTE</b>					
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>147 440</b>	<b>174 966</b>	<b>68 381</b>	<b>7 253</b>	<b>398 040</b>
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>143 105</b>	<b>166 558</b>	<b>42 589</b>	<b>7 991</b>	<b>360 242</b>

La valeur nette des immobilisations corporelles inclut 1,9 million d'euros d'immobilisations en location-financement au 31 décembre 2012 (2,3 millions d'euros au 31 décembre 2011).

### 9-3 Immeubles de placement

<i>(en milliers d'euros)</i>	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ET PERTE DE VALEUR	VALEUR NETTE
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	<b>2 828</b>	<b>(489)</b>	<b>2 339</b>
Amortissements de la période	-	(89)	(89)
Écarts de conversion	76	(22)	54
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	<b>2 904</b>	<b>(600)</b>	<b>2 304</b>
Amortissements de la période	-	(97)	(97)
Écarts de conversion	(45)	14	(31)
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>2 859</b>	<b>(683)</b>	<b>2 176</b>

Les principaux immeubles de placement restants au 31 décembre 2012 sont situés aux États-Unis pour 1,7 million d'euros.

La juste valeur des immeubles de placement du Groupe est déterminée à partir d'évaluations internes basées sur les surfaces valorisées avec des transactions similaires du marché immobilier ou sur la base du prix de marché. La juste valeur de chaque immeuble de placement est supérieure ou égale à sa valeur nette comptable. Elle s'élève en global à 2,9 millions d'euros.

Aucun des immeubles de placement détenus par le Groupe ne fait l'objet d'un engagement hors bilan (garantie, hypothèque, etc.).

Les loyers reçus par le Groupe au titre des immeubles de placement, sur l'exercice 2012, s'élèvent à 0,7 million d'euros (0,6 million d'euros sur l'exercice 2011).

Les loyers attendus sur les exercices ultérieurs se répartissent ainsi :

- 0,7 million d'euros à moins d'1 an ;
- 1,7 million d'euros entre 2 et 5 ans ;
- aucun loyer n'est attendu au-delà de 5 ans.

Les principales charges d'exploitation directement liées à ces immeubles, à l'exception des charges d'amortissements, correspondent à des frais de maintenance, assurance et gardiennage et s'élèvent à 0,4 million d'euros sur la période (0,4 million d'euros sur l'exercice 2011).

### 9-4 Actifs destinés à être cédés et abandons d'activité

<i>(en milliers d'euros)</i>	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ET PERTE DE VALEUR	VALEUR NETTE
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	<b>8 440</b>	<b>(2 769)</b>	<b>5 671</b>
Transferts depuis les immobilisations corporelles (cf. Notes 9-1 et 9-2)	3 378	(3 060)	318
Cessions	(279)	116	(163)
Écarts de conversion	269	(87)	182
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	<b>11 808</b>	<b>(5 800)</b>	<b>6 008</b>
Transferts depuis les immobilisations corporelles (cf. Notes 9-1 et 9-2)	3 053	(2 281)	772
Cessions	(7 021)	5 617	(1 404)
Écarts de conversion	(65)	(38)	(103)
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>7 775</b>	<b>(2 502)</b>	<b>5 273</b>

Sur l'exercice 2012, les cessions correspondent aux ventes :

- en mars, du site de Janesville aux États-Unis pour une valeur nette comptable de 0,9 million d'euros ;
- en février, d'un terrain et de bâtiments situés à Boulogne-sur-Mer pour une valeur nette comptable de 0,3 million d'euros ;
- en juillet, du site de Keysborough situé en Australie pour une valeur nette comptable de 0,2 million d'euros.

Au 31 décembre 2012, les actifs destinés à être cédés correspondent principalement :

- à un terrain et à un immeuble situés à La Garde (siège de Gateff) pour une valeur nette comptable de 0,6 million d'euros ;
- au site de San Antonio aux États-Unis, suite à l'intégration de l'activité BIC APP. Le Groupe poursuit activement sa commercialisation par l'intermédiaire d'agents immobiliers.

**NOTE 10 GOODWILL**

(en milliers d'euros)

	VALEUR BRUTE	PERTE DE VALEUR	VALEUR NETTE
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	<b>227 959</b>	<b>(8 090)</b>	<b>219 869</b>
Acquisition de Sologear	1 201	-	1 201
Acquisition d'Angstrom	1 455	-	1 455
Cession des divisions « <i>business to business</i> » de PIMACO au Brésil	(4 696)	-	(4 696)
Perte de valeur	-	(8 678)	(8 678)
Écarts de conversion	2 079	370	2 449
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	<b>227 998</b>	<b>(16 398)</b>	<b>211 600</b>
Finalisation acquisition d'Angstrom	1 132	-	1 132
Liquidation de la filiale indonésienne	(1 271)	1 271	-
Écarts de conversion	(3 707)	(218)	(3 925)
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>224 152</b>	<b>(15 345)</b>	<b>208 807</b>

Sur l'exercice 2012, l'estimation finale des justes valeurs des actifs acquis à Angstrom a amené le Groupe à augmenter le *goodwill* de 1,1 million d'euros, la contrepartie étant une diminution des immobilisations incorporelles.

Le *goodwill* de la filiale indonésienne liquidée sur le premier semestre 2012 était complètement déprécié.

Au 31 décembre 2012, le solde inclut les principaux *goodwill* nets suivants :

(en milliers d'euros)

	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
BIC CORPORATION*	103 549	101 927
BIC Violex	49 174	49 174
Norwood North America <sup>(a)*</sup>	27 649	27 115
PIMACO*	10 005	8 940
Autres*	21 223	21 651
<b>TOTAL</b>	<b>211 600</b>	<b>208 807</b>

(a) Suite à la réorganisation de l'activité BIC APP, le *goodwill* de Norwood North America inclut les *goodwill* de Norwood Promotional Products et Atchison.

\* Ces *goodwill* sont rattachés à des unités génératrices de trésorerie représentées par des filiales de distribution.

Pour réaliser les tests de dépréciation, le Groupe a utilisé les taux d'actualisation et de croissance à l'infini suivants :

	COÛT MOYEN PONDÉRÉ DU CAPITAL AVANT IMPÔT		TAUX DE CROISSANCE À L'INFINI	
	2011	2012	2011	2012
BIC CORPORATION	11,8 %	11,6 %	1,5 %	1,5 %
BIC Viorex	17,0 %	11,9 %	3 %	3 %
Norwood North America	11,8 %	10,8 %	1,5 %	1,5 %
PIMACO	11,6 %	11,0 %	2,2 %	2,4 %

Chacun des *goodwill* a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») représentant le niveau le plus fin auquel ces *goodwill* sont suivis au niveau du Groupe.

Ainsi, le *goodwill* généré sur BIC CORPORATION est majoritairement affecté aux unités génératrices de trésorerie liées à la distribution des articles de papeterie et des briquets par BIC CORPORATION.

Le *goodwill* restant sur BIC Viorex est quant à lui affecté à l'unité génératrice de trésorerie liée aux rasoirs développés et/ou produits par BIC Viorex vendus dans le monde entier. Cette unité génératrice de trésorerie inclut également la part de *goodwill* BIC CORPORATION affectée aux rasoirs.

La méthodologie retenue pour les tests de perte de valeur des *goodwill* consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des unités génératrices de trésorerie, à la valeur nette comptable des actifs correspondants (y compris *goodwill*).

Ces valeurs recouvrables correspondent aux valeurs d'utilité et sont déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs sur une durée de trois ans et d'une valeur terminale selon la

méthode de la rente perpétuelle, intégrant notamment les éléments suivants :

- le taux d'actualisation avant impôt retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré du capital. Une attention particulière a été portée à l'analyse des principaux paramètres de marché utilisés pour le calcul des taux d'actualisation. Il a ainsi été rajouté un risque pays dans les pays les plus impactés par la crise économique ;
- les taux de croissance à l'infini ont été déterminés sur la base de sources externes (taux d'inflation) et internes (croissance de l'activité).

Pour chacune des UGT ayant des *goodwill* significatifs, les hypothèses clés retenues en matière de taux de croissance du chiffre d'affaires et de marge sur la période future de 3 ans et dans la valeur terminale sont cohérentes avec les performances passées.

En ce qui concerne la sensibilité des tests aux variations des hypothèses clés, aucune variation raisonnablement possible ne pourrait conduire à une dépréciation.

#### NOTE 11 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'euros)	LOGICIELS	MARQUES & BREVETS	RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT	IMMOBILISATIONS EN COURS	AUTRES	TOTAL
<b>VALEUR BRUTE</b>						
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	<b>65 847</b>	<b>49 612</b>	<b>3 681</b>	<b>4 703</b>	<b>3 727</b>	<b>127 570</b>
Acquisitions	569	789	40	9 760	53	11 211
Acquisition de filiales	-	10 144	-	566	566	11 276
Générées en interne	-	-	-	1 542	-	1 542
Cessions/Mises au rebut	(1 165)	(2)	(3)	(12)	(4)	(1 186)
Cessions d'activités	-	(5 756)	-	-	-	(5 756)
Transferts	4 788	233	-	(1 662)	239	3 598
Écarts de conversion	156	147	68	842	106	1 319
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	<b>70 195</b>	<b>55 167</b>	<b>3 786</b>	<b>15 739</b>	<b>4 687</b>	<b>149 574</b>
Acquisitions	2 311	640	-	11 366	375	14 692
Finalisation <i>goodwill</i> Angstrom	-	-	-	(566)	(566)	(1 132)
Générées en interne	-	-	-	1 278	-	1 278
Cessions/Mises au rebut	(2 400)	-	-	5	(129)	(2 524)
Transferts	26 824	-	-	(22 904)	(66)	3 854
Écarts de conversion	(540)	(1 476)	(42)	(85)	(441)	(2 584)
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>96 390</b>	<b>54 331</b>	<b>3 744</b>	<b>4 833</b>	<b>3 860</b>	<b>163 158</b>



(en milliers d'euros)

	LOGICIELS	MARQUES & BREVETS	RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT	IMMOBILISATIONS EN COURS	AUTRES	TOTAL
<b>AMORTISSEMENTS ET PERTE DE VALEUR</b>						
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	<b>52 282</b>	<b>32 640</b>	<b>3 673</b>	-	<b>813</b>	<b>89 408</b>
Amortissements de la période	6 116	1 085	8	-	82	7 291
Perte de valeur	4	-	-	-	-	4
Cessions/Mises au rebut	(1 150)	-	(3)	-	(4)	(1 157)
Transferts	1 674	24	-	-	108	1 806
Écarts de conversion	126	989	68	-	19	1 202
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	<b>59 052</b>	<b>34 738</b>	<b>3 746</b>	-	<b>1 018</b>	<b>98 554</b>
Amortissements de la période	6 041	1 744	10	-	69	7 864
Perte de valeur	382	-	-	-	-	382
Cessions/Mises au rebut	(2 400)	-	-	-	(129)	(2 529)
Transferts	2 420	-	-	-	(56)	2 364
Écarts de conversion	(306)	(684)	(42)	-	(14)	(1 046)
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>65 189</b>	<b>35 798</b>	<b>3 714</b>	-	<b>888</b>	<b>105 589</b>
<b>VALEUR NETTE</b>						
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>31 201</b>	<b>18 533</b>	<b>30</b>	<b>4 833</b>	<b>2 972</b>	<b>57 569</b>
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>11 143</b>	<b>20 429</b>	<b>40</b>	<b>15 739</b>	<b>3 669</b>	<b>51 020</b>

## Logiciels

Les logiciels générés en interne concernent essentiellement des investissements liés à des améliorations des systèmes d'information.

En 2012, le progiciel de gestion intégré pour l'activité APP a été mis en service pour un montant de 18,9 millions d'euros.

## Marques et brevets

En 2012, l'allocation du prix d'acquisition d'Angstrom a été finalisée et un reclassement a été effectué des immobilisations incorporelles au *goodwill*.

En 2011, le Groupe BIC :

- avait cédé les marques Gumtac et Label, préalablement regroupées sous la marque Pimaco® ;
- avait acquis des brevets relatifs à la technologie des piles à combustible portables auprès de la société Angstrom.

La principale marque restant au bilan au 31 décembre 2012 est la marque Pimaco® pour 6,6 millions d'euros, acquise en 2006. Cette marque a une durée de vie indéterminée. Pour les besoins des tests d'*impairment*, elle est rattachée à l'unité génératrice de trésorerie constituée par la filiale PIMACO.

**NOTE 12 PARTICIPATIONS DANS LES COENTREPRISES**

**12-1 Variations de la valeur des participations dans les coentreprises**

(en milliers d'euros)	VALEUR DES TITRES AU 31 DÉC. 2011	PART DU GROUPE DANS LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	VARIATION DE PÉRIMÈTRE	PERTES DE VALEURS	AUTRES VARIATIONS	ÉCARTS DE CONVERSION	VALEUR DES TITRES AU 31 DÉC. 2012
Cello Pens <sup>(a)</sup>	75 152	3 728	-	-	-	-	593	79 473
Autres	9	-	-	-	-	1	(1)	9
<b>TOTAL</b>	<b>75 161</b>	<b>3 728</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>592</b>	<b>79 482</b>

(a) La valeur des titres inclut la marque Cello® pour 12 millions d'euros et le goodwill pour 34,3 millions d'euros constatés par le Groupe BIC lors de l'acquisition des six entités.

Le 21 janvier 2009, le Groupe BIC a signé des accords définitifs avec le groupe indien Cello aux termes duquel le Groupe BIC acquiert 40 % de l'activité d'instruments d'écriture du groupe Cello pour un montant de 7,9 milliards de roupies indiennes (108,9 millions d'euros). Dans le cadre de ces accords, le Groupe BIC dispose d'une option d'achat lui permettant d'augmenter en 2013 sa participation à hauteur de 55 % à un prix déterminé sur la base d'une formule liée aux résultats.

Le 5 mars 2009, le Groupe BIC a acquis, à hauteur de 3,8 milliards de roupies indiennes (52,4 millions d'euros), 40 % de six entités consolidées par mise en équivalence à partir du 1<sup>er</sup> avril 2009. L'acquisition du solde (40 % d'une septième entité) ne s'est pas faite en 2009.

Le 4 janvier 2010, Cello a proposé au Groupe BIC de mettre fin aux accords définitifs signés le 21 janvier 2009, « selon des conditions à définir d'un commun accord ». Le Groupe BIC a au contraire fait part de son intention de les faire appliquer.

Le 4 août 2010, le Groupe BIC a annoncé sa décision d'engager une procédure d'arbitrage afin d'obtenir l'application totale de ces accords, à savoir l'acquisition de 40 % de l'entité restante.

Le 16 février 2012, le Groupe BIC a reçu une sentence favorable du Tribunal, constitué sous l'égide du Centre d'Arbitrage International de Singapour, concernant l'acquisition de 40 % des parts de la 7e

et dernière entité Cello Pens & Stationery (CPS) et ce, en application des accords définitifs signés le 21 janvier 2009 avec le Groupe Cello. Le groupe Cello disposait d'un délai de 90 jours pour introduire un recours auprès de la Haute Cour de Singapour.

Le Groupe Cello n'ayant pas introduit de recours, le Groupe BIC entend désormais procéder à l'acquisition des parts dans CPS. Le 21 mai 2012, le Groupe BIC a déposé devant la Haute Cour de Mumbai une demande d'exécution de la sentence arbitrale. Au 31 décembre 2012, cette procédure reste en cours.

**12-2 Informations financières relatives aux participations dans les coentreprises**

Le Groupe BIC, exerçant un contrôle conjoint dans les six premières entités, a opté pour leur consolidation par mise en équivalence depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009.

Les informations financières résumées relatives aux titres mis en équivalence présentées ci-après sont déterminées sur la base des derniers états financiers disponibles. Ces informations correspondent à la consolidation de l'intégralité des six entités acquises, en date du 31 mars 2012, date de clôture annuelle du groupe Cello.

(en milliers d'euros)	CHIFFRE D'AFFAIRES	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	RÉSULTAT NET	TOTAL ACTIF	CAPITAUX PROPRES	AUTRES PASSIFS
Cello Pens	57 351	13 283	10 237	64 247	60 582	3 665

**NOTE 13 AUTRES ACTIFS NON COURANTS**

(en milliers d'euros)	NOTES	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
Autres titres immobilisés		70	39	47
Dépôts de garantie		2 218	3 843	4 250
Actifs de régimes de retraite	19-2	4 126	1 587	329
Autres actifs non courants		10 141	9 141	15 070
<b>TOTAL</b>		<b>16 555</b>	<b>14 610</b>	<b>19 696</b>

**NOTE 14 IMPÔTS DIFFÉRÉS**

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
Impôts différés actifs	136 140	158 159	175 260
Impôts différés passifs	(22 367)	(19 014)	(23 195)
<b>POSITION NETTE</b>	<b>113 773</b>	<b>139 145</b>	<b>152 065</b>

L'évolution sur l'année de la situation du Groupe en matière d'impôts différés se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	NOTES	31 DÉC. 2012
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>		<b>139 145</b>
Produit/(Charge) d'imposition différée de la période <sup>(a)</sup>	TFT	(6 707)
Comptabilisation en situation nette	7-2	22 683
Écarts de conversion		(3 056)
<b>Au 31 décembre 2012</b>		<b>152 065</b>

(a) Hors montants comptabilisés en provision pour risques et charges.

**Origine des impôts différés :**

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2012
Engagement de retraites et autres avantages sociaux	90 888
Élimination des profits intra-Groupe	18 127
Reports déficitaires	521
Autres différences temporaires	42 529
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS</b>	<b>152 065</b>

**NOTE 15 VARIATION DES BESOINS D'EXPLOITATION**

(en milliers d'euros)	NOTES	31 DÉC. 2011	IMPACT DANS LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	ÉCARTS DE CONVERSION ET AUTRES	31 DÉC. 2012
Stocks et en-cours – Valeur nette		411 281	(1 542)	(4 859)	404 880
• Stocks et en-cours – Valeur brute		434 211	(3 894)	(5 046)	425 271
• Stocks et en-cours – Dépréciation		(22 930)	2 352	187	(20 391)
Clients et autres créances		416 928	38 429	(9 216)	446 140
Fournisseurs et comptes rattachés		(110 765)	(1 509)	141	(112 133)
Autres créances et autres dettes		(159 084)	2 569	(6 689)	(163 203)
<b>BESOINS D'EXPLOITATION NETS</b>	<b>TFT</b>	<b>558 360</b>	<b>37 947</b>	<b>(20 623)</b>	<b>575 684</b>

TFT : cf. Tableau de flux de trésorerie consolidés.

**NOTE 16 CAPITAL**

**16-1 Capital**

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
Capital social autorisé, émis et entièrement libéré	185 991	182 941	184 806
Rachat d'actions de la Société	(1 863)	(3 258)	(3 207)
<b>CAPITAL</b>	<b>184 128</b>	<b>179 683</b>	<b>181 599</b>

Au 31 décembre 2012, le capital social enregistré de SOCIÉTÉ BIC est de 184 805 094,54 euros et est composé de 48 378 297 actions de 3,82 euros chacune. Les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

Par ailleurs, SOCIÉTÉ BIC détient 815 205 de ses actions, acquises au prix moyen de 62,68 euros sur le fondement de l'article L. 225-209 du Code de commerce et représentant 1,69 % des actions émises.

**16-2 Actions propres de SOCIÉTÉ BIC et programme de rachat d'actions au 31 décembre 2012**

FONDEMENT DE L'ACQUISITION	NOMBRE D' ACTIONS	COURS MOYEN D'ACQUISITION (en euros)	% DU CAPITAL
Contrat de liquidité <sup>(a)</sup>	2 844	91,01	0,01 %
Mise en œuvre de plans d'attribution gratuite d'actions <sup>(a)</sup>	812 361	62,58	1,68 %
<b>TOTAL <sup>(b)</sup></b>	<b>815 205</b>	<b>62,68</b>	<b>1,69 %</b>

(a) Article L. 225-209 du Code de commerce.

(b) BIC CORPORATION détenait en plus, au 31 décembre 2012, 24 286 actions SOCIÉTÉ BIC, soit 0,05 % du capital.

Au titre du contrat de liquidité confié à NATIXIS portant sur les actions de la Société BIC, à la date du 31 décembre 2012 les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 2 844 titres BIC ;
- 748 076,13 euros.

Il est rappelé que lors de sa mise en œuvre, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 2 312 titres BIC ;
- 912 744,48 euros.

SOCIÉTÉ BIC a été autorisée par l'Assemblée Générale du 10 mai 2012 à renouveler son programme de rachat d'actions.

<b>ACTIONS RACHETÉES EN 2012 <sup>(a)</sup></b>	
• au titre du programme autorisé par l'Assemblée Générale du 11 mai 2011	3 078
• au titre du programme autorisé par l'Assemblée Générale du 10 mai 2012	17 800
Cours moyen de rachat des actions sur l'exercice 2012 (en euros)	76,15

(a) Hors actions rachetées dans le cadre du contrat de liquidité.

Au cours de l'année 2012, SOCIÉTÉ BIC n'a procédé à aucune annulation d'actions.

Sur les 24 derniers mois, SOCIÉTÉ BIC a procédé à l'annulation de 1 213 559 actions, soit 3 % du capital social au 31 décembre 2012.

À la connaissance de la Société, au 31 décembre 2012, les actionnaires détenant plus des 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 % ou 95 % du capital et/ou des droits de vote de la Société sont les suivants :

	<b>AU 31 DÉCEMBRE 2012</b>	
	<b>% EN ACTIONS (ENVIRON)</b>	<b>% EN DROITS DE VOTE (ENVIRON)</b>
SOCIÉTÉ M.B.D.	26,13 %	36,65 %
Famille Bich	16,98 %	21,63 %

## **NOTE 17 EMPRUNTS**

(en milliers d'euros)	<b>31 DÉC. 2010</b>	<b>31 DÉC. 2011</b>	<b>31 DÉC. 2012</b>
Découverts bancaires	3 219	1 363	4 351
Emprunts bancaires (voir détail ci-dessous)	8 559	6 611	6 050
Engagements de location-financement	2 712	2 371	2 023
<b>EMPRUNTS ET DÉCOUVERTS BANCAIRES</b>	<b>14 490</b>	<b>10 345</b>	<b>12 424</b>

Les découverts bancaires sont exigibles à moins d'un an. La part long terme des engagements de location-financement est non significative.

Les emprunts bancaires ont les maturités suivantes :

(en milliers d'euros)	<b>31 DÉC. 2010</b>	<b>31 DÉC. 2011</b>	<b>31 DÉC. 2012</b>
Exigibles ou à moins d'un an	7 880	6 611	5 767
Dans la 2 <sup>e</sup> année	679	-	139
Dans la 3 <sup>e</sup> année	-	-	144
Dans la 4 <sup>e</sup> année	-	-	-
Dans la 5 <sup>e</sup> année	-	-	-
Après 5 ans	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>8 559</b>	<b>6 611</b>	<b>6 050</b>

Les principaux emprunts bancaires/lignes de crédits sont les suivants :

(en milliers d'euros)

PAYS EMPRUNTEUR	DEVISE	CONTRE-VALEUR EURO		
		31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
• France	EUR	-	-	421
• Brésil	BRL	5 162	623	-
• Malaisie	MYR	806	853	818
• Russie	USD/RUB	-	2 541	2 575
• Colombie	COP	-	1 379	950
• Autres	Divers	2 590	1 215	1 286
<b>TOTAL</b>		<b>8 559</b>	<b>6 611</b>	<b>6 050</b>

### Information sur les taux d'intérêts

Les emprunts et lignes de crédit existants au 31 décembre 2012 ont été contractés à taux variables allant de 2,46 % à 10,3 %.

Les expositions relatives jugées non significatives n'ont pas été couvertes (cf. Note 24).

### Information sur les clauses de covenant

Aucun des emprunts ne contient de clause de covenant pouvant déclencher l'exigibilité anticipée de la dette.

## NOTE 18 PROVISIONS

(en milliers d'euros)

	RISQUES ET LITIGES FISCAUX ET SOCIAUX	LITIGES	LITIGES PRODUITS	AUTRES RISQUES ET CHARGES	TOTAL
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	<b>35 592</b>	<b>7 328</b>	<b>2 934</b>	<b>4 626</b>	<b>50 479</b>
Dotations aux provisions	14 363	1 651	628	655	17 297
Reprises de provisions utilisées	(2 063)	(1 416)	(394)	(1 011)	(4 883)
Reprises de provisions non utilisées	(1 780)	(1 617)	(1 097)	(98)	(4 593)
Différences de change	(1 486)	(222)	40	23	(1 645)
Transferts et reclassement depuis les passifs courants	-	165	-	2	167
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	<b>44 625</b>	<b>5 889</b>	<b>2 111</b>	<b>4 197</b>	<b>56 822</b>
Dotations aux provisions	19 797	986	532	179	21 494
Reprises de provisions utilisées	(3 172)	(718)	(517)	(526)	(4 934)
Reprises de provisions non utilisées	(11 467)	(446)	(1 036)	(293)	(13 242)
Différences de change	(2 158)	(345)	(36)	53	(2 486)
Reclassement	-	(661)	-	661	-
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>47 625</b>	<b>4 705</b>	<b>1 054</b>	<b>4 271</b>	<b>57 654</b>

Au 31 décembre 2012, il n'a pas été jugé nécessaire de constituer de provisions relatives aux risques décrits dans la partie 1. « Présentation du Groupe », notamment ceux liés aux sites de production.

Au 31 décembre 2012, les provisions pour litiges concernent principalement les risques distributeurs et contrats d'agents pour 2,9 millions d'euros (4 millions d'euros au 31 décembre 2011).

Les provisions pour risques et litiges fiscaux et sociaux sont principalement liées à des risques fiscaux et aux accidents de travail aux États-Unis.

Les litiges produits concernent principalement les États-Unis.

**NOTE 19 RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL**

**19-1 Variation des engagements nets des plans à prestations définies**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>RETRAITE</b>	<b>AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL</b>	<b>TOTAL AVANTAGES DU PERSONNEL</b>
<b>VALEUR ACTUELLE DES OBLIGATIONS</b>			
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	<b>435 696</b>	<b>87 599</b>	<b>523 295</b>
Coûts de la période :	31 443	5 750	37 193
• Coûts des services rendus	10 132	2 402	12 534
• Frais financiers	19 944	3 964	23 908
• Réduction et liquidation	341	(674)	(333)
• Coûts des prestations passées	1 026	58	1 084
Prestations versées	(20 331)	(3 405)	(23 736)
Écarts actuariels sur engagement brut	77 357	20 018	97 375
Services passés non reconnus	61	-	61
Écarts de conversion	(6 696)	(2 178)	(8 874)
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>A</b>	<b>517 530</b>	<b>107 784</b>
<b>JUSTE VALEUR DES ACTIFS DE COUVERTURE</b>			
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	<b>318 747</b>	<b>-</b>	<b>318 747</b>
Coûts de la période :	19 704	-	19 704
• Rendement des actifs	19 704	-	19 704
• Réduction et liquidation	-	-	-
Prestations versées	(17 215)	-	(17 215)
Cotisations versées	12 978	-	12 978
Écarts actuariels sur actifs de couverture	18 674	-	18 674
Écarts de conversion	(4 713)	-	(4 713)
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>B</b>	<b>348 175</b>	<b>-</b>
<b>SERVICES PASSÉS NON RECONNUS</b>			
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	<b>4 031</b>	<b>(912)</b>	<b>3 119</b>
Coûts de la période :	(577)	254	(323)
• Réduction et liquidation	-	-	-
• Coût des prestations passées	(577)	254	(323)
Coût des services passés non reconnus	61	-	61
Écarts de conversion	(5)	10	5
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>C</b>	<b>3 510</b>	<b>(648)</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2012</b>	<b>D = A - B - C</b>	<b>165 845</b>	<b>108 432</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2011</b>		<b>112 918</b>	<b>88 511</b>

## 19-2 Obligations financées/non financées

(en milliers d'euros)

	NOTES	RETRAITE	AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2012</b>				
Juste valeur des obligations financées		468 102	-	468 102
Juste valeur des actifs de couverture		(348 175)	-	(348 175)
<b>Excédent des obligations sur les actifs</b>		<b>119 927</b>	<b>-</b>	<b>119 927</b>
Juste valeur des obligations non financées		49 428	107 784	157 212
Services passés non reconnus		(3 510)	648	(2 862)
<b>Valeur nette au bilan</b>		<b>165 845</b>	<b>108 432</b>	<b>274 277</b>
<b>- Actif</b>	<b>13</b>			<b>329</b>
<b>- Passif</b>				<b>274 606</b>

(en milliers d'euros)

	RETRAITE	AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2011</b>			
Juste valeur des obligations financées	391 379	-	391 379
Juste valeur des actifs de couverture	(318 747)	-	(318 747)
<b>Excédent des obligations sur les actifs</b>	<b>72 632</b>	<b>-</b>	<b>72 632</b>
Juste valeur des obligations non financées	44 317	87 599	131 916
Services passés non reconnus	(4 031)	912	(3 119)
<b>Valeur nette au bilan</b>	<b>112 918</b>	<b>88 511</b>	<b>201 429</b>
<b>- Actif</b>			<b>1 587</b>
<b>- Passif</b>			<b>203 016</b>

### Évolution sur cinq ans :

(en milliers d'euros)

	2008	2009	2010	2011	2012
Juste valeur des obligations financées	249 587	291 508	332 869	391 379	468 102
Juste valeur des actifs de couverture	(181 951)	(233 729)	(281 651)	(318 747)	(348 175)
<b>Excédent des obligations sur les actifs</b>	<b>67 636</b>	<b>57 779</b>	<b>51 218</b>	<b>72 632</b>	<b>119 927</b>
Juste valeur des obligations non financées	83 891	96 265	114 926	131 916	157 212
Services passés non reconnus	(1 718)	(2 265)	(3 390)	(3 119)	(2 862)
<b>Valeur nette au bilan</b>	<b>149 809</b>	<b>151 779</b>	<b>162 754</b>	<b>201 429</b>	<b>274 277</b>
<b>- Actif</b>	<b>753</b>	<b>1 870</b>	<b>4 126</b>	<b>1 587</b>	<b>329</b>
<b>- Passif</b>	<b>150 562</b>	<b>153 649</b>	<b>166 881</b>	<b>203 016</b>	<b>274 606</b>



Variation de la dette nette sur 5 ans :

(en milliers d'euros)	NOTES	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Valeur nette des avantages du personnel au bilan au 1<sup>er</sup> janvier</b>		<b>102 233</b>	<b>149 809</b>	<b>151 779</b>	<b>162 754</b>	<b>201 429</b>
Coûts de la période comptabilisés au compte de résultat	19-3	13 166	26 832	16 740	9 616	17 813
Écarts actuariels comptabilisés en situation nette	19-4/ERG	70 220	139	11 237	56 982	78 701
Versements au titre des avantages du personnel	19-1/TFT	(34 073)	(25 264)	(25 081)	(30 469)	(19 499)
Acquisition de filiale	19-1	-	1 819	-	-	-
Transferts en dettes court terme	19-1	-	-	768	-	-
Écarts de conversion	19-1	(1 737)	(1 556)	7 311	2 546	(4 166)
<b>Valeur nette des avantages du personnel au bilan au 31 décembre</b>		<b>149 809</b>	<b>151 779</b>	<b>162 754</b>	<b>201 429</b>	<b>274 277</b>
<b>VARIATION DE LA VALEUR NETTE AU BILAN</b>		<b>47 576</b>	<b>1 970</b>	<b>10 975</b>	<b>38 675</b>	<b>72 848</b>

ERG : cf. État du résultat global.

TFT : cf. Tableau de flux de trésorerie consolidés.

### 19-3 Coûts de la période

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
Coûts des services rendus	9 754	10 191	12 534
Frais financiers	24 318	22 791	23 908
Rendement des actifs	(18 110)	(18 180)	(19 704)
Réduction et liquidation	376	(5 546)	(333)
Coûts des prestations passées	402	360	1 408
<b>TOTAL COÛTS DE LA PÉRIODE</b>	<b>16 740</b>	<b>9 616</b>	<b>17 813</b>

En 2011, dans le cadre du plan d'intégration d'APP aux États-Unis, les prestations de retraite des employés de BIC Graphic ont été alignées sur celles de Norwood USA. Cet impact positif partiellement neutralisé par la compensation accordée aux employés de BIC Graphic a été comptabilisé en « Autres produits et charges ».

## 19-4 Informations complémentaires

Suivi par nature des écarts actuariels reconnus en capitaux propres :

<i>(en milliers d'euros)</i>	ÉCARTS ACTUARIELS SUR OBLIGATION – RETRAITE	ÉCARTS ACTUARIELS SUR OBLIGATION – AUTRES AVANTAGES	ÉCARTS ACTUARIELS SUR ACTIFS – RETRAITE	TOTAL
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>				
Taux d'actualisation	(63 415)	(16 400)	(61)	(79 876)
Expérience	(18 593)	1 902	(12 497)	(29 188)
Autres hypothèses	(23 476)	(5 440)	718	(28 198)
<b>TOTAL</b>	<b>(105 484)</b>	<b>(19 938)</b>	<b>(11 840)</b>	<b>(137 262)</b>
<b>Variation de la période (hors impact des écarts de change)</b>				
Taux d'actualisation	(56 804)	(10 732)	222	(67 314)
Expérience	3 103	(1 170)	18 452	20 385
Autres hypothèses	(23 656)	(8 116)	-	(31 772)
<b>TOTAL</b>	<b>(77 357)</b>	<b>(20 018)</b>	<b>18 674</b>	<b>(78 701)</b>
<b>Impact des écarts de change</b>				
Taux d'actualisation	2 517	697	(5)	3 209
Expérience	348	(35)	(350)	(37)
Autres hypothèses	258	151	4	413
Total	3 123	813	(351)	3 585
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2012</b>				
<b>Taux d'actualisation</b>	<b>(117 702)</b>	<b>(26 435)</b>	<b>156</b>	<b>(143 981)</b>
Expérience	(15 142)	697	5 605	(8 840)
Autres hypothèses	(46 874)	(13 405)	722	(59 557)
<b>TOTAL</b>	<b>(179 718)</b>	<b>(39 143)</b>	<b>6 483</b>	<b>(212 378)</b>

La perte actuarielle de la période figurant sur la ligne « autres hypothèses » résulte essentiellement d'un changement de table de mortalité aux États-Unis.

*Actifs de couverture par nature :*

<i>(en milliers d'euros)</i>	AU 31 DÉCEMBRE 2011		AU 31 DÉCEMBRE 2012	
Actions	139 453	43,8 %	154 095	44,3 %
Obligations et autres rendements à taux fixe	174 666	54,8 %	188 495	54,1 %
Monétaire	1 944	0,6 %	2 587	0,7 %
Autres	2 684	0,8 %	2 998	0,9 %
<b>TOTAL</b>	<b>318 747</b>	<b>100,0 %</b>	<b>348 175</b>	<b>100,0 %</b>

## 19-5 Hypothèses actuarielles des principaux pays

Les hypothèses actuarielles retenues dépendent des conditions économiques en vigueur dans chacun des pays concernés. Elles ont été ajustées en fonction de l'évolution des taux d'intérêts et des statistiques de mortalité. Les hypothèses des plans constituant nos principaux engagements sont présentées ci-dessous :

AU 31 DÉCEMBRE 2012	ÉTATS-UNIS	ROYAUME-UNI	FRANCE
Taux d'actualisation pour le calcul de l'engagement	4,01 %	4,30 %	3,00 %
Taux de rendement des actifs sur la période	7,00 %	5,00 %	3,75 %
Taux de croissance des salaires	4,00 %	N/A	3,00 %

AU 31 DÉCEMBRE 2011	ÉTATS-UNIS	ROYAUME-UNI	FRANCE
Taux d'actualisation pour le calcul de l'engagement	4,64 %	4,80 %	4,50 %
Taux de rendement des actifs sur la période	7,25 %	6,42 %	3,75 %
Taux de croissance des salaires	4,00 %	N/A	3,00 %

Les taux d'actualisation pour les régimes de retraite aux États-Unis et au Royaume-Uni ont été déterminés sur la base de la « Mercer Pension Discount Yield Curve » qui est construite selon les rendements des obligations d'entreprises de première catégorie de notation financière AA. Pour les autres plans à l'international, les taux d'actualisation ont été déterminés selon les différents marchés des obligations d'entreprises de première catégorie de notation financière AA ou supérieure.

Le taux d'actualisation pour la France est déterminé sur la base de l'index IBOXX AA 10+.

Le taux mentionné pour les États-Unis est celui du plan principal, chaque plan américain étant évalué avec un taux d'actualisation spécifique (1,89 % à 4,14 %).

### Sensibilité de l'obligation à un changement du taux d'actualisation

Selon les estimations établies par le Groupe, une variation de +/- 1 % du taux d'actualisation pour ces trois pays entraînerait une variation des engagements de, respectivement, - 13,3 % et + 17,0 %. Ce changement n'impacterait cependant pas en totalité la dette nette du Groupe relative aux avantages du personnel, la variation des actifs de couverture pouvant compenser partiellement cet impact.

## 19-6 Information par zone géographique

AU 31 DÉCEMBRE 2012 (en milliers d'euros)	OBLIGATION		ACTIFS DE COUVERTURE		OBLIGATION NETTE	
Europe	105 224	16,8 %	50 248	14,4 %	51 843	18,9 %
Amérique du Nord	510 217	81,6 %	295 897	85,0 %	214 601	78,2 %
Autres pays	9 873	1,6 %	2 030	0,6 %	7 833	2,9 %
<b>TOTAL</b>	<b>625 314</b>	<b>100 %</b>	<b>348 175</b>	<b>100 %</b>	<b>274 277</b>	<b>100 %</b>

AU 31 DÉCEMBRE 2011 (en milliers d'euros)	OBLIGATION		ACTIFS DE COUVERTURE		OBLIGATION NETTE	
Europe	89 132	17,0 %	46 226	14,5 %	39 433	19,6 %
Amérique du Nord	425 989	81,4 %	270 774	84,9 %	155 581	77,2 %
Autres pays	8 174	1,6 %	1 748	0,6 %	6 415	3,2 %
<b>TOTAL</b>	<b>523 295</b>	<b>100 %</b>	<b>318 747</b>	<b>100 %</b>	<b>201 429</b>	<b>100 %</b>

Pour les plans situés en Amérique du Nord et en Europe (essentiellement au Royaume-Uni), le niveau des actifs de couverture au 31 décembre 2012 est conforme aux engagements minimaux de couverture, légalement ou contractuellement définis.

**NOTE 20 AUTRES PASSIFS COURANTS**

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
Dettes sociales	82 036	83 717	85 455
Autres dettes fiscales	12 455	13 522	13 357
Autres dettes courantes	83 439	88 247	94 385
<b>AUTRES PASSIFS COURANTS</b>	<b>177 930</b>	<b>185 486</b>	<b>193 197</b>

**NOTE 21 DIVIDENDES**

Au titre de l'exercice 2011, un dividende ordinaire de 2,20 euros par action, ainsi qu'un dividende exceptionnel de 1,80 euro par action ont été versés aux actionnaires le 24 mai 2012.

Au titre de l'exercice 2010, un dividende ordinaire de 1,90 euro par action a été versé aux actionnaires le 25 mai 2011.

**NOTE 22 EXPOSITION AUX RISQUES DU MARCHÉ**

**22-1 Risque de contrepartie**

Tous les instruments financiers sont mis en place avec des banques bénéficiant de notations de premier ordre d'agences internationales, et par conséquent le risque de contrepartie est très faible. Le rating minimal S&P des principales contreparties bancaires est de A- sur le long terme, la fourchette allant de AA- à A-.

Les décisions d'investissement des excédents de trésorerie font l'objet d'une étude de risque de contrepartie (des dépositaires et des conservateurs) rigoureuse. La majorité des titres en portefeuille au 31 décembre 2012 sont sur des supports notés « *investment grade* ». Le risque de contrepartie est jugé non significatif au 31 décembre 2012.

**22-2 Risque de change**

Cf. Note 24.

**22-3 Risque de taux**

Cf. Note 24.

**22-4 Risque de liquidité**

Le Groupe BIC gère ses capitaux propres de manière à conserver une situation de trésorerie positive et disponible, afin de mener à bien sa stratégie de développement et/ou de croissance externe.

Les excédents et besoins de trésorerie du Groupe sont directement gérés par le Département Trésorerie, en suivant une politique prudente, qui vise à éviter tout risque de perte sur le capital, et à conserver une situation de liquidité satisfaisante.

Les excédents de trésorerie sont principalement investis sur des OPCVM monétaires, des TCN et équivalents de trésorerie dont la volatilité est inférieure à 0,5 avec une durée de placement recommandée inférieure à trois mois.

La part plus structurelle de la trésorerie peut être investie sur des fonds qualifiés de "monétaires dynamiques" dont l'horizon de placement des valeurs en portefeuille peut être supérieur à six mois.

L'ensemble des lignes de placement fait l'objet d'un suivi *mark-to-market* deux fois par mois par la Trésorerie Groupe et vise à maintenir une performance annuelle moyenne supérieure au taux Eonia capitalisé.

Aucun fonds détenu au 31 décembre 2012 ne repose sur une mono-stratégie crédit. Le fonds le plus important en portefeuille sur la part assimilée à de la trésorerie ou équivalents de trésorerie représente 34,1 % du total des placements gérés par le Département Trésorerie.

La structure du portefeuille est composée, au 31 décembre 2012, de 77,8 % de produits de type « OPCVM monétaires à liquidité quotidienne » et de 22,2 % de produits de type « titres de créances négociables à court terme » (moins de 3 mois).

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
Équivalents de trésorerie : valeurs mobilières de placement	193 891	128 195	128 049
Disponibilités	177 300	172 538	159 267
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, HORS DÉCOUVERTS BANCAIRES</b>	<b>371 191</b>	<b>300 733</b>	<b>287 316</b>

## 22-5 Risque de crédit

Le risque de crédit auquel le Groupe est exposé provient essentiellement de ses clients et autres créances. Les montants présentés dans le bilan sont nets des pertes de valeur comptabilisées sur les créances douteuses.

La concentration du risque de crédit du Groupe n'est pas significative, le risque étant réparti sur un grand nombre de clients.

Les clients et autres créances comprennent :

- des montants bruts à recevoir sur la vente de produits ainsi que d'autres créances, correspondant principalement à des crédits de TVA. Ces clients et autres créances sont des actifs court terme, ayant une échéance à moins de 12 mois ;

- des pertes de valeur pour les montants estimés irrécouvrables sur la vente de produits. Ces pertes de valeur ont été déterminées par référence à l'historique des défaillances et selon l'environnement économique actuel. Elles sont comptabilisées dans un compte distinct.

Le Groupe estime que la valeur d'inventaire des clients et autres créances est proche de leur juste valeur. Les créances échues non dépréciées ne sont pas significatives au niveau du Groupe au 31 décembre 2012.

L'exposition maximale au risque de crédit est représentée par la valeur nette comptable des actifs financiers au bilan, incluant les dérivés ayant des valeurs de marché positives (cf. tableau ci-dessous) :

(en milliers d'euros)	NOTE	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
Créances clients brutes				
• Non échues ou échues depuis moins de 60 jours		370 521	384 707	400 755
• Échues depuis 60 à 90 jours		5 322	5 529	7 630
• Échues depuis 90 à 120 jours		3 559	3 826	5 700
• Échues depuis plus de 120 jours		5 968	6 317	6 079
<b>Total créances clients brutes</b>		<b>385 370</b>	<b>400 379</b>	<b>420 164</b>
Créances douteuses		11 656	16 322	14 782
<b>TOTAL AVANT DÉPRÉCIATION</b>		<b>397 026</b>	<b>416 701</b>	<b>434 946</b>
Dépréciation des créances		(22 224)	(22 808)	(23 489)
Autres créances		14 511	23 035	34 683
<b>CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES – NET</b>	<b>15</b>	<b>389 314</b>	<b>416 928</b>	<b>446 140</b>

## 22-6 Juste valeur des actifs et passifs financiers

Catégories comptables et juste valeur des instruments financiers

AU 31 DÉCEMBRE 2012

VENTILATION PAR CATÉGORIE D'INSTRUMENTS

(en milliers d'euros)

POSTES DU BILAN	NOTE	VALEUR AU BILAN	JUSTE VALEUR	JUSTE VALEUR PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT	INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE	PLACEMENTS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE	PRÊTS ET CRÉANCES (DONT TRÉSORERIE)	ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE	DETTES AU COÛT AMORTI
<b>Actifs financiers</b>		<b>800 624</b>	<b>800 620</b>	<b>177 625</b>	<b>7 535</b>	<b>10 010</b>	<b>605 407</b>	<b>47</b>	<b>-</b>
<b>Non courants</b>									
• Instruments dérivés	24	625	625	-	625	-	-	-	-
• Autres titres immobilisés		47	47	-	-	-	-	47	-
<b>Courants</b>									
• Clients et autres créances	15	446 140	446 140	-	-	-	446 140	-	-
• Instruments dérivés	24	6 910	6 910	-	6 910	-	-	-	-
• Autres actifs financiers courants		59 587	59 583	49 577	-	10 010	-	-	-
• Trésorerie et équivalents de trésorerie		287 316	287 316	128 048	-	-	159 267	-	-
<b>Passifs financiers</b>		<b>126 110</b>	<b>126 110</b>	<b>-</b>	<b>1 552</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>124 558</b>
<b>Non courants</b>									
• Emprunts et dettes financières	17	1 470	1 470	-	-	-	-	-	1 470
• Instruments dérivés	24	41	41	-	41	-	-	-	-
<b>Courants</b>									
• Emprunts et dettes financières	17	10 955	10 955	-	-	-	-	-	10 955
• Instruments dérivés	24	1 511	1 511	-	1 511	-	-	-	-
• Fournisseurs et comptes rattachés	15	112 133	112 133	-	-	-	-	-	112 133

Les méthodes de valorisation retenues pour les instruments financiers sont les suivantes :

- Instruments financiers autres que les dérivés inscrits à l'actif du bilan :

Les valeurs comptables retenues sont des estimations raisonnables de leur valeur de marché à l'exception des valeurs mobilières de placement dont les valeurs comptables retenues sont déterminées

sur la base des dernières valeurs liquidatives connues au 31 décembre 2012.

- Instruments financiers dérivés :

Les valeurs de marché ont été calculées en interne sur la base des derniers cours de clôture connus au 31 décembre 2012. Elles sont conformes aux rapports de valorisation fournis par les établissements financiers.

AU 31 DÉCEMBRE 2011

VENTILATION PAR CATÉGORIE D'INSTRUMENTS

(en milliers d'euros)

POSTES DU BILAN	NOTE	VALEUR AU BILAN	JUSTE VALEUR	JUSTE VALEUR PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT	INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE	PLACEMENTS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE	PRÊTS ET CRÉANCES (DONT TRÉSORERIE)	ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE	DETTES AU COÛT AMORTI
<b>Actifs financiers</b>		<b>758 083</b>	<b>758 086</b>	<b>152 453</b>	<b>1 159</b>	<b>14 965</b>	<b>589 466</b>	<b>39</b>	<b>-</b>
<b>Non courants</b>									
• Instruments dérivés	24	223	223	-	223	-	-	-	-
• Autres titres immobilisés		39	39	-	-	-	-	39	-
<b>Courants</b>									
• Clients et autres créances	15	416 928	416 928	-	-	-	416 928	-	-
• Instruments dérivés	24	937	937	-	937	-	-	-	-
• Autres actifs financiers courants		39 223	39 226	24 258	-	14 965	-	-	-
• Trésorerie et équivalents de trésorerie		300 733	300 733	128 195	-	-	172 538	-	-
<b>Passifs financiers</b>		<b>128 306</b>	<b>128 306</b>	<b>-</b>	<b>7 196</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>121 110</b>
<b>Non courants</b>									
• Emprunts et dettes financières	17	1 584	1 584	-	-	-	-	-	1 584
• Instruments dérivés	24	82	82	-	82	-	-	-	-
<b>Courants</b>									
• Emprunts et dettes financières	17	8 761	8 761	-	-	-	-	-	8 761
• Instruments dérivés	24	7 114	7 114	-	7 114	-	-	-	-
• Fournisseurs et comptes rattachés	15	110 765	110 765	-	-	-	-	-	110 765

*Méthode de valorisation à la juste valeur*

Les tableaux ci-dessous présentent la méthode de valorisation à la juste valeur des instruments financiers, selon les trois niveaux suivants :

- niveau 1 (instrument coté sur un marché actif) : OPCVM monétaires et autres actifs financiers courants ;
- niveau 2 (évaluation faisant appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables) : dérivés – comptabilité de couverture ;
- niveau 3 (évaluation faisant appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données non observables) : aucun instrument de ce type n'est détenu au 31 décembre 2012.

(en milliers d'euros)

CATÉGORIE D'INSTRUMENTS	31 DÉC. 2011				31 DÉC. 2012			
	TOTAL	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Juste valeur par le compte de résultat	152 453	152 453	-	-	177 625	177 625	-	-
Instruments dérivés de couverture – Actifs	1 159	-	1 159	-	7 535	-	7 535	-
Instruments dérivés de couverture – Passifs	7 196	-	7 196	-	1 552	-	1 552	-

## 22-7 Charges et produits nets par catégorie

Les charges et produits nets relatifs aux différentes catégories d'actifs et de passifs financiers ci-dessus sont les suivants :

### AU 31 DÉCEMBRE 2012

(en milliers d'euros)

NATURE DE L'IMPACT	VENTILATION PAR CATÉGORIE D'INSTRUMENTS						
	TOTAL	JUSTE VALEUR PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT	INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE <sup>(a)</sup>	PLACEMENTS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE	PRÊTS ET CRÉANCES (DONT TRÉSORERIE)	ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE	DETTES AU COÛT AMORTI
Produit/(charge) d'intérêts	9 440	7 128	-	-	5 361	-	(3 049)
Réévaluation à la juste valeur	(8 975)	-	(8 975)	-	-	-	-
Effet de change	(9 239)	-	-	-	(9 748)	-	510
Dépréciation nette	(680)	-	-	-	(680)	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>(9 455)</b>	<b>7 128</b>	<b>(8 975)</b>	<b>-</b>	<b>(5 068)</b>	<b>-</b>	<b>(2 539)</b>

(a) Dont 1 904 milliers d'euros recyclés des capitaux propres en résultat opérationnel.

### AU 31 DÉCEMBRE 2011

(en milliers d'euros)

NATURE DE L'IMPACT	VENTILATION PAR CATÉGORIE D'INSTRUMENTS						
	TOTAL	JUSTE VALEUR PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT	INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE <sup>(a)</sup>	PLACEMENTS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE	PRÊTS ET CRÉANCES (DONT TRÉSORERIE)	ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE	DETTES AU COÛT AMORTI
Produit/(charge) d'intérêts	7 209	4 315	-	-	6 287	-	(3 393)
Réévaluation à la juste valeur	(1 301)	-	(1 301)	-	-	-	-
Effet de change	6 628	-	-	-	8 227	-	(1 599)
Dépréciation nette	(584)	-	-	-	(584)	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>11 952</b>	<b>4 315</b>	<b>(1 301)</b>	<b>-</b>	<b>13 930</b>	<b>-</b>	<b>(4 993)</b>

(a) Dont 2 269 milliers d'euros recyclés des capitaux propres en résultat opérationnel.



**NOTE 23 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS**

**23-1 Attribution d'options de souscription d'actions**

Tous les plans attribués sont des plans se dénouant en actions.

*Programme de stock-options du Groupe :*

Dans le cadre d'une politique recommandée par le Comité des Rémunérations et des Nominations, le Conseil d'Administration a décidé de ne plus attribuer de stock-options à compter de 2011 et de mettre en place une politique d'attribution gratuite d'actions.

Les quelque 500 cadres qui bénéficiaient de stock-options au titre de leur position hiérarchique (cadres éligibles) ont reçu des actions sous conditions de performance à trois ans. Pour remplacer les programmes de stock-options récompensant les employés « au choix » et les contributeurs clés de l'année, des actions sans condition de performance seront attribuées.

	PLAN N° 6	PLAN N° 7	PLAN N° 8	PLAN N° 9	PLAN N° 10	PLAN N° 11	PLAN N° 12	PLAN N° 13
Date de l'Assemblée Générale	28 mai 2003	28 mai 2003	28 mai 2003	24 mai 2006	24 mai 2006	21 mai 2008	21 mai 2008	12 mai 2010
Date du Conseil d'Administration	17 déc. 2003	15 déc. 2004	14 déc. 2005	13 déc. 2006	11 déc. 2007	10 déc. 2008	15 déc. 2009	16 déc. 2010
Nombre de bénéficiaires	555	563	575	567	633	613	602	643
Nombre d'options de souscription	377 550	370 450	427 850	398 500	440 500	371 400	360 000	382 950
Première date d'exercice de l'option	18 déc. 2006	16 déc. 2007	15 déc. 2008	14 déc. 2009	12 déc. 2010	11 déc. 2011	16 déc. 2012	17 déc. 2013
Date d'expiration de l'option	16 déc. 2013	14 déc. 2014	13 déc. 2015	12 déc. 2014	10 déc. 2015	9 déc. 2016	14 déc. 2017	15 déc. 2018
Prix d'exercice (en euros) <sup>(a)</sup>	36,96	36,76	50,01	52,35	49,62	40,18	47,99	63,71
Nombre d'options exercées au 31 décembre 2012	293 482	275 402	290 800	283 730	314 249	240 000	44 391	-
Options de souscription d'actions caduques au 31 décembre 2012	66 250	71 450	77 400	56 800	39 300	29 300	28 800	23 900
Options de souscription d'actions restantes au 31 décembre 2012	17 818	23 598	59 650	57 970	86 951	102 100	286 809	359 050

(a) Aucun rabais n'a été consenti sur le prix.

Les plans n° 3, n° 4 et n° 5 (options de souscription) ont expiré respectivement le 17 décembre 2010, le 12 décembre 2011 et le 9 décembre 2012.

**Détermination de la juste valeur des instruments attribués et impact sur le compte de résultat au 31 décembre 2012**

PLAN - ANNÉE D'ATTRIBUTION	JUSTE VALEUR UNITAIRE DES PLANS – MODÈLE BINOMIAL (en euros)		CHARGE PASSÉE EN COMPTE DE RÉSULTAT (en milliers d'euros)		
	BÉNÉFICIAIRES FRANÇAIS	AUTRES BÉNÉFICIAIRES	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
Plan n° 10 – 2007	11,67	11,27	1 526	-	-
Plan n° 11 – 2008	11,76	11,38	1 342	1 149	173
Plan n° 12 – 2009	11,32	11,07	1 210	1 210	1 215
Plan n° 13 – 2010	15,71	15,36	72	1 775	1 786
<b>TOTAL</b>			<b>4 150</b>	<b>4 134</b>	<b>3 174</b>

**Hypothèses retenues pour l'évaluation de la juste valeur des plans d'option de souscription d'actions selon le modèle binomial :**

	PLAN N° 10	PLAN N° 11	PLAN N° 12	PLAN N° 13
Volatilité attendue	25,00 %	29,00 %	26,00 %	26,00 %
Taux sans risque	4,16 %	3,56 %	2,95 %	3,31 %
Taux de dividende attendu	2,50 %	2,50 %	2,75 %	2,9 %
Durée de vie théorique en années <sup>(a)</sup>	6,29 & 5,89	6,18 & 5,70	6,36 & 5,94	6,32 & 5,87

(a) Le premier chiffre concerne la durée pour un résident fiscal français, le second concerne la durée pour un résident fiscal d'un autre pays.

### 23-2 Attribution d'actions gratuites sous conditions de performance

Depuis 2005, usant de la faculté offerte lors des Assemblées Générales successives, le Conseil d'Administration a décidé, sur recommandation du Comité des Rémunérations et des Nominations, de mettre en place une politique d'attribution gratuite d'actions sous conditions de performance à trois ans.

Pour les plans N° 1 à 5, les actions sont attribuées soit par SOCIÉTÉ BIC, soit par BIC CORPORATION. Les actions attribuées par SOCIÉTÉ BIC sont remises aux bénéficiaires à la date d'acquisition définitive des droits.

En raison de la fiscalité américaine, les actions attribuées par BIC CORPORATION ne sont effectivement remises qu'au terme d'un délai de trois ans après la date d'acquisition définitive des droits. Des actions

supplémentaires sont octroyées en compensation des dividendes non reçus entre la date d'acquisition définitive des droits et la date de remise effective de ces actions.

Pour les plans N° 6, 7 et 8, les actions sont attribuées uniquement par SOCIÉTÉ BIC. Pour les bénéficiaires français, les actions sont remises à la date d'acquisition des droits.

Pour les bénéficiaires étrangers, les actions sont remises trois ans après la date d'acquisition des droits. Des actions supplémentaires sont octroyées en compensation des dividendes non reçus entre la date d'acquisition définitive des droits et la date de remise effective de ces actions.

	PLAN N° 1		PLAN N° 2		PLAN N° 3		PLAN N° 4		PLAN N° 5		PLAN N° 6		PLAN N° 7		PLAN N° 8	
Date de l'Assemblée Générale	19 mai 2005		19 mai 2005		19 mai 2005		23 mai 2007		23 mai 2007		23 mai 2007		12 mai 2010		12 mai 2010	
Date du Conseil d'Administration	19 mai 2005		14 décembre 2005		13 décembre 2006		11 décembre 2007		10 février 2009		16 février 2010		15 février 2011		14 février 2012	
Attribution	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	P	P	
Nombre de bénéficiaires	12	11	12	11	9	8	11	10	17	16	27	27	28	28	535	
Nombre d'attributions gratuites d'actions	31 800	2 618	31 800	2 618	33 450	2 352	37 550	2 644	57 500	2 643	83 475	83 475	87 650	87 650	159 940	
Date d'acquisition définitive des droits	19 mai 2008	19 mai 2012	14 mars 2009	14 mars 2013	13 mars 2010	13 mars 2014	11 mars 2011	11 mars 2015	10 mars 2012	10 mars 2016	16 mars 2013	16 mars 2013	15 mars 2014	15 mars 2014	14 mars 2015	
Nombre d'actions définitivement acquises au 31 décembre 2012	20 405	1 162	15 741	-	31 443	-	37 550	-	57 500	-	-	-	-	-	-	
Dont nombre d'actions remises ou à remettre aux bénéficiaires par :																
• SOCIÉTÉ BIC	7 420	498	5 724	-	7 473	-	9 950	-	25 250	-	-	-	-	-	-	
• BIC CORPORATION	12 985	664	10 017	-	23 970	-	27 600	-	32 250	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	
Date de remise effective des actions par :																
• SOCIÉTÉ BIC	19 mai 2008	19 mai 2012	14 mars 2009	14 mars 2013	13 mars 2010	13 mars 2014	11 mars 2011	11 mars 2015	10 mars 2012	10 mars 2016						
• Bénéficiaires français											16 mars 2013	15 mars 2014	14 mars 2015			
• Bénéficiaires étrangers											16 mars 2016	15 mars 2017	14 mars 2018			
• BIC CORPORATION	19 mai 2011	19 mai 2014	14 mars 2012	14 mars 2015	13 mars 2013	13 mars 2016	11 mars 2014	11 mars 2017	10 mars 2015	10 mars 2018	N/A	N/A	N/A	N/A		
Actions remises par BIC CORPORATION en compensation des dividendes non reçus	1 645	-	1 127	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Actions à remettre par BIC CORPORATION en compensation des dividendes non reçus	-	-	-	-	3 148	-	2 304	-	1 681	-	-	-	-	-	-	
Nombre d'actions gratuites attribuées, caduques au 31 décembre 2012 <sup>(a)</sup>	11 395	1 456	16 059	1 978	2 007	1 248	-	1 208	-	389	-	-	10 625	4 780		
Nombre d'attributions gratuites d'actions en cours de période d'acquisition au 31 décembre 2012	-	-	-	640	-	1 104	-	1 436	-	2 254	83 475	83 475	77 025	155 160		

(a) Ces attributions gratuites d'actions sont devenues caduques suite au départ des bénéficiaires ou à la non-réalisation d'une partie des conditions de performance.

P = Principale.

S = Secondaire.

Estimation de la juste valeur des actions attribuées et impact sur le compte de résultat :

DATE D'ATTRIBUTION	JUSTE VALEUR UNITAIRE DES PLANS - MODÈLE BINOMIAL (en euros)		CHARGE/(PRODUIT) PASSÉ(E) EN COMPTE DE RÉSULTAT (en milliers d'euros)		
	ATTRIBUTION PRINCIPALE	ATTRIBUTION SECONDAIRE	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
19 mai 2005	40,51	38,00	3	1	2
14 décembre 2005	48,09	45,10	(5)	2	(6)
13 décembre 2006	50,67	46,77	356	11	(11)
11 décembre 2007	44,99	40,71	846	12	(6)
10 février 2009	36,10	32,34	865	704	88
16 février 2010	47,17	N/A	1 138	1 313	1 312
15 février 2011	58,83	N/A	-	1 443	1 308
14 février 2012	64,81	N/A	-	-	2 552
Dividendes équivalents			15	12	4
<b>TOTAL</b>			<b>3 218</b>	<b>3 498</b>	<b>5 243</b>

### 23-3 Attribution d'actions gratuites sans condition de performance

À compter de 2012, le Conseil d'Administration a décidé, sur recommandation du Comité des Rémunérations et des Nominations, de mettre en place une politique d'attribution gratuite d'actions sans conditions de performance afin de remplacer les programmes de stock-options qui récompensaient les employés « au choix » et les contributeurs clés de l'année.

Dans le plan n° F1, les actions sont remises par SOCIÉTÉ BIC à la date d'acquisition définitive des droits, que les bénéficiaires soient français ou étrangers.

	PLAN N° F1
Date de l'Assemblée Générale	12 mai 2010
Date du Conseil d'Administration	14 février 2012
Nombre de bénéficiaires	222
Nombre d'attributions gratuites d'actions	20 050
Date d'acquisition définitive des droits	14 mars 2016
Nombre d'actions définitivement acquises au 31 décembre 2012	-
Nombre d'actions gratuites attribuées, caduques au 31 décembre 2012 <sup>(a)</sup>	700
Nombre d'attributions gratuites d'actions en cours de période d'acquisition au 31 décembre 2012	19 350

(a) Ces attributions gratuites d'actions sont devenues caduques suite au départ des bénéficiaires.

Estimation de la juste valeur des actions attribuées et impact sur le compte de résultat :

DATE D'ATTRIBUTION	JUSTE VALEUR UNITAIRE DES PLANS - MODÈLE BINOMIAL (en euros)	CHARGE/(PRODUIT) PASSÉ(E) EN COMPTE DE RÉSULTAT (en milliers d'euros)		
		31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
14 février 2012	62,90	-	-	226
<b>TOTAL</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>226</b>

**NOTE 24 INSTRUMENTS FINANCIERS**

**24-1 Dérivés et comptabilité de couverture**

La gestion des risques financiers est principalement concentrée au niveau de SOCIÉTÉ BIC, et gérée et/ou coordonnée par la Trésorerie Groupe.

Ce département n'est pas constitué en centre de profit.

La Trésorerie Groupe est en contact permanent avec les filiales et collecte tout au long de l'année les informations qui permettent d'identifier, de suivre et de piloter la gestion des risques.

En matière de risque de change, la politique du Groupe est de couvrir l'exposition nette par devise sur une base annuelle. Les positions acheteuses et vendeuses sont agrégées et le nominal net déterminé fait l'objet de couvertures sur le marché.

En fonction de l'évolution du marché des changes, la Trésorerie Groupe peut accélérer le rythme de couverture afin de profiter de tendances favorables ou au contraire le ralentir pour ne pas figer trop tôt un taux de change.

L'ensemble des positions est suivi en permanence et en temps réel par la Trésorerie Groupe qui dispose des systèmes d'information nécessaires.

Une mise à jour de toutes les positions est communiquée à l'équipe de Direction chaque mois, détaillée par devise, par produit (contrats à terme, options, etc.) et par objet (couverture de flux commerciaux ou d'investissements nets).

En présence de contraintes locales qui ne permettent pas une complète centralisation aux meilleures conditions pour le Groupe BIC, les couvertures sont réalisées localement sous le strict contrôle de la Trésorerie Groupe.

**24-2 Risque de change**

Pour gérer son risque de change, le Groupe utilise des contrats de change à terme, des *swaps* de devises et des produits optionnels. Les contrats de change à terme sont comptabilisés comme des couvertures dans la mesure où ils sont identifiés comme tels. Ces couvertures peuvent concerner l'investissement net du Groupe dans certaines entités étrangères, des créances ou des dettes en devises ou des budgets en devises.

La Trésorerie Groupe étant centralisée, SOCIÉTÉ BIC dispose de comptes courants avec ses principales filiales. Les soldes créditeurs en devises sont « *swappés* » contre euro à très court terme et l'euro est investi en OPCVM monétaires et autres produits de placements court terme.

Chaque jour la Trésorerie Groupe ajuste la position de liquidité des comptes courants grâce aux *swaps* de devises réalisés sur le marché. Cette gestion spécifique, si elle utilise des produits de change, ne peut pas être considérée comme une gestion de risque de change à part entière au même titre qu'une couverture classique car il n'y a jamais conversion définitive des soldes bancaires. Il ne s'agit que d'une gestion de liquidité en devises par laquelle SOCIÉTÉ BIC optimise son financement.

**24-3 Risque de taux**

Au 31 décembre 2012, le Groupe n'a pas de dette significative ni d'instrument de trésorerie associé.

L'exposition aux taux d'intérêts sur les emprunts est très limitée. Tous les besoins de financement locaux sont directement indexés sur une base de taux variables. La survenance de ces positions emprunteuses est non significative et trop ponctuelle pour générer un besoin de couverture pertinent.

**24-4 Impact des couvertures des risques de change et de taux dans les comptes consolidés au 31 décembre 2012**

Les montants suivants ont été comptabilisés à la juste valeur des instruments dérivés au 31 décembre 2012 (en milliers d'euros) :

INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET RÉÉVALUATION	QUALIFICATION DE LA COUVERTURE/ RISQUE COUVERT	RÉSULTAT FINANCIER – IMPACT AVANT IMPÔT <sup>(a)</sup> – NOTE 6	AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL AVANT IMPÔT <sup>(a)</sup>	ACTIFS COURANTS <sup>(b)</sup>	ACTIFS NON COURANTS	PASSIFS COURANTS	PASSIFS NON COURANTS
<b>Impact de la réévaluation des instruments de couverture</b>							
Flux commerciaux	Flux de trésorerie/ Risque de change	(1 771)	13 460	6 535	625	(1 511)	(41)
Dividendes	Investissement net/ Risque de change	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total (1)</b>		<b>(1 771)</b>	<b>13 460</b>	<b>6 535</b>	<b>625</b>	<b>(1 511)</b>	<b>(41)</b>
Impact de la réévaluation des <i>swaps</i> de devises adossés aux positions de trésorerie en devises	À la juste valeur par le compte de résultat/ Risque de change	303	-	336	-	-	-
<b>Sous-total (2)</b>		<b>303</b>	<b>-</b>	<b>336</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL 1 + 2</b>		<b>(1 468)</b>	<b>13 460</b>	<b>6 871</b>	<b>625</b>	<b>(1 511)</b>	<b>(41)</b>

(a) Il s'agit du mark-to-market des instruments de couverture en portefeuille à fin décembre 2012 retraité de l'extourne du mark-to-market des instruments de couverture en portefeuille au 31 décembre 2011. En outre, les filiales du Groupe BIC ayant des taux garantis ont réévalué leurs créances et dettes à ces taux à fin décembre 2012, impactant le résultat d'exploitation pour - 1,8 million d'euros.

(b) SOCIÉTÉ BIC détenait en plus des options non encore exercées représentant un actif courant de 39 milliers d'euros.

## 24-5 Impact des couvertures des risques de change et de taux dans les comptes consolidés au 31 décembre 2011

Les montants suivants ont été comptabilisés à la juste valeur des instruments dérivés au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros) :

INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET RÉÉVALUATION	QUALIFICATION DE LA COUVERTURE/ RISQUE COUVERT	RÉSULTAT FINANCIER - IMPACT AVANT IMPÔT <sup>(a)</sup> - NOTE 6	AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL AVANT IMPÔT <sup>(a)</sup>	ACTIFS COURANTS <sup>(b)</sup>	ACTIFS NON COURANTS	PASSIFS COURANTS	PASSIFS NON COURANTS
<b>Impact de la réévaluation des instruments de couverture – hors opération de financement de l'acquisition de Norwood</b>							
Flux commerciaux	Flux de trésorerie/ Risque de change	2 693	(11 472)	893	223	(7 114)	(82)
Dividendes	Investissement net/ Risque de change	-	57	-	-	-	-
<b>Sous-total (1)</b>		<b>2 693</b>	<b>(11 415)</b>	<b>893</b>	<b>223</b>	<b>(7 114)</b>	<b>(82)</b>
Impact de la réévaluation des swaps de devises adossés aux positions de trésorerie en devises	À la juste valeur par le compte de résultat/ Risque de change						
<b>Sous-total (2)</b>		<b>1 514</b>	<b>-</b>	<b>33</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Impact de l'opération de financement de l'acquisition de Norwood</b>							
Norwood – Extourne de la réévaluation 2010 du swap couvrant l'exposition en USD de l'emprunt inter-compagnie <sup>(c)</sup>	À la juste valeur par le compte de résultat/ Risque de change	914	-	-	-	-	-
<b>Sous-total (3)</b>		<b>914</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL 1 + 2 + 3</b>		<b>5 121</b>	<b>(11 415)</b>	<b>926</b>	<b>223</b>	<b>(7 114)</b>	<b>(82)</b>

(a) Il s'agissait du mark-to-market des instruments de couverture en portefeuille à fin décembre 2011 retraité de l'extourne du mark-to-market des instruments de couverture en portefeuille au 31 décembre 2010. En outre, les filiales du Groupe BIC ayant des taux garantis avaient réévalué leurs créances et dettes à ces taux à fin décembre 2011, impactant le résultat d'exploitation pour 2,3 millions d'euros.

(b) SOCIÉTÉ BIC détenait en plus des options non encore exercées représentant un actif courant de 11 milliers d'euros.

(c) En 2010, SOCIÉTÉ BIC avait répliqué en interne l'emprunt qu'elle avait avec les banques. Ce prêt inter-compagnie en dollars américains n'était pas encore remboursé au 31 décembre 2010 et un swap EUR/USD avait été mis en place. À fin décembre 2011, le swap avait été débloqué et ce prêt interne avait été restructuré dans le cadre des besoins de financement de BIC CORPORATION pour l'acquisition de Norwood USA.

## 24-6 Portefeuille des couvertures des risques de change au 31 décembre 2012

Pour couvrir ses flux de trésorerie futurs, le Groupe BIC dispose des positions de couverture suivantes au 31 décembre 2012 :

MATURITÉ	DEVERSE COUVERTE	TERMES	DEVERSE	OPTIONS	DEVERSE
2013	USD/EUR	312 329 000	USD		
	USD/CAD	41 000 000	USD		
	USD/AUD	6 500 000	USD		
	GBP/EUR	18 000 000	GBP		
	AUD/EUR	27 190 947	AUD		
	AUD/NZD	1 370 000	AUD		
	CHF/EUR	6 000 000	CHF		
	EUR/MXN	5 886 375	EUR		
	JPY/EUR	1 300 000 000	JPY		
	JPY/NZD	32 500 000	JPY		
	CAD/EUR	11 700 000	CAD		
	NZD/EUR	7 064 889	NZD		
	PLN/EUR	36 434 203	PLN		
	RON/EUR	19 000 000	RON		
	SEK/EUR	24 600 000	SEK		
	USD/JPY	7 300 000	USD	4 500 000	USD
	USD/NZD	887 500	USD		
	EUR/ZAR	2 000 000	EUR		
	2014	AUD/EUR	1 000 000	AUD	17 000 000
CAD/EUR				3 000 000	CAD
CHF/EUR		2 000 000	CHF		
GBP/EUR		1 000 000	GBP		
JPY/EUR		200 000 000	JPY	500 000 000	JPY
NZD/EUR		500 000	NZD	2 000 000	NZD
USD/CAD		5 000 000	USD		
USD/JPY	3 000 000	USD			
2015	CHF/EUR	2 000 000	CHF		

Au 31 décembre 2012, la position de change présentant l'exposition la plus significative porte sur le couple EUR/USD pour 312 millions de dollars américains. Cette exposition est couverte à hauteur de 100 % au 31 décembre 2012 et les flux de trésorerie correspondants seront réalisés au cours de l'exercice 2013.

La sensibilité du résultat et des capitaux propres à une variation de +/- 1 % de l'EUR/USD sur les éléments présents au bilan au 31 décembre 2012, telle que définie par IFRS 7, n'est pas jugée significative pour le Groupe.

Au 31 décembre 2011, la seule position de change présentant une exposition significative portait sur le couple EUR/USD pour 280 millions de dollars américains. Cette exposition était couverte à hauteur de 94 % au 31 décembre 2011 et les flux de trésorerie correspondants se sont réalisés au cours de l'exercice 2012.

## 24-7 Principaux éléments du bilan remontés en devises étrangères

En ce qui concerne les éléments du bilan, le poids des différentes devises est le suivant au 31 décembre 2012 (pour les principaux agrégats non courants) :

(en milliers d'euros)	TOTAL	EUR	USD CONVERTIS EUR	BRL CONVERTIS EUR	MXN CONVERTIS EUR	AUTRES
Immobilisations corporelles nettes	398 040	243 637	61 961	32 661	33 564	26 217
Goodwill nets	208 806	77 541	110 696	10 665	-	9 904
Trésorerie et équivalents de trésorerie (hors découverts bancaires)	287 316	151 138	39 368	57 245	11 357	28 208
Provision au titre des avantages du personnel	(274 606)	(26 195)	(211 070)	-	(3 908)	(33 433)

### NOTE 25 RELATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Dans le cadre de l'application de la norme IAS 24, le Groupe a considéré les parties liées ci-dessous :

- l'ensemble des sociétés consolidées en intégration globale ou en mises en équivalence (cf. Note 30) ;
- l'ensemble des membres du Conseil d'Administration (cf. *Gouvernement d'entreprise* – §3.4. Mandats et fonctions des administrateurs et de la Direction Générale au 31 décembre 2012) ainsi que leur famille proche ;
- l'ensemble des sociétés dans lesquelles un membre du Conseil d'Administration ou du Comité de Direction détient un droit de vote significatif.

### 25-1 Sociétés consolidées en intégration globale ou en mise en équivalence

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation.

Les transactions entre la société mère et les entreprises associées ne sont pas significatives sur l'exercice.

### 25-2 Membres du Conseil d'Administration et du Comité de Direction

L'ensemble des transactions conclues sur l'exercice 2012 avec les membres du Conseil d'Administration et les membres du Comité de Direction sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	CHARGES	MONTANT AU BILAN
Avantages à court terme	8 082	177
Avantages postérieurs à l'emploi	2 576	31 992
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	1 517	-
Paiements fondés sur des actions	3 507	-
<b>TOTAL DES TRANSACTIONS</b>	<b>15 682</b>	<b>32 169</b>

Les jetons de présence perçus par les administrateurs ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessus et sont présentés dans la partie *Gouvernement d'entreprise* – § 3.3.1.3. Jetons de présence.

### 25-3 Sociétés dans lesquelles un membre du Comité de Direction ou du Conseil d'Administration détient un droit de vote significatif

Nous n'avons pas identifié de telles parties liées au 31 décembre 2012.

**NOTE 26 ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Le tableau suivant des avals, cautions et garanties représente les engagements du Groupe. Tous les engagements significatifs figurent dans ce tableau.

Il n'existe pas de nantissement d'actif ou d'actions inscrites au nominatif pur.

**26-1 Avals, cautions et garanties données**

Néant.

**26-2 Avals, cautions et garanties reçues**

(en milliers d'euros)	ÉCHÉANCES			31 DÉC. 2012	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2010
	< 1 AN	1 À 5 ANS	> 5 ANS			
Garanties de lignes de crédit	1 097	2 022		3 119	1 956	6 642
Garanties commerciales		410		410	308	1 797
Engagements de location simple		783	211	994	994	994
Avals et cautions	211		136	347	1 847	347
Autres garanties			315	315	614	771
<b>TOTAL</b>	<b>1 308</b>	<b>3 215</b>	<b>662</b>	<b>5 184</b>	<b>5 718</b>	<b>10 551</b>

Au 31 décembre 2012, les garanties de lignes de crédit concernent principalement les filiales du Groupe en Corée du Sud, en Turquie et à Singapour pour un montant de 2,5 millions d'euros.

Au 31 décembre 2011, les garanties de lignes de crédit concernaient principalement les filiales du Groupe en Corée du Sud et à Singapour pour un montant de 1,6 million d'euros.

Les avals et cautions correspondaient essentiellement à une garantie pour dommages environnementaux en Grèce pour 1,5 million d'euros.

**NOTE 27 OBLIGATIONS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT**

Les contrats de location-financement représentent une part non significative des immobilisations corporelles du Groupe (moins de 1 %).

La juste valeur des obligations du Groupe au titre des contrats de location-financement est proche de leur valeur d'inventaire.

Les obligations du Groupe au titre des contrats de location-financement sont garanties par un privilège du bailleur sur les actifs donnés en bail.

**NOTE 28 PASSIFS ÉVENTUELS**

Au 31 décembre 2012, SOCIÉTÉ BIC et ses filiales ne sont impliquées dans aucun litige, aucune réclamation ou contestation qui, de l'avis de la Direction et après consultation de ses conseils, pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les comptes consolidés du Groupe.



**NOTE 29** CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION

**29-1 Le Groupe BIC en tant que preneur**

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
Loyers de location-exploitation reconnus en charge sur l'exercice	7 272	8 201	7 370

À la date du bilan, les engagements non réglés du Groupe au titre de contrats de location-exploitation non résiliables arrivaient à échéance comme suit :

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
À moins d'un an	5 895	7 139	7 457
Entre la 2 <sup>e</sup> et la 5 <sup>e</sup> année incluse	12 284	12 168	13 901
À plus de 5 ans	929	5 862	534
<b>TOTAL</b>	<b>19 108</b>	<b>25 169</b>	<b>21 892</b>

Les loyers des contrats de location-exploitation correspondent essentiellement à des locaux à usage de bureaux.

**29-2 Le Groupe BIC en tant que bailleur**

Cf. Note 9-3 relative aux immeubles de placement.

**NOTE 30** FILIALES CONSOLIDÉES

Les principales sociétés opérationnelles au 31 décembre 2012 sont les suivantes :

DÉNOMINATION DE LA FILIALE	LIEU DE CONSTITUTION (OU D'IMMATRICULATION) ET D'IMPLANTATION	PRINCIPALES SOCIÉTÉS DÉTENTRICES	% DE PARTICIPATION (DIRECTE OU INDIRECTE)	ACTIVITÉ PRINCIPALE
<b>Filiales consolidées par intégration globale</b>				
<b>FRANCE</b>				
BIC Clichy SAS	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Société holding
BIC Services SASU	Clichy	BIC Clichy SAS	100,0 %	Production de services
BIMA 83 SASU	Clichy/Cernay	BIC Clichy SAS	100,0 %	Production de biens de consommation
Société du Briquet Jetable 75 SASU	Clichy/Redon	BIC Clichy SAS	100,0 %	Production de biens de consommation
DAPE 74 Distribution SASU	Clichy	Société BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
Électro-Centre SAS	Velars-sur-Ouche	BIC Clichy SAS	100,0 %	Production de biens de consommation
BIC Technologies SA (EX SO.BI.TU)	Clichy	BIC Clichy SAS	99,9 %	Production de biens de consommation
BIC Rasoirs SASU	Verberie	BIC Clichy SAS	100,0 %	Production de biens de consommation
BIC Sport SASU	Vannes	BIC Clichy SAS	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
Conté SASU	Boulogne-sur-Mer	BIC Clichy SAS	100,0 %	Production de biens de consommation

DÉNOMINATION DE LA FILIALE	LIEU DE CONSTITUTION (OU D'IMMATRICULATION) ET D'IMPLANTATION	PRINCIPALES SOCIÉTÉS DÉTENTRICES	% DE PARTICIPATION (DIRECTE OU INDIRECTE)	ACTIVITÉ PRINCIPALE
BIC Graphic France SASU	Clichy	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Écriture 2000 SASU	Clichy/Montévrain	BIC Clichy SAS	100,0 %	Production de biens de consommation
BIC Éducation SASU	Clichy	BIC Clichy SAS	100,0 %	Production et distribution d'équipements informatiques
Voiles Gateff SAS	La Garde	BIC Clichy SAS	90,0 %	Production et distribution de biens de consommation
SI Valiton Gesnouin SASU	Clichy	BIC Clichy SAS	100,0 %	Immobilier
SI BIC Clichy SASU	Clichy	BIC Clichy SAS	100,0 %	Immobilier
Stypen SASU	Clichy/Montévrain	BIC Clichy SAS	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
<b>EUROPE</b>				
BIC Deutschland GmbH & Co. OHG	Allemagne	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Erzeugnisse GmbH	Allemagne	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Société holding
BIC Verwaltungs GmbH	Allemagne	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Société holding
BIC GmbH	Allemagne	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Société holding
BIC (Austria) Vertriebsgesellschaft mbH	Autriche	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Belgium SPRL	Belgique	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Iberia SA	Espagne	BIC Clichy SAS	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
BIC Graphic Europe SA	Espagne	BIC Iberia SA	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
Norwood Promotional Products Europe S.L.U.	Espagne	BIC Graphic Europe SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Viorex SA	Grèce	BIC Clichy SAS BIC CORPORATION Furtuna Holding Co. Ltd.	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
BIC Hungaria Kft.	Hongrie	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC (Ireland) Ltd.	Irlande	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Italia Spa	Italie	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
Norwood Promotional Products Italia SPA	Italie	BIC Graphic Europe SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Netherlands BV	Pays-Bas	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
Norwood Promotional Products Nederland BV	Pays-Bas	BIC Graphic Europe SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
JOMO Holding B.V	Pays-Bas	BIC UK Ltd.	98,0 %	Société holding
BIC Polska SP ZOO	Pologne	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Portugal SA	Portugal	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC (Romania) Marketing & Distribution SRL	Roumanie	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation

DÉNOMINATION DE LA FILIALE	LIEU DE CONSTITUTION (OU D'IMMATRICULATION) ET D'IMPLANTATION	PRINCIPALES SOCIÉTÉS DÉTENTRICES	% DE PARTICIPATION (DIRECTE OU INDIRECTE)	ACTIVITÉ PRINCIPALE
BIC UK Ltd.	Royaume-Uni	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Slovakia SRO	Slovaquie	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
Sheaffer Slovakia SRO	Slovaquie	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC CIS ZAO	Russie	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Nordic AB	Suède	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
SOCIÉTÉ BIC (Suisse) SA	Suisse	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Pazarlama Ltd. Sti.	Turquie	SOCIÉTÉ BIC SA BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Ukraine	Ukraine	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
<b>AMÉRIQUE DU NORD</b>				
BIC Inc.	Canada	BIC CORPORATION	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC CORPORATION	États-Unis	BIC Clichy SAS	100,0 %	Société holding
BIC USA Inc.	États-Unis	BIC CORPORATION	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Consumer Products Manufacturing Co. Inc.	États-Unis	BIC USA Inc.	100,0 %	Production de biens de consommation
BIC Graphic USA Manufacturing Co. Inc.	États-Unis	BIC USA Inc.	100,0 %	Production de biens de consommation
Norwood Promotional Products LLC	États-Unis	BIC USA Inc.	100,0 %	Distribution de biens de consommation
Sheaffer Manufacturing LLC	États-Unis	BIC USA Inc.	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
BIC Sport North America Inc.	États-Unis	BIC Sport SASU	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
Wite out Products Inc.	États-Unis	BIC CORPORATION	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
Furtuna Holding Co. Ltd.	Îles Vierges Britanniques	BIC CORPORATION	100,0 %	Société holding
Xenia Insurance Co. Ltd.	Bermudes	BIC CORPORATION	100,0 %	Société d'assurance
<b>OCÉANIE</b>				
BIC Australia Pty. Ltd.	Australie	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC (NZ) Ltd.	Nouvelle Zélande	BIC Clichy SAS	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
<b>AMÉRIQUE LATINE</b>				
BIC Argentina SA	Argentine	BIC Clichy SAS SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Brasil SA	Brésil	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Graphic Brasil Ltda.	Brésil	BIC Brasil SA BIC Amazonia SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation

DÉNOMINATION DE LA FILIALE	LIEU DE CONSTITUTION (OU D'IMMATRICULATION) ET D'IMPLANTATION	PRINCIPALES SOCIÉTÉS DÉTENTRICES	% DE PARTICIPATION (DIRECTE OU INDIRECTE)	ACTIVITÉ PRINCIPALE
BIC Amazonia SA	Brésil	BIC Brasil SA SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
PIMACO Autoadesivos Ltda.	Brésil	BIC Amazonia SA BIC Brasil SA	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
BIC Chile SA	Chili	BIC Brasil SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Colombia SA	Colombie	Nelgor SA BIC Brasil SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC de Costa Rica SA	Costa Rica	BIC de Guatemala SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Ecuador SA	Équateur	BIC Brasil SA	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
BIC de Guatemala SA	Guatemala	BIC CORPORATION	100,0 %	Distribution de biens de consommation
No Sabe Fallar SA de CV	Mexique	BIC CORPORATION Industrial de Cuautitlan SA de CV	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
Industrial de Cuautitlan SA de CV	Mexique	BIC CORPORATION No Sabe Fallar SA de CV	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
Servicios Administrativos Industrial de Cuautitlan SA de CV	Mexique	Industrial de Cuautitlan SA de CV No Sabe Fallar SA de CV	100,0 %	Production de services
BIC Andina Peru SA	Pérou	BIC Clichy SAS SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Uruguay SA	Uruguay	BIC Brasil SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
Nelgor SA	Uruguay	BIC Brasil SA	100,0 %	Société holding
BIC de Venezuela CA	Venezuela	BIC Brasil SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
<b>ASIE</b>				
BIC Stationery (Shanghai) Co. Ltd.	Chine	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC (Shanghai) Stationery Manufacturing Co. Ltd.	Chine	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
BIC Product (Korea) Ltd.	Corée du sud	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Advertising and Promotional Products Asia Ltd.	Hong-Kong	BIC Graphic France SASU	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC India Pvt.Ltd.	Inde	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
PT Buana Inti Cakrawala («BIC»), liquidée en 2012	Indonésie	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Japan KK	Japon	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Product (Malaysia) Sdn. Bhd. (anciennement BIC GBA Sdn. Bhd.)	Malaisie	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Product (Singapore) Pte. Ltd.	Singapour	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Product (Asia) Pte. Ltd.	Singapour	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Product (Thailand) Ltd.	Thaïlande	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation

DÉNOMINATION DE LA FILIALE	LIEU DE CONSTITUTION (OU D'IMMATRICULATION) ET D'IMPLANTATION	PRINCIPALES SOCIÉTÉS DÉTENTRICES	% DE PARTICIPATION (DIRECTE OU INDIRECTE)	ACTIVITÉ PRINCIPALE
<b>AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT</b>				
BIC (South Africa) (Pty.) Ltd.	Afrique du Sud	BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd.	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd.	Afrique du Sud	SOCIÉTÉ BIC SA BIC UK Ltd. JOMO Holding B.V	100,0 %	Société holding
BIC Middle East FZ-LLC	Dubaï	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Malawi Pty. Ltd.	Malawi	BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd.	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Mozambique Ltd.	Mozambique	BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd.	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BMT11 SARL	Tunisie	BIC Clichy SAS SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Production de biens de consommation
BIC Zambia Ltd.	Zambie	BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd.	99,0 %	Distribution de biens de consommation
<b>ENTITÉS CONSOLIDÉES PAR MISE EN ÉQUIVALENCE</b>				
<b>INDE</b>				
Cello Writing Instruments and Containers private Ltd.	Inde	BIC Clichy SAS	40,0 %	Production et distribution de biens de consommation
Cello Stationery Products private Ltd.	Inde	BIC Clichy SAS	40,0 %	Production et distribution de biens de consommation
Pentek Pen and Stationery private Ltd.	Inde	BIC Clichy SAS	40,0 %	Production et distribution de biens de consommation
Cello Plastic Products private Ltd.	Inde	BIC Clichy SAS	40,0 %	Production de biens de consommation
Cello Tips and Pens private Ltd.	Inde	BIC Clichy SAS	40,0 %	Production de biens de consommation
Cello Pens private Ltd.	Inde	BIC Clichy SAS	40,0 %	Production et distribution de biens de consommation

**NOTE 31 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Les honoraires des Commissaires aux Comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe sont les suivants :

	DELOITTE & ASSOCIÉS				GRANT THORNTON			
	MONTANT (HT)		%		MONTANT (HT)		%	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
<i>(en milliers d'euros)</i>								
<b>Audit</b>								
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
• Émetteur	378	274	19 %	17 %	71	107	11 %	16 %
• Filiales intégrées globalement	1 200 <sup>(a)</sup>	962	62 %	60 %	559	568	89 %	84 %
<b>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes</b>								
• Émetteur	10	16	1 %	1 %	-	-	-	-
• Filiales intégrées globalement	82	142	4 %	9 %	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>1 670</b>	<b>1 394</b>	<b>86 %</b>	<b>88 %</b>	<b>630</b>	<b>675</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>								
• Juridique, fiscal, social	267 <sup>(a)</sup>	199	14 %	12 %	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>267</b>	<b>199</b>	<b>14 %</b>	<b>12 %</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 937</b>	<b>1 593</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>630</b>	<b>675</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

*(a) Comprend sur 2011 des procédures complémentaires non récurrentes réalisées aux États-Unis dans le cadre de l'intégration des activités APP.*

## 5.2. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

### → EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de SOCIÉTÉ BIC, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification des appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

- Les *goodwill* ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans les notes 1-6 et 10 de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les données et les hypothèses utilisées. Nous avons apprécié le caractère raisonnable de ces estimations, nous avons revu les calculs effectués par votre société et nous nous sommes assurés que la note 10 de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.
- Les modalités d'évaluation des engagements de retraite et autres avantages du personnel sont précisés dans la note 1-14 de l'annexe des comptes consolidés. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à revoir les calculs effectués ; nous nous sommes par ailleurs assurés que la note 19 de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 22 février 2013

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**

**Membre français de Grant Thornton International**

Gilles HENGOAT

**Deloitte & Associés**

Jean-François VIAT

## 5.3. Comptes sociaux de SOCIÉTÉ BIC (normes françaises)

---

<b>1. Compte de résultat</b>	<b>191</b>	<b>4. Annexes aux comptes sociaux</b>	<b>195</b>
<b>2. Bilan</b>	<b>192</b>	<b>5. Informations supplémentaires concernant les comptes sociaux</b>	<b>208</b>
<b>3. Tableau de flux de trésorerie</b>	<b>194</b>		



## 1. COMPTE DE RÉSULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	NOTES	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
Chiffre d'affaires	11	531 469	592 597	557 479
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		6 529	5 097	6 448
Autres produits	12	50 276	60 065	60 768
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>588 274</b>	<b>657 759</b>	<b>624 695</b>
Achats de marchandises et variations de stocks		(324 439)	(353 446)	(353 825)
Achats de matières premières, autres approvisionnements et variations de stock		(20 303)	(17 372)	(18 418)
Autres achats et charges externes		(148 494)	(157 006)	(162 192)
Impôts, taxes et versements assimilés		(2 751)	(3 800)	(3 383)
Charges de personnel	13	(2 089)	(1 917)	(4 249)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(10 906)	(12 294)	(17 455)
Autres charges		(96)	(25)	(133)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(509 078)</b>	<b>(545 860)</b>	<b>(559 655)</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>79 196</b>	<b>111 899</b>	<b>65 040</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>14</b>	<b>113 346</b>	<b>145 132</b>	<b>150 389</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>15</b>	<b>(2 817)</b>	<b>(2 187)</b>	<b>(15 944)</b>
Impôts sur les bénéfices	16 à 18	(21 716)	(38 603)	(25 838)
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>168 009</b>	<b>216 241</b>	<b>173 647</b>

## 5 - Informations financières

Comptes sociaux de SOCIÉTÉ BIC (normes françaises)

BILAN

### 2. BILAN

#### Actif

(en milliers d'euros)	NOTES	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012		
		VALEURS NETTES	VALEURS NETTES	VALEURS BRUTES	AMORTISSEMENTS OU PROVISIONS	VALEURS NETTES
Frais de recherche et développement		-	-	3 823	(3 823)	-
Brevets et droits similaires		16 922	26 837	77 017	(52 075)	24 942
Immobilisations en cours		1 512	2 070	1 315	-	1 315
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3, 4</b>	<b>18 434</b>	<b>28 907</b>	<b>82 155</b>	<b>(55 898)</b>	<b>26 257</b>
Terrains		1 490	1 490	1 550	-	1 550
Constructions		1 353	1 337	15 236	(12 961)	2 275
Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 961	1 827	12 168	(10 300)	1 868
Autres immobilisations corporelles		3 039	2 995	10 089	(7 147)	2 942
Immobilisations en cours		1 268	1 553	3 954	(2 941)	1 013
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3, 4</b>	<b>9 111</b>	<b>9 202</b>	<b>42 997</b>	<b>(33 349)</b>	<b>9 648</b>
Titres de participation	23	837 854	838 343	878 559	(37 191)	841 368
Créances rattachées à des participations	5, 6	94 469	981	996	-	996
Autres immobilisations financières	3	25 032	50 877	51 497	-	51 497
<b>Immobilisations financières</b>		<b>957 355</b>	<b>890 201</b>	<b>931 052</b>	<b>(37 191)</b>	<b>893 861</b>
<b>Actif immobilisé</b>		<b>984 900</b>	<b>928 310</b>	<b>1 056 204</b>	<b>(126 438)</b>	<b>929 766</b>
Matières premières, approvisionnements		739	826	901	-	901
En-cours de production de biens		8	-	646	(646)	-
Marchandises		29 793	25 750	26 399	(1 254)	25 145
<b>Stocks</b>		<b>30 540</b>	<b>26 576</b>	<b>27 946</b>	<b>(1 900)</b>	<b>26 046</b>
Avances et acomptes versés sur commandes		1 436	1 466	2 187	-	2 187
Clients et comptes rattachés	5, 6	99 015	110 292	110 750	(3 121)	107 629
Autres créances	5, 6	87 886	116 360	178 026	(15 763)	162 263
Placements financiers	7	231 576	165 505	184 737	-	184 737
Disponibilités		7 819	4 085	3 579	-	3 579
Charges constatées d'avance	5	826	791	1 196	-	1 196
Écart de conversion actif	8	1 097	1 180	1 273	-	1 273
<b>Actif circulant</b>		<b>460 195</b>	<b>426 255</b>	<b>509 694</b>	<b>(20 784)</b>	<b>488 910</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>1 445 095</b>	<b>1 354 565</b>	<b>1 565 898</b>	<b>(147 222)</b>	<b>1 418 676</b>

## Passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	AVANT RÉPARTITION			
	NOTES	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
Capital social		185 991	182 941	184 805
Primes émission, fusion, apport		62 133	79 618	99 778
Réserve légale		22 410	22 410	22 410
Réserve générale		180 379	180 379	180 379
Report à nouveau		264 091	270 350	296 986
Résultat de l'exercice		168 009	216 241	173 647
<b>Capitaux propres</b>	<b>9</b>	<b>883 013</b>	<b>951 939</b>	<b>958 005</b>
Provisions pour risques et charges	10	8 656	16 502	31 990
<b>Provisions pour risques et charges</b>		<b>8 656</b>	<b>16 502</b>	<b>31 990</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5	2 907	840	2 216
Emprunts et dettes financières divers	5	436 720	279 356	316 037
<b>Dettes financières</b>		<b>439 627</b>	<b>280 196</b>	<b>318 253</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5, 6	84 549	77 243	94 807
Dettes fiscales et sociales	5	7 440	17 390	10 502
Autres dettes	5	7 238	8 529	4 804
Produits constatés d'avance	5	10 215	2 658	26
<b>Dettes d'exploitation</b>		<b>109 442</b>	<b>105 820</b>	<b>110 139</b>
Écart de conversion passif		4 357	108	289
<b>Dettes</b>		<b>553 426</b>	<b>386 124</b>	<b>428 681</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>1 445 095</b>	<b>1 354 565</b>	<b>1 418 676</b>

### 3. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	NOTES	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
<b>Activités d'exploitation</b>				
Résultat net		168 009	216 241	173 647
Retraitement des dividendes encaissés		(115 938)	(140 558)	(144 727)
Amortissements et provisions à l'exception des provisions sur actifs circulants		7 576	19 529	16 206
(Plus-values)/ Moins-values de cession d'actifs		(1 301)	(4 103)	1
<b>Marge brute d'autofinancement</b>		<b>58 346</b>	<b>91 109</b>	<b>45 127</b>
(Augmentation)/ Diminution des besoins d'exploitation		(47 167)	(9 027)	(10 320)
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>		<b>11 179</b>	<b>82 082</b>	<b>34 807</b>
<b>Activités d'investissement</b>				
Dividendes encaissés	14	115 938	140 558	144 727
Cessions d'immobilisations		1 553	4 916	5
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(2 130)	(2 030)	(2 343)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(1 711)	(14 427)	(1 289)
Variation des actions propres		(11 853)	(81 953)	20 212
(Augmentation)/ Diminution des autres investissements		164	80	373
Acquisitions de filiales	23-2	(1 033)	(2 244)	(10)
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>100 928</b>	<b>44 900</b>	<b>161 675</b>
<b>Activités de financement</b>				
Dividendes payés		(116 552)	(90 634)	(189 605)
Emprunts/(Remboursements)		(195 073)	(16)	422
Prêts intra-Groupe		-	93 488	(14)
Variation des comptes courants		67 428	(196 409)	10 061
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		<b>(244 197)</b>	<b>(193 571)</b>	<b>(179 136)</b>
<b>Flux nets de trésorerie et d'équivalents de trésorerie</b>		<b>(132 090)</b>	<b>(66 589)</b>	<b>17 346</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		367 433	235 343	168 754
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE</b>		<b>235 343</b>	<b>168 754</b>	<b>186 100</b>

#### 4. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

##### *Généralités*

<b>NOTE 1</b>	FAITS CARACTÉRISTIQUES	196
<b>NOTE 2</b>	PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	196

##### *Bilan*

<b>NOTE 3</b>	ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	197
<b>NOTE 4</b>	ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	197
<b>NOTE 5</b>	ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES	198
<b>NOTE 6</b>	INFORMATION SUR LES ENTREPRISES LIÉES	198
<b>NOTE 7</b>	PLACEMENTS FINANCIERS	199
<b>NOTE 8</b>	ÉCART DE CONVERSION – ACTIF	199
<b>NOTE 9</b>	CAPITAUX PROPRES	199
<b>NOTE 10</b>	ÉTAT DES PROVISIONS	200

##### *Comptes de résultat*

<b>NOTE 11</b>	VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	200
<b>NOTE 12</b>	AUTRES PRODUITS	201

<b>NOTE 13</b>	RÉMUNÉRATION DES ORGANES DE DIRECTION	201
<b>NOTE 14</b>	RÉSULTAT FINANCIER	201
<b>NOTE 15</b>	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	201
<b>NOTE 16</b>	VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	202
<b>NOTE 17</b>	INTÉGRATION FISCALE	202
<b>NOTE 18</b>	PRINCIPAUX ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE L'ASSIETTE DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS	202

##### *Éléments hors-bilan*

<b>NOTE 19</b>	INSTRUMENTS FINANCIERS HORS-BILAN	203
<b>NOTE 20</b>	ENGAGEMENTS HORS-BILAN	204

##### *Informations complémentaires*

<b>NOTE 21</b>	COURS DE BOURSE	205
<b>NOTE 22</b>	PLANS DE STOCK-OPTIONS	205
<b>NOTE 23</b>	TITRES DE PARTICIPATION	206

**NOTE 1 FAITS CARACTÉRISTIQUES**

Néant.

**NOTE 2 PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont établis conformément à la réglementation comptable française en vigueur au 31 décembre 2012.

Les hypothèses de base suivantes ont été retenues :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Les divers éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les principales règles et méthodes utilisées sont les suivantes :

**a) Immobilisations incorporelles**

Les frais de recherche et développement sont capitalisés lorsque les projets significatifs (au-dessus du seuil de 500 000 euros) de recherche appliquée et de développement en cours sont identifiables et évaluables de manière fiable, nettement individualisés et ont de sérieuses chances de rentabilité commerciale. À compter de la mise en production, les frais de recherche et développement capitalisés sont amortis linéairement sur une durée de trois à cinq ans.

Les frais de recherche et développement ne satisfaisant pas à ces critères sont directement portés en charges de l'exercice. Les brevets et droits similaires sont amortis sur leur durée de protection ou d'utilisation.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 à 5 ans.

**b) Immobilisations corporelles**

Elles sont évaluées à leur coût d'achat ou à leur coût de production. L'amortissement pour dépréciation a été calculé sur le mode linéaire en fonction de la nature des éléments :

Constructions	25 ans
Agencements	8 à 10 ans
Matériel de transport	3 à 4 ans
Matériel, outillage et agencements industriels	2 à 8 ans
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 à 8 ans

**c) Évaluation des actifs immobilisés**

Lors de la clôture des comptes, SOCIÉTÉ BIC s'assure qu'il n'existe pas d'indicateur externe ou interne susceptible de remettre en cause la valeur d'un actif immobilisé. Lorsque la valeur vénale ou la valeur d'usage est inférieure à la valeur nette comptable de l'immobilisation considérée, une provision est comptabilisée pour la différence entre ces valeurs.

**d) Immobilisations financières**

Elles sont enregistrées à leur valeur d'entrée dans le patrimoine. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'usage d'un titre devient inférieure à sa valeur d'acquisition. La valeur d'usage est établie par référence aux capitaux propres des participations considérées, celle-ci étant le cas échéant ajustée pour tenir compte de l'intérêt de ces sociétés pour le Groupe ainsi que de leurs perspectives de développement et de résultat. Par ailleurs, les actions BIC rachetées sur le fondement de l'article L. 225-209 du Code de commerce qui ne sont pas exclusivement destinées aux plans de stock-options ont été classées en immobilisations financières. Ces actions sont valorisées à leur coût d'acquisition. Si leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice (sur la base du cours coté moyen du dernier mois de la période) devient inférieure au prix d'acquisition, une provision est constatée. Les prêts en devises étrangères sont convertis au taux de clôture.

**e) Stocks**

Les marchandises sont valorisées au coût d'achat, incluant les frais accessoires selon la méthode du "prix unitaire moyen pondéré". Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées, si nécessaire, pour ramener la valeur des stocks au prix du marché.

**f) Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision pour tenir compte des risques de recouvrement auxquels elles donnent lieu. Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées sur la base du cours de change officiel à la clôture.

Les gains de change latents sont comptabilisés en écart de conversion passif tandis que les pertes de change latentes sont comptabilisées en écart de conversion actif et font l'objet d'une provision pour risques et charges.

Les gains et pertes de change correspondant aux comptes courants sont directement constatés en compte de résultat et ne font pas l'objet d'un écart de conversion.

**g) Placements financiers**

Les placements financiers sont composés de valeurs mobilières de placement et des actions de SOCIÉTÉ BIC rachetées sur le fondement de l'article L. 225-209 du Code de commerce. Ces actions sont valorisées à leur coût d'acquisition. Si leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice (sur la base du cours coté moyen du dernier mois de la période ou de la valeur d'exercice des options auxquelles elles sont destinées) devient inférieure au prix d'acquisition, une provision est constatée.

## h) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise. Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

## I) Emprunts

Les emprunts en devises étrangères sont convertis aux taux de clôture.

### NOTE 3 ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

<i>(en milliers d'euros)</i>	VALEURS BRUTES AU 31 DÉC. 2011	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS DE L'EXERCICE	VALEURS BRUTES AU 31 DÉC. 2012
Frais de recherche et développement	3 823	-	-	3 823
Autres postes d'immobilisations incorporelles	77 043	1 361	(72)	78 332
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>80 866</b>	<b>1 361</b>	<b>(72)</b>	<b>82 155</b>
Terrains	1 490	60	-	1 550
Constructions	14 190	1 221	(175)	15 236
Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 117	1 100	(49)	12 168
Autres immobilisations corporelles	9 858	261	(30)	10 089
Immobilisations corporelles en cours	4 239	1 022	(1 307)	3 954
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>40 894</b>	<b>3 664</b>	<b>(1 561)</b>	<b>42 997</b>
Titres de participation <sup>(a)</sup>	881 665	9	(3 115)	878 559
Créances rattachées à des participations	981	15	-	996
Actions propres <sup>(b)</sup>	50 102	48 077	(47 085)	51 094
Prêts et autres immobilisations financières	775	-	(372)	403
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>933 523</b>	<b>48 101</b>	<b>(50 572)</b>	<b>931 052</b>

(a) Les titres de participation sont détaillés en Note 23.

(b) Il s'agit de 812 361 actions propres destinées aux plans d'attribution d'actions gratuites et de 2 844 actions au titre du contrat de liquidité.

### NOTE 4 ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	AMORTISSEMENTS AU 31 DÉC. 2011	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS AU 31 DÉC. 2012
Frais de recherche et développement	3 823	-	-	3 823
Autres postes d'immobilisations incorporelles	45 590	3 939	-	49 529
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>49 413</b>	<b>3 939</b>	<b>-</b>	<b>53 352</b>
Constructions	12 853	283	(175)	12 961
Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 290	1 057	(47)	10 300
Autres immobilisations corporelles	6 863	295	(11)	7 147
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>29 006</b>	<b>1 635</b>	<b>(233)</b>	<b>30 408</b>

## 5 - Informations financières

Comptes sociaux de SOCIÉTÉ BIC (normes françaises)

ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

### NOTE 5 ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

CRÉANCES <i>(en milliers d'euros)</i>	MONTANTS BRUTS	1 AN AU PLUS	À PLUS DE 1 AN	DONT EFFETS À RECEVOIR	DONT ENTREPRISES LIÉES
Créances rattachées à des participations	996	-	996	-	996
Autres immobilisations financières	51 497	51 497	-	-	-
Clients et comptes rattachés	110 750	110 750	-	4 589	77 305
Autres créances	178 026	178 026	-	-	136 535
Charges constatées d'avance	1 196	1 196	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>342 465</b>	<b>341 469</b>	<b>996</b>	<b>4 589</b>	<b>214 836</b>

DETTES <i>(en milliers d'euros)</i>	MONTANT TOTAL	1 AN AU PLUS	À PLUS DE 1 AN	DONT EFFETS À PAYER	DONT ENTREPRISES LIÉES
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 216	2 216	-	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	316 037	315 754	283	-	315 616
Fournisseurs et comptes rattachés	94 807	94 807	-	-	49 098
Dettes fiscales et sociales	10 502	10 502	-	-	-
Autres dettes	4 804	4 804	-	-	14
Produits constatés d'avance	26	26	-	-	26
<b>TOTAL</b>	<b>428 392</b>	<b>428 109</b>	<b>283</b>	<b>-</b>	<b>364 754</b>

### NOTE 6 INFORMATION SUR LES ENTREPRISES LIÉES

VALEURS BRUTES <i>(en milliers d'euros)</i>	31 DÉC. 2012
<b>Actif</b>	
Participations	878 559
Créances rattachées à des participations	996
Clients et comptes rattachés	77 305
Autres créances	136 535
<b>Passif</b>	
Emprunts et dettes financières diverses	315 616
Fournisseurs et comptes rattachés	49 098
Autres dettes	14
Produits constatés d'avance	26



## NOTE 7 PLACEMENTS FINANCIERS

VALEURS BRUTES <i>(en milliers d'euros)</i>	31 DÉC. 2012
Valeurs mobilières de placement <sup>(a)</sup>	184 737
<b>TOTAL</b>	<b>184 737</b>

*(a) Il s'agit d'OPCVM ou de certificats de dépôts court terme à orientation exclusivement monétaire.*

## NOTE 8 ÉCART DE CONVERSION – ACTIF

La perte de change potentielle sur l'écart de conversion actif a fait l'objet d'une provision pour risques et charges (1 273 milliers d'euros).

## NOTE 9 CAPITAUX PROPRES

### 9.1 Capital social

Le capital social est de 184 805 094,54 euros, divisé en 48 378 297 actions d'un montant de 3,82 euros de nominal. Les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans bénéficient d'un droit de vote double. À la connaissance de la Société, au 31 décembre 2012, les actionnaires détenant plus des 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 % ou 95 % du capital et/ou des droits de vote de la Société étaient les suivants :

	% EN ACTIONS (ENVIRON)	% EN DROITS DE VOTE (ENVIRON)
SOCIÉTÉ M.B.D.	26,13 %	36,65 %
Famille Bich	16,98 %	21,63 %

Au 31 décembre 2012, SOCIÉTÉ BIC possédait 815 205 actions BIC classées en immobilisations financières (812 361 actions destinées aux plans d'attribution d'actions gratuites et 2 844 actions au titre du contrat de liquidité).

### 9.2 Variation des capitaux propres

*(en milliers d'euros)*

<b>Capitaux propres au 31 décembre 2011 (avant répartition)</b>	<b>951 939</b>
Dividendes distribués au titre de l'exercice 2011	189 605
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2011 (après répartition)</b>	<b>762 334</b>
Augmentation de capital <sup>(a)</sup>	1 864
Réduction de capital <sup>(b)</sup>	-
Prime d'émission <sup>(a)</sup>	20 160
Report à nouveau <sup>(b)</sup>	-
Résultat de l'exercice	173 647
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2012 (avant répartition)</b>	<b>958 005</b>

*(a) L'augmentation de capital correspond aux 487 877 options de souscription levées sur l'exercice 2012.*

*(b) Au cours de l'exercice 2012, SOCIÉTÉ BIC n'a procédé à aucune annulation d'actions.*

Suite à ces opérations sur le capital, le capital social de SOCIÉTÉ BIC, au 31 décembre 2012, est composé de 48 378 297 actions d'un nominal de 3,82 euros.

## 5 - Informations financières

Comptes sociaux de SOCIÉTÉ BIC (normes françaises)

ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

### NOTE 10 ÉTAT DES PROVISIONS

(en milliers d'euros)	MONTANTS AU 31 DÉC. 2011	DOTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE (UTILISÉES)	REPRISES DE L'EXERCICE (NON UTILISÉES)	MONTANTS AU 31 DÉC. 2012
Risque Iran	718	-	(115)	-	603
Risque filiales	654	600	-	(1)	1 253
Risque filiales intégrées	7 600	16 197	-	(7 600)	16 197
Risque contrôle fiscal	0	3 224	-	-	3 224
Perte de change	1 180	1 273	(1 180)	-	1 273
Sheaffer (Hong Kong) Co. Ltd.	981	14	-	-	995
Plan d'attribution d'actions	3 827	7 507	(757)	(3 070)	7 507
Autres provisions pour risques	1 542	213	(817)	-	938
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>16 502</b>	<b>29 028</b>	<b>(2 869)</b>	<b>(10 671)</b>	<b>31 990</b>

(en milliers d'euros)	MONTANTS AU 31 DÉC. 2011	DOTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	MONTANTS AU 31 DÉC. 2012
Immobilisations	5 231	307	(52)	5 486
Participations	43 322	1 255	(7 386)	37 191
Stocks d'en-cours de production de biens	646	-	-	646
Stocks de marchandises	928	1 254	(928)	1 254
Comptes clients	1 500	3 121	(1 500)	3 121
Provisions sur autres créances	14 655	1 708	(600)	15 763
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>66 282</b>	<b>7 645</b>	<b>(10 466)</b>	<b>63 461</b>

### NOTE 11 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de SOCIÉTÉ BIC s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2010			31 DÉC. 2011			31 DÉC. 2012		
	France	Hors France	Total	France	Hors France	Total	France	Hors France	Total
Papeterie Grand Public	94 262	194 846	289 108	99 575	208 925	308 500	98 602	188 448	287 050
Briquets	17 098	134 777	151 875	19 014	163 022	182 036	17 173	160 891	178 064
Rasoirs	21 493	62 862	84 355	23 262	64 075	87 337	21 969	55 826	77 795
Autres	591	5 540	6 131	996	13 728	14 724	3 408	11 162	14 570
<b>TOTAL</b>	<b>133 444</b>	<b>398 025</b>	<b>531 469</b>	<b>142 847</b>	<b>449 750</b>	<b>592 597</b>	<b>141 152</b>	<b>416 327</b>	<b>557 479</b>

## NOTE 12 AUTRES PRODUITS

Les autres produits sont principalement composés des *royalties* (31 229 milliers d'euros) et des *management fees* (29 238 milliers d'euros) facturés aux sociétés du Groupe.

## NOTE 13 RÉMUNÉRATION DES ORGANES DE DIRECTION

<i>En milliers d'euros</i>	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
Organes d'Administration	270	297
Organes de Direction	1 406	1 371

SOCIÉTÉ BIC ne possède pas de personnel salarié au 31 décembre 2012.

Deux des membres des organes de Direction bénéficient du même régime complémentaire de retraite (régime à prestations définies) que les cadres de Direction des filiales du Groupe BIC en France.

## NOTE 14 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier qui s'élève à 150 389 milliers d'euros se compose des éléments suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
Dividendes encaissés	115 938	140 558	144 727
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	4 326	2 617	709
Reprises sur provisions nettes de dotations	(1 126)	(3 396)	5 507
Différences nettes de change	906	4 720	(524)
Autres	(6 698)	633	(30)
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>113 346</b>	<b>145 132</b>	<b>150 389</b>

## NOTE 15 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est principalement composé de :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
Plus/(Moins)-value sur cession d'immobilisations	1 301	-	-
Plus-value sur cession de titres de participation	-	4 103	(1)
Provision pour risques (nette de reprise)	(1 251)	(6 861)	(12 743)
Liquidation Indonesia	-	-	(3 115)
Abandon de créances	(3 700)	-	-
Régularisations d'impôt	211	217	(25)
Indemnités de rupture de contrats de distribution nette de provisions	-	(350)	(40)
Autres	622	704	(20)
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(2 817)</b>	<b>(2 187)</b>	<b>(15 944)</b>

## 5 - Informations financières

Comptes sociaux de SOCIÉTÉ BIC (normes françaises)

ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

### NOTE 16 VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

(en milliers d'euros)	RÉSULTAT AVANT IMPÔT	IMPÔT	RÉSULTAT APRÈS IMPÔT
Résultat courant	215 429	(25 485)	189 944
Résultat exceptionnel	(15 944)	(353)	(16 297)
<b>TOTAL</b>	<b>199 485</b>	<b>(25 838)</b>	<b>173 647</b>

### NOTE 17 INTÉGRATION FISCALE

SOCIÉTÉ BIC est la société mère du Groupe intégré fiscalement qui est composé, au 31 décembre 2012, des sociétés suivantes : BIC Sport, BIMA 83, BIC Écriture 2000, BIC Services, Conté, Société Immobilière BIC Clichy, Société Immobilière Valiton Gesnouin, BIC Rasoirs, Société du Briquet Jetable 75, BIC Graphic France, BIC Assemblage, BIC Technologies, Compagnie de Moulages, DAPE 74 Distribution, Stypen, BIC Clichy et Electro-Centre.

SOCIÉTÉ BIC, en tant que société mère, constate dans ses comptes le gain ou la perte lié(e) aux effets de l'intégration fiscale. À ce titre, SOCIÉTÉ BIC a constaté en 2012 un gain de 661 818 euros.

### NOTE 18 PRINCIPAUX ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE L'ASSIETTE DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2012
Organic	1 032
Provisions sur comptes courants	1 000
Provisions pour risques	614
Provisions sur créances clients	1 844
Provisions sur stocks	1 254
Change	7 407
Placements	3 447
Provisions actions gratuites	5 157
Autres	965
<b>TOTAL</b>	<b>22 720</b>
<b>Allègement de la charge fiscale future</b>	<b>(8 202)</b>

**NOTE 19 INSTRUMENTS FINANCIERS HORS-BILAN**

Les principaux instruments financiers hors bilan de SOCIÉTÉ BIC sont les suivants :

**19.1 Instruments dérivés de change**

Les nominaux de couvertures en devises sont convertis en euros au taux de clôture du mois de décembre 2012. La valorisation des couvertures est conforme aux pratiques de marché aussi bien en termes de données (courbes de taux, spots, courbes de volatilité) qu'en modèle de calculs.

*Détail du portefeuille d'opérations à terme*

COUVERTURES	NOMINAL (en euros)	VALEUR DE MARCHÉ (en euros)	TYPE DE COUVERTURE
Flux commerciaux 2013	392 398 744	6 749 866	Terme
Flux commerciaux 2014	11 621 324	366 006	Terme
Flux commerciaux 2015	1 751 850	82 789	Terme
Prêts/emprunts	103 791 017	335 898	Terme, Swap de devises
<b>TOTAL</b>	<b>509 562 935</b>	<b>7 534 559</b>	

*Détail du portefeuille d'options*

COUVERTURES	NOMINAL (en euros)	VALEUR DE MARCHÉ (en euros)	TYPE DE COUVERTURE
Flux commerciaux 2013	1 136 880	50 302	Option
Flux commerciaux 2014	7 009 795	135 171	Option
<b>TOTAL</b>	<b>8 146 675</b>	<b>185 473</b>	

À la clôture de décembre 2012, SOCIÉTÉ BIC avait contracté :

- des contrats de dérivés (options de change et couvertures à terme), arrivant à échéance au cours des exercices 2013, 2014 et 2015, d'une contre-valeur de 413,9 millions d'euros de nominal. Ces opérations protègent une part significative du risque de change transactionnel du Groupe sur la base des prévisions de flux, et concernent les risques sur le dollar américain, la Livre sterling, le yen, le dollar canadien, le dollar australien, le dollar néo-zélandais, le franc suisse, le zloty polonais, le leu roumain et le peso mexicain. La valeur de marché de ces opérations est positive de 7,38 millions d'euros ;
- des swaps de change d'une contre-valeur de 103,8 millions d'euros. Ces swaps permettent la liquidité du Groupe en devises et protègent les positions de prêts/emprunts intra-Groupe en devises. La valeur de marché de ces opérations est positive de 335 898 euros.

Pour l'année 2013, l'exposition au risque de change transactionnel du Groupe est couverte à plus de 85 %.

**19.2 Instruments dérivés de taux d'intérêts**

Au 31 décembre 2012, il n'y a pas de dérivés de taux.

Tous les besoins de financement locaux sont directement indexés sur une base de taux variable. La survenance de positions emprunteuses est non significative et trop ponctuelle pour générer un besoin de couverture.

### NOTE 20 ENGAGEMENTS HORS-BILAN

#### 20.1 Garanties

Le tableau suivant des avals, cautions et garanties représente les engagements de Société BIC. Tous les engagements significatifs figurent dans ce tableau.

Il n'existe pas de nantissement d'actif ou d'actions inscrites au nominatif pur.

##### *Avais, cautions et garanties données*

	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	ÉCHÉANCES			31 DÉC. 2012
			< 1 AN	1 À 5 ANS	> 5 ANS	
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Garanties de lignes de crédit	-	-	-	-	-	-
Garanties commerciales	-	-	-	-	-	-
Engagements de location simple	-	-	-	-	-	-
Avais et cautions	-	-	-	-	-	-
Autres garanties	13 334	15 558	-	4 800	21 028	25 828
<b>TOTAL</b>	<b>13 334</b>	<b>15 558</b>	<b>-</b>	<b>4 800</b>	<b>21 028</b>	<b>25 828</b>

##### *Avais, cautions et garanties reçues*

	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	ÉCHÉANCES			31 DÉC. 2012
			< 1 AN	1 À 5 ANS	> 5 ANS	
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Garanties de lignes de crédit	599	2 316	2 569	-	-	2 569
Garanties commerciales	-	-	-	-	-	-
Engagements de location simple	-	-	-	-	-	-
Avais et cautions	75	75	75	-	-	75
Autres garanties	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>674</b>	<b>2 391</b>	<b>2 644</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 644</b>

#### 20.2 Engagements financiers de retraites

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 DÉC. 2012
Montant des indemnités de départ à la retraite	13 702
Actif de couverture (gestionnaire externe)	(6 017)
Services passés non reconnus	(283)
<b>ENGAGEMENT DE RETRAITE NET</b>	<b>7 402</b>

## NOTE 21 COURS DE BOURSE

(en euros)

	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
Action BIC	68,50	90,32

## NOTE 22 PLANS DE STOCK-OPTIONS

Dans le cadre d'une politique recommandée et agréée par le Comité des Rémunérations et des Nominations, le Conseil d'Administration a décidé de ne plus attribuer de stock-options à compter de 2011 et de mettre en place une politique d'attribution gratuite d'actions. Les quelque 500 cadres qui bénéficiaient de stock-options au titre

de leur position hiérarchique (cadres éligibles) recevront des actions sous conditions de performance à trois ans. Pour remplacer les programmes de stock-options récompensant les employés « au choix » et les contributeurs clés de l'année, des actions sans condition de performance seront attribuées.

	PLAN 6	PLAN 7	PLAN 8	PLAN 9
Date de l'Assemblée Générale	28 mai 2003	28 mai 2003	28 mai 2003	24 mai 2006
Date du Conseil d'Administration	17 décembre 2003	15 décembre 2004	14 décembre 2005	13 décembre 2006
Nombre de bénéficiaires	555	563	575	567
Nombre d'options de souscription	377 550	370 450	427 850	398 500
<ul style="list-style-type: none"> <li>• dont nombre attribué aux membres du Comité de Direction dans sa composition au 31 décembre 2012</li> </ul>	46 000	36 650	38 650	29 150
Première date d'exercice de l'option	18 décembre 2006	16 décembre 2007	15 décembre 2008	14 décembre 2009
Date d'expiration de l'option	16 décembre 2013	14 décembre 2014	13 décembre 2015	12 décembre 2014
Prix d'exercice (en euros) <sup>(a)</sup>	36,96	36,76	50,01	52,35
Nombre d'options exercées au 31 décembre 2012	293 482	275 402	290 800	283 730
Options de souscription d'actions caduques au 31 décembre 2012	66 250	71 450	77 400	56 800
Options de souscription d'actions restantes au 31 décembre 2012	17 818	23 598	59 650	57 970

	PLAN 10	PLAN 11	PLAN 12	PLAN 13
Date de l'Assemblée Générale	24 mai 2006	21 mai 2008	21 mai 2008	12 mai 2010
Date du Conseil d'Administration	11 décembre 2007	10 décembre 2008	15 décembre 2009	16 décembre 2010
Nombre de bénéficiaires	633	613	602	643
Nombre d'options de souscription	440 500	371 400	360 000	382 950
<ul style="list-style-type: none"> <li>• dont nombre attribué aux membres du Comité de Direction dans sa composition au 31 décembre 2012</li> </ul>	33 500	-	-	-
Première date d'exercice de l'option	12 décembre 2010	11 décembre 2011	16 décembre 2012	17 décembre 2013
Date d'expiration de l'option	10 décembre 2015	9 décembre 2016	14 décembre 2017	15 décembre 2018
Prix d'exercice (en euros) <sup>(a)</sup>	49,62	40,18	47,99	63,71
Nombre d'options exercées au 31 décembre 2012	314 249	240 000	44 391	-
Options de souscription d'actions caduques au 31 décembre 2012	39 300	29 300	28 800	23 900
Options de souscription d'actions restantes au 31 décembre 2012	86 951	102 100	286 809	359 050

(a) Aucun rabais n'a été consenti sur le prix.

Messieurs Bruno et François Bich ne se sont vu attribuer aucune option dans aucun des plans susvisés.

**NOTE 23 TITRES DE PARTICIPATION**

**23.1 Tableau des filiales et participations**

	NOMBRE DE TITRES A : ACTIONS P : PARTS		% DE PARTICIPATION	VALEUR D'INVENTAIRE NETTE	PRÊTS NETS	CAPITAL SOCIAL	DEVISE
<b>I – Filiales françaises</b>							
BIC Assemblage SARL	1 000	P	100 %	15 245	-	15 240	EUR
BIC Clichy SAS	52 059 469	A	99 %	795 468 690	-	795 469 068	EUR
DAPE 74 Distribution SASU	70 000	A	100 %	910 000	-	1 070 000	EUR
<b>Sous-total I</b>				<b>796 393 935</b>	<b>-</b>		
<b>II – Filiales étrangères</b>							
BIC Erzeugnisse GmbH – Allemagne	2	P	100 %	283 184	-	664 700	EUR
BIC Verwaltungs GmbH – Allemagne	2	P	100 %	4	-	50 000	EUR
BIC GmbH – Allemagne	1	P	100 %	35	-	25 600	EUR
BIC Portugal SA – Portugal	464 675	A	100 %	3 694 586	-	2 323 575	EUR
BIC Slovakia SRO – Slovaquie	1	P	100 %	15 444 502	-	15 574 255	EUR
BIC INTERNATIONAL Co. – États-Unis	100	A	100 %	1	-	1	USD
BIC Brasil SA – Brésil	300 661 464	A	100 %	13 617 043	-	183 403 495	BRL
Brand Expo Asia Ltd. (anciennement Sheaffer (Hong-Kong) Co. Ltd. – Chine)	7 800 000	P	100 %	-	995 801	7 800 000	HKD
BIC Stationery (Shanghai) Co. Ltd. – Chine	-	A	100 %	1 687 028	-	5 408 000	USD
BIC (Shanghai) Stationery Manufacturing Co. Ltd. – Chine	-	A	100 %	2 984 898	-	3 300 000	USD
BIC Product (Singapore) Pte. Ltd. – Singapour	297 000	A	99 %	-	-	300 000	SGD
BIC Product (Asia) Pte. Ltd – Singapour	5 627 602	A	100 %	-	-	5 627 602	SGD
BIC India Pvt. Ltd. – Inde	8 087 395	A	100 %	-	-	80 873 960	RPS
Ball Point Manufacturing Co. – Iran	90	A	45 %	-	-	16 000 000	IRR
BIC Product (Korea) Ltd. – Corée du Sud	345 320	A	100 %	-	-	1 726 600 000	KRW
BIC Product (Thailand) Ltd. – Thaïlande	1 713 993	A	100 %	-	-	171 400 000	BHT
Mondial Sdn. Bhd. – Malaisie	1 140 000	A	30 %	339 901	-	3 800 000	MYR
BIC Product (Malaysia) Sdn. Bhd. (anciennement BIC GBA Sdn. Bhd. – Malaisie)	1 257 400	A	100 %	-	-	1 260 000	MYR
<b>Sous-total II</b>				<b>38 051 182</b>	<b>995 801</b>		
<b>III – Participations</b>							
BIC Technologies SA – France	1	A	-	-	-	7 440 988	EUR
BIC Amazonia SA – Brésil	60 013 003	A	29 %	4 948 857	-	297 362 250	BRL
BIC Holdings Southern Africa Pty. Ltd. – Afrique du Sud	41 860	A	5 %	1 522 934	-	8 372	RAN
BIC Argentina SA – Argentine	750	P	5 %	450 500	-	15 000	ARS
BMT 11 SARL – Tunisie	1	A	-	100	-	5 700 000	EUR
BIC Andina Perú SA – Pérou	-	P	1 %	-	-	5 000 000	PEN
BIC Pazarlama Ltd, Sti – Turquie	5	P	1 %	345	-	8 785 500	TRY
BIC Iberia SA – Espagne	2	P	-	-	-	12 333 391	EUR
<b>Sous-total III</b>				<b>6 922 736</b>	<b>-</b>		
<b>TOTAL</b>				<b>841 367 853</b>	<b>995 801</b>		

Le chiffre d'affaires, le résultat et les capitaux propres autres que le capital social des filiales et participations ne sont pas communiqués pour des raisons de confidentialité liée à la stratégie commerciale et industrielle.



## 23.2 Analyse des mouvements des titres de participation

(en milliers d'euros)

<b>Montant net des titres de participation au 31 décembre 2011</b>	<b>838 342</b>
<b>Acquisitions, augmentations de capital, créations et cessions 2012</b>	
PT Buana Inti Cakrawala («BIC») – Indonésie	(3 115)
Autres	10
<b>(Dotations)/Reprises de provisions 2012</b>	
DAPE 74 Distribution SASU	400
BIC (Shanghai) Stationery Manufacturing Co. Ltd. – Chine	573
BIC Erzeugnisse GmbH – Allemagne	283
BIC Slovakia SRO – Slovakia	2 845
PT Buana Inti Cakrawala («BIC») – Indonésie	3 115
BIC Portugal SA – Portugal	170
BIC (Shanghai) Stationery Co. Ltd. – Chine	(800)
BIC Perú SA – Pérou	(14)
BIC Product (Thailand) Ltd. – Thaïlande	(441)
<b>Montant net des titres de participation au 31 décembre 2012</b>	<b>841 368</b>

## 5 - Informations financières

Comptes sociaux de SOCIÉTÉ BIC (normes françaises)

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES COMPTES SOCIAUX

### 5. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES COMPTES SOCIAUX

#### 1) Tableau des résultats de SOCIÉTÉ BIC au cours des cinq derniers exercices

(en euros)	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2012
<b>1 – Situation financière en fin d'exercice</b>					
Capital social	185 484 038	185 559 277	185 990 536	182 941 404	184 805 095
Nombre d'actions émises	48 556 031	48 575 727	48 688 622	47 890 420	48 378 297
Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
<b>2 – Résultat global des opérations effectives</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	492 374 171	485 077 986	531 469 006	592 596 618	557 479 419
Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	85 028 025	94 686 829	195 173 286	272 420 210	217 727 923
Impôt sur les bénéfices	11 994 711	24 378 992	21 716 406	38 603 086	25 838 033
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	61 194 106	66 328 834	168 009 124	216 240 834	173 647 194
Montant des bénéfices distribués <sup>(a)</sup>	65 043 342	115 866 845	91 676 617	188 290 448	121 761 516
<b>3 – Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	1,50	1,45	3,56	4,88	3,97
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	1,26	1,37	3,45	4,52	3,59
Dividende versé à chaque action	1,35	2,40	1,90	4,00	2,56
<b>4 – Personnel</b>					
Effectif non salarié	3	3	3	3	3
Montant de la masse salariale	1 210 153	1 148 533	1 454 544	1 355 399	1 381 777
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales)	416 566	458 407	634 945	562 015	2 867 265

(a) Appliqué au nombre d'actions émises au 31 décembre net des actions propres. Le montant définitif est fonction du nombre d'actions prétendant au dividende le jour du paiement.

#### 2) Loi de Modernisation de l'Économie (LME)

SOCIÉTÉ BIC applique la nouvelle loi relative aux délais de paiements fournisseurs.

Elle a opté pour le paiement des factures fournisseurs à échéance 60 jours date de facture.

(en milliers d'euros)	ÉCHÉANCE DÉPASSÉE DE				
	TOTAL	COURANT	30 JOURS	60 JOURS	+ 60 JOURS
Au 31 décembre 2012	49 059	45 453	2 148	877	581
Au 31 décembre 2011	36 928	34 563	1 104	163	1 098

## 5.4. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

### → EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de SOCIÉTÉ BIC, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participation sont valorisés et, le cas échéant, dépréciés selon les modalités décrites dans la note 2 d) de l'annexe des comptes annuels. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié de cette méthodologie et à examiner les données et les hypothèses utilisées pour sa mise en œuvre. Nous avons, sur cette base, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 22 février 2013

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**  
Membre français de Grant Thornton International  
Gilles HENGOAT

**Deloitte & Associés**  
Jean-François VIAT

# 5.5 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

## → EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

### *Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé*

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisé au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

## Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

### *Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs sans exécution au cours de l'exercice écoulé*

Par ailleurs, nous avons été informés de la poursuite des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

## *Plan de retraite de type additif*

Le Conseil d'Administration du 19 mai 2005 a autorisé l'adoption d'un plan de retraite de type additif, qui s'est substitué au plan en vigueur depuis 1986. Les bénéficiaires sont les cadres supérieurs et dirigeants sociaux de BIC en France, de grade 6, membres du Comité de Direction du Groupe, qui achèveront leur carrière au sein du Groupe.

Le montant de la retraite supplémentaire aux régimes obligatoires sera égal à 1,25 % de la rémunération moyenne des trois dernières années travaillées, par année de participation au plan, avec un maximum de 20 années, soit un montant maximum de retraite de 25 % de la rémunération de référence.

Personnes concernées : Monsieur François Bich, Directeur Général Délégué et Administrateur et Madame Marie-Aimée Bich-Dufour, Directeur Général Délégué.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 22 février 2013

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**

**Membre français de Grant Thornton International**

Gilles HENGOAT

**Deloitte & Associés**

Jean-François VIAT



# 6

## INFORMATIONS SUR L'ÉMETTEUR

---

<b>6.1. Informations sur la Société</b>	<b>212</b>	<b>6.4. Actions propres et rachat d'actions</b>	<b>218</b>
Histoire et évolution de la Société	212	Actions propres de SOCIÉTÉ BIC	218
Acte constitutif et statuts	212	Programme de rachat d'actions - annulation d'actions	218
<b>6.2. Capital social</b>	<b>214</b>	<b>6.5. Relations avec les investisseurs</b>	<b>219</b>
Autorisations d'augmentation de capital à la clôture de l'exercice 2012	214	<b>6.6. Informations boursières</b>	<b>220</b>
<b>6.3. Actionnariat</b>	<b>216</b>	Intermédiaire financier	220
Répartition du capital social	216		
Franchissements de seuil	217		
Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique ou de retarder ou d'empêcher un changement de contrôle (article L. 225-100-3 du Code de commerce)	217		

## 6.1. Informations sur la Société

### → HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

#### Raison sociale et nom commercial de l'émetteur

Raison Sociale : SOCIÉTÉ BIC

Nom commercial : BIC

#### Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur

Lieu d'enregistrement : Nanterre

Numéro d'enregistrement : 552 008 443

Code APE :

7010Z – Activités des sièges sociaux

3299Z – Autres activités manufacturières n.c.a

#### Date de constitution et durée de vie de l'émetteur

Date de constitution : 3 mars 1953

Date d'expiration : 2 mars 2052, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires.

#### Siège social et forme juridique de l'émetteur

Siège social : 14 rue Jeanne d'Asnières – 92110 Clichy – France

Téléphone : 33 (0)1 45 19 52 00

Forme juridique et législation de l'émetteur : société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions prévues par le Code de commerce.

#### Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Aucun événement significatif n'est survenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

#### Événements importants dans le développement des activités de l'émetteur

Aucun événement important n'est à signaler en dehors de ceux mentionnés dans la *Présentation du Groupe* – § 1.3. Histoire.

### → ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS

L'acte constitutif et les statuts de l'émetteur peuvent être consultés au siège social de la Société ainsi que sur son site Internet bicworld.com (partie Information réglementée).

#### Objet social

Extrait des statuts (article 3) – « Objet social »

« La Société a pour objet en tous pays, l'achat, la vente, la commission, le courtage, la représentation, l'importation et l'exportation de tous objets et spécialement de tout ce qui sert à l'écriture ; et généralement toutes opérations mobilières, immobilières, financières, industrielles ou commerciales se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

La Société pourra faire toutes opérations rentrant dans son objet, soit seule et pour son propre compte, soit pour le compte de tiers comme représentant, concessionnaire ou intermédiaire, à la commission, au courtage, en régie, comme locataire, fermière, gérante, soit en participation, soit en association, sous quelque forme que ce soit. »

Le Conseil d'Administration proposera la modification de l'objet social à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 15 mai 2013 (cf. § 7.2. Assemblée Générale Extraordinaire).

#### Membres des organes d'Administration, de Direction et de Surveillance

Cf. *Gouvernement d'entreprise* – § 3.4. Mandats et fonctions des administrateurs et de la Direction Générale au 31 décembre 2012.

#### Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions

##### *Droit de vote double*

Extrait des statuts (article 15) – « Assemblées d'Actionnaires »

(Article inséré dans les statuts par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 juin 1972)

« Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double susvisé. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas les délais prévus ci-dessus.

*En outre, en cas d'augmentation de capital, par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, le droit de vote double pourra être conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. »*

#### **Indivisibilité des actions**

Extrait des statuts (article 8 *ter*) – « Indivisibilité des actions »

(Article inséré dans les statuts par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 septembre 2006)

1. « *Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société. Les copropriétaires indivis d'actions sont représentés aux Assemblées Générales par l'un d'eux ou par un mandataire commun de leur choix. À défaut d'accord entre eux, le mandataire est désigné par le Président du Tribunal de Commerce statuant en référé, à la demande du copropriétaire le plus diligent.*
2. *Si les actions sont grevées d'usufruit, leur inscription en compte doit faire ressortir l'existence de l'usufruit. Sauf convention contraire notifiée à la Société, le droit de vote appartient à l'usufruitier dans les Assemblées Générales Ordinaires et au nu-proprétaire dans les Assemblées Générales Extraordinaires. Toutefois, nonobstant toute convention contraire, lorsque l'usufruit résulte d'une donation de la nue-proprété d'actions réalisée sous le bénéfice des dispositions de l'article 787 B du Code général des impôts, le droit de vote de l'usufruitier est limité aux décisions concernant l'affectation des bénéfices. Pour toutes les autres décisions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire ou de l'Assemblée Générale Extraordinaire, le droit de vote appartient au nu-proprétaire. L'usufruitier et le nu-proprétaire doivent notifier à la Société qu'ils entendent se placer sous le bénéfice de ces dispositions. »*

#### **Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires**

Les statuts ne fixent pas de condition particulière pour modifier les droits des actionnaires.

#### **Assemblée – Mode de convocation – Conditions d'admission – Conditions d'exercice du droit de vote**

Extrait des statuts (article 15) – « Assemblée d'Actionnaires »

*« Les Assemblées d'Actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi et les décrets en vigueur. »*

#### **Disposition ayant pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle**

*Cf. 6.3 Actionariat.*

#### **Disposition fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée**

Extrait des statuts (article 8 *bis*) – « Franchissement de seuils »

(Article inséré dans les statuts par l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 1998)

*« Toute personne physique ou morale venant à détenir une fraction du capital et/ou des droits de vote égale ou supérieure à 2 % et, à compter de ce seuil, à tout multiple entier de 1 %, est tenue de porter à la connaissance de la Société, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, le nombre total d'actions qu'elle détient. L'information doit être effectuée dans un délai de deux semaines à compter du jour où la fraction est atteinte. Cette obligation s'applique dans les mêmes conditions et délai, lorsque la participation au capital social devient inférieure aux seuils ci-dessus. Les franchissements de seuils soumis à déclaration s'apprécient en tenant compte des actions détenues par les sociétés actionnaires à plus de 50 % directement ou indirectement, de la société déclarante. En cas de non-respect de cette disposition, et sur demande, consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant 2 % au moins du capital et/ou des droits de vote de la Société, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote pour toute Assemblée d'Actionnaires qui se tiendrait jusqu'à la date de régularisation de la notification. »*

#### **Conditions imposées par l'acte constitutif et les statuts, régissant les modifications du capital, plus strictes que la loi ne le prévoit**

Sans objet.

## 6.2. Capital social

Au 31 décembre 2012, le capital social enregistré de SOCIÉTÉ BIC s'élevait à 184 675 714,96 euros composé de 48 344 428 actions d'un montant nominal de 3,82 euros. Les actions émises sont entièrement libérées. En tenant compte des options de souscription

levées en 2012 mais n'ayant pas encore été actées par le Conseil d'Administration, le capital social s'élevait à 184 805 094,40 euros divisé en 48 378 297 actions (par rapport à 47 890 420 actions au 1<sup>er</sup> janvier 2012).

### → AUTORISATIONS D'AUGMENTATION DE CAPITAL À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2012

SOCIÉTÉ BIC dispose, au 31 décembre 2012, des autorisations suivantes qui lui ont été accordées par l'Assemblée Générale des Actionnaires :

#### I. AUTORISATION D'AUGMENTATION DE CAPITAL AVEC DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION <sup>(a) (b)</sup>

Montant maximum <i>(en millions d'euros)</i>	Actions : 50 Valeurs mobilières composées : 650
Date	10 mai 2012 (résolutions 11 et 12)
Durée	26 mois
Date limite de validité	9 juillet 2014
Utilisation	Non
Prix d'émission	Le prix d'émission des actions ordinaires nouvelles et/ou des valeurs mobilières composées (et des actions auxquelles elles donneront droit) est fixé par le CA, avec ou sans prime, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

(a) Depuis l'Assemblée Générale tenue en 2010, le Conseil d'Administration a choisi de ne pas proposer aux actionnaires de résolution l'autorisation à augmenter le capital social sans droit préférentiel de souscription (hormis les cas particuliers visés au point III ci-dessous).

(b) Articles L. 225-129, L. 228-91 et L. 228-92 du Code de commerce.

#### II. AUTORISATION D'AUGMENTATION DE CAPITAL PAR INCORPORATION DE RÉSERVES, BÉNÉFICES, PRIMES OU AUTRES <sup>(c)</sup>

Montant maximum	Montant global maximum des réserves, bénéfices et/ou primes ou autres sommes susceptibles d'être incorporées au capital social et qui existeront lors de la décision d'augmentation du capital, déduction faite du montant éventuellement nécessaire pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières déjà émises donnant accès à des actions de la Société.
Date	10 mai 2012 (résolution 13)
Durée	26 mois
Date limite de validité	9 juillet 2014
Utilisation	Non

(c) Articles L. 225-129 et L. 225-130 du Code de commerce.



III. AUTORISATIONS D'AUGMENTATION DE CAPITAL EN FAVEUR DES SALARIÉS ET MANDATAIRES SOCIAUX

	ACTIONS RÉSERVÉES AUX SALARIÉS ADHÉRENTS D'UN PLAN D'ÉPARGNE ENTREPRISE <sup>(d)</sup>	ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS À ÉMETTRE <sup>(e)</sup>	OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS <sup>(f)</sup>
Montant maximum	3 % du capital social	4 % du capital social sur les 38 mois et 10 % du capital social à tout moment (en tenant compte des options d'actions)	4 % du capital social sur les 38 mois et 10 % du capital social à tout moment (en tenant compte des attributions gratuites d'actions)
Date	10 mai 2012 (résolution 14)	12 mai 2010 (résolution 16)	12 mai 2010 (résolution 17)
Durée	26 mois	38 mois	38 mois
Date limite de validité	9 juillet 2014	11 juillet 2013	11 juillet 2013
Utilisation en 2012	Non	Non	Non
Prix d'émission	Déterminé par le CA conformément à l'article L. 3332-19 du Code du travail	-	Ne peut être inférieur à la moyenne des cours cotés de l'action à la Bourse de Paris sur le marché à règlement mensuel, lors des 20 séances de bourse précédant le jour où les options sont consenties

(d) Articles L. 225-138 et L. 225-138-1 du Code de commerce et L. 3332-1 et suivants du Code du travail.

(e) Articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce.

(f) Articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce.

Le texte de ces délégations est disponible sur le site [www.bicworld.com/fr/finance/reunions/](http://www.bicworld.com/fr/finance/reunions/).

Le renouvellement des autorisations arrivant à échéance en 2013 sera demandé à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 15 mai 2013 (cf. Chapitre 7. Rapport du Conseil et projet de résolutions de l'Assemblée Générale du 15 mai 2013).

TABLEAU D'ÉVOLUTION DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

DATE	NATURE DE L'OPÉRATION	MONTANT DE LA VARIATION DU CAPITAL (en euros)	IMPACT PRIME D'ÉMISSION/RÉSERVES (en euros)	MONTANTS SUCCESSIFS DU CAPITAL (en euros)	NOMBRE D'ACTIONS À L'ISSUE DE L'OPÉRATION
2010 (CA du 16 février)	Émission d'actions suite à la levée d'options de souscription d'actions dans le cadre des plans de stock-options	527 186,74	4 559 519,74	185 647 484,76	48 598 818
2010 (CA du 16 février)	Annulation d'actions autodétenues dans le cadre de l'autorisation donnée par l'AG du 14 mai 2009	(186 496,22)	(1 436 802,03)	185 460 988,54	48 549 997
2010 (CA du 19 octobre)	Annulation d'actions autodétenues dans le cadre de l'autorisation donnée par l'AG du 12 mai 2010	(1 898 941,10)	(24 462 537,05)	183 562 047,44	48 052 892
2011 (CA du 15 février)	Émission d'actions suite à la levée d'options de souscription d'actions dans le cadre des plans de stock-options	2 687 927,72	29 576 463,78	186 249 975,16	48 756 538
2011 (CA du 15 février)	Annulation d'actions autodétenues dans le cadre de l'autorisation donnée par l'AG du 12 mai 2010	(755 118,50)	(11 312 940,25)	185 494 856,66	48 558 863
2011 (CA du 11 mai)	Annulation d'actions autodétenues dans le cadre de l'autorisation donnée par l'AG du 12 mai 2010	(2 327 579,48)	(35 873 361,75)	183 167 277,18	47 949 549
2011 (CA du 14 décembre)	Émission d'actions suite à la levée d'options de souscription d'actions dans le cadre des plans de stock-options	592 096,18	6 786 090,55	183 759 373,36	48 104 548
2011 (CA du 14 décembre)	Annulation d'actions autodétenues dans le cadre de l'autorisation donnée par l'AG du 12 mai 2010	(1 553 097,40)	(23 930 186,63)	182 206 275,96	47 697 978
2012 (CA du 19 décembre)	Émission d'actions suite à la levée d'options de souscription d'actions dans le cadre des plans de stock-options	2 469 439	26 451 003,02	184 675 714,96	48 344 428

CA : Conseil d'Administration.

AG : Assemblée Générale.

## 6.3. Actionariat

### → RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

À la connaissance de la Société, au 31 décembre 2012, les actionnaires détenant plus de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 % et de 95 % du capital et/ou des droits de vote de la Société sont énumérés dans le tableau ci-dessous. La Société n'a connaissance

d'aucun autre actionnaire détenant plus de 5 % du capital ou des droits de vote. Ce tableau donne également des informations sur les actions autodétenues par SOCIÉTÉ BIC.

NOM	31 DÉC. 2010			31 DÉC. 2011			31 DÉC. 2012		
	Nombre d'actions	% en actions <sup>(f)</sup> (environ)	% en droits de vote <sup>(a) (f)</sup> (environ)	Nombre d'actions	% en actions <sup>(f)</sup> (environ)	% en droits de vote <sup>(b) (f)</sup> (environ)	Nombre d'actions	% en actions <sup>(f)</sup> (environ)	% en droits de vote <sup>(c) (f)</sup> (environ)
Concert familial Bich, dont <sup>(d)</sup> :	20 807 865	42,73	55,73	20 757 233	43,34	57,46	20 855 369	43,11	58,28
• SOCIÉTÉ M.B.D.	12 442 000	25,55	34,52	12 568 084	26,24	35,99	12 642 000	26,13	36,65
• Famille Bich (hors M.B.D.)	8 365 865	17,18	21,21	8 189 149	17,10	21,48	8 213 369	16,98	21,63
Silchester International Investors LLP <sup>(g)</sup>	2 810 562	5,77	7,52	< 5	< 5	< 5	< 5	< 5	< 5
Autodétention	437 771	0,90	0,61 <sup>(e)</sup>	817 808	1,71	1,18 <sup>(e)</sup>	815 205	1,69	1,19 <sup>(e)</sup>

(a) Au 31 décembre 2010, le nombre de droits de vote s'élève à 71 962 868 (y compris droits de vote des actions autodétenues).

(b) Au 31 décembre 2011, le nombre de droits de vote s'élève à 69 426 087 (y compris droits de vote des actions autodétenues).

(c) Au 31 décembre 2012, le nombre de droits de vote s'élève à 68 450 657 (y compris droits de vote des actions autodétenues).

(d) Le concert familial Bich est composé de SOCIÉTÉ M.B.D. (société en commandite par actions) et des membres de la famille Bich détenant une participation directe dans SOCIÉTÉ BIC. La plupart des membres de la famille Bich détiennent à la fois une participation directe dans SOCIÉTÉ BIC et une participation indirecte au travers de SOCIÉTÉ M.B.D.

(e) Actions autodétenues privées temporairement du droit de vote.

(f) L'écart entre le nombre d'actions et le nombre de droits de vote est lié à l'existence de droits de vote double (cf. § 6.1. Informations sur la Société).

(g) Actions détenues suite au transfert par Silchester International Investors Ltd. de son activité et de ses équipes à Silchester International Investors LLP le 1<sup>er</sup> novembre 2010.

À l'instar de Silchester International Investors Ltd., la société Silchester International Investors LLP agit pour le compte de fonds qu'elle gère sous mandat. La propriété des actions n'ayant donc pas été transférée, le droit de vote double demeure attaché aux actions inscrites au nominatif depuis plus de 2 ans.

À la connaissance de la Société, il n'y a pas de pactes d'actionnaires prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions BIC, ni d'accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de son contrôle.

Il est précisé que SOCIÉTÉ M.B.D., holding de la famille Bich, a conclu divers engagements de conservation de titres portant sur au moins 12 millions d'actions de SOCIÉTÉ BIC. Ces engagements ont été conclus avec divers membres familiaux afin de permettre à ces derniers, le cas échéant, de bénéficier des dispositions des articles 885 I bis et 787 B du Code général des impôts.

Hormis l'attribution d'un droit de vote double aux actions pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis plus de 2 ans, aucun droit de vote particulier n'est conféré aux principaux actionnaires.

La Société étant contrôlée comme décrit dans le tableau ci-dessus, la prévention d'un éventuel exercice abusif du contrôle par un actionnaire est assurée par les réunions régulières du Conseil d'Administration et par la présence de 4 administrateurs indépendants et majoritaires au sein des comités (Comité d'Audit et Comité des Nominations et des Rémunérations).

→ **FRANCHISSEMENTS DE SEUIL**

À la connaissance de la Société, aucun franchissement de seuil légal n'a été déclaré en 2012 et jusqu'au 25 mars 2013.

→ **ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE OU DE RETARDER OU D'EMPÊCHER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE (ARTICLE L. 225-100-3 DU CODE DE COMMERCE)**

À la connaissance de la Société, aucun élément autre que ceux tenant aux éléments visés ci-dessous n'est susceptible d'avoir une incidence en cas d'offre publique, ou ne peut avoir pour effet de retarder ou d'empêcher un changement de contrôle :

- SOCIÉTÉ M.B.D., holding familial de SOCIÉTÉ BIC, est une société en commandite par actions ;
- les statuts prévoient :
  - l'attribution d'un droit de vote double aux actions pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins (cf. § 6.1. Informations sur la Société),
  - l'obligation de déclarer à la Société toute détention de capital ou de droits de vote devenue égale ou supérieure à 2 % et, à compter de ce seuil, à tout multiple entier de 1 % (cf. § 6.1. Informations sur la Société),
  - autorisations données par l'Assemblée Générale d'augmenter le capital (cf. § 6.2. Capital Social – Tableau relatif à ces autorisations).

## 6.4. Actions propres et rachat d'actions

### → ACTIONS PROPRES DE SOCIÉTÉ BIC

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2012 :

AFFECTATION PAR OBJECTIFS	NOMBRE D' ACTIONS	COURS MOYEN D'ACQUISITION (en euros)	% DU CAPITAL	VALEUR NOMINALE (en euros)
Contrat de liquidité <sup>(c)</sup>	2 844	91,01	0,01	10 864,08
Mise en œuvre de plans d'attribution gratuite d'actions <sup>(c)</sup>	812 361	62,58	1,68	3 103 219,02
<b>TOTAL <sup>(a) (b)</sup></b>	<b>815 205</b>	<b>62,68</b>	<b>1,69</b>	<b>3 114 083,10</b>

(a) BIC CORPORATION détenait en plus, au 31 décembre 2012, 24 286 actions SOCIÉTÉ BIC soit 0,05 % du capital.

(b) Au 31 décembre 2012, la valeur comptable des actions BIC détenues au titre des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, par SOCIÉTÉ BIC et par BIC CORPORATION, s'élève à 53 309 526,96 euros, pour une valeur nominale totale de 3 206 855,62 euros. La valeur de marché de ces actions était de 75 822 827,12 euros (sur la base du cours de clôture à cette date, soit 90,32 euros).

(c) Article L. 225-209 du Code de commerce.

### → PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS – ANNULATION D' ACTIONS

Au cours de l'exercice 2012, SOCIÉTÉ BIC a :

- acheté un total de 20 878 actions au cours moyen de 76,15 euros, dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par les Assemblées Générales des 11 mai 2011 et 10 mai 2012 ;
- acquis, dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec Natixis, 295 065 actions au cours moyen de 82,51 euros et cédé 292 798 actions au cours moyen de 82,60 euros.

Les frais de négociation afférents à toutes les opérations d'achat et de vente susvisées se sont élevés à 26 901,44 euros.

Le Conseil d'Administration n'a procédé à aucune annulation d'actions en 2012. Sur les 24 derniers mois, SOCIÉTÉ BIC a annulé 1 213 559 actions, soit 2,51 % du capital social constaté au 31 décembre 2012.

Par ailleurs, en 2012, dans le cadre des plans d'actions gratuites mis en place par le Groupe :

- 159 940 actions gratuites sous conditions de performance ont été attribuées ;
- 20 050 actions gratuites ont été attribuées sans conditions de performance à des salariés du Groupe qui ne sont ni mandataires sociaux ni membres du Comité de Direction ;
- 36 892 actions gratuites ont été transférées suite à la réalisation de conditions de performance.

## 6.5. Relations avec les investisseurs

Le service des Relations Investisseurs a pour vocation de répondre à toutes les demandes, qu'elles proviennent des actionnaires individuels ou des investisseurs institutionnels. Les informations concernant les actionnaires, ainsi que les informations générales à caractère économique ou financier sur SOCIÉTÉ BIC sont disponibles sur le site Web de la Société : <http://www.bicworld.com/> ou en adressant un courrier électronique à [investors.info@bicworld.com](mailto:investors.info@bicworld.com) ou [actionnaires@bicworld.com](mailto:actionnaires@bicworld.com) ou encore en envoyant un courrier écrit à Groupe BIC – Relations Investisseurs – 14, rue Jeanne-d'Asnières, 92611 Clichy Cedex, France.

Tout au long de l'année, BIC organise des réunions avec des analystes et des investisseurs institutionnels lors de *road shows* ou de conférences organisées par des brokers sur les principales places financières. En 2012, des rencontres ont été organisées à Paris, Londres, New York, Boston, Chicago, Francfort, Edimbourg, Genève et Amsterdam. Nous avons également organisé des réunions dédiées aux investisseurs ISR (Investissement Socialement Responsable).

Pour ce qui est des investisseurs individuels, BIC a poursuivi sa politique de communication en publiant une lettre d'information aux actionnaires quatre fois par an. BIC organise régulièrement des réunions dans différentes villes de France. En 2012, le service des Relations Investisseurs a rencontré les actionnaires individuels à Lyon et Toulouse. Deux réunions ont d'ores et déjà été programmées pour 2013.

Un service d'information téléphonique gratuit est également à la disposition des actionnaires individuels au 0 800 10 12 14 (numéro vert).

## 6.6. Informations boursières

Le titre BIC est coté sur Euronext Paris (cotation continue) et appartient aux indices SBF 120 et CAC Mid60.

BIC est également présent dans les indices ISR (Investissement Socialement Responsable) : FTSE4Good Europe, ASPI Eurozone, Ethibel Excellence Europe, Gaia Index et Stoxx Global ESG Index. Son code ISIN est : FR 0000120966.

### COURS DE BIC EN 2012

	COURS DE CLÔTURE	COURS MOYEN (CLÔTURE)	PLUS HAUT	PLUS BAS	NOMBRE DE TITRES ÉCHANGES	CAPITAUX ÉCHANGES <i>(en milliers d'euros)</i>
Décembre 2011	68,50	66,49	68,50	64,03	1 874 519	124 080
Janvier 2012	68,12	67,34	69,00	65,50	1 834 572	123 580
Février 2012	75,47	73,13	75,75	68,24	2 232 443	162 970
Mars 2012	75,24	74,94	76,00	73,51	1 710 726	128 180
Avril 2012	83,21	76,21	83,80	73,53	1 933 873	148 290
Mai 2012	79,00	80,79	85,08	75,57	2 309 508	185 690
Juin 2012	81,40	79,72	82,00	75,55	1 838 060	146 680
Juillet 2012	82,50	82,73	85,05	80,02	1 695 819	140 600
Août 2012	85,57	87,24	89,69	82,01	1 096 066	95 410
Septembre 2012	94,02	87,09	94,02	82,84	1 500 349	131 910
Octobre 2012	94,08	92,10	98,19	87,51	1 904 382	175 340
Novembre 2012	96,10	96,78	100,00	93,53	1 308 023	126 380
Décembre 2012	90,32	92,89	96,09	90,04	1 148 678	106 970
Janvier 2013	99,16	94,32	99,87	90,51	1 461 056	138 070
Février 2013	89,41	92,26	101,50	85,09	2 641 424	239 693

### → INTERMÉDIAIRE FINANCIER

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE  
Département des Titres  
32, rue du Champ de Tir  
BP 81236  
44312 Nantes Cedex 3

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PROJET DE RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 MAI 2013

## **7.1. Assemblée Générale Ordinaire 222**

Projet de Résolutions 1 à 3 - Approbation des comptes - Affectation du résultat et fixation du dividende	222
Projet de Résolution 4 - Fixation du montant des jetons de présence	223
Projet de Résolution 5 - Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'opérer sur les actions de la Société	224
Projet de Résolutions 6 et 7 - Renouvellement des mandats d'administrateurs de M. Bruno BICH et de M. Mario GUEVARA	226
Projet de Résolution 8 - Nomination de Mme Elizabeth BASTONI en qualité de nouvel administrateur	227

## **7.2. Assemblée Générale Extraordinaire 228**

Projet de Résolution 9 - Modification de l'objet social	228
Projet de Résolution 10 - Autorisation à donner au Conseil d'Administration de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions acquises dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de commerce	228
Projet de Résolution 11 - Autorisation à donner au Conseil d'Administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions au profit de salariés et de dirigeants de la Société et de ses filiales	229

Projet de Résolution 12 - Autorisation à donner au Conseil d'Administration de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions de la Société au profit de salariés et de dirigeants de la Société et de ses filiales	230
--	-----

## **7.3. Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire 232**

Projet de Résolution 13 - Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités	232
--	-----

## **7.4. Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction de capital par annulation d'actions acquises 233**

## **7.5. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre 234**

## **7.6. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription et/ou d'achat d'actions 235**

## 7.1. Assemblée Générale Ordinaire

### → PROJET DE RÉSOLUTIONS 1 À 3 – APPROBATION DES COMPTES – AFFECTATION DU RÉSULTAT ET FIXATION DU DIVIDENDE

#### **Rapport du Conseil d'Administration :**

Par le vote des première et deuxième résolutions, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

La troisième résolution a pour objet d'affecter le résultat net de l'exercice 2012 et de fixer le dividende.

Nous vous proposons la distribution d'un dividende total de 121 761 515,52 euros correspondant à un dividende par action de 2,56 euros. Ce montant est un montant brut hors prélèvements sociaux (actuellement de 15,5 %). Il sera mis en paiement à compter du 29 mai 2013. Si le nombre d'actions ouvrant droit à dividende est différent de 47 563 092, le montant du dividende susvisé sera ajusté en conséquence et le montant affecté au compte "report à nouveau" sera déterminé sur la base du dividende effectivement mis en paiement.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que la totalité du dividende sera éligible à l'abattement de 40 % dont bénéficient, en vertu de l'article 158-3 du même Code, les personnes physiques domiciliées fiscalement en France. Les dividendes perçus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 sont obligatoirement soumis au prélèvement à la source non libératoire de l'article 117 quater CGI, modifié (actuellement de 21 %). Une demande de dispense peut être formulée sous certaines conditions par le bénéficiaire, avant le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement, et exceptionnellement avant le 31 mars 2013 pour les revenus perçus en 2013. Le prélèvement à la source obligatoire est imputable sur l'impôt sur le revenu. Il est acquitté par l'établissement payeur.

Nous vous rappelons que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices (revenus éligibles à l'abattement prévu à l'article 158-3 du CGI) se sont élevés à :

- 2,40 euros (dont 1 euro de dividende exceptionnel) au titre de l'exercice 2009 ;
- 1,90 euro au titre de l'exercice 2010 ;
- 4 euros (dont 1,80 euro de dividende exceptionnel) au titre de l'exercice 2011.

#### **Projet de résolution 1 – Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2012**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration, du Président et des Commissaires aux Comptes ainsi que des explications complémentaires fournies en cours de séance, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ; elle approuve, en outre, toutes les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

#### **Projet de résolution 2 – Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2012**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration, du Président et des Commissaires aux Comptes ainsi que des explications complémentaires fournies en cours de séance, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ; elle approuve, en outre, toutes les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

#### **Projet de résolution 3 – Affectation du résultat et fixation du dividende**

L'Assemblée Générale arrête le montant du résultat net, après déduction de l'impôt sur les bénéfices, de l'exercice clos le 31 décembre 2012, à la somme de 173 647 194,22 euros et décide de l'affecter de la manière suivante (en euros) :

Bénéfice net de l'exercice 2012	173 647 194,22
<b>À ajouter :</b>	
• Report à nouveau de l'exercice précédent	296 986 079,30
<b>SOIT UN BÉNÉFICE DISTRIBUTABLE DE</b>	<b>470 633 273,52</b>
<b>À affecter :</b>	
• Dividende aux actions (hors actions détenues par la Société)	121 761 515,52
• Report à nouveau	348 871 758,00
<b>TOTAL ÉGAL AU BÉNÉFICE DISTRIBUTABLE</b>	<b>470 633 273,52</b>



Le montant du dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élèvera donc à 121 761 515,52 euros correspondant à un dividende par action de 2,56 euros. Ce montant est un montant brut hors prélèvements sociaux. Il sera mis en paiement à compter du 29 mai 2013. Si le nombre d'actions ouvrant droit à dividende est différent de 47 563 092, le montant du dividende susvisé sera ajusté en conséquence et le montant affecté au compte "report à nouveau" sera déterminé sur la base du dividende effectivement mis en paiement.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que la totalité du dividende sera éligible à l'abattement de 40 % dont bénéficient, en vertu de l'article 158-3 du même Code, les personnes physiques domiciliées fiscalement en France.

Les dividendes perçus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 sont obligatoirement soumis au prélèvement à la source non libératoire de l'article 117 quater CGI, modifié. Une demande de dispense peut être formulée sous certaines conditions par le bénéficiaire, avant le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement, et exceptionnellement avant le 31 mars 2013 pour les revenus perçus en 2013. Le prélèvement à la source obligatoire est imputable sur l'impôt sur le revenu. Il est acquitté par l'établissement payeur.

Il est également rappelé, conformément à la loi, qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

EXERCICE	NOMBRE D' ACTIONS	DIVIDENDE PAR ACTION <i>(en euros)</i>	REVENU ÉLIGIBLE À L'ABATTEMENT PRÉVU À L'ARTICLE 158-3 DU CGI <sup>(b)</sup> <i>(en euros)</i>
2009	48 563 442	2,40 <sup>(a)</sup>	2,40
2010	47 702 203	1,90	1,90
2011	47 401 064	4,00 <sup>(c)</sup>	4,00

(a) Dont 1 euro de dividende exceptionnel.

(b) Code Général des Impôts.

(c) Dont 1,80 euro de dividende exceptionnel.

## → PROJET DE RÉSOLUTION 4 – FIXATION DU MONTANT DES JETONS DE PRÉSENCE

### **Rapport du Conseil d'Administration :**

Il est proposé de fixer le montant des jetons de présence à allouer au Conseil d'Administration, au titre de l'exercice 2013, à la somme de 310 000 euros, en augmentation de 2,3 % par rapport à la somme votée par l'Assemblée Générale au titre de l'exercice 2012 (303 000 euros).

### **Projet de résolution 4 – Fixation du montant des jetons de présence**

L'Assemblée Générale décide de fixer le montant des jetons de présence à allouer au Conseil d'Administration à la somme annuelle de 310 000 euros, au titre de l'exercice 2013.

→ **PROJET DE RÉSOLUTION 5 – AUTORISATION À DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'OPÉRER SUR LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ**

**Rapport du Conseil d'Administration :**

Nous vous proposons d'autoriser le Conseil d'Administration à acquérir par tous moyens, en une ou plusieurs fois, conformément aux dispositions légales en vigueur, des actions de la Société.

Cette autorisation ne pourrait être utilisée en période d'offre publique visant les titres de la Société, sauf autorisation préalable et expresse donnée par l'Assemblée Générale à cet effet.

La Société serait habilitée, pendant une période de 18 mois, à acquérir ses propres actions à un prix maximal d'achat par action de 125 euros :

- **dans la limite de 10 % du capital social** à la date de la décision d'acquisition par le Conseil d'Administration et pour un montant maximal de 600 millions d'euros. Cette autorisation permettrait de remplir les objectifs suivants :
  - assurer la liquidité du marché de l'action dans le cadre d'un contrat de liquidité géré par un prestataire extérieur,
  - permettre leur remise ultérieure à titre de paiement, d'échange ou autre, dans le cadre d'opérations de croissance externe (hors fusion, scission ou apport visés ci-dessous),
  - remettre les actions lors de l'exercice de droits attachés à des titres donnant accès au capital de la Société,
  - attribuer les actions aux salariés et/ou aux dirigeants (dans le cadre de PEE, d'intéressement, d'options d'achat d'actions, d'attributions gratuites d'actions, etc.),
  - annuler les actions,
  - mettre en œuvre toute pratique de marché admise par l'AMF ;
- **dans la limite de 5 % du capital social** à la date de la décision d'acquisition par le Conseil d'Administration et pour un montant maximal de 300 millions d'euros. Les actions seraient rachetées afin de les conserver et de les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport.

**Opérations réalisées en 2012 dans le cadre des précédentes autorisations :**

Au cours de l'exercice 2012, SOCIÉTÉ BIC a :

- acheté un total de 20 878 actions au cours moyen de 76,15 euros, dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par les Assemblées Générales des 11 mai 2011 et 10 mai 2012 ;
- acquis, dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec Natixis, 295 065 actions au cours moyen de 82,51 euros et cédé 292 798 actions au cours moyen de 82,60 euros.

Les frais de négociation afférents à toutes les opérations d'achat et de vente susvisées se sont élevés à 26 901,44 euros.

Le Conseil d'Administration n'a procédé à aucune annulation d'actions en 2012.

Sur les 24 derniers mois, SOCIÉTÉ BIC a annulé 1 213 559 actions, soit 2,51 % du capital social constaté au 31 décembre 2012.

Par ailleurs, en 2012, dans le cadre des plans d'attribution gratuite d'actions mis en place par le Groupe :

- 159 940 actions sous conditions de performance ont été attribuées gratuitement ;
- 20 050 actions ont été attribuées gratuitement sans conditions de performance à des salariés du Groupe non mandataires sociaux et non membres du Comité de Direction ;
- 36 892 actions ont été transférées gratuitement, suite à la réalisation de conditions de performance.

**Projet de résolution 5 – Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'opérer sur les actions de la Société**

L'Assemblée Générale Ordinaire, statuant en application des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et du règlement n° 2273/2003 de la Commission européenne du 22 décembre 2003, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, autorise le Conseil d'Administration à acquérir, par tous moyens, en une ou plusieurs fois, des actions de la Société :

1. Dans la limite d'un nombre d'actions représentant au plus 10 % de son capital social à la date de la décision d'acquisition par le Conseil d'Administration :

- pour un montant maximal de 600 millions d'euros, dans les conditions et limites prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;
- pour un prix maximal d'achat, hors frais, de 125 euros.

Dans le respect des textes susvisés et des pratiques autorisées par l'Autorité des marchés financiers, la présente autorisation pourra être utilisée par le Conseil d'Administration en vue :

- d'assurer la liquidité et d'animer le marché des titres de la Société par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant au nom et pour le compte de la Société en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;

- de les conserver en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement, d'échange ou autre, dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe (à l'exception des opérations de fusion, scission ou apport visées au paragraphe 2 ci-après) dans le respect des pratiques de marché admises par l'Autorité des marchés financiers ;
  - de les remettre lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ;
  - de les attribuer aux salariés et dirigeants dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de l'intéressement des salariés, du régime des options d'achats d'actions, de l'attribution gratuite d'actions, ou par le biais d'un plan d'épargne entreprise ;
  - de les annuler en tout ou partie, dans les conditions prévues par les textes en vigueur, au moyen d'une réduction corrélative du capital social, dans la limite de 10 % du capital existant à la date de la décision d'annulation, par période de 24 mois, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la dixième résolution ci-après ;
  - de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des marchés financiers ;
2. Dans la limite d'un nombre d'actions représentant au plus 5 % de son capital social à la date de la décision d'acquisition par le Conseil d'Administration :
- pour un montant maximal de 300 millions d'euros ;
  - pour un prix maximal d'achat, hors frais, de 125 euros ;

et ce, en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport.

Les limites prévues aux paragraphes 1 et 2 ci-dessus ne sont pas cumulatives et la Société ne pourra à aucun moment détenir, directement ou par personne interposée, plus de 10 % du total de ses propres actions composant le capital social.

L'acquisition, la cession, le transfert ou l'échange des actions pourront être effectués par le Conseil d'Administration par tous moyens, en une ou plusieurs fois, notamment sur le marché, ou de gré à gré ou par bloc, et le cas échéant, en ayant recours à des mécanismes optionnels ou à des instruments financiers dérivés négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré, à l'exclusion des ventes d'options de vente, dans les conditions autorisées par les dispositions légales, réglementaires et boursières en vigueur, et aux époques que le Conseil d'Administration ou la personne agissant sur délégation de ce dernier appréciera, et éventuellement par tous tiers agissant pour le compte de la Société conformément aux dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-206 du Code de commerce. Il est précisé que la part du programme de rachat d'actions réalisée par acquisition ou transfert de blocs de titres pourra atteindre l'intégralité dudit programme.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide que le prix d'achat maximal hors frais par action ne devra pas être supérieur à celui de la dernière opération indépendante ou, s'il est plus élevé, de l'offre indépendante actuelle la plus élevée sur la place où l'achat est effectué.

Dans le cas où il serait fait usage des facultés offertes par le cinquième alinéa de l'article L. 225-209 du Code de commerce, le prix de vente (dans l'hypothèse où un tel prix de vente serait nécessaire) sera alors déterminé conformément aux dispositions légales en vigueur.

Les acquisitions d'actions de la Société réalisées en vertu de la présente autorisation devront également respecter les règles édictées par l'Autorité des marchés financiers en ce qui concerne les conditions et les périodes d'intervention sur le marché. La Société s'abstiendra d'acheter plus de 25 % du volume quotidien moyen des actions négociées sur le marché réglementé où l'achat est effectué.

Cette autorisation, qui remplace celle donnée par l'Assemblée Générale du 10 mai 2012 dans sa cinquième résolution, est donnée au Conseil d'Administration pour une durée de 18 mois à compter de la présente Assemblée. Cette autorisation ne pourra pas être utilisée en période d'offre publique visant les titres de la Société, sauf autorisation préalable et expresse donnée par l'Assemblée Générale à cet effet.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-210 du Code de commerce, les actions de la Société acquises en vertu de la présente autorisation devront revêtir la forme nominative et être entièrement libérées lors de l'acquisition. Ces acquisitions ne pourront avoir pour effet d'abaisser les capitaux propres à un montant inférieur à celui du capital augmenté des réserves non distribuables. Enfin, la Société devra disposer de réserves, autres que la réserve légale, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions qu'elle possède, directement ou par personne interposée.

Dans le cadre de sa gestion financière globale, la Société se réserve la possibilité d'utiliser une partie de ses ressources financières disponibles pour financer le rachat d'actions et de recourir à l'endettement pour financer les besoins additionnels qui excéderaient son autofinancement.

Le Conseil d'Administration informera les actionnaires dans son rapport de gestion à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, des opérations réalisées en application de la présente autorisation.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour l'accomplissement de ce programme de rachat d'actions, et notamment pour :

- apprécier l'opportunité et procéder au rachat d'actions autorisé par la présente résolution ;
- établir et publier préalablement à la réalisation d'un programme de rachat de titres, un descriptif du programme de rachat, dans les conditions et selon les modalités fixées par le règlement général de l'Autorité des marchés financiers ;
- passer tous ordres de Bourse, conclure tous accords en vue notamment de la tenue du registre des achats et ventes ;
- informer le marché et l'Autorité des marchés financiers des opérations effectuées, conformément aux dispositions du règlement général de l'Autorité des marchés financiers ;
- déléguer au Directeur Général ou, en accord avec ce dernier, à un ou plusieurs Directeurs Généraux Délégués les pouvoirs nécessaires pour réaliser ce programme de rachat d'actions ;
- effectuer toutes déclarations et toutes autres formalités et de manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

→ **PROJET DE RÉSOLUTIONS 6 ET 7 – RENOUELEMENT DES MANDATS D'ADMINISTRATEURS DE M. BRUNO BICH ET DE M. MARIO GUEVARA**

**Rapport du Conseil d'Administration :**

Il est demandé aux actionnaires de renouveler les mandats d'administrateurs de Bruno BICH et de Mario GUEVARA, pour une durée de trois exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2016 sur les comptes de l'exercice 2015.

• **Bruno BICH**

Âge : 66 ans.

Détient des actions BIC directement et indirectement au travers de la holding familiale, SOCIÉTÉ M.B.D. À la date du 31 décembre 2012, cette holding détenait 26,13 % du capital de SOCIÉTÉ BIC, représentant 36,65 % des droits de vote.

Administrateur de SOCIÉTÉ BIC depuis le 2 juin 1986.

Président et Directeur Général de SOCIÉTÉ BIC du 27 mai 1993 au 28 février 2006.

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2006, il est Président du Conseil d'Administration.

Autres mandats ou fonctions en cours :

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
Groupe EDHEC	France	Membre de l'International Advisory Board
Harlem Academy	États-Unis	Trustee

Mandats ou fonctions exercés au cours des 5 dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
Management Institute of Paris – M.I.P. (fusion avec le Groupe EDHEC)	France	Cofondateur et Membre du Conseil de Surveillance
Imperial Tobacco <sup>(a)</sup>	Royaume-Uni	Administrateur

(a) Société cotée.

• **Mario GUEVARA**

Âge : 53 ans.

Détient 10 552 actions BIC.

Administrateur de SOCIÉTÉ BIC depuis le 22 mai 2001.

Directeur Général de SOCIÉTÉ BIC depuis le 1<sup>er</sup> mars 2006, Mario Guevara a auparavant été Responsable des Amériques du Nord, centrale et du Sud de 2001 au 10 mars 2004, puis Directeur Général Délégué en charge des opérations de SOCIÉTÉ BIC jusqu'au 28 février 2006.

Autres mandats ou fonctions en cours :

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
BIC Chile SA <sup>(a)</sup>	Chili	Président du Conseil d'Administration
BIC Japan KK <sup>(a)</sup>	Japon	Administrateur
BIC CORPORATION <sup>(a)</sup>	États-Unis	Président du Conseil d'Administration Directeur Général
BIC INTERNATIONAL, CO <sup>(a)</sup>	États-Unis	Directeur Général Administrateur

(a) Groupe BIC.

Mandat ou fonction exercé au cours des 5 dernières années et expiré (hors Groupe BIC) :

- Sans objet.

**Projet de résolution 6 – Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Bruno BICH**

L'Assemblée Générale décide de renouveler, pour une durée de trois exercices, le mandat d'administrateur de M. Bruno BICH.

Le mandat de M. Bruno BICH expirera donc à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2016 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

**Projet de résolution 7 – Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Mario GUEVARA**

L'Assemblée Générale décide de renouveler, pour une durée de trois exercices, le mandat d'administrateur de M. Mario GUEVARA.

Le mandat de M. Mario GUEVARA expirera donc à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2016 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

**→ PROJET DE RÉSOLUTION 8 – NOMINATION DE MME ELIZABETH BASTONI EN QUALITÉ DE NOUVEL ADMINISTRATEUR**

**Rapport du Conseil d'Administration :**

Il est proposé aux actionnaires de nommer Elizabeth Bastoni en remplacement de Gilles Pélisson, administrateur depuis 12 ans et ne pouvant plus être qualifié d'indépendant au sens du Code AFEP/MEDEF. Elizabeth Bastoni serait nommée pour une durée de trois exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2016 sur les comptes de l'exercice 2015.

**• Elizabeth BASTONI**

Âge : 47 ans.

Détient 836 actions BIC.

Elizabeth BASTONI est Administrateur du groupe The Rezidor Hotel depuis avril 2011. De plus, elle s'est vu confier par BIC Corporation une mission de consultante en Ressources Humaines d'une durée de quatre mois (janvier – avril 2013).

Après avoir vécu et travaillé plus de 18 ans en France, Elizabeth Bastoni a occupé divers postes au sein des sociétés KPMG, Lyonnaise des Eaux et Thales. De 2005 à 2010, elle a été Directeur des Rémunérations, des Avantages sociaux et de la Mobilité internationale de The Coca-Cola Company à Atlanta (États-Unis). Puis de février 2011 à octobre 2012, elle a occupé le poste de Vice-Président Exécutif-Ressources Humaines et Communication du Groupe Carlson, et de mars 2011 à octobre 2012 celui d'Administrateur – Président du Comité des Rémunérations de Carlson Wagonlit Travel.

Mandats ou fonctions exercés au cours des 5 dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
Carlson Wagonlit Travel	Pays-Bas	Administrateur Président du Comité des Rémunérations
Carlson	États-Unis	Vice-Président Exécutif-Ressources Humaines et Communication
World at Work	États-Unis	Administrateur Président du Comité de Gouvernement d'Entreprise
The Coca-Cola Company <sup>(a)</sup>	États-Unis	Directrice des Rémunérations, des Avantages sociaux et de la Mobilité internationale

(a) Société cotée.

**Projet de résolution 8 – Nomination de Mme Elizabeth BASTONI en qualité de nouvel administrateur**

L'Assemblée Générale décide de nommer, pour une durée de trois exercices, Mme Elizabeth BASTONI domiciliée 14 rue Jeanne d'Asnières 92110 Clichy, en qualité de nouvel administrateur, en remplacement de M. Gilles PELISSON.

Le mandat de Mme Elizabeth BASTONI expirera donc à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2016 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

## 7.2. Assemblée Générale Extraordinaire

### → PROJET DE RÉSOLUTION 9 – MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

#### **Rapport du Conseil d'Administration :**

Il vous est proposé de modifier légèrement l'objet social de la Société, afin de prendre en compte le développement des activités du Groupe, plus particulièrement la solution numérique d'aide à l'enseignement BIC® Éducation.

#### • **Nouvelle rédaction :**

« Article Trois – Objet social

La Société a pour objet en tous pays, l'achat, la vente, la commission, le courtage, la représentation, la fabrication, l'exploitation, l'importation et l'exportation de tous biens meubles corporels ou incorporels et spécialement de tout ce qui sert à l'écriture.

Et généralement toutes opérations mobilières, immobilières, financières, industrielles ou commerciales se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

La Société pourra faire toutes opérations rentrant dans son objet, soit seule et pour son propre compte, soit pour le compte de tiers comme représentant, concessionnaire ou intermédiaire, à la commission, au courtage, en régie, comme locataire, fermière, gérante, soit en participation, soit en association, sous quelque forme que ce soit. »

#### **Projet de résolution 9 – Modification de l'objet social**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide d'étendre l'objet social aux biens meubles incorporels et de modifier corrélativement l'article 3 des statuts qui sera désormais rédigé comme suit :

« Article Trois – Objet social

La Société a pour objet en tous pays, l'achat, la vente, la commission, le courtage, la représentation, la fabrication, l'exploitation, l'importation et l'exportation de tous biens meubles corporels ou incorporels et spécialement de tout ce qui sert à l'écriture.

Et généralement toutes opérations mobilières, immobilières, financières, industrielles ou commerciales se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

La Société pourra faire toutes opérations rentrant dans son objet, soit seule et pour son propre compte, soit pour le compte de tiers comme représentant, concessionnaire ou intermédiaire, à la commission, au courtage, en régie, comme locataire, fermière, gérante, soit en participation, soit en association, sous quelque forme que ce soit. »

### → PROJET DE RÉSOLUTION 10 – AUTORISATION À DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE RÉDUIRE LE CAPITAL SOCIAL PAR VOIE D'ANNULATION D' ACTIONS ACQUISES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L. 225-209 DU CODE DE COMMERCE

#### **Rapport du Conseil d'Administration :**

Nous vous proposons de renouveler l'autorisation donnée au Conseil d'Administration pour une période de 18 mois :

- d'annuler, dans la limite de 10 % du capital social par période de 24 mois, tout ou partie des actions détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par la cinquième résolution et à réduire corrélativement le capital social ;
- d'imputer la différence entre le prix de rachat des actions annulées et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles.

#### **Projet de résolution 10 – Autorisation à donner au Conseil d'Administration de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions acquises dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de commerce**

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes statuant conformément aux dispositions de

l'article L. 225-209 du Code de Commerce, autorise le Conseil d'Administration :

- sur ses seules délibérations, aux moments qu'il jugera opportun, à annuler en une ou plusieurs fois, au moyen d'une réduction corrélatrice du capital social, tout ou partie des actions de la Société acquises ou à acquérir par la Société en vertu de précédentes autorisations données par l'Assemblée ou en vertu de l'autorisation donnée par la cinquième résolution ci-dessus, dans la limite de 10 % du capital social existant à la date de l'Assemblée Générale, par période de 24 mois ;

- à imputer la différence entre le prix de rachat des actions annulées et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles.

L'Assemblée Générale Extraordinaire délègue au Conseil d'Administration, tous pouvoirs pour procéder à cette ou ces annulations de titres, constater la ou les réductions du capital social corrélatives, imputer la différence entre la valeur comptable des actions annulées et leur montant nominal sur tous postes de réserves ou autres, procéder

à la modification corrélative des statuts, effectuer toutes formalités, faire toutes déclarations auprès de tous organismes et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

La présente autorisation est consentie pour une durée de 18 mois à compter de la présente Assemblée et remplace l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale du 10 mai 2012, dans sa dixième résolution.

### → PROJET DE RÉSOLUTION 11 – AUTORISATION À DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PROCÉDER À L'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS AU PROFIT DE SALARIÉS ET DE DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES FILIALES

#### **Rapport du Conseil d'Administration :**

Il vous est proposé de renouveler l'autorisation donnée au Conseil d'Administration, conformément aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce, de procéder à des attributions gratuites d'actions à émettre ou existantes, dans les limites :

- de 4 % du capital social sur 38 mois (durée de la présente autorisation), dont un maximum de 0,4 % pour les mandataires sociaux ;
- et d'un plafond global cumulé (avec les options d'achat/souscription) de 8 % du capital social.

Cette autorisation permettrait de continuer à associer plus étroitement les dirigeants et principaux cadres à l'évolution du titre, comme le sont les actionnaires.

Le Conseil d'Administration aurait compétence pour fixer les conditions et les critères d'attribution de ces actions et pour déterminer les bénéficiaires de ces attributions parmi les salariés ou certaines catégories d'entre eux et/ou des mandataires sociaux de la Société ou des sociétés du Groupe, conformément aux conditions définies par la réglementation applicable.

En toute hypothèse, les mandataires sociaux et les membres du Comité de Direction ne pourront se voir attribuer des actions gratuites que sous conditions de performance. À ce jour, la performance est évaluée sur trois ans et sur la base de la réalisation de deux objectifs :

- objectif d'augmentation de chiffre d'affaires ;
- objectif d'évolution des flux nets de trésorerie, hors investissements, en pourcentage du chiffre d'affaires.

De plus, la politique actuelle du Conseil d'Administration prévoit l'obligation pour les mandataires sociaux de conserver 20 % des actions gratuites acquises jusqu'à l'expiration de leur mandat. Ces 20 % sont réduits à 10 % lorsque le Directeur Général détient des actions pour une valeur de cinq années de salaire de base et lorsque les Directeurs Généraux Délégués détiennent des actions pour une valeur de trois années de salaire de base.

Les mandataires sociaux bénéficiaires des attributions prendront l'engagement formel de ne pas recourir à des instruments de couverture.

Le Conseil déterminerait la période à l'issue de laquelle l'attribution des actions deviendrait définitive (période d'acquisition) et la période minimale de conservation des actions par les bénéficiaires. Les périodes d'acquisition et de conservation minimales seraient au moins égales à deux ans chacune.

Toutefois, conformément à la loi, si le Conseil fixait une période d'acquisition au moins égale à quatre ans, il pourrait décider de réduire ou de supprimer la période de conservation minimale. Le Conseil pourrait notamment utiliser cette faculté pour attribuer des actions en tenant compte de certaines contraintes locales applicables à des bénéficiaires non résidents fiscalement en France.

De plus, comme l'autorise l'article L. 225-197-1 du Code de commerce, il vous est proposé de décider que, dans l'hypothèse d'une invalidité d'une extrême gravité subie par un bénéficiaire (dans les cas prévus dans la deuxième et troisième catégorie de l'article L. 341-4 du Code de la sécurité sociale), les actions lui soient attribuées définitivement avant le terme de la période d'attribution.

Cette autorisation impliquerait la renonciation par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription sur les actions émises en augmentation du capital au fur et à mesure des attributions.

Elle serait consentie pour une durée de 38 mois et annulerait et remplacerait la délégation accordée par l'Assemblée Générale du 12 mai 2010 dans sa seizième résolution.

### **Projet de résolution 11 – Autorisation à donner au Conseil d'Administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions au profit de salariés et de dirigeants de la société et de ses filiales**

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, conformément aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce :

- autorise le Conseil d'Administration à procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre

de la Société, au profit des salariés, de certains d'entre eux, de certaines catégories d'entre eux et/ou de mandataires sociaux dirigeants tant de SOCIÉTÉ BIC que des sociétés qui lui sont liées, conformément à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce ;

- décide que le Conseil d'Administration déterminera l'identité des bénéficiaires des attributions gratuites d'actions, les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions, étant précisé que l'attribution gratuite d'actions aux mandataires sociaux et aux membres du Comité de Direction sera obligatoirement soumise à des conditions de performance ;

- décide que :
  - pendant la durée de la présente autorisation, le nombre total d'actions attribuées gratuitement ne pourra pas représenter plus de 4 % du capital social au jour de la décision d'attribution par le Conseil d'Administration, dont un maximum de 0,4 % pour les mandataires sociaux,
  - le nombre total d'actions attribuées gratuitement ne pourra pas être supérieur au plafond global cumulé (avec les options d'achat/souscription) de 8 % du capital social au jour de la décision d'attribution par le Conseil d'Administration ;
- décide que l'attribution des actions à leurs bénéficiaires deviendra définitive au terme d'une période d'acquisition dont la durée sera fixée par le Conseil d'Administration sans pouvoir être inférieure à deux ans. Les bénéficiaires devront ensuite conserver lesdites actions pendant une durée fixée par le Conseil d'Administration et qui ne pourra pas être inférieure à deux ans à compter de l'attribution définitive des dites actions. Toutefois, l'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration, dans la mesure où la période d'acquisition pour tout ou partie d'une ou plusieurs attributions serait au minimum de quatre ans, à réduire ou à supprimer la période de conservation pour les actions considérées ;
- décide par ailleurs que dans l'hypothèse de l'invalidité du bénéficiaire correspondant au classement dans la deuxième ou troisième des catégories prévues à l'article L. 341-4 du Code de la sécurité sociale, les actions lui seront attribuées définitivement avant le terme de la période d'acquisition restant à courir. Lesdites actions seront librement cessibles à compter de leur livraison ;
- prend acte que la présente autorisation emporte de plein droit, au profit des bénéficiaires, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seraient émises en vertu de la présente résolution, l'augmentation de capital étant définitivement réalisée du seul fait de l'attribution définitive des actions aux bénéficiaires ;
- délègue tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de délégations dans les conditions légales et réglementaires, pour mettre en œuvre la présente autorisation, dans les conditions ci-dessus et dans les limites autorisées par les textes en vigueur et notamment pour :
  - procéder, le cas échéant, pendant la période d'acquisition, aux ajustements du nombre d'actions attribuées en cas d'opérations sur le capital de la Société afin de préserver les droits des bénéficiaires,
  - fixer, le cas échéant, les modalités et conditions des émissions qui seraient réalisées en vertu de la présente autorisation, les dates de jouissance des actions nouvelles,
  - procéder à tout prélèvement sur les réserves, bénéfiques et/ou primes de la Société à l'effet de réaliser la ou les augmentations de capital consécutives aux attributions gratuites d'actions, modifier les statuts en conséquence,
  - et plus généralement, accomplir toutes les formalités utiles à l'émission, à la cotation et au service financier des titres émis en vertu de la présente résolution et faire tout ce qui sera utile et nécessaire dans le cadre des lois et règlements en vigueur.

La présente autorisation est consentie pour une durée de 38 mois à compter de la présente Assemblée et remplace, à compter de ce jour et à hauteur, le cas échéant, de la partie non utilisée, l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale du 12 mai 2010 dans sa seizième résolution.

## → **PROJET DE RÉSOLUTION 12 – AUTORISATION À DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CONSENTIR DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU D'ACHAT D' ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ AU PROFIT DE SALARIÉS ET DE DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES FILIALES**

### **Rapport du Conseil d'Administration :**

Dans le cadre des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce, il est proposé de renouveler l'autorisation donnée au Conseil d'Administration de consentir, en une ou plusieurs fois, des options de souscription et/ou d'achat d'actions BIC au profit des dirigeants et salariés, ou de certains d'entre eux, de la Société et des sociétés qui lui sont liées. Cette autorisation serait donnée dans les limites :

- de 4 % du capital social sur 38 mois (durée de la présente autorisation), dont un maximum de 0,8 % pour les mandataires sociaux ;
- et d'un plafond global cumulé (avec les actions attribuées gratuitement) de 8 % du capital social.

Cette autorisation permettrait de continuer à associer plus étroitement les dirigeants et principaux cadres à l'évolution du titre, comme le sont les actionnaires.

Les bénéficiaires de ces options seraient, lors de chaque utilisation de l'autorisation, déterminés par le Conseil d'Administration.

En toute hypothèse, les mandataires sociaux et les membres du Comité de Direction ne pourront se voir attribuer des options que sous conditions de performance. Les mandataires sociaux bénéficiaires des attributions prendront l'engagement formel de ne pas recourir à des instruments de couverture.

Le prix de souscription ou d'achat serait déterminé par le Conseil d'Administration et ne pourrait être inférieur à la moyenne des cours cotés de l'action à la Bourse de Paris, lors des vingt séances de bourse précédant le jour où les options seraient consenties, ni pour les options d'achat, inférieur au cours moyen d'achat des actions éventuellement détenues par la Société au titre des articles L. 225-208 et/ou L. 225-209 du Code de commerce.

Cette autorisation impliquerait la renonciation par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription sur les actions émises en augmentation du capital au fur et à mesure des levées d'options.

Nous vous proposons de fixer à 10 ans le délai maximum d'exercice des options.

Cette autorisation serait consentie pour une durée de 38 mois et annulerait et remplacerait la délégation accordée par l'Assemblée Générale du 12 mai 2010 dans sa dix-septième résolution.



### Projet de résolution 12 – Autorisation à donner au Conseil d'Administration de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions de la Société au profit de salariés et de dirigeants de la Société et de ses filiales

L'Assemblée Générale Extraordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, conformément aux articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce :

- autorise le Conseil d'Administration à consentir, en une ou plusieurs fois, au profit des salariés, de certains d'entre eux, de certaines catégories d'entre eux et/ou de mandataires sociaux dirigeants tant de SOCIÉTÉ BIC que des sociétés qui lui sont liées, conformément à l'article L. 225-180 du Code de commerce, des options donnant droit à la souscription d'actions de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital ou à l'achat d'actions existantes de la Société provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la loi ;
  - décide que le Conseil d'Administration déterminera l'identité des bénéficiaires des options de souscription et/ou d'achat d'actions, les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution, étant précisé que l'attribution d'options aux dirigeants mandataires sociaux et aux membres du Comité de Direction sera obligatoirement soumise à des conditions de performance ;
  - décide que le Conseil d'Administration fixera la durée ou les périodes d'exercice des options consenties, étant précisé que la durée des options ne pourra excéder dix ans à compter de leur date d'attribution ;
  - décide que :
    - pendant la durée de la présente autorisation, le nombre total des options attribuées ne pourra donner droit à souscrire ou à acheter un nombre d'actions supérieur à 4 % du capital social au jour de la décision d'attribution par le Conseil d'Administration, dont un maximum de 0,8 % pour les mandataires sociaux,
    - le nombre total des options attribuées et non encore levées ne pourra donner droit à souscrire un nombre d'actions supérieur au plafond global cumulé (avec les actions attribuées gratuitement) de 8 % du capital social au jour de la décision d'attribution par le Conseil d'Administration ;
  - décide que :
    - en cas d'octroi d'options de souscription : le prix de souscription des actions par les bénéficiaires sera déterminé le jour où les options seront consenties par le Conseil d'Administration et ne pourra être inférieur à la moyenne des cours cotés de l'action à la Bourse de Paris, sur le marché à règlement mensuel, lors des vingt séances de bourse précédant le jour où les options de souscription seront consenties,
    - en cas d'octroi d'options d'achat : le prix d'achat des actions par les bénéficiaires sera fixé le jour où les options seront consenties par le Conseil d'Administration et ne pourra être ni inférieur à la moyenne des cours cotés de l'action à la Bourse de Paris, sur le marché à règlement mensuel, lors des vingt séances de bourse précédant le jour où les options d'achat seront consenties, ni inférieur au cours moyen d'achat des actions détenues par la Société au titre des articles L. 225-208 et/ou L. 225-209 du Code de commerce ;
  - décide qu'aucune option de souscription ou d'achat ne pourra être consentie :
    - moins de vingt séances de bourse après le détachement des actions d'un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital,
    - dans le délai de dix séances de bourse précédant et de trois séances de bourse suivant la date à laquelle les comptes consolidés ou, à défaut, les comptes annuels sont rendus publics,
    - dans le délai compris entre, d'une part, la date à laquelle les organes sociaux de la Société ont connaissance d'une information qui, si elle était rendue publique, pourrait avoir une incidence significative sur le cours des titres de la Société et, d'autre part, la date postérieure de dix séances de bourse à celle où cette information est rendue publique ;
  - prend acte que la présente autorisation emporte de plein droit, au profit des bénéficiaires, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seraient émises au fur et à mesure des levées d'options en vertu de la présente résolution ;
  - délègue tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de délégations dans les conditions légales et réglementaires, pour fixer les autres conditions et modalités de l'attribution des options et de leur levée et, notamment, pour :
    - décider des conditions dans lesquelles le prix et le nombre des actions pourront être ajustés, notamment dans les hypothèses prévues aux articles R. 225-137 à R. 225-142 du Code de commerce,
    - procéder à tout prélèvement sur les réserves et/ou primes de la Société à l'effet de réaliser la ou les augmentations de capital consécutives aux attributions définitives d'actions à émettre,
    - prévoir la faculté de suspendre temporairement les levées d'options, pendant un délai maximum de trois mois en cas de réalisation d'opérations financières impliquant l'exercice d'un droit attaché aux actions,
    - sur sa seule décision et s'il le juge opportun, imputer les frais des augmentations du capital social sur le montant des primes afférentes à ces augmentations et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation,
    - accomplir ou faire accomplir tous actes et formalités pouvant découler de la mise en œuvre de la présente autorisation, modifier les statuts et, généralement, faire le nécessaire.
- La présente autorisation est consentie pour une durée de 38 mois à compter de la présente Assemblée et remplace, à compter de ce jour et à hauteur, le cas échéant, de la partie non utilisée, l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale du 12 mai 2010 dans sa dix-septième résolution.

## 7.3. Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

---

### → PROJET DE RÉOLUTION 13 – POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITÉS

***Rapport du Conseil d'Administration :***

Cette résolution permet d'effectuer les formalités requises et consécutives à la présente Assemblée.

#### **Projet de résolution 13 – Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire ou d'un extrait des présentes pour accomplir toutes formalités légales ou réglementaires requises.

## 7.4. Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction de capital par annulation d'actions acquises

---

### → ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 15 MAI 2013 (10<sup>E</sup> RÉOLUTION)

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L.225-209 du Code de commerce, en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'Administration vous propose de lui déléguer, pour une période de 18 mois à compter de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour annuler, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % de son capital existant à la date de l'Assemblée Générale, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité ; cette autorisation d'achat, dans la limite de 10 % du capital social à la date de la décision d'acquisition des actions, est proposée par ailleurs à l'approbation de votre Assemblée Générale (5<sup>e</sup> résolution) et serait donnée pour une période de 18 mois.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre Assemblée approuve au préalable l'opération d'achat, par votre Société, de ses propres actions.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 22 février 2013

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**

**Membre français de Grant Thornton International**

Gilles HENGOAT

**Deloitte & Associés**

Jean-François VIAT

## 7.5. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre

---

### → ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 15 MAI 2013 (11<sup>E</sup> RÉOLUTION)

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit des salariés, de certains d'entre eux, de certaines catégories d'entre eux et/ou des mandataires sociaux dirigeants de votre société et des sociétés qui lui sont liées, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser, pour une durée de 38 mois à compter de la présente Assemblée, à attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du Conseil d'Administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Conseil d'Administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 22 février 2013

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton International**  
Gilles HENGOAT

**Deloitte & Associés**  
Jean-François VIAT

## 7.6. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription et/ou d'achat d'actions

---

### → ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 15 MAI 2013 (12<sup>E</sup> RÉOLUTION)

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-177 et R. 225-144 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription et/ou d'achat d'actions au bénéfice des salariés, de certains d'entre eux, de certaines catégories d'entre eux et/ou des mandataires sociaux dirigeants de votre société et des sociétés qui lui sont liées, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser, pour une durée de 38 mois à compter de la présente Assemblée, à attribuer des options de souscription et/ou d'achat d'actions.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport sur les motifs de l'ouverture des options de souscription et/ou d'achat d'actions ainsi que sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription et/ou d'achat. Il nous appartient de donner notre avis sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription et/ou d'achat des actions.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription et/ou d'achat des actions sont précisées dans le rapport du Conseil d'Administration et qu'elles sont conformes aux dispositions prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription et/ou d'achat des actions.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 22 février 2013

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**

**Membre français de Grant Thornton International**

Gilles HENGOAT

**Deloitte & Associés**

Jean-François VIAT





# 8

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

---

<b>8.1. Documents accessibles au public</b>	<b>238</b>	<b>8.4. Responsables du contrôle des comptes et honoraires</b>	<b>241</b>
Acte constitutif et statuts	238	Noms et adresses	241
Document d'information annuel 2012	238	Changement de contrôleurs légaux	241
Informations financières historiques	238	Tableau sur la publicité des honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leurs réseaux	241
<b>8.2. Document d'information annuel</b>	<b>238</b>	Vérification des informations financières historiques annuelles	241
Communiqués de presse disponibles sur le site <a href="http://www.info-financiere.fr">www.info-financiere.fr</a> et sur le site de la Société : <a href="http://www.bicworld.com">www.bicworld.com</a>	238	Informations financières intermédiaires et autres	241
Autres informations permanentes ou occasionnelles disponibles sur le site <a href="http://www.info-financiere.fr">www.info-financiere.fr</a> et/ou sur le site de la Société : <a href="http://www.bicworld.com">www.bicworld.com</a>	239	<b>8.5. Table de concordance conformément au règlement européen n° 809/2004</b>	<b>242</b>
Informations publiées au <i>Bulletin des Annonces Légales Obligatoires</i> (BALO) disponibles sur le site Internet : <a href="http://www.journal-officiel.gouv.fr">www.journal-officiel.gouv.fr</a>	239	<b>8.6. Table de concordance avec le rapport financier annuel</b>	<b>245</b>
Informations déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre	240	<b>8.7. Table de concordance avec le rapport de gestion</b>	<b>246</b>
Autres publications	240	<b>8.8. Table de concordance des indicateurs environnementaux et sociaux</b>	<b>247</b>
<b>8.3. Personne responsable</b>	<b>240</b>		
Nom et fonction	240		
Déclaration du responsable du document de référence	240		

## 8.1. Documents accessibles au public

---

→ **ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS**

*Cf. Chapitre 6 – Informations sur la Société.*

→ **DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL 2012**

*Cf. Document d'information annuel.*

→ **INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES**

Les documents de référence 2010 et 2011 sont disponibles sur le site Internet de la SOCIÉTÉ BIC ([www.bicworld.com](http://www.bicworld.com)).

## 8.2. Document d'information annuel

---

Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois liées à la cotation des actions sur Euronext Paris.

→ **COMMUNIQUÉS DE PRESSE DISPONIBLES SUR LE SITE [WWW.INFO-FINANCIERE.FR](http://WWW.INFO-FINANCIERE.FR)  
ET SUR LE SITE DE LA SOCIÉTÉ : [WWW.BICWORLD.COM](http://WWW.BICWORLD.COM)**

DATE	INTITULÉ
15 février 2012	Résultats annuels 2011
16 février 2012	Arbitrage Cello – Décision favorable
21 février 2012	Rémunération des dirigeants mandataires sociaux
28 février 2012	Développement en Afrique et au Moyen-Orient
25 avril 2012	Résultats du 1 <sup>er</sup> trimestre 2012
7 juin 2012	Briquets – Décision de la Commission européenne
10 mai 2012	Compte rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 10 mai 2012
2 août 2012	Résultats du 2 <sup>e</sup> trimestre et du 1 <sup>er</sup> semestre 2012
3 octobre 2012	Lancement de la solution BIC Éducation en France
24 octobre 2012	Résultats des 9 premiers mois 2012
27 novembre 2012	Procédure de renouvellement de la taxe anti-dumping sur les briquets à pierre en Europe
12 décembre 2012	Non-renouvellement de la taxe anti-dumping européenne sur les briquets à pierre d'origine chinoise



➔ **AUTRES INFORMATIONS PERMANENTES OU OCCASIONNELLES DISPONIBLES SUR LE SITE [WWW.INFO-FINANCIERE.FR](http://WWW.INFO-FINANCIERE.FR) ET/OU SUR LE SITE DE LA SOCIÉTÉ : [WWW.BICWORLD.COM](http://WWW.BICWORLD.COM)**

DATE	INTITULÉ
9 janvier 2012	Déclaration des transactions sur actions propres de décembre 2011
9 janvier 2012	Bilan semestriel du contrat de liquidité BIC contracté avec la société Natixis Securities
16 janvier 2012	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 décembre 2011
7 février 2012	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 janvier 2012
8 mars 2012	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 29 février 2012
8 mars 2012	Déclaration des transactions sur actions propres de février 2012
27 mars 2012	Modalités de mise à disposition du document de référence 2011
10 avril 2012	Déclaration des transactions sur actions propres de mars 2012
10 avril 2012	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 mars 2012
4 mai 2012	Déclaration des transactions sur actions propres d'avril 2012
4 mai 2012	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 30 avril 2012
11 juin 2012	Déclaration des transactions sur actions propres de mai 2012
11 juin 2012	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 mai 2012
4 juillet 2012	Bilan semestriel du contrat de liquidité BIC contracté avec la société Natixis Securities
6 juillet 2012	Déclaration des transactions sur actions propres de juin 2012
9 juillet 2012	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 30 juin 2012
1 <sup>er</sup> août 2012	Déclaration des transactions sur actions propres de juillet 2012
2 août 2012	Mise à disposition du rapport financier semestriel 2012
2 août 2012	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 juillet 2012
6 septembre 2012	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 août 2012
6 septembre 2012	Déclaration des transactions sur actions propres d'août 2012
4 octobre 2012	Déclaration des transactions sur actions propres de septembre 2012
4 octobre 2012	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 30 septembre 2012
19 novembre 2012	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 octobre 2012
19 novembre 2012	Déclaration des transactions sur actions propres d'octobre 2012
10 décembre 2012	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 30 novembre 2012
10 décembre 2012	Déclaration des transactions sur actions propres de novembre 2012
22 janvier 2013	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 décembre 2012

➔ **INFORMATIONS PUBLIÉES AU BULLETIN DES ANNONCES LÉGALES OBLIGATOIRES (BALO) DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET : [WWW.JOURNAL-OFFICIEL.GOUV.FR](http://WWW.JOURNAL-OFFICIEL.GOUV.FR)**

DATE	NATURE DE L'INFORMATION
23 mars 2012	Avis de réunion valant avis de convocation à l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 10 mai 2012

### → INFORMATIONS DÉPOSÉES AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

DATE	NATURE DE L'INFORMATION
4 janvier 2012	Augmentation et réduction du capital social Publication <i>Le Quotidien Juridique</i> du 23 décembre 2011
12 juin 2012	Dépôt des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2011
24 janvier 2013	Augmentation du capital social Publication <i>Le Quotidien Juridique</i> du 14 janvier 2013

### → AUTRES PUBLICATIONS

DATE	NATURE DE L'INFORMATION	SUPPORT
17 avril 2012	Convocation – Assemblée Générale Annuelle du 10 mai 2012	<i>Le Quotidien Juridique</i>

## 8.3. Personne responsable

### → NOM ET FONCTION

Mario Guevara  
Directeur Général

### → DÉCLARATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion référencé dans la table de concordance présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document. »

Le 26 mars 2012,

Mario Guevara  
Directeur Général

## 8.4. Responsables du contrôle des comptes et honoraires

### → NOMS ET ADRESSES

#### Les Commissaires aux Comptes titulaires

Les comptes sociaux et consolidés de SOCIÉTÉ BIC font l'objet de rapports établis par les Commissaires aux Comptes titulaires de la Société :

##### *Deloitte & Associés*

Représentée par M. Jean-François Viat  
185, avenue Charles-de-Gaulle  
92200 Neuilly-sur-Seine  
Tél. : 01 40 88 28 00

Deloitte & Associés a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes de SOCIÉTÉ BIC, pour la première fois, par l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 4 mai 1999.

Le mandat de Commissaire aux Comptes de Deloitte & Associés, d'une durée de six exercices, a été renouvelé par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 11 mai 2011. Il expirera en 2017, à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

##### *Grant Thornton*

Représentée par M. Gilles Hengoat  
100, rue de Courcelles  
75017 Paris  
Tél. : 01 56 21 03 03

Grant Thornton a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes de SOCIÉTÉ BIC, pour la première fois, par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 23 mai 2007 en remplacement de la société BDO Marque & Gendrot, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de cette dernière.

Le mandat de Commissaire aux Comptes de Grant Thornton a été renouvelé par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 11 mai 2011. Il expirera en 2017, à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

#### Les Commissaires aux Comptes suppléants

La Société BEAS, nommée pour la première fois lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires le 19 mai 2005, a été renouvelée en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 11 mai 2011, pour la même durée que le mandat de Deloitte & Associés.

L'Institut de Gestion et d'Expertise Comptable a été nommé pour la première fois lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires le 23 mai 2007 en remplacement de M. Patrick Giffaux, démissionnaire. Il a été renouvelé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 11 mai 2011, pour la même durée que le mandat de Grant Thornton.

### → CHANGEMENT DE CONTRÔLEURS LÉGAUX

Il n'y a pas eu de changement de contrôleurs légaux lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 11 mai 2011.

### → TABLEAU SUR LA PUBLICITÉ DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RÉSEAUX

Les honoraires des Commissaires aux Comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe sont présentés dans la Note 31 des comptes consolidés.

### → VÉRIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES ANNUELLES

Les informations financières historiques annuelles et les rapports d'audit correspondants pour les exercices 2010 et 2011, ainsi que l'examen de la situation financière et du résultat y afférant, ont été présentés dans les documents de référence précédents, eux-mêmes déposés auprès de l'Autorité des marchés financiers (respectivement n° D. 11-0206 et n° D. 12-0218) et disponibles sur le site du Groupe BIC. En application de l'article 28 du règlement (CE) n°809/2004 de la Commission, ces informations sont incorporées par référence au présent document de référence.

### → INFORMATIONS FINANCIÈRES INTERMÉDIAIRES ET AUTRES

Les données trimestrielles n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

Les données semestrielles et annuelles ont fait l'objet de rapports des Commissaires aux Comptes.

## 8.5. Table de concordance conformément au règlement européen n° 809/2004

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques exigées par le règlement européen n° 809/2004 pris en application de la directive 2003-1971/CE du Parlement européen et du Conseil et aux pages du présent document de référence.

CONFORME AU RÈGLEMENT EUROPÉEN N° 809/2004		PAGES
<b>1. PERSONNES RESPONSABLES</b>		
Nom et Fonction		240
Déclaration du responsable du document de référence		240
<b>2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES</b>		
Noms et adresses		241
Changement de contrôleurs légaux		241
Tableau sur la publicité des honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leurs réseaux		188 ; 241
<b>3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES</b>		
Informations financières historiques sélectionnées pour les trois derniers exercices		6-10 ; 116-124 ; 126 ; 131-188 ; 190-208 ; 241
Informations financières historiques sélectionnées pour des périodes intermédiaires		N/A
<b>4. FACTEURS DE RISQUE</b>		
Risques de marché		20 ; 125 ; 170-172 ; 178-181
Risques juridiques		21
Risques industriels et liés à l'environnement		21
Assurance – Couverture des risques éventuels susceptibles d'être encourus par l'émetteur		22
Autres risques particuliers		23
<b>5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR</b>		
Histoire et évolution de la Société		10-11 ; 212
Investissements		127 ; 148-149 ; 183-187
<b>6. APERÇU DES ACTIVITÉS</b>		
Principales activités		4-5 ; 10-11 ; 116-120
Principaux marchés		12-16
Événements exceptionnels		N/A
Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets, licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication		N/A
Éléments sur lesquels est fondée la déclaration concernant la position concurrentielle		12-16 ; 116-123
<b>7. ORGANIGRAMME</b>		
Description du Groupe		10-16
Liste des filiales importantes		183-187 ; 206
<b>8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS</b>		
Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées (y compris louées) et toutes charges afférentes		18-19 ; 154-156
Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation de ces immobilisations		37-53

CONFORME AU RÈGLEMENT EUROPÉEN N° 809/2004	PAGES
<b>9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT</b>	
Situation financière	6-10 ; 124
Résultat d'exploitation	118-120 ; 132 ; 150-151
<b>10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX</b>	
Informations sur les capitaux	134-135
Source et montant des flux de trésorerie	136-137
Conditions d'emprunt et structure de financement	163-164
Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant ou pouvant influencer sur les opérations de l'émetteur	N/A
Sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3. (Investissements fermes) et 8.1. (Charges sur immobilisations corporelles)	N/A
<b>11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES</b>	17 ; 144-145 ; 151 ; 158-159
<b>12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES</b>	
Principales tendances ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice jusqu'à la date du document d'enregistrement	128
Tendance connue, incertitude ou demande d'engagement ou événement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur	128
<b>13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE</b>	N/A
<b>14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE</b>	
Nom, adresse professionnelle et fonctions, dans la société émettrice et en dehors (si significatifs)	105-113
Conflits d'intérêts potentiels au niveau des organes d'Administration, de Direction et de Surveillance et de la Direction Générale	114
<b>15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES</b>	
Montant de la rémunération versée et avantages en nature octroyés par l'émetteur et ses filiales	94-104
Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	94-104 ; 165-169
<b>16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>	
Date d'expiration du mandat	105-113
Contrats de service liant les membres des organes d'Administration, de Direction ou de Surveillance à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales	N/A
Informations sur les Comités d'Audit et des Rémunérations	84-85
Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	82
<b>17. SALARIÉS</b>	
Nombre de salariés et répartition par type d'activité	54-55
Participations et stock-options des mandataires sociaux	98-101 ; 175-177
Participation des salariés dans le capital de l'émetteur	103-104 ; 175-177
<b>18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</b>	
Personnes non-membres d'un organe d'Administration, de Direction ou de Surveillance qui détiennent, directement ou indirectement un % du capital social ou des droits de vote qui doit être notifié	216-217
Principaux actionnaires disposant de droits de vote différents	216-217
Mesures prises par l'émetteur contre l'abus de contrôle	N/A
Dispositions statutaires ou autre pouvant contraindre un changement de contrôle	N/A

## 8 - Informations complémentaires

Table de concordance conformément au règlement européen n° 809/2004

CONFORME AU RÈGLEMENT EUROPÉEN N° 809/2004	PAGES
<b>19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS (PARTIES LIÉES)</b>	
Nature et montant des opérations	181 ; 210
Montant ou pourcentage pour lequel les opérations avec des parties liées entrent dans le chiffre d'affaires de l'émetteur	N/A
<b>20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR</b>	
Informations financières historiques	131-188 ; 190-208 ; 241
Informations financières <i>pro-forma</i>	N/A
États financiers	131-188 ; 190-208
Vérification des informations financières historiques annuelles	189 ; 209 ; 241
Date des dernières informations financières	238-240
Informations financières intermédiaires et autres	241
Politique de distribution des dividendes	126
Procédures judiciaires et d'arbitrage	20-21 ; 128
Changement significatif de la situation financière ou commerciale	212
<b>21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	
Capital social	162-163 ; 214-217
Acte constitutif et statuts	212-213
<b>22. CONTRATS IMPORTANTS</b>	N/A
<b>23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS</b>	N/A
<b>24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</b>	238-240
<b>25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS</b>	183-187 ; 206-207

## 8.6. Table de concordance avec le rapport financier annuel

Afin de faciliter la lecture du rapport financier annuel, la table thématique suivante permet d'identifier, dans le présent document de référence, les principales informations prévues par l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier.

N°	INFORMATION	PAGES
<b>Rapport financier annuel</b>		
1.	Comptes sociaux	190-208
2.	Comptes consolidés	131-188
3.	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux annuels	209-210
4.	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	189
5.	Rapport de gestion comprenant au minimum les informations mentionnées aux articles L. 225-100, L. 225-100-2, L. 225-100-3 et L. 225-211 alinéa 2 du Code de commerce	246
6.	Déclaration du Responsable du document de référence	240
7.	Honoraires des Commissaires aux Comptes	188
8.	Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société	82-92
9.	Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration	93
10.	Liste de l'ensemble des informations publiées par la Société ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois	238-240

## 8.7. Table de concordance avec le rapport de gestion

Le présent document de référence comprend tous les éléments du rapport de gestion du Groupe BIC prévu par les articles L. 225-100 et L. 225-100-2 du Code de commerce.

Les parties du document de référence correspondant aux différentes parties du rapport de gestion du Groupe sont présentées ci-dessous.

N°	INFORMATION	PAGES
<b>Rapport de gestion</b>		
1.	Activité et évolution des affaires/Résultats/Situation financière et indicateurs de performance	4-10 ; 116-124
2.	Utilisation des instruments financiers par la Société, lorsque cela est pertinent pour l'évaluation	125
3.	Description des principaux risques et incertitudes	20-23 ; 125
4.	Prises de participation significatives dans des sociétés ayant leur siège en France	N/A
5.	Faits postérieurs à la clôture/Perspectives d'avenir	128 ; 212
6.	Montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices	126
7.	Informations sur les risques encourus en cas de variation de taux d'intérêts, de taux de change ou de cours de Bourse	20 ; 125
8.	Achats et ventes d'actions propres	218
9.	Rémunération des mandataires sociaux	94-104
10.	Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres	103
11.	Mandats et fonctions des mandataires sociaux	105-114
12.	Dispositifs ayant une incidence en cas d'offre publique	217
13.	Actionnariat	216
14.	Ajustement des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital	N/A
15.	Informations sociales et environnementales	25-80
16.	Activités en matière de recherche et de développement	17
17.	Délais de paiement fournisseurs de SOCIÉTÉ BIC	208
<b>Annexes</b>		
18.	Tableau de suivi des délégations en matière d'augmentation de capital	214-215
19.	Tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices	208
20.	Rapport du Président du Conseil d'Administration	82-92



## 8.8. Table de concordance des indicateurs environnementaux et sociaux

Le tableau ci-dessous indique, pour chaque partie du document de référence, les indicateurs GRI <sup>(1)</sup>, les principes du Pacte Mondial des Nations Unies et les principes généraux de l'OCDE <sup>(2)</sup> abordés.

SOMMAIRE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	ARTICLE 225 ALINÉA 5 DU CODE DU COMMERCE	GRI <sup>(1)</sup>	PRINCIPES DU PACTE MONDIAL	PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'OCDE <sup>(2)</sup>	PAGE
1. Présentation du Groupe		2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8		6, 10	3
2.1. Le Programme BIC de Développement Durable	3.b, c	1.2, 4.9, 4.8, 4.12, 4.14, 4.16, 4.17, PR5, EC1, 2.7, 4.17, PR5, 4.13, SO5	1 à 10	1, 5	26
2.2. La responsabilité environnementale liée à nos produits	3.d	PR1, EN26	8 et 9	2, 3, 7, 8, 10, 12, 13, 14	37
2.3. La responsabilité environnementale liée à nos opérations	2.a, b, c, d, e	EC2, EN1, EN3, EN4, EN6, EN7, EN8, EN12, EN14, EN16, EN18, EN22, EN28, EN29, EN30	7, 8 et 9	12	44
2.4. Notre responsabilité sociale envers les salariés	1.a, b, c, d, e, f, g	LA1, LA2, LA7, LA8, LA9, LA10, LA 11, LA12, LA13	1, 3 et 6	2, 10	54
2.5. Notre responsabilité sociétale	3.a, c, d, e	SO2, HR2, HR6, HR7, EC9	1, 2, 4, 5, 10	4, 8, 14	67
2.6. Repères		2.9, 2.10, 3.1, 3.3, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 3.13		1, 2, 3, 7, 9, 13	74
3. Gouvernement d'entreprise		4.1, 4.2, 4.3, 4.5, 4.6, 4.10			81

(1) GRI : Global Reporting Initiative, version GRI 3.1.

(2) OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques.

## 8 - Informations complémentaires

*Table de concordance des indicateurs environnementaux et sociaux*

---

RELATIONS INVESTISSEURS

14, RUE JEANNE D'ASNIÈRES

92611 CLICHY CEDEX – France

TEL : 33 (0) 1 45 19 52 26

EMAIL : [investors.info@bicworld.com](mailto:investors.info@bicworld.com)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 184 675 714,96 EUROS

DIVISÉ EN 48 344 428 ACTIONS DE 3,82 EUROS

COTATION : EUROLIST D'EURONEXT PARIS

CODE ISIN : FR0000120966

MNÉMONIQUE : BB

COTATION EN MARCHÉ CONTINU

552.008.443 RCS NANTERRE



SOCIÉTÉ BIC - 92611 Clichy Cedex (France)

[www.bicworld.com](http://www.bicworld.com)